This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

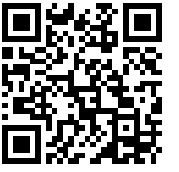

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1038

Per. 23835 d. 17
15,17

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Quinzième

BRUXELLES.
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
rue de la Madelaine, 9.

1846

Digitized by Google

AVIS.

La reproduction des articles de la Revue Nationale *est désormais interdite en Belgique. Les formalités qui constatent la propriété et permettent de la faire respecter ont été remplies.*

Digitized by Google

QUINTEN MATSYS [1].

Le 25 février de l'année 1500, il y avait fête au palais nommé *la Cour du Prince*, dans la commune gantoise. Le son des violes, des hautbois et des sacquebutes agitait les vitraux de la grande salle, couronnée d'une charpente immense, profonde et compliquée, semblable à celles de l'Angleterre et à celle du bâtiment où se réunissent les États-Généraux en Hollande. Philippe-le-Beau et Jeanne de Castille animaient de leur présence le gala qu'ils donnaient : la princesse était grosse et voisine de ses couches, mais somptueusement parée. Tandis que la foule se réjouissait, elle quitta la pièce sans être suivie et gagna une tourelle, qui donnait sur les fossés pleins d'eau : là, dans le coin d'une chambre plus grande, se trouvait un endroit destiné à de secrets usages. L'archiduchesse y fut prise du mal d'enfant. Les dames ne la voyant pas revenir, la cherchèrent, la secoururent et l'aidèrent à mettre au jour un monarque. Le prince, qui naissait d'une manière si étrange, si soudaine, était le fameux Charles-Quint. En 1835, la tourelle existait encore [2]. La ville déploya une pompe extraordinaire pour célébrer cet événement : le sort de la Belgique, menacée des plus grandes catastrophes par la violence de Charles-le-Téméraire et par la mort précoce de sa fille, semblait se raffermir et donner de nouvelles espérances. Sous la main énergique d'un homme, les Pays-Bas pourraient continuer à vivre unis et indépendants des nations voisines : la Néerlande était comme un arbre que la hache a blessé, mais qui ferme sa blessure et se pavoise de fleurs. Depuis lors, elle a toujours été fière d'avoir vu naître le prince le plus puissant et le plus habile du seizième siècle. Son

[1] Cette biographie ouvrira le troisième volume de l'*Histoire de la Peinture flamande et hollandaise* que l'auteur écrit en ce moment.

[2] Voyez dans le *Messager des Sciences et des Arts*, année 1841, page 36, un article de M. Van Lokeren.

Digitized by Google

attente fut tristement déjouée : la grandeur que Charles-Quint dut aux circonstances et à la nature, devint pour elle une source de malheurs. Elle fut un des anneaux de cette chaîne odieuse par laquelle le destin entraîna la nation vers l'abîme, comme le diable, sur le portail de nos vieilles églises, tire les damnés vers l'enfer.

Mais ces fâcheuses conséquences ne se produisirent que plus tard, sous l'opiniâtre Philippe II et sous la domination autrichienne. Tant que l'Empereur vécut, les Pays-Bas conservèrent leur opulence, leur industrie, leur commerce et leurs beaux-arts. Une abondante génération de peintres fameux illustra son règne; la gloire continua de briller sur les campagnes flamandes, en attendant l'orage qui devait bientôt les envelopper de ses ombres.

On a vu, à la fin de notre deuxième volume, que le commerce des Pays-Bas se déplaçait alors et quittait la ville de Bruges pour la ville mieux située d'Anvers. Nous avons indiqué les principales causes de ce changement : d'autres causes vinrent les seconder. Le bras de mer, appelé le *Zwyn*, qui mettait en communication le port de l'Écluse avec l'Océan Atlantique, ce chenal s'ensablait tous les jours et rendait l'approche des navires difficile. Rien au contraire ne gênait leur marche sur le cours large et profond de l'Escaut : d'abondantes marées les poussaient dans les détroits de la Zélande et les conduisaient à l'admirable port d'Anvers, où des flottes stationnaient et manœuvraient sans peine. Quiconque a examiné, par un beau jour, ce havre spacieux ne s'étonnera point du charme qu'y trouvaient les négociants; la vue se promène sur cette nappe d'eau comme sur une baie maritime; en amont, le fleuve paraît immense et vous fait éprouver la sensation de l'infini. Au nord, les détours de l'onde ne permettent pas au regard de la suivre longtemps; mais un autre effet se produit, effet bizarre et magique; les vaisseaux qui cheminent, voiles déployées, au-dessus des terres basses nommées les polders, semblent flotter au milieu de la brume, ainsi que des nefs aériennes. Lorsque le soleil se couche, en face d'Anvers, derrière les maisons de la Tête-de-Flandre [1] et qu'il dore les vagues de l'Escaut, on a devant soi un des plus beaux spectacles du monde. Aussi les envoyés de Bruges à la diète hanséatique se plaignaient-ils toujours de ce que les marchands préféraient Anvers [2]. La rudesse inhospitalière des Flamands n'avait pas d'ailleurs respecté les étrangers; on avait pris, pendu, chassé des Hanséates; les autres déclaraient que leur position n'était plus tenable [3]. On avait aussi frappé de contributions trop fortes le vin et la bière qu'ils débitaient. De 1525 à 1530, la

[1] Espèce de faubourg d'Anvers, très-peu étendu : c'est la seule partie de la ville située sur la rive gauche.

[2] *Des causes de la décadence du comptoir hanséatique de Bruges et de sa translation à Anvers, au seizième siècle,* par M. Altmeyer.

[3] *Opere citato,* page 8.

Digitized by Google

translation du comptoir fut opérée. Les Osterlings [1] bâtirent dans leur nouvelle résidence le magnifique palais que l'on voit encore.

La population s'accrut avec rapidité; au milieu du siècle, elle montait à deux cent mille habitants. On entoura la ville de murs plus solides, en 1542; le nombre des maisons fut alors augmenté de trois mille. Elle devint, pour ainsi dire, la capitale du monde; on y parlait toutes les langues, on y voyait des hommes de toutes les nations. Les Espagnols seuls comptaient trois cents familles, la plupart riches et puissantes. La compagnie des marchands d'Angleterre occupait 20,000 personnes et 30,000 dans le reste des Pays-Bas. Il fallut construire une bourse, pour que les négociants pussent se réunir et traiter à l'abri du mauvais temps : ce fut la seconde qu'on éleva en Europe. Bruges possédait la plus ancienne. Des flottes entières remontaient l'Escaut, apportant des trésors; les navires étaient si nombreux qu'ils attendaient fréquemment un mois avant de trouver place le long des quais, et de décharger leurs opulentes cargaisons. Vers 1550, il n'était pas rare que l'on en vît sur le fleuve deux mille cinq cents à la fois. La vente et l'achat des denrées employaient, année commune, trois milliards cinq cent cinquante sept millions sept cent cinquante mille francs [2]; c'était près de dix millions par jour. On eût dit que la mer ne suffisait point pour transporter tant d'hommes et de richesses. Les vaisseaux de Gênes et de Venise n'étant point assez nombreux au gré des trafiquants méridionaux, ceux-ci prenaient en désespoir de cause la voie de terre. Les Italiens achetaient une foule de denrées, qu'ils charriaient jusqu'à Gênes. On avait si bien calculé les taxes, droits, péages et frais de route, que l'on savait au juste ce que devait coûter la charge d'une bête de somme [3]. La foire aux chevaux et la foire aux cuirs amenaient de très-loin des seigneurs, des maquignons, des hommes d'armes et tous les gens de labeur qui se servent des peaux tannées [4].

Anvers d'ailleurs n'était pas un simple entrepôt, un réservoir où affluaient les productions du monde; c'était aussi un atelier immense où les matières les plus diverses changeaient de forme. Là, se construisaient des vaisseaux de toute espèce; là, se déroulaient sous la main de l'ouvrier des tapis magnifiques, des broderies éclatantes, des lieues de toile, de drap, de futaine, de velours, de satin et de damas. On fabriquait des armes, des munitions de guerre, de la verrerie; on affinait les métaux, la cire et le sucre. Les étrangers admiraient le talent et les boutiques des orfévres, des lapidaires. La mercerie et la passementerie d'or, d'argent, de soie, de fil et de laine occupaient un grand nombre de bras. Les étoffes de soie noire l'emportaient sur celles que l'on tissait ailleurs. On trouvait chez les débitants mille inventions

[1] Nom que l'on donnait aux Hanséates.

[2] 1,662,500,000 florins. *Guichardin.* — *Le Mayeur.*

[3] Balducci, *Pratica della mercatura;* — Denina, *Révolutions d'Italie.*

[4] Guichardin.

Digitized by Google

curieuses et élégantes, qui surprenaient même les hommes du midi. La ville achetait, tous les ans, quarante mille tonneaux de vin du Rhin de la plus grand dimension, qui coûtaient un million et demi d'écus d'or, et quarante mille tonneaux de vin de France, qui coûtaient un million d'écus d'or seulement. Rien qu'en draps de soie, or et argent filés, camelots, gros grains et autres étoffes semblables, soies prêtes et soies brutes, les Italiens lui vendaient pour six millions d'écus d'or. Son commerce avec l'Angleterre s'élevait à une somme double. Le luxe était devenu prodigieux : c'était à qui porterait les plus beaux costumes. On ne voyait que noces, danses et festins; on n'entendait que musique, chansons et bruits de réjouissance. L'intérieur des logis était décoré avec une pompe royale. Aucun trait ne donne une plus haute idée des Pays-Bas à cette époque, de leur industrie et de leur faste, que l'étonnement de Guichardin. Lui, qui arrivait de l'ingénieuse et somptueuse Italie, laisse échapper des exclamations continuelles : son livre intéresse encore moins par les faits qu'il rapporte que par l'accent de l'auteur.

Tout semblait concourir à cette merveilleuse prospérité. La fin du quinzième siècle et le début du seizième avaient troublé le commerce de Venise : la république s'était laissée entraîner dans des guerres, qui avaient diminué sa force, son opulence, gêné ses relations et ses fabriques. L'expédition de Vasco de Gama, l'établissement des Portugais dans les Indes lui furent encore plus funestes; on allait précédemment chercher les épiceries, les drogues, les denrées du Levant par la mer Rouge; on les transportait à Barut et à Alexandrie, d'où elles arrivaient à Venise, qui en fournissait l'Italie, l'Allemagne, la France et les autres pays chrétiens. Elles firent désormais le tour de l'Afrique et passèrent du Portugal dans les Pays-Bas. On était si peu accoutumé à leur voir prendre cette route qu'on les crut d'abord fausses et imitées. La découverte de l'Amérique augmentait l'importance des villes maritimes situées sur l'Océan et diminuait celle des villes qui regardent la Méditerranée. Les persécutions religieuses, dont l'Allemagne, la France et l'Angleterre furent le théâtre, amenèrent au sein des Pays-Bas un grand nombre de protestants. Leur splendeur attirait en outre une foule de curieux : ils venaient l'escarcelle garnie et partaient dépouillés, sort infaillible de tous les voyageurs. On sait qu'un marchand d'Anvers, Jean Daens, fournit lui seul à Charles-Quint l'argent qu'il demandait pour assiéger Tunis et qu'il ne pouvait se procurer; le monarque ayant ensuite accepté un repas dans sa maison, il brûla devant lui les billets, disant qu'il était trop payé par un tel honneur. L'imprimerie de Plantin, alors la première du monde, employait une foule de manœuvres, dépensait tous les jours trois cents florins de l'époque, « chose sans mentir noble et royale, » dit Guichardin, et tournait les regards des savants du côté de la Belgique, en augmentant sa célébrité.

Guichardin.

Digitized by Google

Malines n'était pas déchue de sa haute fortune, depuis le siècle antérieur. Elle tissait les draps les plus fins du pays; la richesse de ses drapiers était même devenue si grande qu'elle les avait remplis d'orgueil; ils se mutinèrent et voulurent insolemment dominer la ville. On courut aux armes, une lutte s'engagea et ils succombèrent : on restreignit, pour les punir, leurs franchises, dignités et priviléges. Leur opulence diminua, et par suite leur nombre; mais ils restèrent néanmoins les bourgeois les plus importants de la cité; après eux se plaçaient les corroyeurs : la Dyle, qui arrose Malines, s'y sépare en une multitude de bras, fort commodes pour les teinturiers. Ils rendent la ville très-pittoresque et présentent aux regards des tableaux tout faits. Leur courant limpide ou jaunâtre baigne tantôt de vieilles maisons gothiques, noires, chancelantes et vermoulues, tantôt de blanches demeures que soigne la propreté néerlandaise, tantôt d'anciennes murailles où croît la saxifrage, où s'épanouit le lierre bleu des ruines, tantôt l'enceinte d'un jardin qui laisse pendre sur l'onde la chevelure des saules pleureurs et les lourds rameaux des néfliers. On recherchait beaucoup les toiles, les tentures de Malines. « Ses fondeurs de cloches et de canons n'étaient par moins célèbres[1]. » Les ducs de Bourgogne y avaient établi le dépôt général de leurs poudres et munitions. Charles-le-Téméraire affectionnait les habitants, de sorte qu'il leur avait octroyé de nombreuses faveurs. Le Grand Conseil, organisé par le même prince, qui jugeait en appel toutes les causes des Pays-Bas, y siégait depuis l'année 1503. Philippe-le-Beau y avait été élevé; Marguerite d'Autriche lui donna la préférence sur les autres communes de la Belgique; elle en fit le séjour de la noblesse et Charles-Quint y grandit sous sa tutelle. La régente aimait les arts et la littérature; la splendide église de Brou, ses élégies, chants et couplets le témoignent assez. Elle payait des pensions aux savants, rétribuait les musiciens, encourageait les peintres, sculpteurs et architectes. Sa demeure était des plus somptueuses : on y admirait de ces exquises tapisseries, faites de fils d'or et de soie, où était représentée l'histoire d'*assez grands personnages, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ au mont des Oliviers*, priant Dieu son père et ensuite portant sa croix, pour recevoir mort et passion[2]. Elle y donnait des fêtes brillantes, qui réunissaient la fleur des gentilshommes. La ville présentait à cette époque l'aspect le plus animé : « tantôt on y voyait un légat du pape ou un prince des Moscovites[3]; tantôt on assistait à de pieuses processions parfumées d'encens et de fleurs, et dans lesquelles les frères pèlerins de Jérusalem promenaient l'âne, le sire âne de Notre-Seigneur, ou bien c'était l'ouverture des États-Généraux, ou la réception solennelle d'un docteur de

[1] Altmeyer : *Marguerite d'Autriche, sa vie, sa politique et sa cour*.

[2] Registre de la chambre des comptes, no 1798, fol. IJe XVIII.

[3] *Archives du conseil d'État et de l'audience*, registre 67, fol. 529.

Digitized by Google

Louvain [1]. » Malines était fréquemment visitée par les princes d'Allemagne, auxquels, dans un intérêt bien entendu, les magistrats offraient de beaux cadeaux et de splendides festins; l'hypocras, le malvoisie et le beaune y échauffaient les têtes, pendant que le peuple, riche de son travail et de l'or qu'apportaient les étrangers, humait des flots de cervoise, chantant et dansant au fond de ses grasses tavernes [2].

Bruxelles se développait de jour en jour, et semblait prophétiser sa grandeur à venir. Déjà, dans le siècle antérieur, elle avait construit son magnifique hôtel de ville, surmonté de cette tour purement dessinée, qui égale les plus belles flèches des cathédrales. Sa place, entourée de maisons bâties par les corps des métiers, remplissait les voyageurs d'admiration. Il y avait cinquante-deux jurandes; mais les plus fameux de ses artisans étaient les tapissiers, qui exécutaient des pièces de haute lisse en fils de soie, d'or et d'argent, avec une adresse merveilleuse, et les armuriers qui confectionnaient des heaumes, des cuirasses, des panoplies si bien trempés, qu'ils *résistaient à la furie de l'arquebuse*. Elle vit naître en 1505 la sœur de Charles-Quint, l'épouse future du roi de Hongrie. C'était la résidence bien-aimée de l'empereur : les bourgeois l'avaient fidèlement secondé en 1521, au siége de Tournay. Le château des ducs, environné d'un beau parc, baigné de grandes pièces d'eau, lui plaisait singulièrement; des tentures d'or, d'argent, de velours, de satin cramoisi paraient l'intérieur, aussi bien qu'une riche vaisselle de métaux précieux. Les tapisseries offraient aux spectateurs des chasses, des paysages, des troupeaux, l'histoire de Persée, une histoire indienne avec éléphants et girafes, les aventures de Pâris, la destruction de Troie et la biographie de Noé [3]. Les Bruxellois possédaient beaucoup de terres et d'immeubles; après la mort de Charles, leur commune devint le siége du gouvernement.

Les autres villes de la Néerlande participaient à cette abondance de biens : Lille, Tournay, Gand, Ypres, Audenarde, Liége s'enrichissaient par le travail, le négoce et le luxe général, qui, faisant circuler rapidement les fonds, semblaient en accroître la masse; de sorte que l'opulence universelle était elle-même une cause de prospérité. Soyez heureux, tout vous réussit, parce que vous êtes placé de manière à ce que tout vous réussisse : un malheur au contraire ne vient jamais seul, dit le proverbe; c'est justement en effet parce que vous vous trouvez dans des circonstances fâcheuses, que vous ne pouvez ni diriger ni mettre à profit les événements.

Les beaux-arts se développaient en même temps que la fortune publique. Depuis le commencement du quinzième siècle Anvers possédait une gilde ou

[1] *Marguerite d'Autriche, sa vie, sa politique et sa cour*, par M. Altmeyer. — Azevedo, *Chronique de Malines*.

[2] Altmeyer et Azevedo.

[3] *Archives du conseil d'État et de l'audience*; registre 69.—Altmeyer, *Marguerite d'Autriche*.

Digitized by Google

confrérie de peintres, placée sous la protection de saint Luc. Jean Van Eyck, dans l'année 1420, se rendit à une de leurs assemblées, où il leur montra une tête du Christ peinte à l'huile, probablement celle qui orne le musée de Bruges et porte la date mentionnée; les sociétaires lui firent de grandes éloges. Plus tard, en 1549, la noblesse anversoise offrit à cette corporation un hanap où était ciselée l'image de Van Eyck, pour qu'il témoignât de ce fait maintenant peu connu [1]. Parmi les documents les plus anciens que renferment les archives de l'Académie, on trouve une ordonnance de l'écoutette et des bourgmestres d'Anvers, datée du 22 juillet 1442, qui accorde de grands priviléges à la gilde; elle contenait alors des peintres, des sculpteurs, des graveurs, des enlumineurs et d'autres artistes. Ce même acte rappelle que depuis l'an 1414, la confrérie a su mériter l'attention des magistrats : elle existait donc antérieurement. Il est certain d'ailleurs que ses premiers registres manquent dans les archives [2]. Le tableau des chefs, princes et doyens, que l'on conserve au musée d'Anvers, a pour point de départ l'année 1454. On élisait un nouveau chef et un nouveau doyen tous les ans; si celui-ci avait été un doyen d'âge, on verrait le même nom figurer sur la liste plusieurs années de suite, ce qui n'est pas. De temps à autre on conférait la dignité de prince à de nobles personnages, qui, sans être artistes, pouvaient protéger la gilde. Ce tableau précieux fut continué sans interruption jusqu'en 1778. Dans le quinzième siècle, Anvers donna naissance au peintre Hugo Van der Goes, que le lecteur a déjà vu passer parmi d'autres ombres. Un Mathieu Van der Goes, peintre et imprimeur, figure sur la liste, et était vraisemblablement frère du premier. Il existe des livres sortis de ses presses qui portent la date de 1472. La nature ne lui avait sans doute pas accordé les mêmes talents et il n'a laissé aucune réputation.

Ils étaient dans leur âge mûr, lorsque vint au monde un enfant qui devait les éclipser : on ignore la date précise de sa naissance [3], mais quand il sortit du sein maternel, le siècle avait parcouru plus d'à-moitié sa carrière. Il se nommait Quinten Matsys [4]. Nul génie bienfaisant ne veilla près de son berceau : la mort lui enleva son père de très-bonne heure et il n'eut que sa mère pour conduire ses premiers pas dans les détours de la vie humaine. Ils habitaient alors la rue des Tanneurs [5], une de ces rues étroites, bordées d'antiques

[1] *Notice sur l'Académie d'Anvers*, publiée par M. L. Van Kirchhoff., Anvers, 1824.

[2] *Notice sur l'Académie d'Anvers*, etc.

[3] On a fixé arbitrairement cette date à l'année 1450; mais nul document ne la désigne.

[4] Voilà comment son nom est orthographié sur sa pierre sépulcrale, dans l'ouvrage de Fornenbergh et dans celui de Karel van Mander : il ne peut donc y avoir de discussion à cet égard.

[5] *Den Antwerpschen Proteus, ofte cyclopshen Apelles*, door Alexander Van Fornenbergh; Anvers, 1658.

Digitized by Google

maisons, aux poutres sculptées, aux vitres nombreuses, qui serpentent encore dans Anvers, et où le soleil de juin laisse à peine tomber quelques rayons d'or [1]. La figure d'un singe signalait leur demeure. Il entra chez un forgeron dès qu'il put se rendre utile, et apprit à battre le fer sur l'enclume retentissante, pour parler comme le prince des poëtes grecs. L'ingénieux enfant se développa au milieu de la fumée, des étincelles et du tonnerre des marteaux. Il donnait ses gains à sa mère et tous deux supportaient courageusement la pauvreté, soutenus par leur mutuel amour; le soir, ou le dimanche, réunis près d'un feu de tourbe, ils se livraient à l'esprit familier des songes : l'espoir, les entraînant dans l'avenir, changeait d'un coup de baguette leur humble condition. Ils n'avaient pas tort de concevoir ces joyeuses idées; l'enfant croissait et révélait déjà l'adresse qui devait plus tard le rendre célèbre. Il assouplissait le fer, il lui imprimait des formes élégantes : son maître l'encourageait et le rétribuait sans doute mieux que ses autres ouvriers. Il commençait à devenir un homme, lorsque son patron reçut l'ordre d'exécuter une cage pour le puits situé sur la place de Notre-Dame. Il chargea Quinten de ce travail. Stimulé par une occasion si belle, le dernier voulut faire une prouesse qui étonnerait la ville. Ayant dessiné le plan, il prit un morceau de métal, choisit un marteau et s'engagea devant tous ses compagnons à faire l'ouvrage d'une seule pièce avec un seul instrument [2]. Il réussit au gré de ses désirs : le puits ouvre encore son orifice sous le berceau martelé par le futur grand peintre. Les branches de fer s'entrelacent ingénieusement, s'épanouissent en feuilles, se chargent de fruits et se réunissent en dôme : sur la coupole est figuré le géant Druon, qui tyrannisait les navigateurs, leur faisait payer comme impôt la moitié du prix de leurs marchandises et leur coupait la main droite, s'ils essayaient de le tromper, puis la jetait dans l'Escaut. Il est représenté au moment où il accomplit cet acte barbare.

Le tour de force exécuté par Matsys occupa bientôt les langues de toutes les commères : le bruit s'en répandit jusqu'à Louvain. Les chanoines de l'église St.-Pierre voulurent posséder un travail analogue : on lui commanda un dais d'autel. Il lui donna l'apparence d'un ceps de vigne entouré de feuilles, où grimpaient et folâtraient de petits animaux. On le trouva si admirable, que d'autres églises de la ville, et plusieurs monastères d'alentour, prièrent Matsys de faire quelque chose pour eux; il venait donc fréquemment à Louvain et y séjournait [3]. Certaines personnes crurent par suite qu'il était un enfant de la docte cité. Guichardin a reproduit cette erreur [4].

[1] Cette rue élargie est maintenant une des plus belles de la ville.

[2] Fornenbergh.

[3] *Le Protée d'Anvers, ou l'Apelle cyclopéen*, par Alexandre de Fornenbergh; 1658.

[4] « Quinten natif du mesme lieu de Louvain, grand maistre de faire de beaux images et figures : entre lesquels on voit un tableau où est représenté nostre

Digitized by Google

Mais battre l'enclume et forger le fer n'était pas un sort digne de lui. Comme beaucoup d'hommes enchaînés dans une situation inférieure, il ignorait sa vocation. Il fallait qu'une circonstance la lui révélât : ce fut le malheur que la Providence chargea de ce rôle. Tous les talents n'obtiennent pas la même faveur, et quelques-uns restent enfouis sous une ombre éternelle.

Au milieu de ses travaux, Quinten fut saisi d'un mal violent; il ne put retourner à la forge et demeura étendu sur sa couche, en proie à la douleur. Ses souffrances continuèrent, sa bourse se vida, l'inquiétude et la pauvreté s'assirent près de son chevet. Le manque de ressources finit d'abattre son courage; il laissa échapper des plaintes devant ses amis, quand ils le visitaient dans sa chambre étroite et obscure. La jeunesse cependant triompha de la mort : il reprit assez de force pour se lever et s'asseoir sur un escabeau, mais non pour se remettre à l'ouvrage. Le carnaval égayait alors toute la ville, des troupes de masques parcouraient les divers quartiers au son des instruments, et les jours gras approchaient. Selon un ancien usage, quand cette dernière époque était venue, les lazaristes et les autres religieux qui soignaient les malades, promenaient dans les rues un grand cierge orné de moulures, de verroterie, et distribuaient aux enfants des gravures sur bois enluminées de brillantes couleurs, représentant des saints : il était donc nécessaire qu'ils en eussent une multitude. Un des jeunes gens, qui venaient voir Matsys, lui conseilla de se mettre à peindre ces estampes; il recueillerait ainsi sans se fatiguer quelques pièces d'argent. L'avis plut au malade, qui se hâta de le suivre. Non-seulement sa nouvelle occupation ne lui fut point désagréable, mais elle le captiva. Il était né peintre et maniait des couleurs : il n'en fallait pas davantage pour le charmer. Les images furent apprêtées avec un soin peu ordinaire : jamais les polissons n'en avaient eu de si belles. Matsys prit goût au pinceau et fit sans doute quelques essais plus considérables; mais ses forces revenaient, sa bourse était toujours efflanquée. Il abandonna ces ébauches pour des travaux sérieux et lucratifs : dès qu'il eut repris le marteau, sa vieille mère n'eut plus à souffrir de l'indigence. N'ayant rien perdu de son habileté, les commandes affluaient. Ce fut peut-être alors qu'il exécuta cette tombe d'Édouard IV, en fer ouvragé, que la tradition lui attribue et qui déploie son réseau diaphane dans la chapelle de St.-George, à Windsor [1]. Il semblait encore perdu pour l'art des ingénieuses déceptions; mais une seconde circonstance acheva l'effet commencé par la première.

Il avait alors vingt ans : les femmes commençaient à lui inspirer des sentiments nouveaux pour lui. Quand ses yeux tombaient sur une jolie fille, il éprouvait une secrète émotion, et comme il était bien fait de sa personne, les

seigneur Jésus-Christ en l'église Nostre-Dame en ceste ville d'Anvers. » Guichardin, *Description des Pays-Bas*.

[1] Immerzeel.

Digitized by Google

paupières ne se baissaient pas toujours devant ses regards. Ses traits doux et réguliers, ses longs cheveux fixaient l'attention de mainte voisine. Une d'elles le troubla plus que les autres, c'était la fille d'un amateur de tableaux. Son visage exprimait une affabilité peu commune dans le Nord; il était dessiné de la manière la plus pure : le nez, la bouche, le menton séduisaient par leur extrême délicatesse; les sourcils légers avaient une forme exquise et laissaient briller de tout leur éclat ses charmants yeux gris, aux longs cils noirs. Ses cheveux étaient roux, mais de cette nuance admirable qui fait ressortir la blancheur de la peau et imite la teinte des bois, pendant l'automne. Elle avait un petit air sérieux et même un air de dissimulation féminine, qui la rendait plus piquante. Sous sa gravité l'enjouement perçait; à la moindre occasion, il prenait l'avantage et creusait sur ses joues de malicieuses fossettes [1]. Elle réunissait en elle tout ce qui flatte l'imagination, tout ce qui allume et entretient les désirs.

Matsys n'était pas le seul galant qui rêvât le bonheur près d'elle. Un d'entre eux avait surtout de grandes chances pour réussir : il cultivait la peinture et parlait au faible du vieil amateur : celui-ci voulait absolument qu'il épousât sa fille. Mais il n'avait pas su plaire à la jeune personne qui préférait Quinten; dans ses jours de tristesse, elle disait avec regret : « Pourquoi le peintre n'est-il pas le forgeron, et pourquoi le forgeron n'est-il pas à la place du peintre! » L'amour n'a pas besoin de longs commentaires : Matsys comprit les vœux de la bachelette et jura qu'il l'obtiendrait. Ne forgeant plus que le temps nécessaire pour gagner de quoi vivre, il acheta des crayons, des pinceaux et se mit à étudier les ressources de l'art avec une double patience, avec une double joie : son goût naturel et son espoir lui allégeaient, lui facilitaient la tâche. Il ne prit les leçons d'aucun maître, car il aurait fallu payer ce maître et passer par le long apprentissage des corporations : une telle lenteur ne lui convenait guère [2]. Quand il avait travaillé tout le jour, il voyait sa maîtresse d'un œil plus content : sa beauté le charmait sans le remplir d'inquiétude. Celle-ci trouvait moyen d'éconduire le peintre et de retarder ses noces. Quinten, faisant d'immenses progrès, fut bientôt capable de lutter contre son rival, qui n'était d'ailleurs pas fort habile, puisque la postérité ignore même son nom.

Un jour, Matsys était avec son futur beau-père dans une salle haute et celui-ci lui montrait une ébauche qu'il avait faite en amateur. Pendant qu'ils s'entretenaient, on appela le dernier pour une affaire qui l'occupa longtemps. Matsys profita de la circonstance et peignit sur la joue du personnage prin-

[1] Ce portrait est celui de la plus belle vierge dessinée par Quinten Matsys ; elle a un caractère si original qu'elle doit avoir été peinte d'après nature : l'amour a vraisemblablement inspiré ce chef-d'œuvre.

[2] Karel Van Mander.

Digitized by Google

cipal une grosse mouche. Elle était si habilement imitée qu'elle faisait illusion. Le maître du logis revint, aperçut l'animal installé au plus bel endroit de son ouvrage et fit un mouvement colérique pour l'éloigner : ses doigts touchèrent le panneau et l'insecte resta immobile. Voyant alors son erreur, il demanda qui lui avait joué ce tour. « Croyez-vous, lui dit Matsys en riant, que l'artiste capable de vous tromper à ce point soit digne de posséder votre fille? — S'il ne l'obtenait pas, reprit l'amateur, ce ne serait pas faute de mérite. — Eh bien! c'est moi qui ai fait la mouche, et, si vous en doutez, je vais en peindre une douzaine à côté de la première. » Le vieillard fut enchanté de cette malice, et Quinten lui ayant donné des preuves plus sérieuses de son adresse supérieure, il lui accorda la main de sa fille : elle obéit sans regret [1].

Matsys depuis lors ne quitta plus la palette : son talent se fortifia tous les jours et devint d'une extrême originalité. Il peignait plus hardiment que l'école de Bruges; son dessin était plus facile, la dimension de ses personnages plus grande. Quoique ses rudes travaux n'eussent pas altéré la délicatesse de sa main, que sa couleur soit fine et harmonieuse, il l'appliquait avec une largeur inconnue avant lui : on y sent déjà la liberté du style moderne, et Quinten semblait prophétiser Rubens. Les effets qu'il cherche, les combinaisons extraordinaires qu'il essaye, témoignent d'une profonde pensée. Il perfectionnait le coloris déjà si savant des peintres brugeois. C'était indubitablement l'artiste le plus habile qu'Anvers eût produit et son succès paraît avoir égale son mérite. Eh bien, qui voudrait le croire, si l'on n'en possédait les preuves les plus certaines? Il ne fut jamais ni président, ni doyen de la confrérie de Saint-Luc : son nom ne se trouve pas une seule fois sur le tableau du musée. Tant les corporations et les coteries sont inexorables pour les talents supérieurs! Ligues de médiocrités ambitieuses, elles ne protégent, ne vantent, n'idolâtrent que les petits hommes qui font de petites choses. Dès qu'un roi de l'air se montre dans ces basses-cours, toute la volaille se met à glapir et l'éloigne à force de tintamarre. Cette injustice me rappelle un des chagrins de Haller; ses travaux scientifiques, ses nobles poésies l'avaient fait connaître de l'Europe entière; son nom volait de bouche en bouche. Mais cette vaste gloire le charmait peu; il avait un autre souci et ne détournait point ses yeux du conseil communal de Berne, sa patrie. C'est là qu'il aurait voulu siéger; c'est là que, devenu l'égal des épais bourgeois, il aurait aimé à discourir, à déployer son éloquence! Hélas! cette innocente distraction lui fut toujours refusée : l'immortel génie emporta dans la tombe le regret de n'avoir pu devenir conseiller municipal!

La femme de Quinten lui donna un fils que l'on nomma Jean : il resserra

[1] *Den Antwerpschen Proteus, ofte cyclopshen Apelles; dat is het leven, ende konstrycke daden des uytnemenden ende hooghberoemden M. Quinten Matsys;* door Alexander Fornenbergh, Anvers, 1658.

Digitized by Google

encore le lien qui les unissait et éveilla chez son père l'espoir qu'il serait un jour un grand peintre. Il lui communiqua toute sa science; mais Jean lui resta inférieur, au lieu de l'éclipser, selon son généreux désir.

En 1508, la corporation des menuisiers chargea Matsys de peindre un tableau pour son autel, dans la cathédrale d'Anvers. On en fixa le prix à trois cents florins, qui devaient être payés de la manière suivante : on lui en donna immédiatement une partie, puis d'autres fractions, d'intervalle en intervalle, jusqu'à la somme de cent florins, pendant qu'il y travaillait : cent florins lui furent remis une année après la convention, et le reste une année plus tard [1]. Quinten entreprit avec ardeur cette peinture : secondé par l'inspiration, il fit un chef-d'œuvre. Au milieu il représenta le Sauveur descendu de croix; sur l'aile gauche le martyre de saint Jean-Baptiste, dont la fille d'Hérodiade offre la tête à son beau-père; sur l'aile droite, le martyre de saint Jean l'évangéliste, que les tortionnaires ont plongé dans l'huile bouillante. Son pinceau n'avait jamais trouvé des teintes si magnifiques : la renommée de cette création se répandit au loin. Philippe II voulut l'emporter en Espagne; mais quelques sommes qu'il offrit, il ne put l'obtenir; on le lui refusa d'une manière polie et avec les ménagements que réclamait sa puissance. On eut le bonheur de le soustraire à la canaille furieuse qui anéantissait les images. Bientôt après, en 1577, Elisabeth d'Angleterre essaya aussi de l'acquérir : elle en donna 64,000 florins et le marché fut conclu. Mais le peintre Martin de Vos, ayant été instruit de l'affaire, agit auprès du gouvernement communal, qui retint le triptyque; la ville, pour ne pas perdre ce joyau, l'acheta elle-même au prix de quinze cents florins. Avec cet argent, les menuisiers devinrent propriétaires d'une maison, qui servit à leurs assemblées.

Quinten avait gardé de ses premières occupations une sorte d'amour pour les métaux. S'il ne s'amusa point par moments à marteler, à ciseler quelque ouvrage de fine serrurerie, au moins est-il sûr qu'il grava des médailles. Il fit de la sorte, en 1519, le portrait d'Erasme; sur le revers était dessiné un dieu terme, au-dessous duquel on lisait cette devise : *Concedo nulli*. La pièce portait pour légende les mots suivants, grecs et latins : *Ora telos macron biou*, Attends la fin d'une vie heureuse; *Mors ultima linea rerum*. Dans une de ses lettres [2], l'écrivain moqueur dit que Matsys a frappé son buste en métal : il reconnaît à l'ouvrage un certain mérite d'exécution; il en offrit même un exemplaire au cardinal Albert de Brandenburg. Ce passage ne prouve point seul que d'intimes relations unirent le peintre et l'auteur : on sait que Matsys avait fait sur bois le portrait d'Erasme et de son ami Pierre Ægidius, greffier de la ville; ce tableau, qui devait être offert à Thomas Morus,

[1] Ces détails se trouvent mentionnés dans un registre de la confrérie. Immerzeel, *De levens en werken der Hollandsche en Flaamsche kunstschilders*.

[2] Lib. XIX, ep. 43.

Digitized by Google

embellit plus tard la collection de Charles Ier, roi d'Angleterre [1]. Séduit par la perfection du travail, le chancelier adressa une épître en vers latins à l'auteur [2]. Albert Dürer, cette gloire de l'Allemagne, lui rendit visite, et comme il trouva Erasme à Anvers, il est probable que celui-ci voyait souvent le peintre.

En 1514, il dessina et coloria un tableau qui figurait un changeur, comptant et pesant de l'or avec sa femme. Un nommé Stenens, marchand de la ville, acquit cet ouvrage. Nous le mentionnons ici, parce qu'il est du petit nombre de ceux dont on connaît la date.

Depuis longtemps Matsys n'habitait plus la sombre et humide rue des Tanneurs. Sa maison se trouvait dans la rue du Jardin des Arbalétriers, qui existe encore et porte le même nom. Il avait pendu à l'extérieur une image de son patron, saint Quinten, en fer battu et doré, que l'on disait avoir été faite par lui et dont il avait colorié la figure. Ceux qui passaient devant cette demeure en entendaient fréquemment sortir des chants harmonieux et d'excellente musique; c'est que le maître était un habile amateur : pour se délasser du travail, il donnait la liberté à sa voix, ou touchait de quelque instrument; il ne négligeait point la rhétorique et les paroles étaient souvent de sa composition [3]. En 1528, il peignit lui-même l'intérieur de son logis à la détrempe et en grisaille; il orna aussi les murs de compartiments ronds et ovales, de festons et de feuillages au milieu desquels s'ébattaient de petits enfants : la manière en était libre, souple et hardie. Ces intéressantes décorations, avec la date et la signature du peintre, étaient encore bien conservées du temps de Fornenbergh, un siècle et demi après.

Matsys était comme le ver à soie occupé de sa demeure, lorsqu'il va s'engourdir dans une mort passagère. En 1529, il termina pieusement ses jours et fut enseveli au cimetière des Chartreux; on dit même qu'il expira dans le couvent, frappé d'une maladie épidémique, nommée la suette [3]. Peut-être sa femme chérie avait-elle abandonné ce monde et peut-être avait-il demandé aux autels les consolations de l'espérance. On posa sur sa tombe une dalle sculptée, où forme saillie un écusson dominé par une tête de mort. Autour de la pierre funèbre, on lit ces paroles :

Sépulture de maître Quinten Matsys,
Qui de forgeron devint un peintre célèbre.
Il mourut en 1529 [4].

Le monastère élargissant plus tard son enceinte, on déterra le cercueil de

[1] Immerzeel. — Rathgeber.

[2] Fornenbergh la donne tout au long.

[3] Fornenbergh. — Karel Van Mander.

[4] Sépulture van M. Quinten Matsys, in synen leven grofsmidt; ende daernaer fameus schilder werdt. Sterf anno 1529.

Digitized by Google

notre artiste, juste au bout de cent ans. Un nommé Cornelis van der Gheest, admirateur passionné des arts, fit transporter ses os sur la place de la Cathédrale. On les mit à cinq ou six pieds de la tour, sous une dalle bleue, où l'on remarque, dessinée en lettres de cuivre, cette brève épitaphe :

M. Q. M.
obiit
1529.

Vis-à-vis, dans le mur même de l'église, on encastra un médaillon circulaire en marbre blanc, qui renfermait son portrait. Fornenbergh assure qu'il était d'une exacte ressemblance : on l'exécuta d'après une ancienne médaille qu'il avait vue et que possédait Cornelis Van der Gheest. Au-dessous de l'image, on peignit les emblèmes de ses deux professions, puis l'on grava sur une table de pierre noire :

Quintino Matsys,
Incomparabilis artis pictori,
Admiratrix, grataque posteritas
Anno post obitum
Sæculari
CIↃ. IↃC. XXIX posuit.

Connubialis amor de mulcibre fecit Apellem.

Plus bas, la dalle mortuaire de Quinten Matsys fut fixée avec des crampons. Elle a depuis lors été enlevée de cet endroit et placée au muséum d'Anvers, sous le chef-d'œuvre du peintre.

L'amour qui inspira Quinten fut pour lui le meilleur de tous les maîtres : il l'empêcha de prendre des leçons et le confia, libre et vierge, aux mains de la nature. Il ne put tomber dans la routine, puisque son impatience ne lui permit pas même de s'approprier le style régnant. L'observation immédiate fut son seul guide, et s'il en discerna les avantages, il dut en savoir gré à la fortune. C'est la vraie source où puise le génie, c'est là qu'il trouve la force et la fraîcheur, comme les pâtres hébreux près des fontaines de l'Idumée. Chaque manière a ses bornes; quand elle a enfanté un certain nombre de chefs-d'œuvre, elle languit et devient stérile : ayant donné tout ce qu'elle pouvait produire et brillé sous toutes ses faces, elle meurt ainsi que le papillon épuisé. Il faut que des combinaisons nouvelles rajeunissent l'art, il faut qu'un esprit indépendant tire de ses ressources des effets inconnus. Il n'y parvient que s'il écarte à son tour le voile mystérieux d'Isis; la grande et magnifique déesse se montre à chacun de ses adorateurs sous un autre aspect. Les formes qu'ils découvrent se modifient dans leur imagination, et dès qu'ils prennent le luth ou le pinceau, un monde ignoré semble éclore sous leurs doigts.

Digitized by Google

Matsys fut le talent le plus original que les Pays-Bas eussent vu naître, depuis les deux Van Eyck. Il serait injuste de l'asseoir sur le même trône, mais on peut le placer à côté d'eux sur la première marche : il n'eut pas besoin de tant créer, de braver la mer dans une nef construite par lui, mais il changea la direction que la leur avait prise. Sans qu'il eût jamais vu l'Italie, ses ouvrages possèdent la maturité italienne. Les accessoires perdirent avec lui de leur importance : quoiqu'il les traitât d'une façon plus large, qu'il rendit l'air plus transparent et les lointains plus vrais, il en détourna l'attention au profit des personnages. Chez Van Eyck et Hemling, ils étaient sans doute l'objet principal, mais la scène déployée autour d'eux leur faisait une rude concurrence. Schnaase, au surplus, a si bien caractérisé la révolution accomplie par Matsys, qu'il faut reproduire ses idées : elles sont éminemment vraies et choisir une autre route pour paraître original serait vouloir tomber dans l'erreur. Aux yeux des peintres brugeois, un tableau n'était qu'un fragment détaché du monde, où devaient figurer tous ses éléments essentiels, où la terre et les cieux devaient être représentés. Voilà pourquoi ils aimaient à placer leurs personnages en plein air, au milieu d'un large horizon ; autour d'eux se déploient de grandes vallées qu'arrosent des fleuves, des montagnes et des forêts, des villes et des châteaux. Quand la nature des épisodes ne le permettait pas et qu'il fallait peindre l'action dans l'intérieur d'un logis, la porte ouverte laissait du moins le regard saisir de profondes perspectives, ou le soleil frappait les vitraux comme pour rappeler la présence de l'univers extérieur. L'homme était bien le centre du tout, mais il n'en était que le centre : il ne cachait et n'envahissait point le lieu qui lui servait de théâtre. L'importance de celui-ci égalait presque la sienne : on restreignait donc ses proportions et loin qu'il occupât toute la largeur du tableau, le site champêtre du fond s'étendait jusqu'au premier plan. Les formes humaines étaient sans doute traitées avec soin et amour, mais l'artiste ne leur accordait pas de préférence. Elles doivent leurs avantages à notre rang parmi les créatures bien plutôt qu'à l'affection du peintre. Les costumes sont si brillants, les armures si pompeuses, qu'elles diminuent encore l'intérêt spécial des acteurs : il semble que les objets inanimés empiètent sur eux, ne leur laissant que le moins de place possible [1].

Arrêtons au contraire notre vue sur un tableau d'histoire plus moderne, sur un tableau de Rubens, par exemple. Il nous offrira une direction entièrement opposée. Même quand l'action se passe dans les champs, nous ne voyons point le paysage. Non-seulement il ne faut plus songer à découvrir de longues perspectives, mais les objets prochains sont, pour ainsi dire, emblé-

[1] Schnaase va jusqu'à dire que les tableaux de l'ancienne école manquent d'unité, il exagère sa réflexion en la développant. L'unité y résulte non pas de la présence exclusive d'un seul élément, unité trop facile, mais de la composition, jointe à l'harmonie des formes, des couleurs, aussi bien que de la lumière.

Digitized by Google

matiquement représentés : une colonne ou quelques marches tiennent lieu d'un palais, un arbre figure tout un bois. Souvent même ces simulacres disparaissent, ou du moins sont traités avec une négligence qui les déprécie et en éloigne l'attention. Le curieux oublie bientôt ces vains accessoires. Le petit monde de l'école brugeoise s'est effacé : l'homme seul a pris sa place et rayonne d'une splendeur égoïste. L'art n'a pas d'autre but, d'autre sujet d'étude : il cherche à saisir toutes les particularités de notre forme et de notre organisation intime, soit quand nous demeurons immobiles, soit quand nous nous agitons et que de nouveaux phénomènes se produisent dans notre corps.

Ce changement de goûts, on le remarque déjà chez Quinten Matsys. Les figures s'avancent sur le premier plan; elles grandissent et s'élargissent de façon à masquer la perspective [1]. Leur agencement devient de la plus haute importance : la manière de les grouper devra être désormais un des talents principaux de l'artiste. Les anciennes peintures offrent souvent à cet égard une extrême naïveté. Les personnages ont parfois l'air de vivre en eux-mêmes et ne font aucune attention à leurs voisins. S'accordant plutôt avec les objets d'alentour que l'un avec l'autre, ils ne composent point un ensemble pour l'œil, et si on les détachait de la scène, ne formeraient pas un tableau. En rompant cette union intime qui les liait au monde extérieur, Quinten Matsys et les maîtres plus modernes furent obligés d'ordonner entre eux non-seulement les acteurs, mais les lignes, les formes, les attitudes de leurs corps, les ombres et les lumières qui les dessinent. Il leur fallut travailler une peinture comme les anciens travaillaient leurs bas-reliefs, où l'homme seul joue un rôle. Ils n'avaient plus qu'un élément à leur disposition; ils devaient l'approfondir, en tirer tout le parti possible et multiplier leurs efforts sur le terrain étroit qui leur demeurait.

Par une faveur spéciale du sort, que n'ont pas obtenue tous les peintres de cette période, le chef-d'œuvre de Quinten Matsys n'a souffert ni du temps, ni des révolutions. Le musée d'Anvers le possède, brillant d'une fraîcheur qui n'annonce point trois siècles et demi de durée. Il représente le Sauveur mort, étendu à terre sur le chemin du sépulcre où on va l'ensevelir; les personnages sont presque de grandeur naturelle. Joseph d'Arimathie soulève le Christ par la tête, Nicodème par les aisselles; Marie Salomé porte sa main gauche et s'apprête à l'embaumer du parfum contenu dans une petite éponge que lui présente une autre femme. Marie-Madeleine essuie avec ses longs cheveux la plaie de son pied gauche, qu'elle a baigné d'une huile odorante. La Vierge, soutenue par saint Jean, s'agenouille près du corps et pleure en joignant les mains. Un homme coiffé d'un turban porte la couronne d'épines : elle a un aspect vraiment formidable; les épines sont si longues et si fortes que l'on dirait des pointes de fer. Ce trait indique l'esprit dans lequel est conçu le

[1] Ici nous abandonnons les traces de Schnaase.

Digitized by Google

tableau. La tête du Christ fait horreur : les muscles sont déprimés, les lèvres terreuses; l'œil se décompose au fond de son orbite agrandi et la couronne fatale a non-seulement percé, mais tailladé le péricrâne : la peau, par endroits, ne tient plus aux chairs saignantes et ouvertes. Joseph d'Arimathie soulève un de ces lambeaux sanglants pour examiner une épine qu'il recouvre. La mort n'a point exercé autant de ravages sur le corps qui a peut-être des couleurs trop vivantes; il est peint du reste avec une grande patience. Après avoir indiqué les os, les muscles, les côtes et les veines, le peintre a encore dessiné le poil des bras et des jambes. Les têtes sont généralement communes et expriment une affliction vulgaire : Nicodème seul a un beau type; une longue barbe grise encadre ses traits harmonieux. Les personnages portent le costume du XV^e^ siècle et Matsys n'en a pas fait partout un bon usage : la mère du Sauveur est lourdement drapée.

A droite de ce groupe, on aperçoit la caverne où l'on a préparé le tombeau de son fils. Une servante la balaye, une autre l'éclaire au moyen d'une torche; un vieillard porte le linceul destiné à l'Homme-Dieu. Plus haut, derrière l'épisode principal, se dresse le Golgotha : c'est un plateau sur des rochers arides, à peine clairsemé d'herbe et de petits arbres. Les voleurs sont encore pendus à leurs croix; deux femmes se prosternent au pied de celle où est mort le Rédempteur. Un homme emporte l'échelle qui a servi à le descendre; deux autres sont assis, le premier mange une tartine, le second a ôté un de ses souliers qu'il secoue. Je n'omets point ces détails, parce qu'ils nous montrent l'école flamande entrant dès lors dans la route qu'elle doit suivre plus tard. A gauche du Calvaire, de bleuâtres rochers forment une perspective, qui a une sorte d'attrait sauvage.

Aucune portion de ce tableau, prise à part, n'excite l'étonnement et l'admiration, ne fait naître la joie intime dont nous remplissent les œuvres du génie. On approuve sans doute, mais on ne s'émerveille point. L'ensemble, au contraire, frappe et saisit. L'harmonieuse vivacité des couleurs charme le regard : ces deux attributs souvent opposés, la douceur et l'éclat, s'unissent de la manière la plus parfaite; la nature ne réussit pas mieux, lorsqu'elle fond des beautés hostiles, la splendeur du couchant et les premières ombres de la nuit, la grâce et la force, l'emportement de la passion et les langueurs de la tendresse, le génie et la simplicité, les divers parfums des champs, les divers murmures des eaux et des bois. L'air circule dans le tableau, les personnages respirent, se tiennent dans des attitudes faciles et se groupent avec un art presque moderne. La touche a une hardiesse que l'on ne connaissait point avant Matsys. La puissance d'une vie nouvelle anime cette jeune production.

Elle forme le centre d'un retable. Sur le volet gauche, la fille d'Hérodiade présente à Hérode la tête de saint Jean. La salle est tendue en cuir de Cordoue, et des musiciens placés dans une tribune égayent le repas. La danseuse met le plat sur la table; Hérode l'examine d'un air stupide; sa maîtresse, pom-

Digitized by Google

peusement vêtue, sourit d'une manière presque aussi sotte; elle a pris un couteau affilé, dont elle perce la tempe du mort. Sur le premier plan, un petit page arrête un chien; sur le dernier, une arcade ouverte nous fait assister à la décollation de saint Jean-Baptiste. Aucun détail n'est spécialement remarquable, mais l'ensemble a la tournure dégagée qui flatte dans le panneau central. L'aile droite vaut beaucoup mieux.

Elle nous montre saint Jean l'évangéliste au milieu d'une cuve pleine d'huile bouillante, conformément à la tradition. « Et l'empereur Domitien entendit « parler de lui, et il se le fit amener, et il le fit mettre, devant la porte latine, « dans un tonneau d'huile bouillante, d'où il sortit sans avoir éprouvé aucun « mal. Quand l'empereur vit que rien ne le ferait renoncer à prêcher, il l'en- « voya en exil dans l'île de Pathmos[1]. » Saint Jean lève ses deux mains vers le ciel qu'il regarde avec une ardente espérance; le type de sa figure est laid, trivial, son corps maigre et anguleux. Sur le devant deux bourreaux excitent la flamme : ce sont deux têtes vulgaires pleines de naturel. Le despote monté sur son cheval a un air souverainement bête : les autres assistants forment aussi de vraies caricatures, excepté un gamin perché sur un arbre, qui examine la tragédie du haut de cet observatoire. Un château occupe le fond, vers la droite; la perspective est excellente et l'on dirait que le vent du ciel y souffle sans contrainte.

Le musée d'Anvers renferme deux autres tableaux de Quinten Matsys. Le premier nous offre une tête d'une rare beauté : c'est le Sauveur des hommes bénissant le monde. Sa figure noble, sérieuse, pensive et complétement régulière s'empare de l'attention et vous excite vous-même à réfléchir : en séduisant le spectateur, elle lui communique la disposition morale qu'elle exprime. L'intelligence rayonne dans les yeux, qui ont, aussi bien que le nez, la bouche et les sourcils, une parfaite délicatesse. Les cheveux bruns et la barbe légèrement rousse sont traités d'une manière non moins fine. Par un caprice d'artiste, Matsys a déployé alentour une auréole verte, qui produit le meilleur effet. Au bas du panneau, on découvre les trois doigts supérieurs de la main avec laquelle Jésus bénit. En face brille une croix magnifiquement ciselée, comme l'agrafe qui retient son manteau.

La seconde peinture représente la Vierge : elle porte une robe grise bordée de fourrure; un voile transparent flotte comme un léger brouillard sur ses cheveux. Une auréole verte couronne également sa tête. Ses traits nous ont servi à dépeindre la bien-aimée de l'artiste. Ce sont là des formes que l'on n'invente pas et dont la nature doit fournir les modèles. Le coloris dans ces deux images est d'une finesse merveilleuse; quoique l'exécution soit plus large, il nous reporte au quinzième siècle.

Le musée du Louvre renferme de Quinten Matsys un *Joaillier pesant des*

[1] *Legende dorée*, t. Ier, édition Gosselin, page 50.

Digitized by Google

pièces d'or, près de sa femme qui feuillette un livre orné de miniatures [1]. Le mari a pour coiffure une grosse casquette verte, dont les oreillères lui tombent jusque sur les épaules; pour costume, une robe de chambre bleue, bordée de fourrures. La tête assez régulière dénote l'attention et est peinte avec un soin extrême. Les mains sont un chef-d'œuvre de patience, la main droite spécialement : l'artiste a indiqué toutes les veines, toutes les rides. La femme, vêtue d'une robe cramoisie, porte le bonnet le plus étrange. Sa figure pâle, sans sourcils et sans cils, rappelle bien les types du nord. Le caractère, dans les deux personnages, est réel plutôt que trivial. Le manuscrit, les pièces d'or, les perles, le miroir, le verre placés sur la table ont la minutieuse vérité des peintres flamands. Une étroite chambre, toute en bois, figure la boutique; elle exprime le calme, la retraite, les habitudes régulières et monotones des petites villes. Par la porte entr'ouverte, on aperçoit deux hommes qui causent et ont l'air de vraies caricatures. Le coloris est vif et intense : le dessin a quelque dureté. Matsys paraît avoir affectionné ce sujet : on trouve dans mainte galerie des tableaux analogues, qui passent pour lui être dus.

Van Eyck et ses élèves avaient fait quelques tableaux de genre, comme nous l'avons vu; Jérôme Bosch s'était glissé sur leurs pas dans l'intérieur des maisons et de la vie domestique. Pénétrant même plus loin, il était parvenu jusqu'à la cuisine. Un de ses tableaux avait pour titre : *les Mangeurs de graisse et de saucisses*. Une autre toile représentait le mardi gras, célébré par des personnes des deux sexes. Il avait encore peint des hommes et des femmes déguisés, folâtrant et hurlant dans un cabaret, la famille des fous, un aveugle qui en conduisait un autre le long d'un fossé [2]. Une esquisse nous met sous les yeux trente et un infirmes étalant leurs plaies au soleil : elle orne la collection de l'archiduc Charles à Vienne. Quinten Matsys prit sans répugnance ce tortueux sentier. On voyait autrefois chez lui, chez un citoyen d'Anvers, un morceau représentant des joueurs de cartes. Autour d'une table, quatre personnes étaient réunies, deux hommes et deux femmes; ils s'amusaient à une sorte de jeu nommé *krimpen*, fort goûté en Allemagne et en Pologne. Des pièces d'argent rayonnaient sur le tapis vert et chacun semblait réfléchir attentivement à la conduite qu'il devait tenir pour gagner. Ces quatre personnages étaient des portraits de famille. A droite de la table, un vieillard de tournure étrangère avançait la tête et semblait se mêler du jeu. Matsys a donné la même figure au bourreau qui attise le feu avec une fourche, dans le martyre de Saint Jean l'évangéliste. A gauche de la table, on voyait deux jeunes gens et une jeune fille debout, très-attentifs. L'exécution était des plus remarquables [3].

Il avait encore peint des caricatures et d'autres scènes de genre. L'une

[1] N° 566.

[2] Ces tableaux ont été gravés.

[3] Fornenbergh.

Digitized by Google

d'elles, où les acteurs étaient grands comme nature et vus seulement jusqu'au buste, représentait un vieil amoureux courtisant une jeune fille. Pour la séduire, il lui montrait une bourse pleine et fermée; la péronnelle ayant saisi les cordons d'une main, le caressait de l'autre et lui souriait de son plus perfide sourire; mais lui se reculait pour préserver son or. Les différentes passions des deux personnages étaient singulièrement bien exprimées sur leurs figures. Derrière eux, à distance, un jeune homme tenait la porte entr'ouverte et les regardait de côté; il semblait être l'amant de la jouvencelle qu'il menaçait du doigt. Cette composition prouvait que Matsys faisait de son pinceau tout ce qu'il voulait; quoique agréable aux yeux, le travail en était d'une extrême hardiesse [1].

Le musée d'Anvers renferme un tableau qui répond assez fidèlement à cette description. Le catalogue l'attribue à Jean Matsys, l'héritier de Quinten, mais je doute qu'il soit même de ce coloriste secondaire : l'exécution en est par trop pitoyable. Jean ne se montra pas indigne de la gloire paternelle. Il fit pour l'autel des brasseurs dans la cathédrale d'Anvers un tableau, où l'on admirait encore le style de Quinten, dont il suivait pieusement les traces. L'archiduc Léopold le jugea magnifique et l'examina longtemps [2]. On voyait de lui à Amsterdam un changeur comptant des monnaies devant une pratique. Il avait encore peint d'autres tableaux, sur lesquels on ne possède pas des renseignements détaillés [3]. Maison trouve plusieurs morceaux qui lui sont attribués, dans les galeries de Berlin, de Vienne et dans la collection du roi de Hollande. L'un de ceux qui ornent la dernière, figure le portement de croix : il se fait surtout remarquer par l'énergie de l'expression et la délicatesse du travail. L'autre est l'image d'nn inconnu, pleine de naturel et de vérité; il tient un faucon sur le poing; derrière lui, on aperçoit un fragment de paysage, où un vieux château couronne une éminence; au bas de la colline broute un cerf, qui achève de nous expliquer les goûts du personnage.

Jean eut à son tour un fils qui n'abandonna point les arts, mais cultiva de préférence la gravure. Il s'appelait Cornélis. On a de sa main des épisodes du nouveau Testament, qui portent la date de 1550; l'histoire de Samson en douze estampes [4] et quelques autres morceaux. Après lui, on perd les traces de cette famille; tirée par l'amour et le génie de l'ombre où foisonne la multitude, elle disparut dans les ténèbres, quand la flamme soudaine qui l'avait illuminée s'éteignit peu à peu, de génération en génération, et que la froide sottise glaça, comme l'hiver éternel du pôle, ses derniers représentants.

[1] Ce tableau appartenait à Fornenbergh lui-même.

[2] Fornenbergh.

[3] Karel van Mander ni Fornenbergh ne les décrivent.

[4] On y lit les chiffres suivants : 1549, 1550 et 1562.

Digitized by Google

BOTANIQUE.

PRODUCTION DES LÉGUMES ET DES FRUITS.

La botanique appliquée à la gastronomie n'est pas la division la moins intéressante de cette aimable science; elle mérite à tous égards l'attention du savant et même celle de l'économiste et de l'homme d'état; elle joue un rôle important dans l'alimentation des peuples et l'avenir lui en réserve un d'une bien plus grande portée. Avant d'entrer en matière, qu'il nous soit permis de présenter ici quelques considérations qui nous semblent intimement liées à notre sujet.

Les envahissements de l'industrialisme moderne tendent à rendre de plus en plus dure et pénible la condition du travailleur industriel. Privé d'air, de lunière, de tout ce qui constitue les douceurs de la vie, identifié dans l'atelier avec les machines qui le conduisent plutôt qu'elles ne sont dirigées par lui, prêtes à le réduire lui-même à l'état de machine, il a de plus en plus besoin d'une alimentation qui combatte les effets pernicieux du régime de l'atelier. Les fruits et les légumes sont la partie de sa nourriture qui contribue le plus au maintien de sa santé. Il y a donc un intérêt grave pour la société à rechercher les moyens d'assurer la production des fruits et des légumes à toutes les époques de l'année, à des prix constamment en rapport avec le taux des salaires, et en quantité proportionnée aux besoins de la consommation.

Sous un autre point de vue, le moraliste et l'homme d'état sont

Digitized by Google

forcés de reconnaître dans les populations vouées exclusivement à la production des fruits et des légumes, un degré d'attachement au devoir, de respect pour les lois de la famille et de la société, qu'on rencontre rarement aussi développées chez les autres classes de travailleurs.

Signalons en première ligne un fait qui, s'il n'appartient pas directement à la Belgique, se passe au sein d'une population à part, offrant une frappante analogie de mœurs, de caractère et même de langage, avec les habitants de nos provinces wallonnes. La prodigieuse fertilité d'une portion des terrains d'alluvion de la vallée de la Somme, les facilités qu'offre la configuration du terrain par les irrigations et les avantages réunis qui résultent de ces dispositions quant à l'horticulture, avaient été remarqués dès le temps où la Gaule formait l'une des plus florissantes provinces de l'empire romain. De vastes jardins potagers y avaient été établis; on les nommait *Hortulani,* terme qui désignait à la fois et ces jardins et ceux qui les cultivaient. Cette colonie jardinière survécut à l'invasion des barbares; on la retrouve très-florissante sous les Carlovingiens; on suit sa trace dans l'histoire à travers le moyen âge, jusqu'à nos jours. Elle forme encore aujourd'hui, aux portes d'Amiens, un petit peuple d'environ 1,200 familles, ne s'alliant qu'entre elles, et conservant avec un soin religieux, leur attachement héréditaire à la profession du jardinage. Les *hortillons* d'Amiens sont évidemment les continuateurs des *hortulani* de la Gaule romaine. Comme leurs ancêtres, ils sont exclusivement livrés à la culture des plantes potagères dont ils débitent les produits en quantités prodigieuses, tout le long de la vallée de la Somme, car ils sont aussi adroits bateliers qu'habiles jardiniers.

Il y a quelques années, un hortillon fut cité comme témoin dans une cause criminelle. Le président saisit cette occasion de faire remarquer à la cour royale de Douai, qu'en compulsant par curiosité les annales de cette cour depuis son institution, et les archives de l'ancien parlement de Douai, aussi loin que possible dans le passé, il a été impossible d'y rencontrer un seul hortillon ayant eu avec la justice le moindre démêlé, soit au criminel, soit même au correctionnel. Ce sont là, certes, pour les hortillons, de belles lettres de noblesse.

Ce fait n'est point isolé; nous en constaterons partout de semblables dans notre Revue du jardinage européen. La cause en est évidente; elle mérite d'être analysée.

Digitized by Google

La pratique du jardinage, appliquée à la production des fruits et des légumes, donne aux travailleurs, partout où elle est exercée avec intelligence, à l'aide de moyens d'action suffisants, ce qui constitue à leurs yeux le but de leur légitime ambition, l'aisance par le travail. S'il en était de même de toutes les professions, si tous ceux à qui le sort n'a départi pour toute fortune que des bras, de l'intelligence, et cet amour du bien qui constitue la droiture naturelle des classes laborieuses, obtenaient, comme les hortillons, en échange de leur travail et de leur probité, un sort jugé par eux-mêmes suffisamment heureux, une condition correspondante à leurs idées toujours très-modérées, de bien-être matériel, il ne faudrait point chercher ailleurs la solution des problèmes sociaux les plus compliqués ; celui du salaire entre autres, serait résolu de fait : il n'y aurait plus à s'en occuper.

Examinons, en prenant la Belgique pour point de départ, les végétaux alimentaires qui rentrent dans le domaine du jardinage, ce qui nous donnera lieu de dire un mot de l'importance de chacune de ces branches de culture. Ici, nous sommes en droit de commencer par la Belgique, quoique notre pays ne soit point, en ce moment, celui de l'Europe qui produit les meilleurs fruits et les meilleurs légumes en plus grande abondance et au plus bas prix possible, mais parce qu'avant d'être, comme aujourd'hui, la terre classique des fleurs, la Belgique a été longtemps la terre classique des bons fruits et des beaux légumes.

Constatons d'abord nos avantages très-réels, de sol et de climat, pour la production des fruits et des légumes. Nous avons dans toutes nos provinces, soit les terres riches et profondes, à sous-sol d'argile, que préfèrent les arbres à fruits à pepins, soit les terres légères et fertiles à la fois, à sous-sol calcaire, qu'affectionnent les arbres à fruits à noyau ; nous ne redoutons, ni les hivers polaires de la Scandinavie, ni les brumes tenaces de la Hollande, ni les désolantes sécheresses des contrées du Midi, et le sol accidenté de nos provinces wallonnes reproduit, grâce à la diversité des expositions, l'heureuse variété de climats que réclament les cultures jardinières de pleine terre. Quant aux cultures *forcées,* à l'aide de la chaleur artificielle, nul pays n'offre à plus bas prix et en plus grande abondance que la Belgique le fer, le verre et le combustible, éléments indispensables de ces cultures. Joignez à ces faveurs de la nature le prix modéré de la main-d'œuvre, l'activité intelli.

Digitized by Google

gente de nos populations rurales, et vous serez étonné que la Belgique ne songe point à s'enrichir par une large exportation de fruits et de légumes de première qualité, dont elle pourrait approvisionner les marchés des grandes villes de tous ses voisins. Ce ne serait d'ailleurs que ramener nos cultures potagères à leur splendeur passée. A l'époque où le besoin de liberté civile et religieuse fit émigrer en masse vers le Nord la partie de la population de la Belgique qui ne voulait pas transiger avec la domination absolue et l'intolérance fanatique des Espagnols, la Hollande ne s'enrichit pas seulement des capitaux exportés de nos provinces restées espagnoles, elle s'appropria encore notre riche horticulture. On connaît dans toute l'Europe la réputation des choux-fleurs de Hollande, des pois hâtifs de Hollande, et d'une foule d'autres légumes dont la culture est en effet très-perfectionnée chez les Hollandais; ce qu'on ignore généralement, c'est qu'avant l'existence de la Hollande comme État indépendant, les environs de nos grandes cités opulentes produisaient ces mêmes légumes en grande abondance, et au même degré de perfection. Exilé en Hollande par près d'un siècle de troubles civils, le jardinage appliqué à la production des légumes recherchés nous est revenu de ce pays où l'émigration belge l'avait importé.

Aujourd'hui, nos légumes laissent beaucoup à désirer sous le triple rapport de la qualité, des prix, et des quantités produites. Les asperges de Gand, les choux *spruyt* de Bruxelles, et les légumes de toute espèce de cette partie de la vallée de la Meuse, si bien nommée par les moines *le Val Benoît* (la vallée bénite), soutiennent encore leur antique réputation; mais c'est à peu près tout pour les neuf provinces du royaume, et pendant les trois plus mauvais mois de l'année, les marchés de nos grandes villes sont totalement dégarnis. Les propriétaires opulents peuvent seuls se donner le luxe des primeurs cultivées à l'aide de la chaleur artificielle par de très-habiles jardiniers; pour tout le reste, de janvier en avril, il n'y a ni légumes communs, ni légumes recherchés; le peuple en est réduit aux légumes secs. Le jardinage, comme toutes les branches du travail social, a pourtant sa part de besogne sociale à accomplir, et il ne l'accomplit qu'imparfaitement quant aux légumes; il ne produit pas les denrées, qui sont de son domaine, en quantité proportionnée aux besoins de la consommation, et à des prix constamment en rapport avec le taux des salaires. N'en reje-

Digitized by Google

tons point la faute sur les jardiniers; ces laborieux cultivateurs, presque tous dépourvus d'un capital suffisant, vivent au jour le jour, écrasés de loyers exorbitants, forcés de vendre aujourd'hui ce qu'ils ont produit hier, absolument hors d'état de faire des réserves pour la fin de l'hiver, et d'*organiser la production;* ce serait aux capitalistes à y songer; mais trop d'autres spéculations les absorbent.

Aussi, le peuple en Belgique est-il si bien déshabitué de la consommation des bons légumes, qu'il se contente le plus souvent de prendre la part de ceux qui, comme supplément aux fourrages, font partie de la provision d'hiver destinée au bétail. Le goût des navets crus et des carottes crues, est général parmi le peuple. Le proverbe dit qu'aux environs des villes, quand le paysan sème des navets ou des carottes fourragères en plein champ, à proximité d'un chemin, il dit alternativement, à chaque poignée de graine qu'il répand sur le sol : *Voilà pour moi, voilà pour les passants.* Il est remarquable que ce proverbe existe en flamand comme en wallon.

Dans les villes, si une marchande de légumes fait faire une commission à un enfant un jour de marché, elle lui offre pour récompense une carotte crue que l'enfant reçoit avec reconnaissance, et grignote avec délices, se regardant comme très-bien payé.

Nous ne craignons pas de l'affirmer, du temps où nous vivons, la science de la production est assez avancée pour que, si quelques parcelles des capitaux dont notre pays regorge prenaient cette direction, le peuple laborieux de nos villes soit, en toute saison, approvisionné de légumes frais, de bonne qualité, à des prix proportionnés aux ressources de toutes les classes de consommateurs. Pour ceux qui organiseraient cette production, ce ne serait pas seulement une bonne action, ce serait encore une excellente affaire. Créez à bon marché des produits qui se mangent, la production fera naître la consommation, et s'il reste du surplus en asperges, en choux-fleurs, en toute espèce de légumes généralement goûtés, vous vendrez ce surplus à Paris, à Londres, à Cologne, partout où vous voudrez, grâce aux chemins de fer et à la navigation à la vapeur. Que le lecteur nous pardonne d'insister sur ce point très-important à notre avis; l'abondance des légumes frais contribue pour une forte part au maintien de l'hygiène publique; la santé du travailleur influe sur la somme et la qualité du travail national;

Digitized by Google

elle influe surtout sur la somme si restreinte du bien-être des travailleurs industriels; elle touche aux points les plus délicats des grandes questions sociales.

Quant à la question économique, nous montrerons par un exemple ce que peuvent rapporter de très-petits capitaux employés au jardinage, et spécialement à cette partie du jardinage qui s'occupe de la production des légumes.

Il existe depuis un peu plus d'un siècle, autour d'un village nommé Roscoff, dans cette partie de la presqu'île Armoricaine surnommée la *Ceinture dorée* de la Bretagne, par opposition avec le reste du pays (*Arm ryck*, Armorique, pauvre pays en langue celtique), une colonie de jardiniers comparables pour l'habileté, la pureté des mœurs et l'attachement à leur profession, aux hortillons d'Amiens, sauf l'antiquité. Nul ne les surpasse en France dans l'art de produire les premiers et les derniers légumes de chaque saison. Pour les premiers, il suffira de dire qu'au petit port de Morlaix, peu éloigné de Roscoff, les jardiniers de ce canton embarquent *pour Paris* ce qu'ils produisent de mieux, et trouvent leur compte, malgré un trajet de près de huit cents kilomètres par eau, à aller faire concurrence aux maraîchers parisiens. Mais le génie actif, le caractère vraiment breton du jardinier Roscovien, brille surtout dans la conservation et la vente des légumes les plus tardifs de chaque saison.

Lorsque autour des grandes villes de l'ouest de la France, Rennes, Nantes, Angers, la provision de ces produits est épuisée, le Roscovien va prendre dans la lande son cheval demi sauvage quant à l'aspect, familier du reste comme un chien. Il tire ensuite du même coffre ses chaussures et celles de son cheval; car de même que le jardinier breton regarde l'usage des souliers comme un luxe permis seulement en voyage, le cheval breton n'est ferré que quand il doit voyager sur la grande route; on lui retire ses fers en rentrant, absolument comme son maître ôte ses souliers. Ce cheval maigre et de petite taille est attelé à une charrette si pesamment chargée que l'on conçoit à peine comment il lui est possible de se mettre en route, surtout quand on considère la ration qu'il reçoit pendant le voyage. Son maître emporte bien avec lui un sac d'avoine; mais le cheval n'en goûte que dans les grandes occasions, quand la route est mauvaise, et qu'il y a un long trajet à franchir. Le reste du temps son maître le dételle le soir et le lâche dans la lande pendant

Digitized by Google

qu'il va lui-même prendre un peu de repos dans une grange sur une botte de paille fraîche. A la vérité, comme le panier au pain du bon Esope, la charrette du Roscovien s'allége à chaque station ; il vend un peu partout le long de la route, pourvu toutefois qu'il obtienne un bon prix de ses denrées ; sinon, il continue à voyager, comptant pour rien sa peine et celle de son cheval ; nous en avons rencontré jusqu'à Tours, jusqu'à Orléans. La cargaison vendue, le jardinier roscovien revient, sans s'arrêter, au grand trot de son cheval, rapportant, grâce à leur frugalité, la presque totalité de l'argent provenant de la vente de ses légumes.

Mais si, à l'époque des ventes d'hiver, le Roscovien flânant le dimanche sur le pont de Morlaix apprend qu'il y a espoir d'obtenir en Angleterre des prix avantageux de ses choux-fleurs, de ses artichauts et des autres produits tardifs de son industrie, il s'embarque tout seul, sur une mer mauvaise en toute cette saison, mais perfide surtout pendant l'hivernage ; les périls de la traversée sont un attrait à ses yeux. Notons en passant ce trait de caractère de la race celtique armoricaine : lorsqu'un Breton hésite à entreprendre, n'importe quoi, dites-lui qu'il y a sa vie à risquer, vous êtes sûr de son adhésion ; cette race aime le péril. Cette fois encore, les frais du voyage sont nuls ou à peu près pour le jardinier de Roscoff. Sa barque lui appartient ; il la répare lui-même, l'ayant le plus souvent construite de ses mains ; il s'embarque avec ses provisions, et, n'étant pas pressé d'ouvrage à cette époque de l'année, il ne porte point en compte le prix de son temps. Ordinairement, un jeune garçon, un apprenti jardinier, est du voyage ; le voyage fait partie de l'apprentissage. A Portsmouth, s'il apprend que les prix sont plus avantageux en Hollande, le voilà reparti pour Rotterdam. Rarement ces voyages sont malheureux ; le Breton est né marin, et nul ne peut se vanter de connaître comme lui les parages qu'il fréquente habituellement.

Qu'on nous pardonne ces détails. Ceux d'entre les travailleurs qui ont mission de nourrir les autres, contents d'un sort assurément bien rude, rendant sincèrement grâce à Dieu du morceau de pain bis qu'ils obtiennent en échange d'un travail intelligent et obstiné, ceux-là sont à nos yeux dignes d'intérêt et de respect. Il nous a semblé utile de montrer comment, avec très-peu d'argent, des circonstances de sol et de climat analogues à celles de la Belgique, des moyens de transport très-inférieurs aux nôtres, les jar-

Digitized by Google

diniers de Roscoff savent conquérir cette portion d'aisance qui suffit à leur bonheur, en exportant des produits dont la Belgique pourrait, elle aussi, vendre à ses voisins pour des millions.

C'est ici le lieu de faire remarquer au lecteur le nombre réellement ridicule par sa petitesse des plantes alimentaires cultivées dans les jardins. Nous mangeons les fruits de cinq ou six genres de plantes herbacées, pas davantage; ôtez la fraise, le melon, la tomate, la citrouille, le concombre, nous n'allons point au delà. Nous mangeons les feuilles, les tiges et les racines d'un nombre de plantes également limité, et encore depuis combien de temps le genre humain soigne-t-il la partie végétale de sa cuisine? La famille des crucifères, et dans cette famille les deux membres les plus importants, le chou et la rave ont été, jusqu'à l'époque de la renaissance, en possession à peu près exclusive des jardins potagers de l'Europe dont ces plantes sont aborigènes. On sait que Rome privée, ou si l'on veut, exempte de médecins pendant des siècles, remplaçait toute la pharmacopée par le chou administré soit en nature, soit en tisane, comme panacée universelle pour toutes les maladies indistinctement. L'histoire nous montre Curius Dentatus ratissant des raves pour son dîner : la rave était à Rome l'emblème de la frugalité. Bien des siècles plus tard, le chanoine Charron, l'auteur du *Livre de la Sagesse*, contemporain de Charles IX, adoptait pour armoirie un navet, avec la devise célèbre, souvent reproduite d'après lui : *Paix* et *peu*.

Sous les derniers Valois, on en était encore à peu près, pour tout régime végétal, au chou et à la rave, légumes gaulois. Le cardon, l'artichaut, le chou-fleur, le brocoli et le scorsonère, partaient à peine d'Espagne et d'Italie où ils avaient été introduits par les jardiniers maures, pour entreprendre leur tour d'Europe. Les autres légumes se rencontraient dans quelques jardins de châteaux et de monastères par exception, sauf le pois et la fève. Ces deux productions estimables, venues de l'Inde en Égypte, de l'Égypte en Grèce et en Italie, léguées à l'Europe par la conquête romaine, n'avaient point été abandonnées. Le proverbe : *Donner un pois pour avoir une fève*, se trouve mentionné dans les écrits des auteurs du commencement du moyen âge, preuve évidente que l'on avait alors des pois et des fèves.

Les salades étaient inconnues hors des jardins d'Italie au commencement du seizième siècle; leur introduction en France date

Digitized by Google

du règne de François Ier. On peut supposer que si, à cette époque, il y avait eu des salades en Belgique, elles n'auraient pu être inconnues à Paris. Or, les lettres de Rabelais font foi d'un fait irrécusable, c'est que ce fut ce célèbre écrivain qui envoya de Rome à Paris les premières graines de laitue ronde et de laitue *romaine;* le soin qu'il prend d'en expliquer la culture et les usages en Italie (*insalata,* salade; le mot est italien) prouve que tout cela, de son temps, était complétement ignoré des jardiniers de Paris.

Quant aux légumes dont la graine seule est alimentaire, ils ont été portés de toute ancienneté à leur plus haut point de perfection en Belgique; les pois et les haricots *mange-tout,* dont la silique verte se mange avec la semence à demi formée, sont chez nous des légumes de prédilection; nous n'en avons rencontré nulle part de meilleurs en Europe.

L'homme pourra, quand il le voudra sérieusement, obtenir des produits semblables, à bien moindres frais, et en bien plus grande quantité, non pas des plantes herbacées seulement, mais des plus grands et des plus nobles arbres de tout le règne végétal. Les lecteurs de la *Revue nationale* n'ont sans doute pas oublié les articles que nous avons publiés sur le pouvoir pour ainsi dire illimité que donne à l'homme l'hybridation, pour modifier à son gré les végétaux. La famille des légumineuses, l'une des plus nombreuses du règne végétal, comprend depuis d'humbles plantes incapables de se soutenir elles-mêmes, jusqu'à l'élégant robinier, rival du chêne par la taille et la durée, une infinie variété de végétaux, tous réunis par un caractère commun, la forme et la nature du fruit ou silique, nommé *légume* dans le langage des botanistes. C'est, pour le dire en passant, à cette famille qu'appartient l'*Amherstia nobilis,* du pays des Birmans, reconnu par les botanistes pour le plus parfaitement beau d'entre tous les végétaux connus, quant à la grâce des formes, l'élégance du feuillage et la magnificence de la floraison, formée de grappes retombantes de 50 à 60 centimètres de long, du rouge et du jaune les plus éclatants.

Il n'est pas douteux pour nous que, par une suite de croisements judicieux, plusieurs arbres de la famille des légumineuses, principalement dans les genres *Robinia* et *Gleditzia,* qui fleurissent et fructifient avec profusion, ne puissent être amenés à donner en abondance et sans frais de culture des produits égaux à nos graines légumineuses. Déjà dans quelques parties des provinces russes de la Baltique, on mange, à la manière des petits pois, les graines vertes

Digitized by Google

du *Caragana*, surnommé l'arbre aux pois. Il y aurait peu de modifications à faire subir au fevier de la Chine (*Gleditzia triacanthos*), naturalisé dans tout le midi de l'Europe, pour rendre ses semences aussi mangeables que nos fèves; c'est une voie dans laquelle il reste beaucoup à expérimenter.

La possibilité des modifications que nous indiquons ici ressort très-évidente, à notre avis, de l'examen des changements profonds subis par ceux de nos légumes que l'Europe a empruntés aux régions intertropicales.

Prenons pour exemple le haricot, originaire de l'Inde. Il est resté en Europe sensible au froid au point de périr sous l'empire d'une gelée d'un demi-degré; sous le climat de la Belgique, ses innombrables variétés sont toutes annuelles; elles se hâtent de végéter entre les derniers froids du printemps et les premiers froids d'automne; dans l'Inde, le haricot est vivace. Il l'est même jusqu'à un certain point dans le midi de l'Europe, à la manière du *Dahlia*, par exemple. Le haricot à grappes, conne sous le nom de haricot d'Espagne, pousse dans ces pays de grosses racines fusiformes renflées vers le milieu; ces racines, conservées l'hiver dans du sable à l'abri du froid et replantées au printemps, repoussent et donnent des récoltes abondantes plusieurs années de suite. Si le changement de climat, les soins de culture, les croisements accidentels, ont déjà profondément fait dévier cette plante de son type primitif, que ne peut-on pas attendre des efforts persévérants et raisonnés de l'horticulture éclairée par la botanique, pour étendre et perfectionner les ressources alimentaires de l'homme aux dépens du règne végétal?

Parmi les plantes potagères dont on mange les feuilles hachées, la tétragone mérite une mention spéciale, ne fût-ce qu'en raison de la peine qu'elle a, malgré ses qualités réellement recommandables, à faire son chemin dans les potagers et sur les tables d'Europe. Un mot de son histoire ne sera point ici hors de propos. La tétragone végétait paisiblement depuis la création dans un canton désert de l'Australie, lorsqu'un navire anglais s'abrita par hasard tout juste dans la baie inconnue dont elle tapissait les bords de sa fraîche verdure. Les marins de tous les pays, mais par-dessus tout les marins anglais, se jettent comme des moutons affamés sur toute espèce de verdure mangeable ou non; de là, nombre de coliques et même de décès occasionnés par imprudence. Mais cette fois, la tétragone essayée au hasard se trouva donner entre les mains du cuisinier de l'équipage des épinards de première qualité.

Digitized by Google

Quelques mois plus tard, un matelot de ce navire, de retour en Angleterre, visitait par curiosité les serres du jardin botanique de Kew; il y reconnut sa chère et excellente tétragone : mais dans quel état, bon Dieu! On l'avait, d'après une fausse indication sur la température de son pays natal, semée et cultivée en serre chaude : elle s'y mourait, la malheureuse! Elle allait y périr de chaud, sans avoir eu l'occasion de montrer aux Européens son mérite culinaire; le marin prit à part M. Hoockers, le jardinier en chef de Kew, qui, docile aux avis de l'expérience, malgré sa qualité de savant de premier ordre, fit semer en plein air, dans une planche du potager, ce qui lui restait de graine de tétragone. Il en obtint les meilleurs et les plus beaux épinards qu'on eût goûtés jusqu'alors. De plus, il se trouva que, ni les chaleurs, ni la sécheresse, ne produisaient sur la tétagrone l'effet qu'elles ne manquent pas de produire sur les épinards; la tétragone continuait à donner des feuilles larges et tendres, alors que les épinards montaient en graine, et ne fournissaient plus aucune ressource à la cuisine. Le fait se répandit bientôt, grâce aux journaux d'horticulture, et la réputation de la tétragone fut désormais solidement établie.

Eh bien! malgré ces preuves d'utilité hors de doute, la tétragone n'a point encore fait son chemin, et il y a cent à parier contre un que si, pour en faire l'essai, vous alliez en demander des graines à quelqu'un de nos commerçants en graines potagères, il ne saurait même pas ce que vous lui demandez; ou bien, n'en ayant pas, il chercherait à la décrier, pour vous débiter à la place de la graine d'épinards.

Sans pousser plus loin cette revue, remarquons cependant que ce qui a lieu pour la tétragone se reproduit pour une foule d'autres légumes; ce ne sont pas, dans chaque espèce, les meilleures variétés que la culture adopte; le caprice et l'habitude sont pour beaucoup dans les préférences des consommateurs.

Les fruits des plantes herbacées ont fait depuis trente ans des progrès sensibles : nous indiquerons les plus remarquables. Le premier rang ne peut être disputé au melon; nos ancêtres qui l'avaient reçu d'Italie avaient peine à s'en procurer un passable entre mille, faute de savoir les cultiver; tout le monde connaît le quatrain du poëte Lamonnoie :

Les amis de l'heure présente
Sont d'un naturel de melon;
Il en faut goûter plus de trente
Avant que d'en trouver un bon.

Digitized by Google

Aujourd'hui les bons écrits se sont multipliés sur la culture raisonnée du melon; ils en ont si bien vulgarisé la pratique, qu'à Paris, par exemple, sur trente melons, il y en a 25 excellents et les autres très-passables. En Belgique, malgré les difficultés qu'oppose le climat à cette culture, on obtient aussi des melons excellents. Les cantalous, de diverses variétés, ont décidément remplacé les brodés ou galeux, seuls cultivés autrefois. Pendant les étés brûlants comme celui de 1846, il est permis de commettre le péché de gourmandise à l'égard du melon; aucun fruit ne donne plus de profit au jardinier de profession, et plus d'agrément au jardinier amateur. On accuse le melon d'être fiévreux : c'est une calomnie. On peut aussi bien accuser les vins les plus salutaires de causer l'hydropisie à ceux qui en boivent avec excès [1].

La fraise a fait depuis 20 ans des progrès immenses; on a maintenant des fraises monstres pour le volume, et délicieuses par le goût et le parfum; nous en parlerons ici d'autant plus volontiers que, hors des jardins de quelques riches amateurs, ces variétés nouvelles sont à peu près inconnues en Belgique; toutes ont pour origine commune l'hybridation.

La nature a formé deux espèces de fraises bien distinctes, l'une européenne, ayant pour type la fraise des Alpes, et pour caractère propre la faculté de *remonter,* c'est-à-dire de fructifier plusieurs fois de suite dans une seule saison; l'autre américaine, ayant pour type l'écarlate de Virginie, et pour caractère propre la privation du don de remonter : quelques hybrides seulement sont *bifères,* c'est-à-dire qu'on en obtient deux récoltes, encore la seconde a-t-elle toujours peu de valeur.

Les Anglais, en croisant les espèces les plus belles parmi les anciennes, ont acquis une foule de fraises toutes précieuses à divers titres. Les espèces connues sous le nom de Brittish-Queen, Queen-Seedling, Prince-Albert et Princesse-Alice, sont les plus recherchées; elles se recommandent par une propriété remarquable, celle de mûrir passablement et de devenir très-mangeables, alors que les autres espèces, la fraise des Alpes, par exemple, faute d'un degré de chaleur suffisant, conservent un excès d'acidité qui leur ôte toute leur valeur. Il entre dans les mœurs anglaises de donner, non-seu-

[1] Consultez sur la culture du melon les traités spéciaux de M. de Plancy, du marquis de Chambray, de M. Loisel, et l'article Melon dans la *Culture maraîchère* de MM. Moreau et Daverne.

Digitized by Google

lement aux fruits mais aux produits les moins distingués de l'horticulture, les noms de leurs princes et princesses, et ceux de leurs grands hommes; nous venons de mentionner la fraise Princesse-Alice; il y a un chou Wellington très-renommé, et une groseille à maquereau Prince-Albert (Prince-Albert Gooseberry) qui jouit d'une grande réputation. Ce sont là des excentricités britanniques qu'on ne se permettrait pas sur le continent.

L'abondance des fraises, provenant de la vulgarisation des meilleures espèces, a déjà produit en France comme en Angleterre un résultat que nous voudrions voir se reproduire en Belgique. Les fraises y sont devenues dans la saison tellement abondantes que le peuple en a sa part. A Paris, depuis deux ans seulement, on promène dans les rues des charrettes à bras chargées de fraises qu'on débite au poids, à raison de 30 à 40 centimes le kilogramme, de sorte que l'ouvrier, moyennant un déboursé en rapport avec ses moyens, peut manger d'excellentes fraises tout son content. Nous tenons pour certain qu'on en pourrait faire autant à Bruxelles et dans toutes les grandes villes qui se touchent en Belgique, et que le cultivateur qui traiterait la fraise assez en grand pour la débiter au peuple à bas prix y trouverait parfaitement le prix de sa peine.

On peut objecter que la fraise, comme les autres fruits, n'est point une denrée de première nécessité. Cet argument est bon pour ceux qui s'occupent des questions sociales pour connaître juste le degré de misère et de privations que les peuples exploités peuvent supporter sans se révolter; nous pensons, pour notre part, qu'on doit rechercher au contraire quel degré d'aisance et de bien-être il est possible de procurer au peuple, dans l'état actuel des sociétés modernes. Tout ce qui tend vers ce but, en améliorant son alimentation, a donc à nos yeux une importance sociale qu'il n'est pas permis de méconnaître.

Cette vérité s'applique surtout aux fruits, tels qu'on les vend dans les villes à l'usage du peuple et surtout des enfants du peuple. La saison des cerises vient de finir; les bonnes cerises, celles que notre pays produit avec profusion, se sont tenues à des prix accessibles seulement aux familles aisées : l'ouvrier s'en est passé. Celles qu'on lui a débitées à des prix encore très-chers étaient tellement aigres que les moineaux n'avaient eu garde de les attaquer, les pauvres bêtes en auraient eu le bec agacé. Aujourd'hui, les poires, les pommes et les prunes que la police laisse vendre à tous les coins des rues, seraient rebutées même par les pourceaux. Ces fruits détestables ne

Digitized by Google

peuvent qu'engendrer des fièvres vermineuses et intermittentes; leur usage immodéré décime les enfants de la classe ouvrière. La police pourrait en interdire la vente, comme elle défend celle de la viande gâtée ou du poisson pourri.

Pourtant, la Belgique est la terre classique des bons fruits; on vient de tous les pays voisins prendre chez nous des greffes et des sujets des variétés précieuses créées par les travaux de nos persévérants horticulteurs.

Comment se fait-il donc que la routine continue à propager les espèces indignes de servir de nourriture à l'homme? Un bon arbre ne tient pas plus de place qu'un mauvais. Nous recommandons avec instance ces considérations aux propriétaires des environs de nos grandes villes. Ils tirent des terres consacrées au jardinage des loyers assez élevés pour pouvoir, sans se ruiner, aider les cultivateurs à remplacer successivement les mauvaises espèces d'arbres fruitiers par les bonnes espèces, qui, certes, ne manquent pas en Belgique.

En attendant, nous souhaitons, sans l'espérer, que la police, au nom de l'hygiène publique, défende la vente des fruits verts et verreux, tombés ou cueillis avant leur maturité, qu'on ne donne point aux porcs, parce qu'ils les rendraient malades, mais qu'on vend, et même fort cher, aux enfants du peuple des villes.

La question des fruits touche à une autre question vivement débattue de nos jours, celle de l'acclimatation et de la naturalisation des végétaux; bien qu'on puisse la regarder comme résolue, les conséquences à tirer de sa solution laissent encore à controverser bien des points fort intéressants dans la pratique; constatons d'abord où en est la discussion. Les botanistes et les physiologistes ont admis longtemps la possibilité d'acclimater les végétaux d'un pays dans une région moins méridionale, et cela par une sorte de gradation, de proche en proche. Ainsi, pour habituer une plante tropicale à la température du centre de l'Europe, on la cultivait d'abord en serre chaude, puis en serre tempérée, en orangerie, et finalement en pleine terre à l'air libre, où le premier hiver ne manquait pas de la détruire; on s'en prenait alors à la maladresse du jardinier, et l'on continuait sur nouveaux frais, toujours avec le même résultat. L'un des premiers botanistes de son temps, le professeur André Thouin, professa longtemps au Jardin des plantes de Paris un cours de naturalisation et d'acclimatation des végétaux. Mais de nos jours, en 1845, en présence de l'évidence des faits confirmés invariablement par la pratique, cette erreur a dû disparaître.

Digitized by Google

M. Neumann, jardinier en chef des serres du Jardin des plantes de Paris, a le premier combattu victorieusement devant la société royale et centrale d'agriculture la doctrine d'André Thouin ; il a forcé tout le monde savant d'avouer que les plantes ne s'acclimatent point, qu'elles tiennent de la nature la faculté de supporter un certain degré de froid, ni plus, ni moins, et que ce degré, quel que soit le traitement qu'on leur ait fait subir, ne varie jamais d'une quantité appréciable, ni pour elles, ni pour leur postérité, témoin la capucine, le haricot, la fève, la pomme de terre, qui depuis des siècles n'ont rien gagné en rusticité, et gèlent chez nous au moindre froid, comme elles gèleraient sous leur climat natal, s'il y gelait.

Pourtant, l'erreur contraire, si longtemps et si universellement admise, reposait, elle aussi, sur un fait. La poire, la pomme, la prunelle, la corme, la néfle et la merise, sont les seuls de nos fruits cultivés qui paraissent être aborigènes du continent européen. La cerise, la prune, l'abricot, ont été apportés de l'Asie mineure et de l'Arménie par Lucullus en Italie, d'où ces fruits se sont répandus dans toute l'Europe : avant eux, la pêche avait voyagé de même de Perse en Italie et d'Italie en Gaule, du Sud au Nord.

Aujourd'hui, tous ces fruits, singulièrement modifiés, améliorés par la culture, se sont propagés jusqu'en Danemark et en Suède ; ce grand fait ne semble-t-il pas trancher la question de l'acclimatation? En dépit de l'apparence, il donne pourtant raison aux adversaires de cette théorie, qui n'a d'ailleurs jamais été reçue par les hommes pratiques. Un pêcher et un abricotier, pris directement en Perse et en Arménie et transplantés en Suède et en Danemark, n'y résisteraient pas plus mal au froid de ces deux pays que les mêmes arbres nés et élevés en Scandinavie. Dans les deux cas, c'est à force d'art qu'on parvient à les faire vivre et fructifier, sans qu'il soit possible de constater une différence quelconque entre leur degré relatif de résistance au froid.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de connaître à ce propos où en sont la théorie de la destruction des plantes par la gelée et la pratique de l'art de les préserver de ses atteintes.

D'abord, et sans remonter à des effets plus compliqués, la vie végétale n'est détruite par le froid que quand la gelée la surprend en activité. Cela est si vrai que l'oranger et l'olivier, par exemple, deux des arbres les plus facilement tués par la gelée, ne gèleraient pas plus que nos pommiers si, comme ceux-ci, ils sommeillaient complétement avant l'arrivée du froid. Mais, par un souvenir de

Digitized by Google

leur pays natal où il ne gèle pas, ces arbres végètent toujours, sans interruption; dans cet état, le moindre froid les fait périr. S'il y a des exemples d'hivers assez rudes qu'ils ont pu supporter sans trop en souffrir, c'est qu'un refroidissement lent et graduel de la température avait d'avance ralenti chez eux l'activité de la vie végétale. Mais, surpris en pleine végétation par un froid brusque d'un ou deux degrés seulement, il faut qu'ils meurent : c'est une loi générale de tous les êtres qui vivent de la vie végétale. On voit par là dans quel sens il faut agir sur les végétaux les plus sensibles au froid pour les en préserver; il faut premièrement, et l'horticulteur le peut dans de certaines limites, ralentir chez eux la vie végétale. Ainsi, les orangers et les cactus, par exemple, ne craignent pas deux ou trois degrés de froid quand, en s'abstenant de les arroser, on les amène par gradation, avant l'hiver, à une sorte d'engourdissement qui permet le plus souvent de se passer de feu dans l'orangerie. Mais si l'on s'avisait de les arroser largement à l'arrière-saison, ils se mettraient à pousser, à fleurir même, et au moindre refroidissement ils mourraient.

En Suède et en Danemark on tire habilement parti de ce fait dès longtemps connu et observé. Après l'été, au moins aussi chaud que les nôtres, mais de plus courte durée, on couvre de paillassons, quand on en a, le tronc des pêchers et des abricotiers en espalier, moins pour les préserver du froid qui n'est pas encore venu, que pour empêcher la terre où vivent leurs racines de se saturer d'humidité, et de donner trop d'activité à leur végétation. A défaut de paille, dont on a grand besoin pour d'autres usages en Scandinavie, on place dans une position inclinée, devant les espaliers, de grands paravents formés de perches de sapin croisées, dont on remplit les intervalles avec des genêts ou des bruyères entrelacés; ce préservatif suffit, pourvu que le mur soit muni d'un *chaperon :* expliquons ici l'usage du chaperon; il tient à la grande question de l'influence de la lune. Lorsqu'un arbre en espalier trouve au-dessus des extrémités de ses rameaux supérieurs une crête, une saillie de quinze à vingt centimètres, qui, pendant les froids accompagnés de clair de lune, empêche les rayons de cet astre de les frapper *directement,* il ne gèle pas, et ses fleurs printanières, frappées d'ailleurs *obliquement* par le clair de lune, n'éprouvent aucune altération. Cela tient à la théorie du rayonnement de la chaleur terrestre vers l'atmosphère, fait non expliqué, mais connu de toute antiquité par les paysans qui l'exprimaient à leur manière en disant

Digitized by Google

que la lune *grille* et *roussit* la fleur des arbres; rien n'est plus vrai au fond, quoique la lune en soit fort innocente; car les fleurs des arbres ne gèlent point par un temps couvert, ce que le bon sens des jardiniers leur avait très-bien fait remarquer.

Sous le climat de la Belgique, le pêcher et l'abricotier en espalier ne gèlent point pendant le fort de l'hiver, à moins que le froid ne soit venu brusquement les surprendre avant le sommeil de leur végétation; leur fleur gèle souvent au printemps, comme il est arrivé cette année, en raison de la précocité de leur végétation; ils se croient toujours en Perse et en Arménie; la saison venue, quelque temps qu'il fasse, c'est leur heure de fleurir, ils fleurissent; la fleur devient ce qu'elle peut. Elle ne gèlerait jamais si, par des chaperons assez saillants et des paillassons suspendus devant les espaliers à ces mêmes chaperons, on la préservait de l'action directe des rayons lunaires pendant les nuits claires du printemps.

Revenons à l'acclimatation. Si les végétaux gardent invariablement leur degré naturel de sensibilité au froid, que nul traitement ne saurait modifier, il doit arriver, et il est en effet arrivé fort souvent, que les croisements hybrides accidentels ont dû créer des variétés d'un tempérament plus robuste que celui de leurs ancêtres; le fait est surtout sensible pour le cerisier dont certaines variétés donnent des produits constants chaque année, uniquement parce que leur floraison est assez tardive pour n'avoir rien à craindre des derniers froids de printemps.

Voilà dans quel sens il faut agir sur la nature végétale pour donner à l'Europe les doux fruits des beaux climats, pour créer artificiellement des variétés capables de résister aux causes de destruction inhérentes à la rudesse de notre climat où le printemps est une fiction. Quant à nous, nous tenons pour certain que tous ceux de nos fruits qui gèlent le plus souvent en Belgique peuvent donner des sous-variétés qui ne gèleraient jamais et produiraient chaque année des récoltes régulières.

Ce serait à nos propriétaires surtout à faire avancer l'horticulture belge dans cette voie de progrès. Trop peu d'entre eux savent les jouissances que donne un bon fruit qu'on a fait croître soi-même et qu'on voit se propager dans l'Europe entière. Cela vaut bien cependant les plaisirs frivoles où leurs loisirs se perdent si souvent.

Digitized by Google

Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale, par E. Carette, capitaine de génie, membre et secrétaire de la commission scientifique de l'Algérie.

Le Tell et le Sahara. — Fausses idées sur le Sahara. — Les Oasis. — Comment finit l'Algérie du côté du désert. — Migrations périodiques des tribus du Sahara. — Les routes dans l'Algérie, leurs conditions, leur rôle politique et commercial, leurs dangers. — Le Nza. — Les coupeurs de route. — Les lions. — Les moustiques. — Manières de voyager. — Équipement du voyageur arabe. — Les caravanes marchandes. — Les caravanes des tribus. — La grande caravane de la Mecque.

L'ouvrage de M. Carette est assurément un des plus intéressants et des mieux faits qui aient été écrits sur l'Algérie. L'auteur doit à son séjour en Afrique et à sa position de secrétaire de la commission scientifique de l'Algérie des renseignements nombreux et d'un grand prix. Il annonce dans sa préface que les matériaux en ont été puisés dans une fréquentation continuelle des habitants de l'Algérie et de la régence de Tunis, pendant un séjour de trois années. Les faits relatifs à chaque localité ont été obtenus presque toujours de gens nés dans la localité; les faits relatifs au commerce ont été obtenus des négociants eux-mêmes. Les renseignements que M. Carette publie n'étaient donc écrits nulle part; ils existaient dispersés dans quelques centaines de têtes d'où l'auteur les a extraits pour les réunir et les comparer. Ce qui ajoute à leur intérêt, c'est que presque tous portent sur la partie la moins connue de l'ex-régence d'Alger, sur ce mystérieux Sahara, au sujet duquel M. Carette prouve que les plus grossières erreurs s'étaient accréditées.

La superficie de l'ex-régence d'Alger peut être évaluée approximativement a 4.200 myriamètres carrés; elle se divise naturellement en deux grandes

Digitized by Google

sections, la partie septentrionale, dont la superficie est d'environ 2,730 myriamètres carrés, et la partie méridionale ou Sahara, évaluée à 1,540 myriamètres carrés. On a trop souvent confondu le Sahara avec le véritable désert africain. M. Carette rectifie singulièrement les idées sur cette contrée et donne à ce sujet les notions les plus précieuses. Le désert proprement dit ne commence qu'à la limite méridionale du Sahara. Le Sahara s'éloigne plus de la côte à l'est qu'à l'ouest. Là où elle s'en rapproche le plus, la distance du Sahara à la côte est de 80 à 90 kilomètres.

« L'Algérie nominale, dit M. Carette, c'est-à-dire l'ancienne régence d'Alger, est partagée, par une ligne dirigée à peu près de l'est à l'ouest, en deux zones distinctes, que les indigènes désignent sous les noms de Tell et de Sahara.

« Le Tell, dont le nom dérive du mot latin *Tellus* (terre cultivable), est la zone qui borde la Méditerranée, et, ainsi que son nom l'indique, la région du labourage et des moissons.

« Le Sahara s'étend au midi du Tell; c'est la région des pâturages et des fruits. Ainsi les habitants du Tell sont surtout agriculteurs; les habitants du Sahara sont surtout pasteurs et jardiniers.

« Formé d'une série de bassins fertiles qui ne produisent guère que des céréales, et presque toujours du blé et de l'orge, le Tell est, dans ses parties plates, une des contrées les plus riches, mais aussi une des plus uniformes qui se puissent voir. A la vérité, la haute végétation reparaît dans les différentes chaînes qui forment la séparation des bassins; mais ces chaînes, peuplées en général par la race berbère, qui vit dans l'isolement, sont, pour la plupart, inaccessibles aux indigènes de race arabe. Le spectacle des grandes scènes de la nature, qui attache si fort le montagnard aux pentes abruptes de son pays natal, est donc interdit au laboureur qui en cultive le pied. La vue des bois, des jardins, des rochers, des effets variés qu'ils produisent, et des sites pittoresques qu'ils recèlent, est une jouissance réservée exclusivement aux propriétaires de ces montagnes; tandis que l'habitant des plaines se retrouve chaque jour au milieu de ses champs monotones, sans autre abri que le tissu de la tente, sans autre distraction que le mouvement des nuages et le balancement des épis.

« Le Sahara fut pendant longtemps défiguré par les exagérations des géographes et par les rêveries des poëtes. Compris sous deux dénominations qui, à raison de leur généralité, s'excluaient mutuellement, appelé par les uns *grand désert*, ce qui entraînait l'idée de la stérilité et de la désolation, appelé par les autres *pays des dattes*, ce qui impliquait l'idée de la production et du travail, le Sahara était devenu une contrée fantastique dont notre ignorance agrandissait les proportions et uniformisait l'aspect. Depuis les montagnes qui bornent l'horizon du Tell jusqu'aux premières côtes du pays des Noirs, il semblait que la nature, dérogeant à ses lois ordinaires, renonçant à la variété qui forme le caractère essentiel de ses œuvres, eût étendu une nappe

Digitized by Google

immense et uniforme composée de steppes ardents; région maudite, parcourue çà et là par quelques troupes de sauvages, étrangers aux premiers besoins de la vie individuelle qui attachent les hommes au sol, et aux premiers besoins de la vie sociale qui attachent les hommes à leurs semblables.

« Telle n'est point la nature, tel n'est point l'aspect du Sahara, vaste archipel d'oasis, dont chacune offre un groupe animé de villes et de villages. Autour de chaque village règne une large ceinture d'arbres fruitiers. Le palmier est le roi de ces plantations autant par l'élévation de sa taille que par la valeur de ses produits; mais il n'exclut pas les autres espèces : le grenadier, le figuier, l'abricotier, le pêcher, la vigne, croissent à côté de lui et mêlent leur feuillage au sien. C'est à travers les massifs de verdure formés par cette riche végétation que l'horizon lointain se dessine avec ses tons chauds, avec ses formes variées et imposantes; et si l'on ajoute au charme de ces tableaux la profusion des fruits, la fraîcheur des ombrages, la sécurité des communications, on concevra sans peine l'amour que les habitants du Sahara professent pour leur pays natal. Ce serait donc à tort que l'on se figurerait cette contrée comme une terre ingrate, comme un désert; on serait en opposition et avec la nature des lieux, et avec le sentiment général des peuples qui l'habitent.

« Le Sahara ne règne pas seulement au sud de la régence d'Alger; il s'étend au midi de la régence de Tunis et de l'empire de Maroc; dans ces deux États, la zone septentrionale porte également le nom de Tell. Il existe donc un Tell et un Sahara tunisiens, un Tell et un Sahara algériens, un Tell et un Sahara marocains.

« La délimitation du Sahara et du Tell est déterminée par la différence de leurs produits : le Tell est la région des céréales; le Sahara est la région des palmiers. Mais cette définition, qui paraît précise, laisse pourtant encore une part assez large à l'arbitraire.

« La nature, en effet, ne change jamais d'état sans transition; entre la région des palmiers et celle des céréales, il est des zones où la datte et l'épi mûrissent également bien; il en est qui ne produisent ni l'un ni l'autre. Ces zones *hermaphrodites* semblent donc ou appartenir aux deux régions, ou n'appartenir à aucune. Cependant, comme les terres impropres à la culture sont toujours abandonnées au libre parcours, elles rentrent, à ce titre, dans le domaine des peuples pasteurs et dans la circonscription générale du Sahara.

« La délimitation, telle qu'elle est reconnue par les indigènes, paraît établie d'après ce principe général : les pays où la culture des céréales est la règle font partie du Tell; les pays où la culture des céréales est l'exception font partie du Sahara. »

M. Carette divise le Tell en trois parties : Le Tell oriental (Bône, Constantine, Cétif), le Tell central (Alger, Médéa, Mèliana), le Tell occidental (Oran, Mascara, Tlemsên); il divise également le Sahara en trois parties correspondantes : Sahara oriental, Sahara central et Sahara occidental.

Digitized by Google

« Chacune de ces trois parties, dit-il, réunie à celle dont elle dépend dans le Nord, forme, au point de vue des transactions commerciales, un ensemble doué d'une vie complète qui lui est propre. Ainsi l'Algérie, outre le partage en deux grandes zones transversales, se décompose aussi, par suite des habitudes et des besoins de la population, en trois segments méridiens, formés des portions qui se correspondent dans le Tell et dans le Sahara. Les lignes qui établissent ce double partage déterminent sur la surface totale de l'échiquier six cases nettement circonscrites. »

Le Sahara oriental comprend cent dix villes ou villages et trente-deux tribus; le Sahara central vingt-six villes ou villages et cinquante tribus; le Sahara occidental vingt-cinq villes ou villages et trente-cinq tribus.

M. Carette entre dans divers détails relatifs à la culture et au commerce de ces oasis; la ville à laquelle il attache le plus d'importance est celle de Bou-Sada dans le Sahara central; elle a une population de 6,000 âmes. « C'est en quelque sorte, dit l'auteur, le rond-point commercial de l'Algérie. » Elle est en communication à la fois avec Tunis, avec Alger, avec le Maroc et avec l'Afrique intérieure. Il estime que le gouvernement français, quand il sera délivré des préoccupations militaires, devra attacher une grande importance à Bou-Sada, qui est en quelque sorte la clef du Sahara.

On était resté dans le doute sur une question de géographie très-importante, celle de la délimitation des Etats barbaresques du côté du désert. Y a-t-il là des bornes précises et nettes? Ou bien les Etats barbaresques se perdent-ils dans le désert par degrés insensibles? M. Carette tranche la question de la manière la plus formelle.

« Oui, dit-il, les Etats barbaresques ont, au sud, une frontière naturelle; pour l'Algérie en particulier, c'est une ligne d'oasis unies entre elles par des relations journalières, rattachées aux populations du Nord par les premières nécessités de la vie; séparées brusquement des populations du Sud par les habitudes, par les besoins, et par un abîme bien réel de sables arides et inhabités, qui commencent au pied même de leurs palmiers.

« Cette ligne de démarcation est dirigée à peu près de l'est à l'ouest, et les oasis dont elle est formée se succèdent dans l'ordre suivant :

« L'Ouad-Souf, l'Ouad-Rîr', Temâcîn, Ouâregla, l'Ouad-Mzâb, El-Abied'-Sidi-Cheikh.

« C'est à partir de cette ligne, où finit le Sahara, que commence, à proprement parler, le désert, vaste solitude parcourue plutôt qu'habitée, mais à une grande distance, par la redoutable tribu des Touâreg, qu'elle sépare à la fois de la race blanche et de la race noire.

« Le désert, qui borne au midi le Sahara algérien, forme aussi la limite du Sahara tunisien jusqu'à la Méditerranée, et du Sahara marocain jusqu'à l'Océan; à l'est et à l'ouest, il va se perdre par des pentes insensibles dans les bas-fonds de ces deux mers; et, comme au point de vue de la sociabilité

Digitized by Google

humaine, les continents ne sont pas seulement déterminés par la distribution des eaux sur le globe, mais encore par toutes les circonstances qui opposent un obstacle éternel au rapprochement des hommes, on peut dire avec vérité que l'Afrique septentrionale est une grande île, dont les bords sont *nettement circonscrits* par la Méditerranée, le désert et l'Océan.

« En considérant comme un large détroit la partie du désert qui correspond au Sahara algérien, la côte des oasis est, par rapport aux populations situées de l'autre côté de ce détroit, ce qu'était la côte de Provence par rapport aux nations barbaresques, avant les événements de 1830. Si ce n'est pas la mer que les habitants des oasis ont devant eux, ce sont des plages désertes, profondes, silencieuses comme elle. Ils savent que loin, bien loin derrière leur horizon, habite un peuple de corsaires dont les mœurs diffèrent entièrement des leurs, et ce peuple, qu'ils n'ont jamais vu, leur inspire pourtant une terreur profonde et instinctive, comme les corsaires d'Alger étaient l'effroi de nos ports, qui ne les voyaient jamais. Les traditions provençales avaient conservé le souvenir de quelques incursions anciennes des Algériens. La tradition du Sahara parle aussi des incursions des Touâreg. Nous avons déjà cité, dans le voisinage de l'Ouad-Souf, un monument de ces incursions. Il en existe un autre, à l'ouest, connu sous le nom de *'Aïoun-Bor'dâd* (les sources de Bor'dâd). Ce sont des ruines situées à deux journées au sud de Temâcn. Là, dit-on, florissait jadis une oasis de vingt-cinq bourgades, qui furent détruites par les pirates du désert, par les Touâreg. A côté des habitations en ruine, on retrouve les palmiers et les puits, mais personne pour en prendre soin ni pour en jouir.

« Si le désert a ses pirates, il a aussi ses armateurs. Ce sont les tribus qui font le transport des marchandises entre les oasis sahariennes et les oasis du désert. Metlini est un des principaux ports de commerce de cette côte. Enfin, deux points de relâche, que la nature semble avoir placés à dessein aux extrémités de ce vaste détroit, assurent non pas la facilité, mais la possibilité des communications. Ces deux points sont à l'ouest El-Gole'a, et à l'est R'dâmes.

« Les analogies que nous venons de signaler ne sont pas les seules que pourrait fournir cette comparaison. Le bord du désert établit donc, pour l'Algérie, une délimitation aussi nette que le bord de la Méditerranée pour les deux continents qu'elle baigne et qu'elle sépare. »

L'Algérie, suivant M. Carette, est traversée tout entière par neuf routes (nous verrons tout à l'heure ce que sont les routes de ce pays), savoir : quatre allant du nord au sud, trois de l'est à l'ouest, et deux d'une direction diagonale. Les routes du nord au sud facilitent les relations entre le Sahara et le Tell, l'échange des laines et des céréales contre les dattes et les tissus fins ; il y en a une dans la partie orientale, une dans la partie centrale et deux dans la partie occidentale. Les routes qui traversent le pays de l'est à l'ouest, c'est-à-dire de

Digitized by Google

Tunis au Maroc, assurent les relations directes entre les trois parties de l'Algérie; elles servent à l'échange des cuirs bruts et travaillés du Maroc contre la soierie et la parfumerie de Tunis, et à l'importation de ces divers produits en Algérie. L'une de ces dernières routes, allant de Tunis à Fêz, traverse la partie septentrionale de l'Algérie en passant par Constantine, Oran, Alger, et Tlemsên. Une autre traverse la partie la plus méridionale de l'Algérie en passant par la ligne des oasis frontières; la troisième parcourt l'espace intermédiaire.

Les routes diagonales, au nombre de deux, établissent des relations croisées entre le Tell et le Sahara et complètent, dit M. Carette, les moyens d'action d'un pouvoir central dont le siége serait la ville de Bou-Sada. Elles favorisent l'échange des étoffes fines du Sahara contre les étoffes grossières des Kabiles et les cotonnades d'Europe, ainsi que l'échange des nègres, de la poudre d'or, et des produits de l'Afrique intérieure contre les huiles de la Kabilie, la soierie et la parfumerie de Tunis.

Dans l'intérieur de l'Algérie, le transport des marchandises se fait du sud au nord et du nord au sud, principalement par les tribus voyageuses, tandis que de l'est à l'ouest, et *vice versâ*, le transport se fait par les caravanes marchandes.

« Presque toutes les tribus du Sahara sont soumises à un régime annuel de pérégrination qui a dû exister de tout temps, parce qu'il est fondé sur la nature des productions et du climat, et sur les premiers besoins de la vie. Ce mouvement général s'effectue de la manière suivante :

« Les tribus passent l'hiver et le printemps dans les landes du Sahara, parce que, pendant cette période de l'année, elles y trouvent de l'eau et de la végétation ; mais elles ne séjournent dans chaque lieu que trois ou quatre jours, et ploient leurs tentes, lorsque les pâturages sont épuisés, pour aller s'établir un peu plus loin.

« Vers la fin du printemps, elles passent dans les villes du Sahara où sont déposées leurs marchandises, chargent leurs chameaux de dattes et d'étoffes de laine et s'acheminent vers le nord, emmenant avec elles toute la cité nomade, les femmes, les chiens, les troupeaux et les tentes. C'est l'époque où, dans le Sahara, les puits commencent à tarir et les plantes à se dessécher; c'est aussi l'époque où, dans le Tell, les blés sont mûrs. Elles y arrivent au moment de la moisson, lorsque les grains y sont abondants et à bas prix. Cet instant est donc doublement favorable pour abandonner les sables devenus arides, et pour s'approvisionner dans le Nord, dont les marchés sont inondés de céréales.

« Les tribus du Sahara passent l'été dans le Tell, où règne, pendant ce temps, une grande activité commerciale. Les dattes et les tissus de laine apportés du Sud s'échangent contre les céréales, la laine brute, les moutons et le beurre.

« Pendant ce temps aussi, la terre se repose; la moisson est faite; les grains

Digitized by Google

sont rentrés, la récolte n'a rien à redouter du parcours; le sol ne peut qu'y gagner; les troupeaux broutent librement dans les pâturages.

« La fin de l'été donne le signal du départ, signal accueilli avec joie parce qu'il annonce le retour au pays natal. On charge les chameaux, on ploie les tentes, et les cités ambulantes se remettent en marche vers le Sud, à petites journées, comme elles sont venues.

« Elles arrivent dans le Sahara à l'époque de la maturité des dattes, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre. Un mois s'écoule à faire la récolte et à la rentrer; un autre mois est consacré à échanger le blé, l'orge et la laine brute contre les dattes de l'année et les tissus de laine, produit du travail annuel des femmes. Lorsque ces opérations sont terminées et les marchandises déposées dans les magasins, les tribus s'éloignent de la ville et vont conduire leurs troupeaux, de pâturage en pâturage, dans les landes désertes du Sahara, jusqu'au moment où le retour de l'été nécessitera les mêmes voyages et les mêmes travaux.

« Telle est, dans sa plus grande généralité, la loi du mouvement et du commerce des tribus du Sud. Toutefois, en étudiant le mouvement particulier de chacune d'elles, afin d'en déterminer le côté saisissable, on reconnaît que cette règle admet quelques exceptions; nous les ferons connaître plus tard, en indiquant les causes qui les occasionnent.

« Les tribus du Tell ne sont pas soumises au régime de pérégrination annuelle; elles demeurent constamment entre les limites de leur territoire, et ne changent de place dans l'intérieur de son périmètre que pour faire éprouver aux diverses parties du sol qu'elles exploitent la triple alternative du travail par la culture, du repos par le parcours, et de l'engrais par l'habitation. Les tribus du Tell veillent donc elles-mêmes sur leur récolte; quand elle est sur pied, les tentes sont là qui lui assurent leur protection, et dès que la moisson est faite, elle va s'enfouir dans des silos, dont on a soin de dissimuler l'ouverture, pour les soustraire aux perquisitions de la r'âzia. Les tribus du Tell, dont toute la richesse est dans la culture des céréales, n'ont donc pas besoin d'habitations stables. Placées depuis longtemps en présence de gouvernements spoliateurs, exposées aux agressions des tribus elles-mêmes, quel intérêt auraient-elles eu à se stabiliser? C'eût été offrir une proie facile à toutes les convoitises et un aliment à toutes les usurpations qui les menaçaient. La mobilité était leur unique sauvegarde; elles ne voulaient tenir à la terre que par les piquets de leurs tentes et les tiges de leurs épis.

« Il n'en est pas de même dans le Sahara; la culture des céréales y est nulle ou à peu près. C'est le palmier qui est aujourd'hui, qui a toujours été la principale source de richesse. Si l'épi, dont l'existence est si courte, peut s'accommoder des mœurs nomades, l'arbre à longue vie ne les supporte pas. Les soins continuels qu'il exige imposent à l'homme le besoin de la stabilité.

Digitized by Google

La construction de demeures permanentes, facultative dans le Tell, est donc nécessaire dans le Sahara. S'il est couvert de villes et de villages, ce n'est pas le hasard, c'est la nature elle-même qui l'a voulu.

« Cependant, à côté des plantations s'étendent des plaines arides, impropres à la culture, favorables au pâturage. C'est une ressource dont l'homme n'a pu se priver; le jardinier devait être en même temps pasteur. Il y a mieux; cette région ne produit pas les objets de première nécessité, mais elle produit les denrées de luxe; c'était évidemment à celles-ci à solliciter l'échange des autres; c'était au Sahara à faire entrer ce superflu dans les habitudes des populations du Tell.

« Les peuples du Sud devaient donc être à la fois jardiniers et conséquemment sédentaires; pasteurs et voyageurs, et conséquemment nomades. Il n'y avait qu'une population double qui pût satisfaire en même temps à des conditions si opposées.

« Ainsi telle est la grande différence entre les tribus du Tell et celles du Sahara : la population du Tell est homogène, elle comporte également la vie sédentaire et la vie nomade; la population du Sahara est double; une portion est essentiellement sedentaire et l'autre essentiellement nomade.

« Ces deux populations du Sahara ont d'ailleurs des attributions bien distinctes : aux habitants des villes, la construction des demeures, l'entretien des jardins, la fabrication des tissus; aux habitants des tribus, le soin des bestiaux et le transport des marchandises.

« Mais ces deux populations, quoique distinctes, sont tellement associées, qu'elles en deviennent inséparables : les jardiniers de la ville sont aussi propriétaires de bétail, parce qu'ils trouvent des bergers dans la tribu; les pasteurs de la tribu sont aussi propriétaires fonciers, parce qu'ils trouvent des fermiers dans la ville.

« Le nomade n'est pas seulement commissionnaire, il est aussi producteur; le citadin ne reste pas confiné dans les murs de sa ville, il trouve dans la tribu une escorte naturelle, qui lui permet, si cela lui convient, d'échanger directement les produits de son industrie.

« Les tribus transportent plus spécialement les marchandises pesantes, qui ont peu de valeur et réclament peu de soins, telles que les dattes, les céréales et la laine brute. Les négociants de la ville se chargent plus spécialement des objets légers et précieux, tels que les étoffes fines, les soieries, les merceries et les parfumeries.

« Dans cette solidarité d'intérêts, tout est profit pour les uns comme pour les autres. Le nomade, qui a réalisé, par des spéculations presque certaines, un petit capital, éprouve le besoin de le soustraire aux caprices du sort et de le faire fructifier; il achète une maison et un jardin. Le pauvre cultivateur, dès qu'il a pu, sur son modeste salaire, arrondir une petite somme, s'empresse d'acheter une brebis, qu'il confie au pâtre de la tribu.

Digitized by Google

« Sur toutes les tribus du Sahara, il n'en est que deux que le lien de la propriété foncière n'attache pas au sol.

« La connexité d'intérêts, qui établit des rapports aussi intimes entre les deux populations du Sahara, en établit de plus intimes encore entre le Sahara tout entier et le Tell. En effet, ces deux grandes catégories d'habitants, qui forment la population saharienne, ne sont liées entre elles que par réciprocité, tandis que le Sahara est lié au Tell par dépendance; il en reçoit les denrées de première nécessité, et ne lui donne en échange que des vêtements de luxe et des fruits, objets très-recherchés sans doute, mais dont, à la rigueur, on peut se passer. C'est le Sahara qui apporte ses produits lui-même, et il n'est pas possible que les rôles changent, parce que les tribus de cette région ne sont pas seulement poussées vers le nord par le besoin d'y acheter leur pain, mais par le besoin aussi d'y trouver de l'herbe pour leurs troupeaux, pendant la période de l'année où le pays qu'elles habitent leur en refuse. Il faut donc que les tribus du Sahara, non pas toutes assurément, mais le plus grand nombre, arrivent chaque année dans le Tell, c'est-à-dire dans la région que nous occupons.

« Voilà pourquoi nous n'avons jamais fait un pas en avant sans voir les populations du Sud venir à nous et nous tendre la main : elles savaient que la possession du littoral nous rendait maîtres de leur destinée; elles le savaient, et, par malheur, nous l'ignorions.

« Voilà pourquoi, dès qu'on pénètre dans la zone des oasis, les ruines apparaissent en si grand nombre, témoins irrécusables du séjour de la civilisation ancienne. La nature de toute cette contrée n'a pas changé; elle était pour les conquérants de l'antiquité ce qu'elle est pour nous, un tout en deux parties, mais un tout indivisible; une tête et un corps, entre lesquels s'opère un mouvement perpétuel d'échange; respiration sociale, qui les fait vivre l'une et l'autre.

« S'il est établi qu'une nécessité impérieuse pousse chaque année la population mobile des oasis algériennes dans la zone des terres de labour, les points où s'arrête cette marée annuelle deviennent des centres d'action, dont l'importance est incontestable. C'est là que, comme autant de fils, les intérêts du Sud viennent se rattacher aux intérêts du Nord; c'est de là que l'Algérie méridionale peut se conduire *à longues guides.* »

Il faut connaître maintenant la nature des routes arabes et les difficultés qu'elles présentent au voyageur; voici comment M. Carette les décrit :

« Les voies de communication, dans l'Afrique septentrionale, ne ressemblent en rien à celles dont la nature et la civilisation ont doté l'Europe. Les plus grandes rivières y sont à peine navigables à quelques lieues de leur embouchure. La chaussée, le canal, et, à bien plus forte raison, le chemin de fer, sont des instruments d'association entièrement inconnus, comme les véhicules dont ils supposent l'emploi.

Digitized by Google

« Les routes arabes sont, en général, de simples sentiers, tracés sur le gazon par le pied nu de l'homme, et le sabot du cheval ou du mulet. Ces sentiers sont tellement étroits, que deux personnes ne peuvent y marcher de front. Il en résulte que lorsque des voyageurs ou des caravanes se rencontrent, l'une prend à droite, l'autre à gauche : cela détermine deux sentiers. Plus les routes sont parcourues, plus ces rencontres sont fréquentes, plus aussi le nombre des sentiers augmente; et l'on en compte quelquefois jusqu'à dix, qui tantôt se croisent, et tantôt suivent des directions parallèles.

« L'Arabe qui s'est écarté à droite ou à gauche pour laisser le chemin étroit au voyageur venant à sa rencontre, s'empresse d'y revenir, dès qu'il l'a dépassé : cela détermine les intersections. Les caravanes marchent généralement sur une seule file; mais quand elles sont nombreuses, elles occuperaient ainsi un développement trop considérable; elles se partagent alors en deux ou trois files, qui conservent entre elles la même distance : cela détermine les parallélismes.

« Si l'habitude de marcher à la file a créé le sentier, l'existence du sentier contribue aussi à enraciner cette habitude. Aussi les routes ouvertes par les Français sur le littoral n'ont-elles pas excité chez les indigènes le sentiment d'admiration et de reconnaissance que nous en attendions. Ces routes, établies en vue de nos besoins fastueux, et surtout de nos besoins militaires, ne répondent nullement à leurs usages simples et modestes; eussent-elles même été tracées dans la vue de faciliter leurs relations, elles n'atteindraient pas encore leur but. Une chaussée somptueusement empierrée, avec des bas-côtés pour les piétons, et des fossés d'assèchement, est un meuble inutile pour les Arabes. Combien ils lui préfèrent le modeste sentier, bien connu, bien tracé, ou du moins bien tracé pour eux, qui ne craignent pas de gravir une côte un peu roide pour abréger leur chemin! La largeur même de la route, qui leur permettrait de marcher de front, est à leurs yeux un luxe insignifiant qui ne les fait pas déroger à leurs habitudes. Nous avons vu des Kabiles voyageant ensemble sur une route large de 16 mètres, marcher à la file comme dans leurs montagnes, et imprimer sur la voie ouverte par la civilisation la trace du sentier national.

« La route arabe consiste donc dans un faisceau de petits sentiers, faisceau dont l'importance peut se mesurer, à la première vue, par le nombre de brins dont il est formé.

« La présence des Français et la nature de leurs opérations n'ont pas été sans influence sur le mouvement de la circulation indigène. Par suite de nos évolutions, des routes ont été ouvertes par les Arabes, et à leur manière; d'autres routes ont été abandonnées et envahies par les ronces; d'autres enfin, de simples chemins vicinaux qu'elles étaient, se sont élevées à la dignité de route départementale.

« Dans cette dernière catégorie, figure la communication de Bône à Lacalle;

Digitized by Google

celle de Constantine à Sétif était jadis appelée *Trik'-Selt'ena* (route royale), moins pour la quantité que pour la qualité des voyageurs; car elle établissait un lien entre les chefs-lieux des deux gouvernements, Constantine et Alger. Aujourd'hui cette communication, sans déroger quant à la qualité de ses hôtes, en a encore vu le nombre s'accroître : elle est devenue à la fois route royale et route nationale...

« A côté de ces routes qui, favorisées par des circonstances heureuses, ont obtenu un avancement quelquefois peu mérité, il en est d'autres que les événements survenus depuis treize ans ont rendues impraticables et désertes. Dans l'Ouest, la guerre a interrompu pendant longtemps les communications entre Bou-Sa'da et Alger, entre Figulg et El-Ar'ouât', entre Médéa et El-Ar'ouât', et bien d'autres encore, mais d'une importance moindre. Au centre, de pareilles ligatures ont atteint de grandes artères commerciales; la route de Constantine à Bougie a été et est encore barrée par la résistance des Kabiles. Dans l'Est, la communication entre Constantine et Tunis est interrompue depuis longtemps par les habitudes pillardes des tribus frontières et par l'insoumission des H'anêncha.

« Le voyageur qui oserait s'aventurer sur ces routes y chercherait vainement ces faisceaux de sentiers qui annoncent la paix, la liberté et la sécurité.

« Enfin la circulation rencontre un nouvel obstacle dans les rivalités de tribus, rivalités qui obligent souvent le voyageur à de longs détours et entravent les relations commerciales.

« La simple inspection d'une route arabe ne fournit qu'une appréciation superficielle de son importance absolue, mais surtout de son importance relative. Il serait impossible de se faire ainsi une idée exacte du rôle qu'elle joue, de la place qu'elle occupe dans le réseau de la circulation générale.

« D'ailleurs, dès qu'on pénètre dans les parties sablonneuses, soit du Sahara, soit du désert, l'aspect du sol ne révèle plus rien. La trace du voyageur qui passe est bientôt effacée par le vent. Vainement y chercherait-il le long sillon blanc battu et frayé qui lui sert de guide dans le Tell. C'est à d'autres signes qu'il doit se reconnaître. La tige d'un pistachier, un buisson de lotus, la tête blanche d'une colline de sable, ou même la cime lointaine d'une montagne, sont les jalons naturels qui lui tracent sa route à travers les solitudes.

« Quelques repères artificiels l'aident encore à se diriger, ou, suivant l'expression des marins, à *faire son point*. Tels sont les *nzâ*, monuments funestes, malheureusement trop nombreux, dont il est bon de faire connaître la nature et l'origine.

« Voyageant un jour en compagnie de plusieurs Arabes, je fus étonné de les voir successivement s'arrêter pour ramasser une pierre, et plus étonné encore quand je vis l'un deux m'en présenter une. L'offre me paraissant

Digitized by Google

étrange, j'en demandai l'explication : « Nous allons passer, me répondit-on, devant le *nza* de Bel-Gâcem ! » Je n'étais guère plus avancé; toutefois je pris la pierre. Quelques instants après, nous arrivâmes à côté d'un amas informe de cailloux qui pouvait avoir un mètre et demi de hauteur. Chacun de mes compagnons y jeta celui qu'il tenait à la main en disant : *Au nza de Bel-Gâcem !* J'y jetai aussi le mien quand mon tour fut venu.

« Le nza est un amas de pierres amoncelées une à une par la piété persévérante des voyageurs sur le lieu témoin d'un meurtre qui n'a pas été vengé. Ces monuments, désignés par le nom de la victime, atteignent quelquefois plusieurs mètres de hauteur; expression symbolique, image éloquente de cette vérité, que la dette du sang ne se prescrit pas.

« Deux choses font le mérite d'une route aux yeux des Arabes, l'eau et la sécurité.

« L'Afrique septentrionale n'est pas sillonnée par ces longs fleuves qui, en Europe et en Amérique, ont formé des familles de peuples; mais elle possède un grand nombre de sources vives et de ruisseaux qui forment les peuples de familles. Tel est, en effet, le mode d'association propre à cette contrée.

« Dans le Tell, les sources sont multipliées et coulent à la surface du sol; dans le Sahara, il faut les chercher et les découvrir sous le sable; dans le désert, les caravanes traversent de longs espaces sans en rencontrer.

« Ces différences dans le régime des eaux sont constatées, indépendamment du témoignage des voyageurs, par la différence des dénominations.

« *'Aïn* est une source qui coule à la surface du sol.

« *'Ogla* est un espace où, en quelque point qu'on déblaye le sable, on est assuré de trouver de l'eau.

« *H'aci* est un de ces trous creusés dans le sable, au fond desquels le voyageur trouve de l'eau pour étancher sa soif.

« *Ouad* désigne à la fois un ruisseau d'eau vive dans le Tell et une de ces lignes de fond arides qui servent de canaux d'écoulement aux eaux pluviales dans le Sahara. Le même mot désigne aussi une oasis, parce que l'eau y est fournie, suivant l'opinion des indigènes, par des fleuves souterrains.

« Les voyageurs africains cheminent par étape; ils partent au lever du soleil et marchent jusque vers le milieu du jour. Ils s'arrêtent alors environ deux heures. Cette halte porte le nom de *guiila;* le lieu où l'on couche, le gîte porte le nom de *k'nak'*.

« Dans le Tell, on trouve généralement de l'eau à la *guiila* et au *k'nak'*, à la halte et au gîte. Dans le Sahara, on en trouve rarement à la halte, presque toujours au gîte. Il en est ainsi sur la grande route qui borde l'Algérie au sud, une des communications commerciales les plus importantes. Quelquefois cependant, on est obligé d'en emporter, le matin, du gîte que l'on abandonne, parce que le gîte où l'on doit coucher en est dépourvu. Elle se transporte dans les *mzáda*, outres faites de la peau de jeunes chameaux. Dans les voyages

Digitized by Google

à travers le désert, l'approvisionnement d'eau occupe une place bien autrement importante; on marche quelquefois dix jours de suite sans en rencontrer.

« A la difficulté résultant du manque d'eau vient s'ajouter souvent le danger de rencontrer les *got't'âïa* ou coupeurs de route. Quelquefois ce danger fait préférer un chemin long et aride à une voie plus courte et mieux arrosée. Quelquefois même il interrompt complétement une communication, ou bien on transige avec les brigands, et l'on se résigne à payer un droit de passage, comme cela a lieu entre la régence de Tunis et celle d'Alger. Ces forbans appartiennent, en général, à de petites tribus logées dans des positions presque inaccessibles; ils descendent dans la plaine, vont s'embusquer sur le passage des voyageurs, et ne se montrent que lorsqu'ils sont sûrs de réussir; puis, comme de véritables vautours, ils regagnent leur aire à tire-d'aile pour y partager le butin. Il existe ainsi une petite tribu, et, qui plus est, tribu de marabouts, qui exploite la route d'El-Ar'ouât' à l'Ouad-Mzâb, une des grandes communications méridiennes de cette contrée. Cette tribu, qui compte à peine cinquante cavaliers, couvre un espace immense de ses brigandages. Elle porte le nom de *Mkhâlif*, et les voyageurs y ont ajouté la dénomination d'*El-Djerb* (galeux), réduits à flétrir ce qu'ils ne peuvent empêcher. Telle est encore la tribu des Oulâd-Aïfa, fraction des Oulâd-Naïl, située dans une montagne isolée appelée *le Morne des Rôtisseurs*. Pendant longtemps cette tribu *coupa*, suivant l'expression arabe, une des routes de Bou-Sa'da à El-Ar'ouât', si bien que la route fut entièrement abandonnée et l'industrie des Aïfaoua dépourvue d'aliments. Ils se rejetèrent alors sur les peuplades campées dans la plaine; ils descendaient donc vers le soir et s'en allaient voler des moutons qu'ils emportaient dans leurs rochers. Les Arabes dépouillés chargeaient de malédictions impuissantes les pics inaccessibles, et, quand la nuit quelques feux s'allumaient dans la montagne, ils se disaient tristement : « Ce sont nos moutons qu'on fait rôtir. » Telle est, suivant la tradition, l'origine du nom assez étrange donné à ce repaire de bandits.

« Il existe un grand nombre de routes et de tribus arabes dont la sécurité n'est pas mieux garantie.

« Nous ne dirons qu'un mot de dangers d'une autre espèce dont on menace les voyageurs dans le Sahara. Le lion du désert est un mythe : popularisé par les artistes et les poëtes, il n'existe que dans leur imagination. Cet animal ne sort pas de la montagne, où il trouve de quoi se loger, s'abreuver et se nourrir. Quand on parle aux habitants de ces contrées des lions que la savante Europe leur donne pour compagnons, ils répondent avec un imperturbable sang-froid : « Il y a peut-être chez vous des lions qui boivent de l'air et « broutent des feuilles, mais chez nous il leur faut de l'eau courante et de la « chair vive; aussi ne paraissent-ils pas dans le Sahara. »

« Assurément il existe en Afrique un grand nombre de lions; presque

Digitized by Google

toutes les montagnes boisées en sont infestées. Les montagnes du Sahara elles-mêmes n'en sont pas exemptes; non loin de Bou-Sa'da est une fontaine appelée *'Aïn-es-Sba'* (la fontaine du lion), parce qu'un voyageur, qui s'était endormi sur ses bords, y fut dévoré. Mais ces animaux ne descendent jamais dans la plaine.

« Les deux seules bêtes redoutées du voyageur sont la vipère (*lefa'*) et le moustique (*namouça*). Toutefois le nombre des lieux habités par les vipères est assez restreint. Quant aux moustiques, ils abondent dans le voisinage des eaux: véritable fléau pour les animaux comme pour les hommes, ils s'attaquent aux yeux des gazelles et font souffrir d'horribles tortures à ces pauvres petites bêtes. Certaines tribus qui passent l'été dans le Sahara habitent des localités tellement infestées de moustiques, qu'elles se voient, dit-on, obligées parfois d'abattre leurs tentes quand vient le soir, et réduites à passer les nuits brûlantes de la canicule sous une pareille couverture. Il nous semble, si le fait est vrai, qu'elles pourraient se soustraire tout aussi bien au dard de leurs ennemis avec un bouclier moins lourd.

« C'est seulement aux approches des oasis septentrionales que le moustique est redoutable: il ne s'aventure pas dans la région des sables. Cette région ne compte, en général, parmi ses hôtes indépendants, que des animaux timides et inoffensifs. Les principaux sont la gazelle, l'autruche, le *bguer-el-ouh'ach* [1], que nous croyons être l'antilope ou algazelle, et enfin l'*ar'oui* ou âne sauvage.

« Le Sahara, le Sahara avec ses sables et à cause de ses sables, est la terre promise du voyageur indigène; car il y trouve des nuits généralement sereines, un lit toujours doux, un sol toujours sec, même après les plus grosses pluies.

« L'homme est, en définitive, le seul ennemi dont il ait à redouter les attaques; encore ce danger y est-il bien moindre que partout ailleurs. »

Les voyages par caravane sont les plus sûrs et les plus usités; cependant comme ils n'ont lieu ni en tout temps ni en toute direction, les Arabes sont souvent obligés de voyager isolément.

« S'ils connaissent bien la route, dit M. Carette, ils partent seuls, marchant le jour quand elle est sûre, marchant la nuit et se cachant le jour, lorsqu'ils arrivent dans le voisinage de quelque tribu mal famée. En général, quand on traverse des tribus, il est toujours imprudent d'aller seul. Le plus sûr est de se placer sous la protection d'un *mekri* (loué). C'est un homme qu'on loue pour servir à la fois de guide et de sauvegarde. Il appartient à la tribu elle-même dans laquelle on doit passer, et, sous ce rapport, il présente toute garantie. Le prix du mekri est peu de chose : un mouchoir, un fichu, un simple ruban dont on lui fait présent pour sa femme. On le lui remet avant le départ; c'est un gage plutôt qu'un salaire. A partir du moment où il l'a reçu, le

[1] Littéralement : le bœuf-cerf.

Digitized by Google

mekri devient la providence du voyageur, qui ne s'appartient plus et se repose entièrement sur son guide du soin de sa sûreté. Dès l'instant du départ, il s'établit entre eux une solidarité complète; le mekri se conduit comme un pilote, qui partage la bonne et la mauvaise fortune de son passager.

« S'il sait devoir traverser une région dangereuse, à l'avance il prend, parmi ses amis, une escorte suffisante pour effectuer le passage en sûreté, et il ne lui en coûte rien que de rendre, en pareille occasion, le même service à d'autres. Enfin jusqu'à ce qu'ils aient atteint le terme convenu, le mekri répond de son protégé : devant qui? Devant Dieu, sans doute, qui lit au fond de la pensée des hommes; car la fidélité du guide est une vertu innée chez les Arabes : on ne cite pas un seul exemple de forfaiture.

« Il existe un autre moyen de protection pour voyager isolément, c'est le *rekkâs*. Le rekkâs est une espèce de facteur qui ne fait pas d'autre métier que de conduire les voyageurs et de porter des lettres. A la vérité il n'a pas auprès des hommes le même caractère d'inviolabilité que le mekri, mais il a le mérite de connaître parfaitement les lieux. Il sait les retraites sûres, les chemins de traverse et les bonnes sources; il sait les moments où il faut se cacher et ceux où l'on peut marcher au grand jour. Il a des amis sur toute la route et il obtient pour son compagnon la même hospitalité que pour lui-même. Moyennant une rétribution proportionnée à la longueur et à la sécurité du chemin, il vous prend sous sa protection et vous conduit à bon port. La seule différence entre le mekri et le rekkâs, c'est que l'un exerce en amateur et l'autre en artiste.

« L'Arabe ne voyage jamais sans observer. En profitant de l'expérience du rekkâs, il en acquiert lui-même; il apprend à connaître les difficultés et les ressources du pays qu'il traverse; et s'il se retrouve dans la nécessité de parcourir la même route, cette fois il part seul à ses risques et périls, ou bien il cherche quelques compagnons de voyage et organise une petite caravane dont il devient, moyennant une légère rétribution, le chef et le guide.

« Le voyageur n'est pas toujours sûr de trouver l'hospitalité dans les tribus. S'il n'y connaît personne, il court le risque de coucher à la belle étoile et de vivre d'air et d'eau. D'ailleurs, quand on n'est pas en nombre et qu'on ne veut pas faire la dépense d'un mekri, il est prudent, avons-nous dit, d'éviter les tribus. Ajoutons que lorsqu'on s'engage dans le Sahara, on doit s'attendre à traverser des landes inhabitées. Il est donc sage de prendre ses mesures pour se passer du secours des hommes, et d'emporter ses provisions pour toute la route. Elles consistent, quand on y met du luxe, dans une pâte formée de *rouina*, de dattes et de beurre, le beurre étant destiné, dit-on, à préserver de la soif : mais, le plus souvent, elles se réduisent à la rouina. Or la rouina n'est autre chose que du blé grillé dans une poêle et broyé à la meule de ménage. La farine obtenue ainsi est introduite et pressée dans une

Digitized by Google

peau de mouton ou de chèvre tannée et teinte en rouge, que l'on porte en sautoir derrière le dos. Ce meuble prend les noms de *mezoued*, de *d'âbia* ou de *neffâd'*, suivant qu'il est de grande, de petite ou de moyenne dimension; la roulna qu'il renferme compose toute la nourriture du voyageur.

« Veut-il faire un repas, la table est bientôt mise : il s'assied au bord d'une source; il étend sur le sol un des pans de son bernous, qui sert à la fois de nappe et de vaisselle; il y jette une poignée de roulna qu'il arrose d'eau et en fait une pâte qui n'a pas besoin d'autre préparation. Puis il rapproche ses deux mains en forme de vase, boit et se remet en route. Un mezoued plein de roulna fait la nourriture de quatre voyageurs pour six jours de marche.

« Quand le voyage ne doit durer que deux ou trois jours, on substitue à la farine de blé grillé des petits pains ronds et plats; mais, s'il doit être long, on se contente de la roulna, qui gêne moins et se conserve mieux.

« Un autre instrument indispensable au voyageur, c'est le bâton ('okkaz); il sert à tuer les serpents, les lefa' (vipères) et autres bêtes nuisibles; il sert encore à tenir à distance les chiens des tribus, animaux éminemment insociables.

« Avec le mezoued sur le dos et le bâton à la main, l'Arabe est équipé pour les plus longues traversées; il ne lui manque plus qu'une seule chose: de l'eau.

« A la vérité, le pays qu'il habite ou qu'il traverse n'en est pas toujours fort abondamment pourvu; c'est pourquoi l'équipage de route exige souvent un nouveau meuble, la *chenna;* il est du reste aussi simple et aussi peu embarrassant que les autres. C'est encore une peau de chevreau, qui ne diffère de la première que par le mode de préparation; celle-ci conserve son poil et reçoit à l'intérieur une couche de goudron. Les trous sont cousus et goudronnés avec soin, à l'exception d'une des pattes, qui reste ouverte pour emplir le vase ou le vider. Grâce à l'imperméabilité des coutures et à l'enduit préservatif, l'eau peut s'y conserver l'espace de dix jours sans éprouver la moindre altération. Ainsi avec la chenna sur une épaule, le mezoued sur l'autre, l'Arabe peut traverser des steppes immenses, des plages arides et inhabitées, et cela à raison quelquefois de quinze lieues par jour; car il marche depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

« Dans son état normal il a les pieds nus; mais pour traverser les montagnes couvertes de neige ou les sables brûlants de la plaine, il souffrirait trop à ne pas les garnir. La chaussure d'été s'appelle *torbâga;* elle consiste en une semelle de peau de bœuf ou de chameau, fixée par quatre ou cinq bouts de ficelle noués sur le pied. La chaussure d'hiver, nommée *'affân*, ne diffère de la précédente qu'en ce que toute la jambe jusqu'au genou est garnie de lambeaux de bernous maintenus par des ficelles qui se croisent dans tous les sens.

« Cela complète l'équipement particulier au voyageur, et cet équipement approprié à tous les besoins, à tous les climats, à toutes les saisons, se compose de deux besaces, d'un bâton et d'une chaussure simple et grossière. »

Nous avons dit que la manière de voyager la plus généralement en usage

Digitized by Google

est de s'adjoindre à la caravane marchande ou *gafla*. Si ce n'est pas le moyen le plus prompt, c'est le plus sûr et le plus économique; car il fournit gratuitement les guides et l'escorte.

« Il existe, dit M. Carette, dans toutes les villes de quelque importance, des *fondouks* ou caravansérails correspondant aux principaux points avec lesquels elles entretiennent des relations; ces fondouks servent à la fois d'hôtelleries et d'entrepôts; ce sont aussi des lieux de réunion, de départ et d'arrivée pour les caravanes qui se dirigent sur ces points ou qui en viennent. Si les villes desservies sont assez considérables, les départs ont lieu périodiquement; dans tous les cas, le jour où une caravane doit se mettre en route pour telle ou telle direction est arrêté à l'avance par le chef des muletiers ou des chameliers; et, pour le connaître, il suffit de se présenter au fondouk : c'est là qu'on obtient tous les renseignements.

« Les muletiers ou chameliers forment le noyau de la caravane et en règlent la marche. Cette marche est très-variable; elle dépend de la nature et de la sécurité de la route, elle dépend aussi de la force du chargement. La longueur normale de l'étape est de 8 à 9 lieues, mais elle s'étend jusqu'à 15 dans les pays dépourvus d'eau ou exploités par les coupeurs de route (got't'äïa).

« Les voyageurs qui s'adjoignent à la caravane ne sont soumis à aucune discipline; il n'existe d'autre solidarité entre eux que celle des périls à éviter et du but à atteindre. S'il survient une attaque, chacun d'eux ne prend conseil que de sa présence d'esprit et de son courage, et fait isolément ce qu'il peut pour repousser l'ennemi ou pour l'éviter; car il est bien rare que des dispositions aient été prises pour la défense du convoi : aussi les incidents de cette nature ne manquent-ils jamais d'y occasionner un grand désordre.

« Les caravanes du genre de celles que l'on appelle *gafla* sont presque entièrement composées d'hommes dont la principale affaire est le négoce. Cependant les femmes n'en sont pas exclues, et il ne paraît pas extraordinaire de voir des veuves, privées de tout autre moyen d'existence, continuer personnellement le commerce de leur mari.

« Il est une autre espèce de caravanes, c'est le nedja' ou tribu en mouvement, et celles-ci offrent un aspect bien plus animé que les premières. La gafla est une agrégation d'hommes dont la plupart se connaissent à peine; elle a une marche grave, silencieuse et monotone. Le nedja', au contraire, c'est la tribu, avec ses femmes, ses chiens, ses troupeaux, ses tentes et tout le bagage de la vie nomade. Ce ne sont plus des individus isolés, ce sont des familles, ou plutôt c'est une grande famille en marche; aussi, de toutes les manières de voyager, il n'en est pas de plus agréable et de plus pittoresque que de suivre un nedja'. Les aboiements des chiens, les vagissements des enfants, les cris des hommes qui s'appellent, le bêlement des moutons, le chant des coqs, toute cette variété des bruits du village forme une harmonie agreste qui n'est pas sans charme, et le voyageur trouve une nouvelle source de distractions dans le spectacle de toutes les scènes intérieures du ménage;

Digitized by Google

scènes bien simples, mais qui prennent un caractère assez étrange, quand on vient à réfléchir qu'elles se passent à dos de chameau.

« Mais voici que tout à coup cette marche bruyante et animée devient silencieuse et grave ; les cavaliers d'avant-garde ont aperçu devant eux, à l'horizon du Sahara, une autre tribu ; ils en donnent avis au cheikh, et à l'instant les rangs se resserrent. La gafla n'a pas de drapeau ; elle ne redoute que le brigandage ; mais chaque nedja' attaché à l'un des partis qui divisent le Sahara compte pour adversaires toutes les tribus du parti opposé. A mesure que l'on se rapproche, les conjectures se forment. Sont-ce des amis? Sont-ce des ennemis? Enfin on arrive à la portée de la voix ; alors les deux troupes s'arrêtent pour se demander : « Qui êtes-vous ? » Si ce sont des alliés, on continue sa marche de part et d'autre, en échangeant un *es-salam-alikoum* contre un *alikoum-es-salam* ; mais si le nom prononcé est celui d'un tribu hostile, on y répond par des injures, et la fusillade ne tarde pas à s'engager.

« Les combats ne se prolongent jamais au delà du coucher du soleil ; c'est un signal qui détermine ou la retraite ou une suspension d'hostilités. Si l'un des deux partis se reconnaît vaincu, il profite de la nuit pour disparaître ; si l'issue est douteuse, les deux partis campent sur le champ de bataille, et le lendemain, au lever du soleil, le combat recommence.

« Les Arabes apportent beaucoup plus d'animosité dans ces luttes intestines que dans leurs démêlés avec les Français ; cela devait être : il n'y a rien de plus acharné que deux frères, quand ils sont ennemis. La guerre contre les infidèles fait des prisonniers ; la guerre des tribus ne les connaît pas. L'Arabe s'est-il rendu maître d'un ennemi vivant ; il le tue sans pitié et va porter la tête sanglante aux pieds de ses femmes, qui l'injurient encore et la maudissent.

« Il n'y a d'exception à cette barbare coutume qu'en faveur de trois classes : les marabouts, les forgerons et les juifs ; la première par respect, les deux autres par mépris. Quelle est l'origine de ce mépris pour la profession de forgeron? Nous ne le savons pas ; mais il est certain que lorsqu'un homme se voit menacé par plusieurs ennemis et privé de tout moyen de salut, il n'a qu'à s'envelopper la tête du capuchon de son bernous et agiter les bras comme pour battre du fer ; à l'instant sa vie est épargnée et son nom flétri.

« Il est bien rare que les voyageurs qui se joignent au nedja' ou tribu en marche soient complétement étrangers à toutes les personnes qui le composent, et réduits à emporter la tente et les vivres. En général, ils reçoivent l'hospitalité d'un ami, dont ils partagent la tente et le *kouskouçou* pendant toute la durée du voyage. La qualité de *deïâf* ou hôte leur donne droit aux mêmes égards et à la même protection que la famille qui les accueille.

« Parmi les étrangers qui se joignent, soit à la gafla ou caravane marchande, soit au nedja' ou tribu en marche, il se trouve toujours des malheureux, sans aucune ressource, qui ne savent pas, le jour du départ, comment ils vivront le lendemain ; mais cela ne les inquiète pas : ils comptent beaucoup sur la Providence, et ils ont raison ; car à peine le convoi s'est-il mis en mouvement, qu'ils

Digitized by Google

trouvent moyen de s'utiliser en aidant, soit à charger, soit à conduire les chameaux; pour prix de ces petits services ils obtiennent la nourriture; c'est tout ce qu'ils peuvent désirer. Chaque jour leur apporte donc son pain, et ils parviennent ainsi au terme d'un très-long voyage sans dépense et sans privation. C'est de cette manière que les pauvres cultivateurs du Sahara, n'y trouvant pas leur travail suffisamment rétribué, arrivent dans nos établissements de la côte, où ils forment la classe la plus intelligente, la plus laborieuse et la plus morale de la population.

« Parmi les caravanes, il en est une que sa force numérique, son caractère à la fois religieux, politique et commercial, placent sans contredit au premier rang; c'est la caravane de la Mecque, désignée sous le nom particulier de *Râkeb*. Le genre de périodicité qu'elle affecte la distingue encore des autres caravanes périodiques; car celles-ci correspondent au retour des mêmes saisons, tandis que l'époque de la caravane de la Mecque est déterminée par l'année lunaire.

« C'est le 2 du mois de Redjeb que le Râkeb africain se met en route; il part alternativement de Fès et de Tafilelt, sous le commandement d'un chef qui prend le titre de *Cheikh-er-Râkeb* (le Cheikh du Râkeb). Cette dignité appartient de droit à la famille des chérifs; elle est toujours dévolue par l'empereur à l'un de ses plus proches parents. Ce prince est escorté d'une garde nombreuse, qui marche constamment au son de la musique, les étendards déployés.

« L'itinéraire est réglé d'une manière immuable; les lieux de passage, les lieux de séjour, la durée des séjours, sont des données constantes qui ne paraissent pas avoir varié depuis bien des siècles.

« La caravane obtient sur son passage le respect des populations; mais ce respect tient autant de la crainte que de la piété; de l'aveu même des croyants, elle serait moins honorée, si elle était moins nombreuse. D'ailleurs ce respect ne s'étend pas jusqu'à la propriété individuelle; tout le long de la route il se commet beaucoup de vols au préjudice des pèlerins. C'est surtout, disent-ils, entre l'Égypte et la Syrie qu'il est prudent de ne pas s'éloigner du convoi; car les tribus de cette région paraissent considérer la procession annuelle comme une mine périodique à exploiter.

« Au reste, le pèlerinage de la Mecque, bien qu'entrepris en vue d'une commémoration pieuse, ne reste pas pour cela étranger aux intérêts matériels de la grande famille dont il rapproche les membres épars dans une communion annuelle; mais pour apprécier à sa juste valeur le sens de cette grande solennité, qui ouvre l'année musulmane et donne son nom à l'un des mois, il faut entrer dans le génie des peuples qui la célèbrent, et se dégager un peu de l'influence des idées chrétiennes.

« Chez les nations qui reconnaissent la loi de Jésus-Christ, il s'est opéré, depuis plusieurs siècles, une séparation entre l'esprit et la chair, entre le spirituel et le temporel. Si des hommes qui regardent l'unité comme le premier

Digitized by Google

attribut de la puissance cherchent encore à réunir les deux grandes personnifications de l'autorité, le Pape et l'Empereur, leurs efforts rencontrent dans la volonté, ou peut-être dans l'indifférence générale, une résistance qui paraît aujourd'hui insurmontable; une voix presque unanime appelle l'alliance des deux pouvoirs, mais repousse leur réunion.

« Chez les musulmans, au contraire, un lien jusqu'ici indissoluble unit étroitement l'esprit et la chair, le spirituel et le temporel. Pour eux, le Pape et l'Empereur forment encore une seule et même personne; le Sultan est à la fois chef de l'Église et chef de l'État. La loi civile et la loi religieuse sont écrites dans le même livre; la mosquée est la maison de Dieu et le rendez-vous de la prière; mais elle est aussi l'asile du pauvre et l'hôtellerie du voyageur. Enfin il n'existe pas une seule institution qui ne touche en même temps au ciel et à la terre, qui n'ait sa signification mystique et son application mondaine.

« C'est donc à travers ce double prisme qu'il faut envisager le saint voyage de la Mecque.

« Au point de vue purement religieux, est-il rien de plus majestueux dans le monde que ce congrès annuel de toutes les nations de l'islamisme, convoquées, depuis douze siècles, autour d'une tombe et d'un berceau? Est-il rien de plus imposant que le spectacle des représentants de tant de peuples divers, réunis par une même croyance, au même lieu, au même jour et pour ainsi dire au même instant?

« Considérée au point de vue terrestre, la solennité change de caractère; sans cesser d'être un moyen de salut, elle devient un moyen de fortune. Dans chaque voyageur, il ne faut pas voir seulement le pieux pèlerin remplissant avec ferveur une des obligations fondamentales de la foi qu'il professe; il faut y voir aussi le spéculateur portant à ses coréligionnaires des contrées lointaines le tribut de son industrie. La tente n'est pas seulement un oratoire, mais une boutique; la caravane une procession, mais un bazar; et si le pivot central de cette gravitation annuelle qui embrasse l'Afrique et l'Asie représente, pour ces deux contrées, la métropole religieuse, le pôle magnétique des croyances, il est destiné à représenter aussi la métropole industrielle et le milliaire d'or de l'activité commerciale.

« Nous avons en France, depuis un demi-siècle à peine, une solennité périodique qui appelle tous les cinq ans dans la capitale les principaux producteurs de notre pays. Supposons-nous, pour un moment, animés encore de la foi de nos pères; concevons que ces olympiades de l'industrie se rattachent à quelqu'un des grands préceptes ou des principaux mystères du christianisme, et acquièrent ainsi le caractère religieux qui leur manque aujourd'hui; concevons encore que cette fête quinquennale, au lieu de se restreindre à une seule des nations chrétiennes, étende à toutes le champ de la convocation; qu'elle les réunisse dans une même pensée, dans un même but, dans une *communion générale*, à la fois spirituelle et temporelle; qu'elle leur assigne,

Digitized by Google

pour lieu de rendez-vous, la capitale du monde chrétien, et qu'elle demande alors aux prières du souverain Pontife de l'inaugurer et de la bénir : on aura ainsi une image, non pas sans doute de ce qu'est aujourd'hui, mais de ce qu'a dû être dans l'origine, de ce que pourrait être dans l'avenir, pour les nations musulmanes, le pèlerinage de la Mecque.

« L'intérêt commercial joue donc un grand rôle dans ce mouvement annuel imprimé à tous les peuples de l'Orient par une seule prescription de la loi sainte.

« Le Râkeb est un marché d'échange et de consommation, et la consommation n'est pas sans importance pour des populations clair-semées comme celles qu'il traverse. A El-Ar'ouât', où il n'a encore recruté que les pèlerins du Maroc et une petite partie des Algériens, le nombre des voyageurs s'élève déjà à 8,000 personnes. Le jour où la caravane doit passer étant connu à l'avance, les trafiqueurs peuvent venir de fort loin; à peine les piquets des tentes sont-ils plantés, que des chameaux chargés de marchandises se montrent en foule sur tous les points de l'horizon; les objets qu'ils apportent sont en général des moutons, du beurre, des dattes; ils prennent en échange des chevaux, des cuirs du Maroc, des *mchât* ou fichus de femme, des chaussures dites *belr'a* et autres objets d'habillement ou de toilette.

« Lorsque la caravane campe dans le désert, trop loin de toute habitation pour que ces échanges soient possibles, ce sont les pèlerins eux-mêmes qui trafiquent entre eux, comme cela se pratique dans une ville; et cette comparaison est consacrée par l'expression locale qui définit le Râkeb « une ville en mouvement. »

« Toutefois, à la différence des cités musulmanes où chaque peuple, chaque corporation habite un quartier spécial, le Râkeb n'assigne, ni dans le campement, ni dans la marche, une place déterminée aux représentants des diverses nations; toutes les populations campent et marchent confondues.

« Le cheikh du Râkeb est accompagné d'un K'âd'i qui siége chaque jour. Sa juridiction ne se borne pas aux pèlerins; dès que les tentes sont installées, les habitants des villes et tribus du voisinage viennent porter leurs différends à son tribunal.

« Les villes principales situées sur le passage du Râkeb sont :

« Dans la régence d'Alger, El-Ar'ouât', Sidi-Khâled, Sidi-'Ok'ba.

« Dans la régence de Tunis, Tôzer, T'aguious, Zaouit-ed-Debâbcha, Gâbes.

« Dans la régence de Tripoli, Zouâra, Tripoli, Mesrâta, Ben-R'âzi.

« Enfin la caravane arrive au Caire, où elle grossit encore de tous les pèlerins de l'Égypte, et, après une station de dix jours, elle se remet en marche. Pendant qu'elle longe les bords de la mer Rouge, pour se rendre à la ville sainte, deux autres caravanes, celle de la Syrie et celle de Baghdad, sont aussi en mouvement et se dirigent vers le même point. L'époque des départs et la durée des séjours sont calculés de manière que ces trois processions religieuses arrivent en même temps.

Digitized by Google

« C'est le jour de l'Aïd-el-Kebir (la grande fête), le premier de l'année musulmane, et presque à la même heure, que les représentants de tous les peuples de l'islamisme paraissent, dans trois directions différentes, à l'horizon de la métropole. Ce jour est, comme on sait, l'anniversaire de celui où Mahomet, chassé une dernière fois de la Mecque, se retira à Iâtreb (aujourd'hui Médine), et depuis cette époque ses sectateurs sont venus protester solennellement chaque année contre la persécution du prophète.

« Le jour même de leur arrivée à la Mecque, les trois caravanes se rendent ensemble au Djebel-'Arfât. Là, du haut de la montagne, l'imam prononce une prière que les pèlerins écoutent pieds et tête nus. Suivant une tradition populaire, le nombre des fidèles présents à cette solennité est toujours de quatre-vingt mille. C'est le nombre marqué fatalement dans les décrets de la Providence. Si un moment il était supérieur, Dieu enverrait aussitôt un fléau pour le réduire; s'il était moindre, il enverrait ses anges pour le compléter.

« La station à la Mecque est de quinze jours; ce temps est employé à faire des visites à la Kahaba, des ablutions au puits de Zemzem, mais aussi à former la pacotille pour le retour.

« A l'expiration de ce délai, les trois caravanes se mettent en marche ensemble et vont à Médine, où elles font une station obligée de cinq jours. Cette dernière cérémonie est la clôture du pèlerinage. Dès lors l'assemblée des fidèles est dissoute, et tous les pèlerins font leurs dispositions pour le départ.

« Les marchandises qu'ils emportent sont le zebed (musc de civette), le musc, les toiles de l'Inde, les chapelets; ils rapportent aussi de l'eau du puits de Zemzem; mais celle-ci ne se vend pas, elle se donne en cadeau.

« La caravane de la Mecque, dans ses rapports avec le commerce de l'Afrique septentrionale, présente donc les caractères suivants :

« Comme marché d'échange, elle y introduit des parfums, des toiles de l'Inde et des chapelets; elle en exporte des chevaux, des cuirs du Maroc, des chaussures de peau, des soieries de Tunis et quelques h'aïk' fins.

« Comme marché de consommation, elle offre un débouché accessoire, mais assuré, aux produits agricoles de deux arrondissements-oasis de notre Algérie, celui des K's'our et celui du Zibân.

« La caravane de la Mecque n'est pas étrangère aux intérêts de la France en Orient. Les quatre-vingt mille musulmans qui se trouvent réunis chaque année dans cette ville n'échangent pas seulement des chapelets et des marchandises, mais aussi des nouvelles et des idées. Notre présence en Algérie n'est pas le fait qui les intéresse le moins. Le puits de Zemzem et le mont'Arfât savent si depuis treize ans il est assez question de nous. Ce sont les Algériens qui forment à cet égard l'opinion de leurs coreligionnaires. La caravane donne donc lieu à une véritable enquête périodique sur les actes de notre administration. En quelques mois, les résultats de cette enquête sont connus dans tout l'Orient et déterminent, en partie du moins, parmi les populations mahométanes, la hausse ou la baisse de notre crédit.

Digitized by Google

« Quoique l'intervention dans les affaires religieuses soit une chose fort délicate, il semble cependant que si le gouvernement français manifestait, par quelques actes visibles, le principe de la protection à tous les cultes écrit dans nos lois, cette pratique du dogme de la tolérance pourrait aplanir des difficultés. En pareille matière, c'est au peuple fort et éclairé à faire les avances; le peuple faible et ignorant ne les fera jamais.

« Soyons plus précis.

« Les musulmans acquièrent, comme on sait, par le pèlerinage de la Mecque, le titre de H'âdji, dont ils sont très-jaloux. Si l'on cherche au fond de leur pensée le caractère véritable de l'importance qu'ils y attachent, on reconnaît que l'amour-propre y a sa part comme la piété; c'est une distinction parmi les hommes, aussi bien qu'une recommandation auprès de Dieu.

« Nous adressions un jour cette question à un pauvre Arabe : « Si le roi « était disposé à t'accorder ce que tu désires, que lui demanderais-tu? — De « quoi faire le pèlerinage de la Mecque, » répondit-il.

« Pourquoi ce vœu ne serait-il pas exaucé? Pourquoi le Gouvernement n'érigerait-il pas en récompense ce que ce pauvre musulman, dans la simplicité de son ambition, n'osait espérer que comme un bienfait?

« Chaque année, aux approches de l'Aïd-el-Kebir, un bateau à vapeur passerait dans tous les ports de l'Algérie et recevrait les indigènes que le Gouvernement français aurait jugés dignes de cette faveur [1]. A l'arrivée du navire dans chacune de nos rades, le drapeau musulman serait hissé au grand mât et salué de vingt et un coups de canon. Tous les pèlerins seraient habillés convenablement : après avoir reçu, pendant la traversée, un traitement honorable, ils seraient débarqués à Alexandrie et présentés solennellement à notre consul. Le muphti d'Alger ou un autre personnage considérable serait le chef de cette caravane, qui se rendrait au Caire pour y rejoindre celle du continent. Le bateau à vapeur attendrait à Alexandrie le retour des pèlerins et les ramènerait dans nos ports avec toute la pompe qui aurait signalé le départ.

« Ces honneurs rendus, cette protection accordée à un culte devenu français par la conquête d'Alger, exerceraient peut-être une influence salutaire sur la nature de nos rapports avec les populations de l'Orient et sur l'avenir de notre domination en Algérie. Il n'est pas de meilleur moyen de désarmer le fanatisme que d'honorer hautement la religion. »

[1] Depuis que cet ouvrage est écrit, le vœu que nous exprimions a été en partie exaucé. Le 13 septembre 1842, le bateau à vapeur, *le Caméléon*, fut expédié en Algérie, pour être mis à la disposition des pèlerins de la Mecque. En 1843, le bateau à vapeur *le Cerbère* fut affecté au même service. Il n'est pas douteux que ce sont là d'excellentes mesures, dignes d'une époque de tolérance. Cette intervention du gouvernement français dans les fêtes musulmanes, intervention dont le principe est désormais posé, deviendra encore plus salutaire lorsqu'elle pourra s'exercer avec plus de solennité.

(*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

De la loi que suit le mouvement des voyageurs sur les chemins de fer.

Un de nos ingénieurs, M. Desart, vient de publier, à propos du projet de chemin de fer direct de Bruxelles à Gand, quelques considérations pleines d'intérêt sur le mouvement des voyageurs de nos railways. Ayant à s'occuper d'un projet dont la principale utilité serait de diminuer la longueur du parcours actuel entre Bruxelles et Gand, M. Desart a été conduit à étudier particulièrement l'influence des distances sur le mouvement des voyageurs; et il est arrivé, sous ce rapport, à des résultats fort remarquables.

On savait depuis longtemps qu'entre des localités rapprochées, la circulation est plus active qu'entre celles que séparent de longues distances; mais on ne se faisait de cette différence une idée ni exacte ni précise. M. Desart a voulu déterminer mathématiquement l'influence exercée par la longueur d'une route en fer sur le nombre des voyageurs qui la parcourent; et ses recherches l'amènent à conclure que cette influence est telle, qu'elle domine en quelque sorte toutes les autres; qu'en thèse générale, et à part quelques fluctuations accidentelles et quelques localités placées dans des conditions particulières, les deux circonstances qui, pour les chemins de fer belges, décident du nombre des voyageurs circulant entre deux villes quelconques, sont l'importance de la population de ces villes et la longueur de la route qui conduit de l'une à l'autre. Une seconde conclusion, c'est que le nombre de voyageurs décroît dans une proportion bien plus grande que celle de l'accroissement de la distance.

Digitized by Google

On conçoit dès lors que les localités qui fournissent proportionnellement le plus de voyageurs à nos chemins de fer, sont celles qui se trouvent vers le centre du réseau, car ce sont les plus rapprochées des divers points du réseau tout entier. Les villes situées vers l'extrémité d'une de nos lignes sont par la même raison celles qui ont pour le mouvement des voyageurs la moindre importance relative. C'est ce qui fait encore que les pays voisins nous apportent un nombre de voyageurs relativement bien moins considérable qu'on n'eût été disposé à le croire. Ainsi, par exemple, la circulation de voyageurs que l'Allemagne vaut à nos chemins de fer, n'est pas plus importante que celle que donnerait une ville de 44,000 âmes placée à la frontière d'Herbesthal, ou même une ville de 20,000 âmes dans la situation plus centrale de Termonde [1]. Si Ostende avait 53,000 âmes, elle pourrait fournir, à elle seule, tout le mouvement de voyageurs qui nous vient de l'Angleterre.

D'après les calculs de M. Desart, le mouvement des voyageurs entre deux villes éloignées de vingt lieues n'est pas la centième partie de ce qu'il serait si les deux villes ne se trouvaient qu'à deux lieues de distance; à cinquante lieues il n'en est plus guère que la millième partie.

Les calculs de M. Desart ont, on le voit, une assez grande portée: ils ne visent à rien moins qu'à établir la loi mathématique qui domine impérieusement toute la circulation des personnes sur les chemins de fer. Les documents publiés par le gouvernement, et dans lesquels le mouvement des voyageurs se trouve décomposé station par station, avec distinction des lieux de départ et de destination, servent de base à ce travail. L'auteur en a déduit une table à l'aide de laquelle il croit pouvoir déterminer à l'avance l'influence que toute ville nouvelle, rattachée aux lignes dont il s'occupe (celles du nord, de l'ouest et de l'est), exercera sur le mouvement général des voyageurs. Il suppose deux localités de 1000 habitants chacune; si elles sont situées à dix kilomètres de distance, sa table lui dit que tous les ans l'une enverra à l'autre environ 102 voyageurs. Si l'une de ces localités a 4,000 habitants au lieu de 1,000, il suffira de multiplier 102 par 4, et ce sera 408 voyageurs qu'elle enverra chaque année à celle de 1,000 habitants qui lui en renverra le même

[1] Il est bien entendu qu'il s'agit ici de la circulation des voyageurs, et non de celle des marchandises.

Digitized by Google

nombre. Si la seconde localité, au lieu de 1,000 habitants, en a 10,000, il faudra multiplier par 10 le résultat obtenu tout à l'heure; et l'on trouvera ainsi qu'entre une ville de 4,000 habitants et une ville de 10,000 habitants, situées à dix kilomètres l'une de l'autre, le mouvement annuel doit être de 4080 départs et autant de retours.

Voici, au reste, la curieuse table que M. Desart a cru pouvoir dresser de l'influence des distances. Elle s'appliqne aux lignes du nord, de l'ouest et de l'est (Bruxelles exceptée, à cause de sa position tout exceptionnelle qui a nécessité une table toute spéciale pour cette ville). L'auteur, ainsi que nous venons de le dire, suppose toujours deux localités de 1,000 âmes chacune, entre lesquelles la circulation a lieu. Sa table donne le nombre de voyageurs que chacune de ces localités enverra annuellement à l'autre, suivant la distance qui les sépare.

De 2	à	3	kilomètres	12.48	voyageurs.
4	à	5	»	43.10	»
6	à	7	»	88.76	»
8	à	9	»	142.63	»
10	à	11	»	102.69	»
12	à	13	»	92.16	»
14	à	15	»	78.12	»
16	à	17	»	64.06	»
A 18			»	53.52	»
De 19	à	20	»	44.83	»
21	à	22	»	33.24	»
23	à	26	»	24.46	»
27	à	28	»	22.86	»
29	à	30	»	21.25	»
A 31			»	14.67	»
32	à	33	»	12.72	»
34	à	37	»	10.78	»
38	à	41	»	10.76	»
42	à	44	»	10.74	»
45	à	50	»	6.57	»
A 51			»	5.51	»
De 52	à	58	»	4.46	»
59	à	60	»	4.02	»
61	à	64	»	3.15	»
65	à	70	»	2.42	»
71	à	72	»	2.28	»
73	à	79	»	2.15	»
80	à	83	»	2.09	»
84	à	89	»	2.04	»
90	à	91	»	2.02	»
92	à	93	»	1.72	»
A 94			»	1.42	»

Digitized by Google

De 95 à 100	kilomètres	0.82	voyageurs.
101 à 103	»	0.77	»
104 à 120	»	0.71	»
121 à 138	»	0.65	»
139 à 140	»	0.49	»
141 à 154	»	0.33	»
155 à 164	»	0.30	»
165 à 175	»	0.26	»
176 à 190	»	0.22	»
191 à 196	»	0.18	»
197 à 217	»	0.15	»
218 à 250	»	0.11	»

C'est donc pour les parcours de huit à neuf kilomètres qu'a lieu le maximum du mouvement. On peut remarquer combien la diminution est rapide à mesure que la distance s'étend. Deux villes situées à huit kilomètres s'envoient annuellement 142 voyageurs par millier d'habitants de l'une et de l'autre. A deux lieues (dix kilomètres), ce chiffre descend à 102; à quatre lieues, il n'est plus que de 44; à huit lieues, de 10; à seize lieues, de 2; et à trente-deux lieues, il n'est déjà plus que de 3/10e.

On sent que cette table ne peut être d'une application rigoureuse pour des localités prises isolément, et qu'elle exprime plutôt des moyennes. Beaucoup de localités se trouvent nécessairement sous l'empire de circonstances toutes particulières. Ostende, par exemple, où les voyageurs anglais qui débarquent prennent leurs billets, fournit ainsi au chemin de fer un nombre de voyageurs bien plus grand que sa propre population ne le comporterait. D'autres villes, à raison de leur position spéciale, doivent aussi s'écarter de la règle commune [1]. De nouveaux calculs, après une expérience plus longue de l'exploitation de nos chemins de fer, viendront probablement, modifier les chiffres de M. Desart, qui nous paraît dans ses calculs

[1] La proportion entre les voyageurs et la population des localités ne peut être la même pour les villes que pour les populations disséminées des campagnes où sont situées les stations secondaires. Il y a là une lacune dans l'échelle de M. Desart. Cependant, si cette échelle ne donne pas à l'avance le mouvement d'une station secondaire encore en projet, elle lui permet de calculer le nombre de voyageurs qu'une station secondaire déjà en activité enverrait à une ville nouvelle qu'on rattacherait au chemin de fer. Il lui suffit pour cela de rechercher, dans les relations déjà établies de cette station, à quelle population de ville elle correspond pour le nombre de ses voyageurs. Ce chiffre trouvé, il procède comme s'il s'agissait d'une ville ayant réellement cette population.

Digitized by Google

avoir attribué à plusieurs de nos villes une population inférieure à la réalité, fort inférieure surtout à celles qu'indiquent les tableaux statistiques publiés par le gouvernement. Quoi qu'il en soit, ces premières recherches de M. Desart conduiront à d'autres et seront fécondes en déductions utiles de plus d'un genre. Nous regrettons seulement que l'auteur en soit resté en quelque sorte à la moitié de sa découverte. L'influence dont il a essayé de déterminer la loi est-elle, en effet, bien réellement celle de la distance qui sépare matériellement les localités les unes des autres? Nous ne le pensons pas; si M. Desart s'y est trompé, c'est probablement parce qu'il était préoccupé d'un projet dont le principal but est de diminuer le parcours entre deux de nos grandes villes.

Vers la fin du mémoire, l'auteur fait, en passant, l'observation suivante : « Nous croyons toutefois, dit-il, devoir terminer ce chapitre par une réflexion que suggère l'examen de l'échelle des coefficients de mouvement : c'est que, si le nombre de voyageurs diminue en raison de l'allongement du parcours, il diminue nécessairement aussi en raison d'une augmentation de durée du parcours. On comprend dès lors de quelle importance il est, tant dans l'intérêt du public que dans l'intérêt du trésor, d'abréger autant que possible la durée du trajet et d'assurer la régularité de la marche des convois. Ainsi lorsque nous voyons que, pour les transports à trente kilomètres de distance, le coefficient du mouvement n'est que de la moitié de ce qu'il serait pour une distance de vingt kilomètres, ne sommes-nous pas fondés à supposer que, si on ne mettait, à faire le parcours de six lieues, que le temps que dure aujourd'hui le trajet à quatre lieues, on parviendrait, sinon à doubler, du moins à augmenter dans une forte proportion le mouvement des voyageurs? Cette réflexion, nous ne la livrons que comme une simple supposition; mais nous pensons qu'elle est de nature à mériter un examen approfondi : peut-être même serait-il utile de faire quelques essais sur les résultats qu'on obtiendrait en multipliant le nombre des convois, car il paraît évident qu'obliger un voyageur à attendre, pendant un certain nombre d'heures, le départ d'un convoi, c'est, en quelque sorte, augmenter pour lui la durée du voyage ou la longueur du parcours. »

Cette réflexion de M. Desart a plus de portée qu'il ne semble lui en donner. Elle détruit l'importance qu'il accorde à l'influence des distances, en ce sens au moins que c'est bien plus la durée du

Digitized by Google

voyage que la longueur de la route parcourue qui influe sur la circulation. Pourquoi, en effet, si le voyage se faisait dans le même temps et aux mêmes conditions, deux villes, situées à quatre lieues de distance l'une de l'autre, s'enverraient-elles deux fois plus de voyageurs que si elles étaient éloignées de six lieues? Qu'importerait au voyageur la diminution ou l'allongement du parcours, s'il était rendu à sa destination aux mêmes conditions et dans le même espace de temps?

Ce n'est pas tout. En attribuant à la longueur du parcours une influence exclusive sur le mouvement des voyageurs, M. Desart ne se borne pas à tenir trop peu de compte de l'influence de la rapidité du voyage, omission grave, car si on arrivait au même résultat en améliorant la marche des convois qu'en substituant une route plus courte à une autre plus longue, l'emploi du premier de ces deux moyens pourrait être plus facile et beaucoup moins dispendieux que celui du second. Il y a dans le travail de cet ingénieur une lacune plus importante encore : c'est qu'il laisse complétement à l'écart l'influence du prix de transport. Si entre deux villes éloignées la circulation est relativement moins active qu'entre deux localités voisines, ce n'est pas seulement parce que la route qui les sépare est plus longue, ou parce qu'on met plus de temps à la parcourir, c'est encore parce que le voyage coûte plus cher. L'influence que M. Desart attribue à la longueur du parcours doit donc être remplacée par deux autres influences dans lesquelles elle se décompose, à savoir, l'influence de la durée du voyage et celle du prix de transport.

C'eût été une étude des plus utiles que de rechercher la part qu'il faut faire à ces deux causes dans les résultats signalés par M. Desart. Pour nous, nous sommes tentés de croire qu'à beaucoup d'égards et dans certaines limites, le rôle du prix du voyage y est beaucoup plus important que celui de sa durée. Nous pensons, par exemple, que si, relativement à sa population, Vilvorde envoie beaucoup plus de voyageurs à Bruxelles que Malines, ce n'est pas tant parce que le voyage de Malines dure un quart d'heure de plus que parce qu'il coûte le double. Nous doutons qu'on augmentât beaucoup le nombre des voyageurs de Malines vers Bruxelles, en donnant à la marche des convois une rapidité double ; mais cette augmentation serait probablement considérable si le prix du voyage de Malines à Bruxelles était réduit à celui de Vilvorde à Bruxelles.

Digitized by Google

Pour citer un autre exemple, nous ne pensons pas que diminuer de vingt à trente minutes la durée du voyage entre Anvers et Bruxelles soit un moyen d'augmenter notablement le mouvement des voyageurs entre ces deux villes; mais on le développerait infailliblement en diminuant le prix du voyage du tiers ou du quart. Ce n'est pas à dire assurément qu'il faille compter pour rien l'influence de la rapidité du parcours. Si, pour deux villes entre lesquelles le double voyage d'aller et de retour ne peut se faire aujourd'hui en une seule journée, on parvenait à le rendre possible dans cet espace de temps en accélérant la marche des convois, ou si ailleurs l'aller et le retour qui demandent aujourd'hui la journée entière, pouvaient se faire en une matinée, cette économie considérable de temps, nécessairement accompagnée d'ailleurs d'une diminution des dépenses du voyage, agirait sans contredit d'une manière très-favorable sur la circulation; mais dans beaucoup d'autres circonstances, une diminution de la durée du voyage pourrait être sans effet sensible, tandis qu'il faudrait qu'une diminution du prix de transport fût bien insignifiante pour que le mouvement des voyageurs ne s'en ressentît pas.

Il est à regretter que cette question du prix de transport des voyageurs sur les chemins de fer n'ait pas encore été étudiée en Belgique comme elle mérite de l'être; car enfin il n'est nullement démontré qu'il serait impossible de diminuer la dépense des voyageurs, de rendre les voyages accessibles à un grand nombre de nos concitoyens qui doivent y renoncer aujourd'hui, et en même temps d'augmenter considérablement pour le fisc le produit de l'exploitation. On se rappelle que, sous le ministère de 1840, un essai avait été décrété pour constater, par l'expérience des faits, le rapport qui existe entre le prix de transport des voyageurs et leur nombre. On n'a pas oublié quelles misérables, nous pouvons dire quelles stupides influences ont, sous le ministère suivant, empêché cette épreuve de porter ses fruits. La question en est encore où le ministère de 1840 l'avait prise. Il serait bien temps d'en reprendre l'étude avec bonne foi. Aujourd'hui que la circulation des voyageurs entre les diverses localités a atteint une certaine fixité, rien ne serait plus facile que de faire un essai des prix réduits qui déciderait la question. Il suffirait de faire l'épreuve avec sincérité et de la prolonger pendant un laps de temps assez étendu pour avoir une idée véritable de ses résultats. Il ne faudrait pas même que l'expérience

Digitized by Google

s'étendît à toutes nos lignes. Qu'on choisisse une section de dix à quinze lieues, qu'on y établisse pour les voyageurs un tarif réduit pendant une ou deux années. Assurément le fisc ne courra pas le danger d'une perte ruineuse, et de cette épreuve sortiront peut-être pour lui des ressources toutes nouvelles. Dans tous les cas, on y trouvera la solution d'une question sur laquelle il n'est pas pardonnable que l'administration, à l'heure qu'il est, n'ait pas encore une opinion certaine, c'est-à-dire démontrée par les faits.

M. Desart fait voir qu'à populations égales, entre deux villes situées à quatre lieues de distance, le mouvement des voyageurs est double de celui qui a lieu entre deux villes éloignées seulement de six lieues. Si cette différence devait être principalement attribuée à celle du prix de transport, il en résulterait que, dans des circonstances pareilles, une diminution du tiers du prix de transport amènerait une augmentation de cent pour cent dans le mouvement des voyageurs, et le produit s'élèverait par conséquent d'un tiers. Sur un parcours de vingt-cinq lieues, une réduction d'un tiers dans le prix triplerait, dans la même hypothèse, le nombre des voyageurs, et doublerait par conséquent la recette. Il deviendrait évident enfin que, puisque le nombre des voyageurs décroît dans une proportion bien autrement forte que celle de l'accroissement des prix, il est déraisonnable et tout à fait contraire aux intérêts du fisc de proportionner toujours les prix aux distances et que, pour les grandes distances, les prix doivent être relativement beaucoup plus faibles que pour les petites.

D'un autre côté, si telle était l'influence du tarif, ne faudrait-il pas, partout où le chemin de fer fait un détour, opérer sur les prix de transport une réduction, non pas insignifiante, mais exactement proportionnée au détour, ou dépassant même cette proportion? Ce serait dans plusieurs cas atteindre le but véritablement utile de tant de réclamations qui s'élèvent en faveur de nouveaux tracés, et le moyen serait aussi simple que peu coûteux.

Encore une fois, il importe que l'étude de pareilles questions soit enfin consciencieusement abordée par l'administration. Les considérations et les calculs de M. Desart, malgré ce qu'ils laissent encore à désirer, posent un premier jalon, et avec un peu de bonne volonté il serait assurément facile d'arriver à une solution complète.

Digitized by Google

LOUIS BONAPARTE EN HOLLANDE.

1806—1810.

La tombe vient de se fermer sur le comte de Saint-Leu. Ce vieillard, qui pendant quelques années du commencement de ce siècle supporta le poids d'une couronne, était le plus noble débris de la famille de Napoléon. Son règne, quelque courte qu'en ait été la durée, n'est pas un des épisodes les moins intéressants de l'histoire de l'empire. Loin d'imiter ses frères Joseph et Jérôme, contents de n'être que les très-obéissants feudataires du moderne Charlemagne, Louis s'identifia avec le peuple qu'on lui avait donné à gouverner, brava le redoutable suzerain dont il tenait sa couronne et défendit autant qu'il le put les intérêts de la Hollande contre la prépondérance française. Louis ne se distinguait pas cependant par des talents supérieurs, par une énergie indomptable : son caractère était mélancolique, doux, faible même; mais il avait de la droiture, il puisait sa force dans sa probité; et rien ne semblait l'effrayer quand il croyait accomplir un devoir. En un mot, lorsqu'il se vit sur le trône, il ne voulut être que le roi des Hollandais.

Depuis que l'ancienne république des Provinces-Unies avait été conquise par Pichegru, elle avait dû suivre la politique de la France. Celle-ci avait, à la vérité, garanti ensuite son indépendance et l'intégrité de son territoire, moyennant une contribution de 220 millions tournois; mais elle n'en resta pas moins liée à la France, au point de recevoir le contre-coup de toutes ses révolutions. C'est ainsi qu'elle fut démagogique sous la convention, oligarchique durant le régime directorial, despotique dès l'origine du consulat, et presque monarchique en 1805 sous un grand pensionnaire, M. Schimmelpenninck. Ajoutons que cette union forcée avec la France était désastreuse

Digitized by Google

pour la patrie de Guillaume III et de Ruyter : sa marine était détruite, son commerce en souffrance, son crédit altéré; en outre, l'Angleterre occupait ses plus riches comptoirs : Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, Surinam [1]. Déjà la république hollandaise ne pouvait plus songer à récupérer son ancienne prospérité; le problème se réduisait pour elle à trouver les moyens d'exister.

Telle était la situation de ce pays lorsque Napoléon résolut de donner pour barrières à son empire des Etats feudataires. Au mois de mars 1806, Joseph Bonaparte avait reçu la couronne de Naples, Joachim Murat la souveraineté des duchés de Berg et de Clèves, Pauline Bonaparte la principauté de Guastalla, le maréchal Berthier celle de Neufchâtel. Bientôt il s'offrit aussi une occasion de placer Louis.

Au printemps de cette même année 1806, une députation hollandaise était arrivée à Paris, afin de mettre la république au niveau de l'empire français en la dotant d'institutions monarchiques. Cette députation se composait de l'amiral Verhuell, de MM. Brantzen, ambassadeur à Paris, Gogel, ministre des finances, Six, conseiller d'État, et Van Styrum, membre des états généraux. Louis resta étranger à toutes les négociations; elles étaient à peu près terminées lorsqu'il apprit qu'il s'agissait d'ériger en sa faveur une monarchie en Hollande. Louis avait été longtemps le frère chéri de l'empereur qui l'avait, pour ainsi dire, élevé sous sa tente : à quinze ans, il l'assistait comme aide de camp au siége de Toulon, et il l'accompagna, en la même qualité, en Italie et en Égypte. Une mélancolie insurmontable, suite d'une passion malheureuse, et son état maladif avaient ensuite inspiré à Louis le désir de rentrer dans la vie privée; mais il dut suivre la fortune ascendante de son frère. De colonel, il devint général, prince, et enfin connétable de l'empire. Napoléon, cédant aux sollicitations intéressées de Joséphine, l'avait forcé d'épouser Hortense de Beauharnais (4 janvier 1802). « Jamais cérémonie ne « fut plus triste, écrivait Louis après la chute de l'empire; jamais deux « époux ne reçurent plus vivement le pressentiment de toutes les horreurs « d'un mariage forcé et mal assorti. Avant la cérémonie, pendant la béné- « diction et sans cesse depuis lors, ils sentirent également et constamment « qu'ils ne se convenaient point. » Comme Louis repoussait aussi avec beaucoup d'énergie la couronne qui lui était offerte, l'empereur répondit sèchement *qu'un sujet ne pouvait refuser d'obéir*. Talleyrand se vanta plus tard d'avoir triomphé, par son habileté, des répugnances du prince; mais celui-ci eut probablement lassé par ses refus la patience même de Talleyrand si, après la mort de l'ancien stathouder survenue à cette époque, le prince héréditaire (depuis roi des Pays-Bas) n'avait renoncé à ses prétentions en

[1] Voy. les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. IX.

Digitized by Google

recevant l'abbaye de Fulde comme indemnité. Quoi qu'il en soit, Talleyrand se rendit au château de Saint-Leu, le 3 juin 1806, et y lut à Louis et à Hortence le traité ainsi que la constitution qui avaient été ratifiés par l'empereur. Le traité portait en substance : « Considérant, 1° que vu la disposition générale des esprits et l'organisation actuelle de l'Europe, un gouvernement sans consistance et sans durée certaine ne peut remplir le but de son institution; 2° que le renouvellement périodique du chef de l'État sera toujours en Hollande une source de dissensions, et au dehors un sujet constant d'agitation et de discorde entre les puissances amies ou ennemies de la Hollande; qu'un gouvernement héréditaire peut seul garantir la tranquille possession de tout ce qui est cher au peuple hollandais,.... S. M. l'empereur des Français garantit à la Hollande le maintien de ses droits constitutionnels, son indépendance, l'intégrité de ses possessions dans les deux mondes, sa liberté politique, civile et religieuse, telle qu'elle est consacrée par les lois actuellement établies, et l'abolition de de tout privilége en matière d'impôt. — Sur la demande formelle faite par leurs hautes puissances, représentant la république batave, que le prince Louis Napoléon soit nommé et couronné roi *héréditaire* et constitutionnel de Hollande, S. M. défère à ce vœu et autorise le prince Louis Napoléon à accepter la couronne de Hollande, pour être possédée par lui et sa descendance naturelle, légitime et masculine, par ordre de primogéniture. —Le roi de Hollande sera à perpetuité grand dignitaire de l'empire, sous le titre de connétable. — Les membres de la maison régnante en Hollande resteront personnellement soumis aux dispositions du statut constitutionnel formant la loi de la famille impériale de France. — Les armes du roi seront les armes anciennes de la Hollande, écartelées de l'aigle impérial de France et surmontées de la couronne royale.—Il sera incessamment conclu entre les puissances contractantes un traité de commerce, en vertu duquel les sujets hollandais seront traités en tout temps, dans les ports et sur le territoire de l'empire français, comme la nation la plus spécialement favorisée. » Lorsque le ministre des affaires étrangères demanda à Louis s'il approuvait cet acte, il répondit : « Qu'il était impossible de juger un objet si important sur une simple lecture; qu'étranger aux discussions et au travail qui avaient eu lieu, il ignorait si on ne lui faisait pas promettre plus qu'il ne lui serait possible de tenir; mais qu'il pouvait assurer son frère qu'il se dévouerait à son nouveau pays avec zèle, et chercherait à justifier dans l'esprit de la nation la bonne opinion que l'empereur avait sans doute donnée de lui. » Deux jours après, le 5 juin, Louis Bonaparte fut proclamé à Saint-Cloud roi de Hollande, en même temps que Talleyrand, le principal agent de cette négociation, recevait, comme récompense, la principauté de Bénévent. Napoléon fit alors connaître nettement à son frère ce qu'il atten-

Digitized by Google

dait de lui. « Régnez sur ces peuples, lui dit-il. Leurs pères n'acquirent l'in-« pendance que par les secours constants de la France. Depuis, la Hollande « fut l'alliée de l'Angleterre; elle fut conquise : elle dut encore à la France « son existence. Qu'elle vous doive donc des rois qui protégent ses libertés, « ses lois et sa religion. *Mais ne cessez jamais d'être Français.* La dignité de « connétable de l'empire sera conservée pour vous et vos descendants; elle « vous retracera les devoirs que vous avez à remplir envers moi et l'impor-« tance que j'attache à la garde des places fortes que je vous confie et qui « garantissent le nord de mes États. » Ne cessez jamais d'être Français! Ces mots résumaient, dit un des plus fervents admirateurs de Napoléon [1], toute sa politique dans l'envahissement des trônes voisins. « Son but, en couron-« nant ses frères, n'était pas seulement de donner à sa famille une position « élevée et digne de la sienne. Il voulait, avant tout, que les monarchies en-« vironnantes, soumises à ses lois, ne fussent plus que des provinces de « la monarchie française; et, pour que leur assimilation à l'empire fût plus « profonde et plus sûre, il les plaçait sous la domination de son propre « sang. »

Toutefois, dès son avénement, Louis montra qu'il serait autre chose qu'un préfet impérial. Lorsqu'il proposa à ses officiers de l'accompagner, il leur déclara qu'il entendait que chacun de ceux qui le suivraient devînt réellement Hollandais comme lui. Il fit plus : ayant envoyé l'amiral Verhuell en Hollande pour y préparer sa réception, il lui ordonna de contremander le rassemblement d'un corps de troupes françaises qui, d'après les instructions de l'empereur, devait escorter le roi à son entrée à la Haye. Le 15 juin, Louis partit de Saint-Leu avec sa famille; il s'arrêta au château de Laeken, où il prit pour la première fois la cocarde hollandaise, arriva le 18 au château du Bois, et le 23 fit son entrée solennelle à la Haye, où il reçut le serment des états généraux. Dans son voyage, il avait trouvé beaucoup de troupes et une grande foule; mais, suivant la remarque faite par lui-même [2], il y avait trop de soldats, trop d'arcs de triomphe, et parmi le peuple, plus de curiosité que d'intérêt. Les catholiques du Brabant avaient seuls montré une véritable satisfaction. Cependant le nouveau souverain se concilia bientôt les sympathies de la nation par la réponse si remarquable qu'il fit à la harangue des états généraux : « Soyez persuadés, leur dit-il, que du moment où j'ai mis « le pied sur le sol du royaume, je suis devenu Hollandais. Les hommes sont « les jouets des événements : j'ai changé malgré moi de patrie; mais, quel-« que chose qui arrive, je suis assuré de rester toujours Hollandais, car j'en

[1] Laurent de l'Ardèche, *Hist. de Napoléon*, chap. XXII.

[2] *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, t. Ier.

Digitized by Google

« serai seul le maître. Soyez donc assurés que vous ne formerez pas un vœu « pour votre patrie que je ne partage ou que je n'aie prévenu. Si la paix gé- « nérale arrive enfin, nous pourrons nous revoir en de meilleures circon- « stances; si le ciel veut que les désastres et les maux continuent, nous nous « résignerons à sa volonté immuable, mais nous ferons usage de tous les « moyens qu'il nous donne pour remédier à nos maux et à nos pertes. »

Quelles étaient les lois constitutionnelles de la Hollande au moment où Louis Bonaparte monta sur le trône? La monarchie, suivant l'expression du roi, avait été entée sur la république, ou plutôt sur l'ancienne oligarchie: on avait conservé la dernière constitution, mais en modifiant les prérogatives des états généraux et en substituant un roi à un grand pensionnaire. D'après les lois constitutionnelles, rédigées conformément au traité de Paris du 24 mai 1806, une égale protection était accordée à toutes les religions professées dans l'État; tout exercice du culte devait se borner à l'intérieur des temples des différentes communions; le roi jouirait, dans ses palais ainsi que dans tous les lieux où il résiderait, de l'exercice libre et public de sa religion; au roi appartiendrait la nomination à toutes les charges et à tous les emplois civils et militaires, suivant le privilége dont jouissait le grand pensionnaire; les monnaies de l'État seraient frappées à son effigie, la justice rendue en son nom; le gouvernement des colonies appartiendrait exclusivement au roi; l'administration générale du royaume devait être confiée à la direction immédiate de quatre ministres; le pouvoir législatif appartenait au roi et à l'assemblée des états-généraux qui devait se réunir deux fois par an, du 15 avril au 1er juin, et du 15 novembre au 15 janvier; la langue hollandaise continuerait à être employée exclusivement pour les lois, les publications, les ordonnances, les jugements et tous les autres actes publics sans distinction; enfin l'ancien pavillon de l'État était conservé. Cette constitution déplaisait à Louis, parce qu'elle était annexée à un traité et qu'elle renvoyait à des constitutions précédentes. Il en fit faire une nouvelle rédaction; et dans cette seconde édition, le nombre des ministres, au lieu d'être limité à quatre, fut indéterminé. Au surplus, cette constitution revisée n'était aussi considérée par le roi que comme un ouvrage provisoire. La nation elle-même devait, disait-il, s'en donner une à son gré à l'époque où elle pourrait le faire, c'est-à-dire à la paix générale. Il avait le projet de laisser à la Hollande la liberté de manifester alors ses vœux de la manière la plus entière et la plus efficace. Mais quant à lui, il pensait qu'une monarchie modelée sur celle des Anglais conviendrait surtout à ce pays.

Le roi, après avoir composé son ministère, prit connaissance des affaires de l'État. La situation financière était déplorable. Il fallait payer immédiatement quarante-quatre millions de florins, à savoir: trente-cinq millions de dépenses arriérées et trois mois de rentes échues ou neuf millions de florins; or les

Digitized by Google

caisses des receveurs généraux ne contenaient alors que 200,000 fl. Il fallait, en outre, faire face avec trente-cinq millions à un budget comprenant 78 millions de dépenses annuelles. Sous d'autres rapports, l'établissement d'une monarchie régulière devait aussi rencontrer de nombreux obstacles. Les administrations des départements et des villes n'avaient pas renoncé aux formes républicaines. Chaque département avait un conseil de cinq membres ou plus, lesquels délibéraient sur toutes les ordonnances qui leur étaient adressées par le gouvernement; s'ils les approuvaient, ils les transmettaient aux villes et au *plat pays* : dans le cas contraire, ils ne cessaient de réclamer contre leur exécution. Les villes aussi, se considérant encore comme souveraines, conféraient tous les emplois municipaux, exécutaient les ordres du gouvernement quand ces ordres leur plaisaient, et toujours lentement, avec des modifications patentes ou cachées. Dans le plat pays, on rencontrait des administrations communales qui agissaient comme celles des villes, ou bien la juridiction encore plus indépendante ou plutôt anarchique des seigneurs. Chaque seigneur, nous apprend Louis, n'était occupé qu'à se soustraire aux charges et à les rejeter sur les habitants, et cependant à maintenir son arrondissement hors de l'influence et même hors de la surveillance de l'administration générale, afin d'en être entièrement maître. Cette bigarrure était complétée par la confusion des lois civiles et criminelles. Le châtiment des crimes variait suivant la juridiction sous laquelle ils avaient été commis; c'est ainsi que dans tel village la polygamie était punie de la peine de mort et que dans le village voisin, soumis à une autre juridiction, on se contentait de condamner le coupable à une amende. Quoique l'exercice du culte fût libre, les ministres de la communion réformée seuls étaient salariés; ils avaient aussi la jouissance des grandes églises, des anciennes cathédrales; les réformés jouissaient en outre de tous les biens attachés aux paroisses; enfin leurs ministres étaient à la tête des écoles. Les catholiques, même dans les villages où ils étaient en majorité, n'avaient pour églises que des chambres étroites et insuffisantes; opprimés et repoussés, les catholiques étaient moins instruits, moins patriotes et presque étrangers au pays, pour lequel ils ne sentaient aucune affection. Du reste, les autres communautés chrétiennes (luthériennes, mennonites, etc.) n'étaient guère mieux traitées. Mais les juifs étaient les plus malheureux; il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient été autorisés à s'établir dans quelques villes; auparavant ils étaient consignés aux faubourgs; les catholiques ne pouvaient aspirer à aucun emploi honorable : tous étaient interdits aux juifs. Cet état de choses, observe Louis à qui nous avons emprunté ce tableau, était une suite naturelle de la constitution républicaine de la Hollande : il n'y avait pas de gouvernement central; et les états généraux, autrefois souverains, n'étaient réellement que la réunion des représentants partiels du pays, représentants faiblement unis de gouverne-

Digitized by Google

ments très-fermes (les administrations calvinistes des villes et des provinces); corps faible qui, sans yeux et sans action directe, se bornait à exprimer une volonté censée nationale, souvent incertaine et partielle.

En constituant un pouvoir central en Hollande, la domination française n'a pas été inutile à ce pays. Le règne de Louis Bonaparte peut être considéré comme une transition entre le gouvernement oligarchique et la monarchie actuelle. Mais quoique la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas ait consacré la liberté des cultes, on n'a eu garde d'ébranler la prééminence acquise au calvinisme par une longue possession. Les réformés ont conservé les magnifiques édifices dont ils se sont emparés au XVI^e^ siècle, et les catholiques sont toujours relégués dans d'étroites chapelles; on en compte six à la Haye, vingt-deux à Amsterdam; dans les villes et les villages même, où les calvinistes sont en minorité, la grande église leur appartient aussi [1]. Quant aux juifs, leur condition a totalement changé; ils peuvent s'établir où il leur plaît; ils peuvent aspirer à tous les emplois; aussi d'ilotes quelques-uns sont-ils devenus de grands seigneurs très-riches et très-puissants. On remarque néanmoins que la classe ouvrière et pauvre a voulu conserver à Amsterdam le quartier où les anciens d'Israël étaient autrefois emprisonnés et méprisés. Ce quartier, avec ses treize synagogues, est une des curiosités de la grande ville : mais, dans les rues voisines du port, il faut du courage pour braver la saleté, la misère, la maladie que l'on heurte pour ainsi dire à chaque pas. Rien ne pourrait donner une idée exacte de l'aspect repoussant de ce Pandémonium : on se croirait parfois dans les hideux cloaques de White-Chapel à Londres.

Parlons maintenant des forces militaires du pays en 1806. L'armée de terre était forte d'environ 24,000 hommes à l'effectif; mais, en réalité, on n'en pouvait réunir que huit à dix mille. Cette armée consistait dans les régiments capitulaires de Saxe-Gotha et de Waldeck, dont les officiers étaient presque tous étrangers et dont les soldats « étaient accablés sous le dédain et sous un habillement lourd et grossier. » Le corps d'artillerie était plus satisfaisant; il en était de même de la marine. La Hollande avait envoyé, pour son contingent dans le grand armement de Boulogne, une flottille de 200 bâtiments; il y avait une seconde flottille pour la garde des côtes et des ports; on comptait en outre, soit au Helder, soit à Amsterdam et Rotterdam, 14 vaisseaux armés, en armement ou en construction, ainsi que 6 frégates avec quelques bâtiments légers.

Le commerce souffrait. Louis se promit bien de tout entreprendre pour l'encourager. « Vous savez mieux que moi ce qu'il faut faire, dit-il aux députés du

[1] Il faut faire une exception pour Bois-le-Duc. La cathédrale, qui avait été enlevée aux catholiques en 1629, leur fut rendue par le roi Louis en 1810, et leur est restée.

Digitized by Google

« commerce, mais je sais aussi qu'*il faut vous délivrer de toutes entraves :* « je ne veux que vous ouvrir les portes; le reste vous regarde seuls. » Fidèle à cette profession de foi, Louis s'était hâté de supprimer une contribution illégale que les consuls français avaient établie sur tous les bâtiments entrants et sortants. Mais en promettant d'ouvrir toutes les portes, il ne prévoyait pas que l'empereur établirait bientôt, par le blocus, un mur d'airain autour du continent.

Le premier soin de Louis fut de chercher les moyens d'améliorer la situation financière. Il opéra de fortes réductions et dressa un nouveau budget : il ne s'élevait, avec les intérêts (y compris les 500,000 fl. de rente créés pour solder les dépenses arriérées), qu'à 55 millions, équivalent des revenus, tandis que le budget du gouvernement précédent s'élevait à 78 millions. Déjà le roi avait envoyé à Paris un courrier par lequel il mandait à son frère qu'il abdiquait sur-le-champ s'il ne voulait lui rendre l'argent qu'il devait à la Hollande, prendre les troupes françaises à sa solde et permettre qu'on diminuât les armements. Après que son budget eut été arrêté, Louis reçut une réponse favorable de l'empereur.

Les troupes françaises qui se trouvaient encore en Hollande quittèrent le pays, à l'exception de deux régiments et de deux états-majors généraux. Louis lui-même avait donné en secret l'ordre de faire venir peu à peu la flottille de Boulogne, sous prétexte de réparation, et renvoya un grand nombre de matelots. Comme dans le système économique adopté par le nouveau roi il fallait opter entre la marine et l'armée de terre, Louis donna la préférence à celle-ci, parce que la réorganisation qu'il méditait lui permettait d'écarter les troupes étrangères du pays et d'assurer son indépendance. En effet, les régiments capitulaires de Waldeck et de Saxe-Gotha furent supprimés, et on créa une garde royale composée de deux régiments d'infanterie, un de cavalerie et une compagnie d'artillerie légère. Dès les premiers jours de son règne, Louis avait défendu les coups de bâton dans l'armée de terre. Il ne voulut pas établir la conscription, mais il destina au service tous les orphelins élevés et entretenus aux frais du public. Pour nationaliser l'armée, il donna des places de lieutenants aux jeunes gens les plus distingués et établit une école militaire à la Haye.

Cependant les premiers actes du roi de Hollande avaient singulièrement mécontenté l'empereur. Non-seulement il refusa de conclure le traité de commerce si formellement promis, mais il ne voulut pas même recevoir le général Dumonceau, que Louis avait nommé ambassadeur à Paris. Il écrivit à son frère : « Je ne ferai rien pour la Hollande si vous diminuez vos forces de terre et de « mer. Il faut avoir 50,000 hommes et vingt vaisseaux de ligne, et imposer « fortement vos rentes. Ce n'est pas vous qui pouvez sauver la Hollande : de « quoi vous mêlez-vous? » Louis éprouva une autre déception au sujet de

Digitized by Google

Flessingue. « Flessingue et indivis, lui mandait son frère; ainsi vous devez en « retirer l'administration hollandaise. Je ne veux pas d'autre commandant « que le mien. » En effet le général Van Gueryck, que le roi de Hollande avait nommé commandant de Flessingue, ne fut point reconnu des Français. « Je vous dirai mon avis sur le meilleur moyen de vous recruter, quand j'au- « rai le mémoire que je vous ai demandé à ce sujet, écrivait encore Napoléon. « Je crois que vous n'avez pas de conscription en Hollande : nous verrons « d'arranger les choses de manière à ce que vous ayez des soldats *et non pas* « *de la canaille.* » Louis se persuadait qu'une telle conduite avait des causes secrètes. L'empereur veut, se disait-il, la conscription pour que les Hollandais ses voisins ne jouissent pas d'un avantage dont les Français sont privés; et *il veut la banqueroute*, parce qu'il croit qu'alors la Hollande pourra fournir à la France beaucoup de troupes, de vaisseaux et d'argent. Ce qui acheva de porter au comble l'irritation de l'empereur, c'est que sa fête (15 août) ne fut pas célébrée en Hollande avec les solennités officielles en usage pour le souverain du pays. Quoique Louis fût alors aux eaux de Wisbaden, il n'était pas étranger à cette détermination assez hardie et qui découlait du système qu'il avait adopté. Il passa le mois d'août et presque tout le mois de septembre aux eaux, espérant recouvrer l'usage entier de sa main droite, qui était paralysée, et arrêter le malaise général qu'il éprouvait depuis plusieurs années. Avant de partir, il avait chargé son ministre de la justice de veiller à ce qu'aucune condamnation à mort ne fût exécutée qu'autant que lui ni aucun des neuf membres de la haute cour, que la constitution obligeait le roi de consulter avant d'accorder grâce, ne trouvât aucun motif de pardon, de commutation ou de diminution de peine. Si une seule de ces personnes pensait qu'il y avait quelque considération en faveur du coupable, on devait demander la grâce, parce que Louis était résolu de l'accorder toujours. Il avait même le projet de supprimer la peine de mort à la paix maritime, quand on pourrait établir la constitution définitive du pays; du reste, pendant les cinq années de son règne, il n'approuva aucune sentence portant la peine capitale.

Les mouvements des Prussiens sur la rive droite du Rhin et sur les frontières de la Hollande rappelèrent enfin Louis dans son royaume. Déjà il avait ordonné de réunir toutes ses troupes dans un camp près d'Utrecht. La guerre avec la Prusse étant imminente, l'empereur se radoucit à l'égard de son frère; il lui promit d'amples dédommagements s'il voulait faire les plus grands armements.

Louis redoubla d'activité. La campagne allait s'ouvrir lorsqu'un officier d'ordonnance de l'empereur arriva à la Haye avec de nouvelles dépêches, par lesquelles Napoléon indiquait à son frère son plan de campagne. Mais deux articles essentiels blessèrent Louis dans ces communications. L'empereur

Digitized by Google

s'opposait à ce que les troupes hollandaises fussent réunies soit en corps d'armée, soit même en divisions et en brigades : celles-ci devaient être composées d'un régiment impérial et d'un régiment hollandais, sous le commandement d'un général français. L'empereur informait en outre son frère qu'il avait le projet de chasser l'Electeur de Cassel de son pays. Or il n'y avait pas longtemps que Louis avait assuré de ses dispositions amicales le baron de Beaublet, ministre de l'Electeur. Le roi de Hollande aurait voulu rester neutre : mais l'empereur le pressant de partir, il dut promettre de se trouver à Wesel le 1er octobre, avec ses troupes.

De la brillante campagne de 1806, nous ne rappellerons que la victoire d'Iéna par laquelle Napoléon s'ouvrit les portes de Berlin. Ce fut de cette ville que sortit, le 21 novembre, le fameux décret ordonnant le blocus des îles Britanniques. Ce décret fut immédiatement communiqué, à fin d'exécution, aux alliés et aux vassaux de l'empire, les rois d'Espagne, de Hollande, de Naples et d'Etrurie.

Ce décret inouï devait être surtout préjudiciable aux pays commerçants ; Louis voyait dans cet acte la ruine de la Hollande et une menace perpétuelle contre son indépendance. Seul il eut le courage de faire connaître la vérité à l'empereur, de lui signaler les conséquences funestes du décret de Berlin ; il osa lui écrire qu'il croyait cette mesure gigantesque impossible et propre à ruiner entièrement la France, le continent, et surtout les pays commerçants, avant de ruiner l'Angleterre. Toutefois il crut devoir satisfaire à la demande de la France, mais sans déclarer que les îles Britanniques étaient mises en état de blocus par lui, chef d'un petit royaume. Le 1er décembre, il ordonna que le décret impérial serait observé rigoureusement dans l'Oost-Frise, qu'on pouvait regarder encore comme province conquise ; mais, dans le reste du royaume, il ne devait être exécutoire qu'autant que les mesures en vigueur ne seraient pas suffisantes. Il était facile de prévoir que ces premières concessions ne satisferaient pas l'empereur. En effet, on insista bientôt pour que Louis se servît des propres termes du décret de Berlin, mais on ne put l'obtenir. Cependant, comme les récriminations et les plaintes des agents français se renouvelèrent avec plus de vivacité, Louis prit, le 15 décembre, le parti de fermer les ports du royaume à tous les vaisseaux sans exception, afin d'en imposer à la calomnie ; mais, d'un autre côté, il refusa de séquestrer en Hollande les fonds appartenant à des Anglais ainsi que les rentes que le prince d'Orange conservait sur les fonds publics. Il crut apaiser son frère en faisant procéder à de nouveaux enrôlements, en portant, dans l'hiver de 1806 à 1807, l'armée hollandaise à l'effectif de 50,000 hommes. Malheureusement deux autres mesures, que Louis adopta vers cette époque, atténuèrent auprès de Napoléon le mérite de cet effort. Napoléon trouva fort ridicule que son frère voulût avoir ses maréchaux de Hollande comme lui avait ses maré-

Digitized by Google

chaux de l'empire; il fut loin aussi d'approuver, mais pour d'autres motifs, le projet de créer un ordre de l'*Union*. Le mécontentement de l'empereur se manifesta vivement lorsqu'une députation hollandaise vint le trouver à son quartier général pour le complimenter sur ses succès. Louis avait écrit à son frère : « Qu'il devait considérer que la suppression de tout commerce et de « toute navigation, qui n'était qu'une grande perte pour la France, était « pour la Hollande égale à la privation de son sol pour un autre pays; que « non-seulement le territoire était petit mais artificiel en partie, qu'il néces- « sitait des digues coûteuses, des fondements d'or, pour ainsi dire; que par « conséquent ce peuple avait besoin de gagner sur la mer, par son industrie, « non pas de quoi s'enrichir, mais d'abord de quoi soutenir, affermir son sol, « ensuite de quoi suppléer à la subsistance que son sol ne pouvait lui fournir « suffisamment; que l'empereur avait promis, par l'acte constitutionnel, un « traité de commerce avantageux; que non-seulement on le refusait mainte- « nant, mais qu'encore on forcerait les habitants à des représailles, à une « sorte de petite guerre sur les frontières, par les courses et les tentatives vexa- « toires des agents de la douane française; qu'enfin il priait son frère de l'aider, « parce qu'il était son ouvrage. » Napoléon répondit par des plaintes, des menaces, des sorties violentes contre la Hollande et son roi. Talleyrand, en bon courtisan, alla plus loin; ayant reçu à son tour les membres de la députation, il leur dit tout haut et publiquement : « Votre roi veut donc favoriser « absolument les Anglais? »

L'année 1807 s'ouvrait sous de tristes auspices. Il fallait trouver les moyens de soutenir, indépendamment des autres charges, les prodigieux armements exigés par la France; il fallait pourvoir aux intérêts de la dette publique, toujours arriérés de trois mois, et empêcher qu'ils ne s'arriérassent encore davantage; enfin il fallait arrêter le déchet toujours croissant des intérêts établis, et soutenir à la fois le blocus maritime et l'espèce de blocus continental mis sur les frontières de Hollande. Louis était convaincu que le cabinet français avait pour but de réduire les finances de la Hollande à l'extrémité, d'entraîner ce pays à la banqueroute, et d'arriver ainsi au moment marqué *pour son invasion et son incorporation* [1]. Ce qui paraissait justifier ses soupçons, c'est que le général Dupont-Chaumont, ministre de France près de l'ancien gouvernement hollandais, n'avait point encore reçu de nouvelles lettres de créance.

A toutes les souffrances de la Hollande, vint se joindre un désastre effroyable. Le 12 janvier 1807, au soir, un bateau chargé de 30,000 livres de poudre fit explosion au milieu de la ville de Leyde; en un instant les quais qui bordent le *Rappesburg* furent couverts de ruines et de débris; huit cents mai-

[1] *Documents historiques*, etc. t. II.

Digitized by Google

sons étaient renversées ou endommagées. Dès que le roi connut cette terrible catastrophe, il se hâta d'accourir à Leyde et paya de sa personne pour secourir les victimes; il s'empressa même de mettre son château du Bois, entre Leyde et la Haye, à la disposition des familles qui avaient perdu leurs habitations. Il proposa ensuite au corps législatif toutes les mesures propres à rétablir la ville. Un décret du 6 mars 1807 exempta, pendant dix ans, les habitants de Leyde de la taxe des foyers, de la contribution mobilière et du droit de patente; en outre, il exemptait de l'impôt foncier pendant vingt années de suite toutes les maisons qui seraient rebâties ou réparées à neuf pendant les trois premières années.

Au milieu de ses tristes préoccupations, Louis ne perdait de vue aucun des intérêts de la Hollande. Ce fut à cette époque qu'il organisa l'administration des beaux-arts. Un directeur général fut chargé de l'administration, de l'inspection et de l'entretien du musée national et des musées et cabinets situés dans les provinces et appartenant à l'État. Cette direction fut ensuite réunie à celle de l'instruction publique, dont le chef prit le titre de *directeur général des sciences et arts* [1]. Louis lui-même trouvait le temps de cultiver les lettres. Il composait alors un roman qui parut l'année suivante, sous le titre de *Marie ou les peines de l'amour*, et qui fut réimprimé en 1814, sous le titre de *Marie ou les Hollandaises* [2]; le but de l'auteur était de faire connaître les mœurs du pays qu'il gouvernait. L'industrie avait également attiré son attention. Il décréta qu'il y aurait une exposition publique de toutes les productions de l'industrie nationale, des échantillons de ces productions, des ouvrages de l'art, des machines inventées ou perfectionnées dans le royaume et fabriquées dans le pays, des modèles d'instruments relatifs à l'agriculture, etc. Des prix de 1,000 florins devaient être décernés aux fabricants des objets jugés les meilleurs. D'autres mesures très-importantes signalèrent la deuxième session du corps législatif, celle de 1807. Le 31 mars, il adopta à l'unanimité un décret portant qu'on ouvrirait un emprunt de quarante millions, remboursable en dix-huit ans, au moyen de quatre millions pris annuellement sur le produit des impôts d'Amsterdam, lesquels seraient uniquement et spécialement affectés à cet usage jusqu'à l'entière extinction de l'emprunt. Une autre loi réorganisait l'administration provinciale et communale. L'ancienne division du pays en provinces était conservée à l'exception de celle de Hollande, qui devait former deux départements. L'administration départementale fut confiée à un *landrost*, assisté d'un conseil de quatre ou cinq assesseurs. Chaque département était subdivisé en quartiers, à la tête desquels se trouvait un magistrat nommé *drost*. Les villes étaient

[1] Cette administration fut conservée par le gouvernement des Pays-Bas.

[2] 3 vol. in-12.

Digitized by Google

divisées en deux classes : la première comprenait celles dont la population était de 5,000 âmes et au-dessus. Ces villes de première classe avaient à leur tête un bourgmestre, un certain nombre de conseillers appelés *wethouders*, et un conseil municipal nommé *vroedschap* et formé des notables. Quant aux villes de deuxième classe, leur administration ne fut pas changée, par la raison, disent les *Mémoires* de Louis, que, les droits seigneuriaux existant encore en Hollande, une grande partie de la campagne et du plat pays se trouvait sous la direction des seigneurs. Or, une loi ne pouvait les déposséder de leurs droits qu'après beaucoup de préparatifs, des ménagements et un long examen. Pour compléter cette analyse, nous rappellerons aussi que, le 16 février, le roi avait procédé solennellement à l'installation des chevaliers de l'ordre de l'*Union* réunis dans la grande salle du palais de La Haye. La devise de cet ordre était celle de Louis : *Doe wel en zie niet om* (fais ce que dois, advienne que pourra).

Cependant le malheur s'acharnait contre Louis depuis qu'il portait une couronne. Dans la nuit du 4 au 5 mai, l'aîné de ses fils mourut presque subitement. Accablé de douleur, et malade lui-même, il alla chercher quelques distractions aux eaux des Pyrénées. A son retour, il vit l'empereur et celui-ci lui dit en riant « qu'il ne devait pas être étonné si on lui rendait « compte que les douaniers et les gendarmes français étaient entrés sur le « territoire de la Hollande pour punir les contrebandiers; au reste, ajouta-t-il, « cela sera fait à cette heure. » En effet, le roi était à peine arrivé à Anvers, qu'il apprit que des gendarmes déguisés s'étaient introduits dans les places fortes de Berg-op-Zoom, Breda et Bois-le-Duc, y avaient arrêté un particulier dans chacune, sous prétexte de contrebande, et les avaient emmenés en France. L'indignation de Louis fut extrême : il destitua le président de Breda ainsi que le gouverneur de Berg-op-Zoom, pour avoir été dupes des gendarmes. Mais nonobstant ses instances et ses démarches, il ne put obtenir en France la liberté des Hollandais enlevés et qui, transportés à Paris, y demeurèrent plusieurs années. Louis ne craignit pas non plus de frapper une des créatures de Napoléon, l'amiral Verhuell : il lui ôta le portefeuille de la marine et l'envoya comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, parce que, dans une tournée au Helder, il avait fait hisser sur les forts le pavillon français au lieu du hollandais, disant que c'était le même. Mais bientôt arriva un courrier extraordinaire de l'empereur apportant des lettres qui désapprouvaient la disgrâce de Verhuell et le réclamaient comme ambassadeur à Paris. Malgré toute sa répugnance, le roi dut consentir à cette demande.

En même temps de nouvelles entraves étaient imposées au commerce de la Hollande aussi bien par l'Angleterre que par la France. Le 11 novembre 1807, le conseil de Saint-James avait décrété que tous les ports de la France et de ses alliés, tous les pays dont le pavillon anglais était exclu, seraient

Digitized by Google

soumis aux mêmes interdictions maritimes et commerciales que s'ils étaient rigoureusement bloqués par les forces navales britanniques; en outre, que les puissances neutres et même alliées de l'Angleterre seraient assujeties non-seulement à la visite des croiseurs anglais, mais encore à une station obligée dans un des ports de l'Angleterre. Napoléon répondit à ce défi par le décret de Milan du 17 décembre, qui déclarait *dénationalisé* et *de bonne prise* tout bâtiment de toute nation qui se serait soumis à la tyrannie du pavillon anglais. L'exclusion des Anglais de l'Europe, remarque M. de Norvins [1], était la seule guerre que Napoléon pût entreprendre contre ses implacables ennemis, avec ses alliés peu fidèles du continent, avec les Hollandais. Pour ces nations, l'alliance de Napoléon, ajoute l'historien impérialiste, était une *tyrannie véritable*, mais nécessaire; le système continental dans toute sa rigueur était devenu la condition du trône pour ceux qui l'occupaient. Louis faisait tout ce qu'il pouvait pour rendre moins onéreuse à son peuple la servitude de la loi commune; forcé cependant de suivre son suzerain dans la guerre à outrance qu'il avait déclarée au commerce britannique, il décréta, le 18 janvier 1808, la mesure suivante : « Tous bâtiments sans distinction qui auront touché un port de la « Grande-Bretagne, ou payé quelque contribution au gouvernement anglais, « seront considérés comme propriété anglaise et déclarés *de bonne prise* [2], « dans le cas où ils seraient capturés par nos vaisseaux de guerre ou par les « vaisseaux corsaires hollandais. » L'empereur, n'ayant pas été satisfait de cette ordonnance, Louis ferma pour la seconde fois les ports de la Hollande à tous les bâtiments sans distinction, excepté aux vaisseaux armés de ses alliés.

Toutefois il dépendit du roi de Hollande de quitter un pays dont les souffrances le torturaient sans qu'il pût y remédier. Une autre couronne lui était offerte. Le 27 mars, l'empereur lui avait fait connaître les événements d'Espagne, l'abdication de Charles IV et l'entrée des Français à Madrid. « Certain, « lui écrivait-il, que je n'aurai de paix solide avec l'Angleterre qu'en donnant « un grand mouvement au continent, j'ai résolu de mettre un prince français « sur le trône d'Espagne. Le climat de la Hollande ne vous convient pas. « D'ailleurs la Hollande ne saurait sortir de ses ruines. Dans le tourbillon du « monde, que la paix ait lieu ou non, il n'y a pas moyen pour qu'elle se « soutienne. Dans cette situation des choses, je pense à vous pour le trône « d'Espagne. Vous serez souverain d'une nation généreuse de onze millions « d'hommes et de colonies importantes... Répondez-moi catégoriquement : « si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous? puis-je compter sur vous? » Louis refusa. « Je ne suis pas un *gouverneur de province*, répondit-il. Il n'y « a pas d'autre promotion pour un roi que celle du ciel; ils sont tous égaux.

[1] *Hist. de Napoléon*, livre XIIe.

[2] Louis refusa de se servir du mot barbare *dénationaliser*.

Digitized by Google

« De quel droit pourrai-je aller demander un serment de fidélité à un autre « peuple, si je ne restais fidèle à celui prêté à la Hollande en montant sur le « trône? »

Dès son avénement, Louis, qui savait que le peuple de la Haye regrettait les Nassau, avait proclamé Amsterdam la capitale du nouveau royaume et avait résolu d'y établir sa résidence. Forcé ensuite d'ajourner ce projet, parce que Amsterdam manquait d'un palais, Louis avait cependant quitté définitivement la Haye, le 1er janvier 1808, et s'était établi à Utrecht. La magistrature communale d'Amsterdam prit enfin une grande résolution afin de posséder le roi dans ses murs. Le 9 avril une députation vint l'engager à se rendre dans la capitale et à choisir la maison de ville pour sa demeure. Louis accepta cette offre, à condition qu'Amsterdam reprendrait à la paix son hôtel de ville et qu'on ferait construire un nouveau palais royal. La chute prématurée de Louis ne lui permit pas de réaliser ce dessein. Jusqu'à son abdication il habita presque constamment l'hôtel de ville d'Amsterdam; et aujourd'hui encore l'ancienne demeure des bourgmestres, le bâtiment le plus somptueux de l'ancienne république maritime, a conservé la destination qui lui fut donnée en 1808. L'ameublement de l'empire a même été conservé par les Nassau. Dans les appartements particuliers de la famille royale, on retrouve le souvenir de Louis et d'Hortense : non-seulement les meubles n'ont pas été changés, mais on a même laissé à leur place les aquarelles suspendues autrefois par Louis et qui représentent des vues du château de Saint-Leu, des épisodes des campagnes d'Égypte et d'Italie. Ce fut le 20 avril que Louis Bonaparte fit une entrée pompeuse à Amsterdam pour prendre possession du palais qui venait de lui être donné. Le même jour était né à Paris un prince destiné à jouer trente ans plus tard le rôle de prétendant : ce prince est l'ex-prisonnier de Ham, Charles-Louis-Napoléon.

Installé à Amsterdam, le roi avait continué avec ardeur l'organisation du pays. Le 4 mai, il créa l'*Institut national des sciences et des arts*. Il fut divisé en quatre classes : la Société royale des sciences; la Société royale hollandaise (parmi les membres de cette classe on remarquait Van der Palm, Bilderdyck, Feith); la Société royale d'histoire et d'antiquités; enfin la Société royale des beaux-arts. Pendant cette année, Louis régla aussi les affaires des cultes : « d'une part, dit-il, conformément à la tolérance et à l'égalité prescrites par « la constitution, et de l'autre en causant à la religion réformée le moins de tort « possible, parce que cette religion était celle des deux tiers du royaume. » Voici quels étaient les dispositions fondamentales de son projet : 1° tous les cultes sont salariés par l'État; 2° les ministres réformés conservent tous les avantages dont ils jouissent; 3° la possession des grandes églises et leur distribution seront réglées à l'amiable, et d'après des instructions particulières, par une commission spéciale. On présenta enfin au corps législatif le code

Digitized by Google

Napoléon adapté à la Hollande, et un nouveau code criminel d'où étaient bannis les confiscations, la torture, les tribunaux illégaux ; ce dernier fut adopté et il devait avoir force de loi à dater du 1er février 1810. Dans une session extraordinaire qui s'ouvrit le 16 mars 1809, le corps législatif adopta, au grand déplaisir de Napoléon, un projet de loi sur la noblesse qui différait beaucoup des lois françaises. La loi hollandaise reconnaissait toute l'ancienne noblesse du pays ; elle reconnaissait aussi une noblesse constitutionnelle, mais sans instituer des majorats ; elle érigeait un certain nombre de terres auxquelles étaient attachés les titres de comtés et de baronnies, et que le roi se réservait de donner aux personnes qui mériteraient d'être récompensées, à condition que ces domaines reviendraient à la couronne dans le cas où la succession directe manquerait.

Louis, toujours accusé de relâcher la chaîne qui environnait l'Angleterre, avait eu à subir, le 16 septembre 1808, des représailles de la part de Napoléon. Celui-ci avait défendu dans ses Etats toute importation de denrées coloniales provenant de la Hollande. Pour désarmer son frère, le roi ordonna à son ministre de la police : 1° de faire transporter hors du royaume, soit par la gendarmerie, ou de toute autre manière qu'il croirait convenable, immédiatement après leur arrivée, et à leurs frais, pour autant qu'ils seront en état de les payer, tous les passagers sans distinction qui y pourraient débarquer de l'Angleterre ou de quelque pays ou colonies occupés par les troupes anglaises ; 2° de faire brûler immédiatement, aussitôt qu'elles auront été interceptées par le ministère de la justice et police, toutes les lettres arrivant dans le royaume, tant de l'Angleterre que des pays et colonies occupés par les forces anglaises ou destinées pour ces pays, soit qu'elles appartinssent à des habitants du royaume ou à des étrangers. Ces mesures énergiques parurent satisfaire l'empereur, car il contremanda ses ordres du 16 septembre. On peut dire néanmoins qu'à cette époque la chute, ou plutôt la destitution de Louis, était irrévocablement arrêtée. « Tout devenait légi- « time, dit un écrivain dévoué à Napoléon [1], *même l'usurpation d'un État de « famille,* surtout quand il ne fut plus possible de douter que la Hollande « n'avait d'autres intérêts que ceux de l'ennemi mortel du grand empire. » Cependant l'empereur crut nécessaire de voiler encore pour quelque temps ses projets en feignant un retour de bienveillance pour son frère. Par décret du 3 mars il avait disposé du grand-duché de Berg, que Murat venait de quitter pour le trône de Naples, en faveur du fils aîné du roi de Hollande ; mais il se chargeait de la garde et de l'éducation du jeune prince jusqu'à sa majorité, ainsi que de l'administration du pays qu'il lui cédait. Il est inutile de faire remarquer combien cette dernière clause devait blesser le roi de Hollande,

[1] M. de Norvins. *Hist. de Napoléon,* livre XIIe.

Digitized by Google

quoique, d'un autre côté, il sût beaucoup de gré à Napoléon de la donation qu'il faisait à sa famille.

L'occasion que l'empereur attendait, sinon pour détrôner son frère, du moins pour le mettre sous la tutelle des autorités françaises, s'offrit après l'issue malheureuse de l'expédition des Anglais sur l'Escaut [1]. Napoléon ne dissimulait même plus ses projets. Le 17 juillet 1809, il avait écrit de Schœnbrunn à son frère : « La Hollande est une province anglaise! » On assurait même à la cour d'Amsterdam, que l'empereur avait dit tout haut à son quartier général, après avoir signé la paix avec l'Autriche : « Ici tout est fini; « il nous faut maintenant marcher contre l'Espagne et surtout contre la « Hollande [2]. » Pendant leur occupation momentanée de l'île de Walcheren, les Anglais s'étaient empressés de jeter une masse énorme de marchandises prohibées sur le continent. Sous prétexte de faire observer le blocus, l'empereur enjoignit à son armée de Zélande de s'avancer vers le Brabant septentrional. En même temps, Louis reçut l'invitation de se rendre à Paris pour concourir au divorce et assister au mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le roi voulait refuser cette invitation, parce qu'il craignait qu'une fois à Paris, on ne le laissât plus revenir. « Le moment était « critique et d'une grande importance, dit-il; il fallait *s'allier à l'Angleterre* « et jouer en désespéré, pour que l'existence politique de la Hollande se ter- « minât glorieusement; ou bien il fallait se résigner à tout ce qu'il pouvait « arriver et gagner du temps. » Mais, le roi ayant réuni ses ministres pour leur demander conseil, un seul (Krayenhoff, ministre de la guerre) proposa de recourir à une défense légitime. Tous les autres, ainsi que les généraux, voulaient que le roi se rendît à Paris pour conjurer l'orage. Il partit à regret le 27 novembre 1809, emmenant avec lui les officiers de sa cour sur lesquels il croyait pouvoir compter, ainsi que M. Roell, son ministre des affaires étrangères. En passant à Breda, il donna par écrit l'ordre au gouverneur de cette place, ainsi qu'à ceux de Berg-op-Zoom et de Bois-le-Duc, de n'admettre aucune troupe étrangère dans ses forteresses, sans un ordre signé par lui-même. Dans la première entrevue qu'il eut avec son frère, Louis défendit avec beaucoup d'énergie les interêts de la Hollande; mais, comme nous l'avons dit, les destinées futures de ce pays étaient fixées dans l'esprit de l'empereur. En ouvrant la session du corps législatif, il annonça que des changements deviendraient nécessaires en Hollande; et cette pensée fut ensuite développée par le ministre de l'intérieur. « La Hollande, dit ce dernier, n'est réellement « qu'une *portion* de la France : ce pays peut se définir en disant qu'il est « l'alluvion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, c'est-à-dire des grandes

[1] Voy. le récit de cet épisode dans la *Revue nationale*, t. VIII, p. 22.

[2] *Documents historiques*, t. III.

Digitized by Google

« artères de l'empire; la nullité de ses douanes, les dispositions de ses agents « et l'esprit de ses habitants, qui tend sans cesse à un commerce frauduleux « avec l'Angleterre, tout a fait un devoir de lui interdire le commerce du « Rhin et du Weser. Froissée ainsi que la France et l'Angleterre, la Hollande « est privée et des avantages contraires à notre système général, auquel elle « doit renoncer, et de ceux dont elle pourrait jouir; il est temps que tout « cela rentre dans l'ordre naturel. » Louis aurait voulu retourner immédiatement en Hollande, mais il ne pouvait déjà plus s'échapper : sa maison était gardée, ses démarches surveillées. Il envoya alors le comte de Bylandt à Amsterdam, avec l'ordre de défendre les lignes à l'aide des inondations et de la marine, et d'empêcher au moins l'occupation de la capitale; déjà M. Mollerus, qui dirigeait les affaires étrangères en l'absence de Roell, avait répondu avec beaucoup de fermeté à une note trop exigeante de M. de la Rochefoucault, ambassadeur de France en Hollande. L'empereur, en apprenant que Louis prenait cette attitude décidée, entra dans une fureur extrême; il eut avec son frère une altercation des plus violentes. Mais tout à coup il se radoucit et dit froidement au roi : « Eh bien ! choisissez : ou contremandez la défense d'Am- « sterdam, destituez Krayenhoff et Mollerus; ou voici le décret de réunion « que je fais partir à l'instant même, et vous ne retournez plus en Hollande : « il m'est indifférent que l'on me taxe d'injustice et de cruauté, pourvu que mon « système avance; vous êtes dans mes mains. » Devant cette menace, Louis céda, mais en prenant la résolution de s'échapper dans la nuit et de retourner en Hollande. Malheureusement l'empereur l'avait deviné; à peine le roi était-il rentré chez sa mère, au faubourg Saint-Germain, que des gendarmes d'élite vinrent se placer devant sa porte; lorsqu'on voulut les congédier, ils répondirent qu'ils avaient des ordres directs de l'empereur. Le 20 janvier 1810, Napoléon publia le décret suivant : « Voulant pourvoir à la sûreté des fron- « tières du nord de notre empire, et mettre à l'abri de tout événement nos « chantiers et l'arsenal d'Anvers, nous avons décrété : 1° Il sera formé une « armée sous le nom d'armée de Brabant. 2° Tous les pays situés entre la « Meuse, l'Escaut et l'Océan, formeront le territoire de ladite armée. 3° Toutes « les troupes françaises et alliées, de terre ou de mer, qui se trouvent dans cet « arrondissement feront partie de l'armée du Brabant. 4° Les places de guerre « situées entre la Meuse et l'Escaut seront mises en état de siége. 5° Les « commandants militaires et les autorités françaises et hollandaises se con- « formeront aux présentes dispositions. » Louis autorisa les commandants des places fortes du Brabant à recevoir les troupes françaises, mais en ajoutant qu'on devait protester contre toute usurpation de pouvoirs et d'autorité. Il fut obéi. Partout on refusa le serment de fidélité et d'obéissance à l'empereur, malgré les mauvais traitements dont on accablait les opposants. Dans une entrevue que le ministre Champagny eut avec Louis, il tâcha de

Digitized by Google

lui persuader que l'empereur n'avait jamais eu l'intention de réunir la Hollande; mais il ajouta que, pour se réconcilier avec son frère, le roi devait suivre aveuglément sa volonté et sa politique. Pour première preuve, l'empereur exigeait que le roi se prêtât à un stratagème et envoyât quelqu'un en Angleterre pour voir si, par la menace de la réunion, elle ne se déciderait pas à la paix. Il consentit, non sans avoir longtemps refusé, à se prêter aux désirs de l'empereur. Pierre Labouchère, chef de la maison Hope et compagnie, fut chargé de cette mission au nom des ministres hollandais; il fut muni d'instructions dont le but était de faire sentir au gouvernement britannique tous les dangers qu'aurait pour lui la réunion projetée de la Hollande et d'y ajouter que, si le cabinet de Saint-James retirait ses décrets du mois de novembre 1807, Napoléon n'avait plus de raison de laisser subsister ses décrets de Berlin et de Milan. Labouchère fit ses ouvertures le 1er février au marquis de Wellesley; et celui-ci, dans une communication verbale du 12, répondit : « Que « la France n'a pas manifesté le moindre symptôme d'une disposition à faire « la paix ou à se départir des prétentions qui ont rendu inutile la bonne « volonté de l'Angleterre pour terminer la guerre; que, dans la guerre que « celle-ci fait au commerce, le gouvernement français a été lui-même l'agres- « seur; qu'on ne peut se relâcher de mesures conservatrices quand celles de « l'ennemi sont encore en vigueur [1]. » On possède une lettre fort remarquable de Napoléon dans laquelle il imposait à son frère d'autres conditions que cette participation à une intrigue sinon maladroite du moins assez humiliante pour ceux qui l'avaient conçue. « J'espérais, écrivait l'empereur à Louis le « 21 décembre 1809, qu'en plaçant sur le trône de Hollande un prince de « mon sang, j'avais trouvé le *mezzo termine* qui conciliait les intérêts des « deux États, et les réunissait dans un intérêt commun et dans une haine « commune contre l'Angleterre; et j'étais tout fier d'avoir donné à la Hol- « lande ce qui lui convenait. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que je « m'étais bercé d'une vaine illusion : mes espérances ont été trompées. « V. M., en montant sur le trône de Hollande, a oublié qu'elle était Fran- « çaise, et a même tendu tous les ressorts de sa raison, tourmenté la délica- « tesse de sa conscience, pour se persuader qu'elle était Hollandaise. Les « Hollandais qui inclinaient pour la France ont été négligés et persécutés, « ceux qui ont servi l'Angleterre ont été mis en avant. Les Français, depuis « l'officier jusqu'au soldat, ont été chassés, déconsidérés; et j'ai eu la douleur « de voir en Hollande, sous un prince de mon sang, le nom français exposé « à la honte. Cependant je porte dans mon cœur, et j'ai su soutenir si haut « sur les baïonnettes de mes soldats, l'estime et l'honneur du nom français, « qu'il n'appartient ni à la Hollande, ni à qui que ce soit, d'y porter atteinte

[1] *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, t. XI.

Digitized by Google

« impunément... Qui a donc pu justifier la conduite, insultante pour la nation « et offensante pour moi, qu'a tenue V. M.? Vous devez comprendre que je « ne me sépare pas de mes prédécesseurs, et que depuis Clovis jusqu'au « comité de salut public, je me tiens solidaire de tout, et que le mal qu'on « dit de gaieté de cœur contre les gouvernements qui m'ont précédé, je le « tiens comme dit dans l'intention de m'offenser... Dans mon discours au « corps législatif, j'ai laissé entrevoir mon mécontentement; et je ne vous « cacherai pas que mon intention est de réunir la Hollande à la France, « comme complément de territoire, comme le coup le plus funeste que je « puisse porter à l'Angleterre, et comme me délivrant des perpétuelles insultes « que les meneurs de votre cabinet ne cessent de me faire. En effet, l'em- « bouchure du Rhin et celle de la Meuse doivent m'appartenir. *Le principe, en « France, que le thalweg du Rhin est notre limite est un principe fonda- « mental...* Voici mes intentions : 1° interdiction de tout commerce et de « toute communication avec l'Angleterre; 2° une flotte de 14 vaisseaux de « ligne, de 7 frégates, et de 7 bricks ou corvettes armés et équipés; 3° une « armée de terre de 25,000 hommes; 4° suppression des maréchaux [1]; « 5° destruction de tous les priviléges de la noblesse, contraires à la con- « stitution que j'ai donnée et que j'ai garantie. V. M. peut faire négocier « sur ces bases; mais elle peut être certaine qu'au premier paquebot ou « premier bâtiment qui sera introduit en Hollande, je rétablirai la défense « des douanes; qu'à la première insulte à mon pavillon, je ferai saisir à main « armée et pendre au grand mât l'officier hollandais que se permettra d'in- « sulter mon aigle... » Louis, isolé et prisonnier, dut encore céder aux impé- rieuses injonctions de son frère; le 16 mars, il signa un traité contenant les conditions signifiées par l'empereur; et la liberté lui fut rendue après qu'il eut cédé à l'empire le Brabant hollandais, la totalité de la Zélande, y com- pris l'île de Schouwen, enfin la partie de la Gueldre située sur la rive gauche du Wahal.

Louis, se croyant encore roi, destitua, le 3 avril, M. Van de Poll, bourg- mestre d'Amsterdam, parce qu'il avait exprimé hautement l'opinion que dans aucun cas il ne fallait défendre cette ville. Le 11, Louis revoyait sa capitale, le *désespoir dans l'âme*. Il répondit au corps législatif qui était venu le féli- citer, « qu'il se voyait avec autant de joie que de surprise au milieu de ses « amis, après avoir craint d'en être séparé pour toujours. » Indépendamment des clauses que nous avons rapportées, le traité du 16 mars stipulait qu'un corps de troupes de 18,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, et composé de 6,000 Français et de 12,000 Hollandais, serait placé à toutes les embou- chures des rivières, avec des employés des douanes françaises. Dès le 20 avril

[1] Les généraux Dumonceau et Dewinter avaient été nommés maréchaux de Hollande.

Digitized by Google

les Français entrèrent à la Haye et à Leyde, tandis qu'un autre corps était en marche sur l'Oost-Frise pour en occuper les côtes. Le 17, Napoléon et Marie-Louise avaient quitté Compiègne pour visiter la Belgique et surtout les provinces qui venaient d'être récemment cédées par Louis. Celui-ci eut une courte entrevue avec l'empereur à Anvers ; mais il ne l'accompagna pas dans son voyage. Napoléon, d'après Norvins, apprit à connaître sur les lieux les alliés secrets et nécessaires de l'Angleterre; aussi cette visite des pays cédés, loin de rassurer Louis sur l'existence future de son royaume, devait-elle lui inspirer des alarmes sérieuses. Cependant il montrait alors la plus grande énergie. Le commandant français à Utrecht avait décrété que tout individu convaincu d'avoir introduit en Hollande des marchandises prohibées, ou d'avoir eu des communications directes ou indirectes avec les Anglais, serait sur-le-champ mis en prison et jugé par la commission établie à cette fin. Louis enjoignit immédiatement aux autorités civiles et judiciaires de ne tenir aucun compte de cette ordonnance; il fit publier partout le pays qu'aucun Hollandais ne devait obéir à d'autre autorité qu'à celle de ses juges naturels; et il fit mettre en liberté des habitants des côtes arrêtés arbitrairement par des militaires français. La conduite ferme du roi lui attira de la part de l'empereur une nouvelle explosion de colère. Napoléon lui écrivit d'Ostende (20 mai) : « ... En vous mettant sur le trône de Hollande, j'avais « cru y placer un citoyen français, aussi dévoué à la grandeur de la France, « et aussi jaloux que moi de ce qui intéresse la mère patrie. Si vous aviez « suivi ce plan de conduite, vous seriez aujourd'hui roi de six millions de « sujets; j'avais considéré le trône de Hollande comme un piédestal sur lequel « j'aurais étendu Hambourg, Osnabruck et une partie du nord de l'Alle- « magne, puisque c'eût été un noyau de peuple qui eût dépaysé davantage « l'esprit allemand, ce qui est le premier but de ma politique. Bien loin de « cela, vous avez suivi une route diamétralement opposée; je me suis vu « forcé de vous interdire la France, et de m'emparer d'une partie de votre « pays... Lorsque vous vous montrez mauvais Français, vous êtes moins « pour les Hollandais qu'un prince d'Orange, au sang duquel ils doivent le « rang de nation et une longue suite de prospérité et de gloire. Il est prouvé « à la Hollande que votre éloignement de la France leur a fait perdre ce « qu'ils n'auraient pas perdu sous Schimmelpenninck, ni sous un prince « d'Orange. Soyez d'abord Français et frère de l'empereur, et soyez sûr que « vous serez dans le chemin des intérêts de la Hollande. Mais pourquoi tout « ceci? Le sort en est jeté, vous êtes incorrigible... vous ne voulez pas régner « longtemps... »

Non, il ne voulait pas régner longtemps, s'il devait faire peser sur son peuple un joug insupportable; il aima mieux quitter le trône que de se rendre l'instrument de l'impitoyable politique de Napoléon. Le 1er juin, des

Digitized by Google

douaniers français s'établirent près d'Amsterdam pour y faire observer les lois du blocus ; bientôt ils tentèrent de s'établir dans la ville même ou sur les bords du Zuyderzée : mais le roi les fit chasser, parce qu'il croyait leurs prétentions contraires au traité du 16 mars. Cependant les troupes françaises augmentaient de jour en jour à Utrecht ; d'après les ordres formels de l'empereur, le commandant insista enfin pour qu'on lui ouvrît les portes d'Amsterdam où il devait établir son quartier général. Louis s'était retiré à Harlem : il voulait de nouveau résister à la France, et il était sûr qu'il aurait l'appui de la marine, de l'armée et du peuple, dont l'exaspération était grande contre les envahisseurs. Mais les ministres et les généraux n'avaient pas cet enthousiasme ; les ex-maréchaux, de même que tous les ministres, firent de fortes représentations au roi sur l'inutilité et le peu de durée de la défense d'Amsterdam ; l'un d'eux lui conseilla même de rester dans sa capitale après l'occupation. « C'en est trop, s'écria Louis, cela me décide. Je vais mettre « l'empereur au pied du mur, et le forcer de prouver à la face de l'Europe et « de la France le secret de sa politique envers la Hollande et envers moi « depuis cinq ans. *Je mets mon fils à ma place.* Si toutes les querelles faites « à moi et à mon gouvernement sont véritables, il reconnaîtra mon fils, qui « lui laissera tous les moyens de faire tout ce qu'il veut relativement au « commerce et à l'Angleterre, puisque, par la constitution du royaume, à « mon défaut, la régence lui appartient de droit. Si, au contraire, il profite de « mon abdication pour s'emparer de la Hollande, il sera prouvé incontesta- « blement aux yeux de tous les Français que toutes les accusations étaient « *des querelles d'Allemand.* » Louis rédigea et signa l'acte de son abdication ainsi qu'une proclamation au peuple d'Amsterdam pour l'inviter à recevoir les Français, quitta Harlem dans la nuit du 1er juillet, et prit la route de l'Autriche. Le 4, les troupes françaises occupaient la capitale du royaume.

Napoléon, comme on devait le prévoir, ne respecta pas le dernier acte de son frère. Il se hâta de faire chercher les jeunes princes, restés en Hollande, et tint à l'aîné le discours suivant que le *Moniteur* fit connaître à l'ex-roi :

« Venez, mon fils, je serai votre père ; vous n'y perdrez rien. — La conduite « de votre père afflige mon cœur ; sa maladie seule peut l'expliquer. Quand « vous serez grand, vous payerez sa dette et la vôtre. N'oubliez jamais, dans « quelque position que vous placent ma politique et l'intérêt de mon empire, « que *vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds envers la France,* « *tous vos autres devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais vous* « *confier, ne viennent qu'après.* »

Le 9 juillet un décret impérial réunit à la France ce qui restait du royaume de Hollande, et le lendemain le comte Daru arriva dans ce pays pour en organiser l'administration sous le prince Lebrun, nommé gouverneur général. Cette dure administration des préfets, exécuteurs rigides des volontés du maître, lassa la patience des Hollandais et facilita le rétablissement des Nassau.

Digitized by Google

DES

VOYAGES D'EXPLORATIONS BOTANIQUES

ET DE LEURS DANGERS.

La phalange des hommes de science appartenant aux diverses fractions de la partie éclairée du genre humain, peut être, sauf la discipline, assez bien représentée par une armée. Les corps savants en sont naturellement l'état-major ; la masse des travailleurs intellectuels représente les bataillons ; les explorateurs dans toutes les branches du savoir humain représentent les éclaireurs, les enfants perdus ; le public n'est pas toujours à même d'apprécier ce qu'il faut d'intrépidité pour certaines recherches scientifiques. Le chimiste Dulong essaye le premier de faire du carbure de soufre : il perd un œil dans l'opération ; à peine guéri, il recommence et trouve un procédé qui permet de faire du carbure de soufre sans aucun danger. Nommé peu de temps après membre de la Légion d'honneur, il disait à ses amis : « Je porte mon œil droit à ma boutonnière sous forme de décoration, comme les militaires estropiés portent à la boutonnière leurs bras ou leurs jambes restés sur le champ de bataille. » Les divisions les plus hasardeuses de la science ne rencontrent pas toujours au besoin un nombre suffisant de ces aventuriers intrépides. On se souvient qu'il y a quelques années, un prix offert en Angleterre pour celui qui tenterait, à l'aide de la mousson d'été, de traverser en ballon l'Atlantique, de la Sénégambie

Digitized by Google

au Brésil, ne tenta personne et ne fut pas disputé. La botanique, au contraire, a constamment sur les points les moins accessibles du globe, quelques-uns de ses plus dévoués sectateurs à la recherche des plantes inconnues en Europe. Qu'on ne se figure pas que ces enfants perdus sont, comme ceux des armées belligérantes, pris parmi les gens qui n'ont rien à perdre, et dont la perte n'est point de nature à laisser un vide quelconque dans le monde. Ceux qui consacrent leur existence à ces entreprises hérissées de difficultés et de périls sont au contraire des hommes de la première distinction. En ce moment, par exemple, l'université de Leyde, en Hollande, s'enorgueillit d'un de ses professeurs qui compte bien peu d'égaux parmi les savants contemporains. M. Von Sieboldt est du petit nombre de ceux qui réunissent dans leur cerveau la connaissance pratique du plus grand nombre des idiomes humains. Il peut partir à pied de Leyde pour aller à travers l'Allemagne, la Pologne, la Russie, la Tartarie et la Chine, s'embarquer à Macao pour le Japon, ce qu'il fait assez souvent; il n'aura pas rencontré sur son passage un seul individu avec lequel il n'ait pu faire la conversation dans sa propre langue sans le secours d'un interprète. Doué de cette variété d'instruction polyglotte, jointe à une vaste érudition en médecine, en physiologie, en botanique surtout, il vous semble que M. Von Sieboldt devrait se borner à donner avec éclat son cours à l'université de Leyde, et employer ses vacances à se promener en chaise de poste ou en chemin de fer. Mais lui n'a voulu acquérir cette somme prodigieuse de connaissances que pour se procurer quelques facilités dans ses voyages d'exploration. Au moment où nous écrivons, M. Von Sieboldt explore l'intérieur de l'archipel du Japon, au risque de se faire ouvrir le ventre, selon la mode du pays, s'il a le malheur d'être vu de mauvais œil par les autorités japonaises.

Au point de vue philosophique, il est consolant de penser qu'il existe encore, chez toutes les nations, une classe d'hommes, à la vérité peu nombreuse, sur laquelle les considérations d'argent et les motifs vulgaires d'ambition, n'exercent aucune influence, qui comprend sa valeur, sa propre dignité, et sait vivre d'une existence à part, sans aucun point de contact avec les souillures et les turpitudes des affaires humaines. Au point de vue dramatique, l'existence de ces hommes offre les scènes les plus riches en émotions puissantes; au point de vue social, elle est le spécimen le plus com-

Digitized by Google

plet du dévouement aux plus nobles intérêts du genre humain. Ainsi, par exemple, M. Dieffenbach, après un séjour de dix ans à la Nouvelle-Zélande, pour en étudier les ressources et les productions, dit avec raison dans la relation de son voyage : « De tout ce qui m'est arrivé d'extraordinaire, ce qui m'a le plus étonné, c'est de n'avoir pas été mangé. »

Le martyrologe des explorateurs naturalistes est riche de noms célèbres; on sait combien l'Afrique en a dévoré; ce qu'on sait moins généralement, c'est le grand nombre de ceux qui, pouvant vivre en Europe d'une existence digne d'envie sous le double rapport de la considération et de la fortune, préfèrent par amour de l'histoire naturelle, aller s'enfoncer dans les solitudes les plus périlleuses des deux continents. Quelques exemples récents feront mieux connaître et mieux apprécier les dangers et le mérite des voyages d'exploration.

Il existe dans l'intérieur de l'île Bourbon un plateau de plusieurs myriamètres d'étendue, d'un accès si difficile que jusqu'à présent sa flore est restée très-imparfaitement connue. Les *Hauts de Bourbon,* comme on dit dans cette colonie, sont l'objet constant des recherches des botanistes assez hardis pour oser s'y aventurer. En effet, non-seulement ces plateaux sont encombrés d'une végétation impénétrable, hérissés çà et là de rochers à pic, et coupés par des torrents dangereux, mais encore, et c'est là l'obstacle principal, à la hauteur où ils sont placés, il est impossible de compter sur vingt-quatre heures d'un temps uniforme, et si l'on entreprend une excursion de plusieurs jours dans les Hauts de Bourbon, il y a cent à parier contre un qu'on y sera enveloppé dans quelqu'un de ces orages si redoutables, propres au climat des régions tropicales.

L'année dernière, M. Richard, directeur du jardin botanique de l'île Bourbon, accompagné d'un de ses amis, M. G....., propriétaire d'une plantation considérable, entreprit une exploration botanique dans la partie la moins connue des Hauts de Bourbon. La veille du jour fixé, il était allé coucher à l'habitation G....., située dans la partie haute de l'île, presqu'à l'entrée du canton inculte dont il s'agissait de reconnaître la flore. Un seul nègre, d'une fidélité à toute épreuve, accompagnait M. Richard; son ami se fit suivre par quatre de ses esclaves portant le bagage et les pro-

Digitized by Google

visions. On se proposait de camper sur les lieux et de consacrer au moins deux ou trois jours à ces jouissances si vives que fait éprouver au botaniste la chance de rencontrer à chaque pas un végétal qu'il est le premier à décrire et à faire connaître dans le monde scientifique. La matinée du premier jour se passa assez bien ; on était arrivé sans accident aux limites de la région inculte ; les végétaux rares et curieux se montraient en assez grand nombre. Vers l'après-midi, le nègre de M. Richard lui fit remarquer à l'horizon les premiers symptômes des approches d'un ouragan. Ils avaient eu l'un et l'autre d'assez fréquentes occasions d'observer ce redoutable phénomène pour être sûrs de ne pas se tromper à ces signes précurseurs de la tempête. Le nègre insistait pour qu'on rétrogradât au plus vite, il n'y avait pas de temps à perdre. Mais on venait de pénétrer sur un coin du plateau tapissé des plantes les plus rares, en pleine floraison ; les deux amis n'eurent pas le courage de laisser perdre une si riche moisson ; on touchait à la saison des pluies qui allait rendre une seconde excursion impossible ; la floraison des végétaux les plus précieux serait passée : ce serait une année de perdue. Bref, on ne se mit en devoir de retourner que quand il n'était plus temps. Un nuage sombre s'assit sur les sommets qui occupent le centre de l'île, et, descendant peu à peu, envahit rapidement le plateau où se trouvaient encore les imprudents botanistes. Le nègre, ayant plus que ses maîtres la conscience du péril, avait seul songé à l'essentiel ; grâce à des remarques faites par lui sur son passage, on était parvenu à rejoindre, avant le fort de la tempête, le seul sentier frayé qu'il suffisait de suivre pour revenir à l'habitation G....., dont on était cependant à une grande distance. Les deux amis se croyaient à peu près hors de danger, ne songeant plus qu'à doubler le pas pour échapper à l'ouragan ; M. G.... rappela avec son sifflet d'argent les quatre nègres qu'il avait laissés en arrière : pas de réponse, pas de trace des malheureux noirs. Sans doute, voyant l'orage approcher, ils s'étaient hasardés à la recherche des maîtres, ne pouvant rentrer sans eux à l'habitation. Malgré l'imminence du péril, M. Richard et son ami ne voulurent point abandonner leurs serviteurs dans ces lieux impraticables pendant une tempête : ils retournèrent bravement sur leurs pas, poussant par intervalle des cris de rappel auxquels l'écho seul répondait. Bientôt tout bruit humain fut couvert par la grande voix de l'ouragan.

Digitized by Google

Une pluie diluvienne tomba par torrents, entraînant des débris de toute sorte, et des arbres brisés par le vent ou fracassés par la foudre. Le nègre de M. Richard avait remarqué un enfoncement de rocher qui offrait un peu d'abri, il y entraîna M. G..... et M. Richard, le plus affaibli et le plus démoralisé des trois. Il n'y avait plus moyen en ce moment de tenter de regagner l'habitation; le vent, déchaîné dans toute sa fureur, balayait les arbustes, déracinait les plus grands arbres et faisait trembler jusqu'à la masse de roches granitiques derrière laquelle s'étaient abrités trois êtres humains dans une détresse plus facile à imaginer qu'à décrire. La nuit vint : pas de provisions, pas de vêtements pour se changer, pas moyen même de s'asseoir, tant le trou où l'on s'était réfugié était peu spacieux; encore fallait-il le regarder comme une grâce de la Providence. Le nègre, plus robuste que les deux blancs, se tenait à l'entrée, soutenant autant qu'il le pouvait M. Richard prêt à défaillir. La fureur de l'ouragan ne se ralentit pas de toute la nuit; le désordre des éléments dura encore toute la journée du lendemain. Enfin, vers le soir, le vent tomba, la pluie devint moins violente, puis un rayon de soleil pénétra dans la grotte; il était urgent de songer à redescendre vers la partie habitée de l'île. M. Richard, dès les premiers efforts qu'il essaya de faire pour marcher, tomba sans connaissance; la faim, la fatigue et les émotions violentes avaient totalement épuisé ses forces. Il fallut que le nègre et M. G...., qui conservaient l'un et l'autre toute leur énergie, le prissent chacun sous un bras pour le faire avancer. Mais ce n'était encore que le commencement d'une nouvelle série de misères. La trace du sentier frayé avait entièrement disparu; des ravins avaient été creusés par les eaux dans tous les sens; il était devenu impossible de s'orienter. Pour comble de disgrâce, M. Richard avait perdu tout à fait connaissance. Ses deux compagnons devaient le porter, bien qu'ils eussent déjà assez de peine à se porter eux-mêmes; au bout d'une heure de fatigues inouïes, il fallut y renoncer. Alors se regardant comme entièrement perdus, le nègre et le blanc se recommandèrent dans une commune prière à la clémence du Tout-Puissant, n'espérant plus échapper à la mort. Peu d'instants après, le nègre se coucha le long du corps inanimé de M. Richard, qu'il croyait déjà mort, et il perdit connaissance à son tour; M. G..... conserva seul un peu d'espoir; sa présence d'esprit ne l'avait point abandonné.

Digitized by Google

Cependant, l'habitation de M. G..... avait été cruellement maltraitée par l'ouragan. De tous les bâtiments, il n'était resté debout qu'une portion de l'écurie où tout le monde s'était réfugié. Dès qu'il fut possible de sortir de cette retraite menacée à tout moment de s'écouler pendant la terrible journée qui venait de s'écouler, l'intendant prit avec lui quelques-uns des nègres les plus dévoués, et l'on se mit à la recherche des malheureux botanistes. La direction qu'ils avaient suivie était connue; mais avaient-ils échappé à l'ouragan? On se souvenait à peine d'en avoir vu un semblable dans la colonie. L'un des détachements qui battaient le plateau dans tous les sens, vint passer très-près du lieu où M. G....., à demi-couché sur un arbre renversé, attendait la mort, sans toutefois avoir, comme ses compagnons, perdu le sentiment de sa position. D'abord, il crut entendre des cris lointains d'appel qui lui semblaient se rapprocher; il fit lui-même alors des effets surhumains pour répondre : aucun son ne put sortir de sa poitrine épuisée. Bientôt, il entendit le bruit des pas de ceux qui le cherchaient; tant ils étaient près de lui! Alors réunissant tout ce qui lui restait de forces, il réussit à pousser un profond soupir qui fut entendu. M. G....., M. Richard et son brave nègre, dont nous regrettons de ne pouvoir faire connaître le nom, durent la vie à ce gémissement. Lorsque l'intendant de l'habitation G..... les retrouva, tous trois étaient semblables à trois cadavres. On les emporta sur des brancards improvisés avec des branches d'arbres et des lianes. Le nègre seul fut laissé dans l'habitation en ruine, où la vigueur de son tempérament le rétablit en peu de jours; M. Richard et M. G..... furent transportés à Saint-Denis, où malgré les secours des plus habiles médecins, il leur fallut plusieurs mois pour se remettre.

Nous tenons ces détails du capitaine Darmange, du port de Nantes. Qui croirait qu'un loup de mer, passant sa vie à faire le commerce maritime de l'Europe au Bengale et du Bengale à la Chine, puisse être possédé au même degré que MM. G..... et Richard de la passion de la botanique? L'expédition qui avait failli leur être si fatale était arrêtée entre eux longtemps d'avance; le capitaine Darmange devait en être; un retard éprouvé par son navire au cap de Bonne-Espérance l'avait seul empêché d'arriver à temps à Bourbon, et comme la saison s'avançait, ses deux amis n'avaient pas jugé à propos de l'attendre. Les trouvant tous deux fort malades à son arrivée à la

Digitized by Google

colonie, il leur fit de vifs reproches sur leur impatience. Au moment où l'on nous a communiqué la lettre de M. Darmange contenant les détails qu'on vient de lire, M. Richard à peine rétabli se disposait à repartir avec M. G..... et le capitaine Darmange, pour explorer de nouveau la partie des Hauts de Bourbon où il avait vu la mort de si près. Ces faits que nous avons transcrits presque littéralement dans la relation adressée de Bourbon à M. Neumann, chef des serres au Jardin des Plantes de Paris, par le capitaine Darmange, sont un échantillon de ce que des hommes intrépides et passionnés peuvent affronter par amour pour la botanique. On n'a jamais retrouvé les corps des malheureux noirs, cause indirecte de l'affreuse agonie endurée par les botanistes, car ils pouvaient rejoindre l'habitation G..... avant le fort de l'ouragan, s'ils avaient voulu les abandonner. Sans doute, ils auront été emportés par quelque torrent dans la mer; les botanistes n'avaient échappé au même sort que par un véritable miracle.

De tous les pays dont la flore offre le plus d'attraits aux explorateurs botanistes européens, il n'en est pas de comparables en richesses à l'intérieur de l'Amérique du Sud. Nous ferons observer à ce propos que ceux des voyageurs naturalistes pour qui les difficultés et les dangers sont un motif de préférence en faveur de ces vastes contrées si peu connues, doivent se hâter s'ils veulent jouir des émotions variées que produit l'aspect de la nature tout à fait sauvage. Le gouvernement brésilien parait sorti des révolutions; il songe sérieusement à tirer parti des éléments immenses de prospérité que renferment ses vastes provinces. Il y aura bientôt une navigation régulière à vapeur sur l'Amazone, le San Francisco, le Rio-Grande et leurs affluents. L'émigration européenne s'apprête à prendre cette direction. Des provinces entières seront peuplées et défrichées; des villes seront bâties, où le voyageur européen trouvera son dîner à heure fixe à table d'hôte et les journaux les plus répandus de tous les pays d'Europe. Avant la fin de ce siècle, il en sera des beautés sauvages de la nature américaine comme des grandes scènes de la nature en Europe, dans les Alpes, par exemple, où l'on arrive par un sentier sablé à une place commode pour admirer tout à son aise un glacier ou une chute d'eau, en payant sa chaise absolument comme au parc de Bruxelles.

En attendant, les frontières du Brésil et des États voisins com-

Digitized by Google

pris dans l'immense bassin des fleuves dont la réunion forme le Rio de la Plata, sont à peu près la portion du monde entier où l'explorateur botaniste a le plus de chances pour faire une ample récolte de végétaux inconnus dans les serres et les jardins d'Europe.

De nombreuses et dispendieuses expéditions ont été dirigées sur ce point par plusieurs gouvernements, depuis quelques années, pour en faire connaître l'histoire naturelle. Deux de ces entreprises récentes ont amené d'importantes découvertes ; elles ont eu un grand retentissement dans le monde de la science. La première, composée d'une vingtaine de naturalistes les plus distingués de l'Allemagne, ayant à leur tête le célèbre botaniste Martius, a coûté, dit-on, près d'un million au roi de Bavière. L'intrépide voyageur prussien Sellow, qui en faisait partie, s'est noyé dans le San Francisco. L'un des fruits de ce voyage a été la splendide publication, faite par Martius, de l'histoire naturelle des palmiers d'Amérique, fort incomplétement connus avant lui. Les palmiers de Martius sont une de ces publications de luxe dont un gouvernement seul peut faire les frais, et qui se tirent à un petit nombre d'exemplaires pour les bibliothèques publiques.

L'autre expédition vers les mêmes contrées, s'est faite sous les auspices du gouvernement français ; elle était dirigée par Auguste Saint-Hilaire. Malheureusement, la guerre entre les Portugais du Brésil et les Espagnols des colonies affranchies du Paraguay, de Buenos-Ayres et de Montevideo était alors fort active. Les parties les plus désertes du pays étaient traversées dans tous les sens par des détachements accompagnés d'Indiens, ne connaissant à peu près ni amis ni ennemis, ou plutôt traitant en ennemis tous ceux qu'ils supposent avoir quelque chose à prendre. Ce fut dans ces circonstances défavorables que M. Auguste Saint-Hilaire entreprit d'explorer les rives de l'Uruguay, en s'écartant autant que possible des lieux où il pouvait craindre de rencontrer des partis armés, beaucoup plus redoutables que les tribus tout à fait sauvages, et même que les jaguars, tigres américains très-nombreux dans le bassin de l'Uruguay, mais trop timides et trop bien approvisionnés en gibier pour s'en prendre à une caravane de voyageurs. Le pays est en effet littéralement couvert d'innombrables troupeaux de cerfs et de *touyous* (autruche d'Amérique), qui se dérangent à peine à l'approche de l'homme. L'excursion de

Digitized by Google

M. Richard dans les Hauts deBourbon, nous a montré le botaniste aux prises avec l'ouragan; celle de M. Auguste Saint-Hilaire, sur l'Uruguay va nous le montrer aux prises avec des périls d'une autre nature.

En s'éloignant du poste fortifié situé sur l'emplacement du bourg de Belem, récemment détruit par la guerre, la caravane s'enfonça dans un pays entièrement désert, se dirigeant vers un point éloigné où devait se trouver, d'après la carte, un autre poste portugais-brésilien qui pourrait fournir des guides et des provisions. Le poste n'existait plus depuis nombre d'années. Quelques indiens du voisinage se souvenaient d'avoir vu en effet des soldats en cet endroit, il y avait fort longtemps; ils montrèrent aux voyageurs des restes de fossés comblés et de palissades recouvertes de plantes grimpantes. Cependant, le temps était beau, le gibier abondant, la santé de l'expédition parfaite, le canton riche en végétaux dignes d'intérêt : on regarda presque comme un avantage l'absence du poste qu'on était venu chercher.

Tout en furetant parmi les buissons et les broussailles, les gens de M. Auguste Saint-Hilaire trouvèrent, suspendu à 60 centimètres de terre aux branches d'un arbuste, un énorme guêpier d'une structure particulière, de la grosseur d'une tête humaine. Cette trouvaille fut regardée comme une véritable bonne fortune. Le guêpier fut ouvert avec les précautions nécessaires, et l'on en retira une assez grande quantité de miel à moitié liquide, d'une couleur rougeâtre. Chacun prit sa part de ce régal; le miel était parfumé, d'une saveur agréable, complétement exempt de ce goût médicamenteux propre aux miels communs d'Europe. Dans les premiers moments, personne n'éprouva la moindre indisposition, et tout le monde se mit comme d'habitude à vaquer à ses occupations ordinaires. Au bout de quelques heures, les symptômes d'empoisonnement se manifestèrent à divers degrés chez tous ceux qui avaient goûté au miel extrait du guêpier. Les effets de ce genre particulier d'empoisonnement sont trop remarquables pour que nous puissions nous dispenser d'en donner une idée. M. Saint-Hilaire s'était assis par terre, sous une de ses charrettes de bagage; là il s'occupait à classer et à préparer des plantes récoltées dans la matinée. Tout entier à ce travail, il se sentit envahir malgré lui par des idées tendres et mélancoliques; le souvenir de tous ceux

Digitized by Google

qu'il aimait se représentait à sa pensée; il songeait combien il en était éloigné, combien il avait de chances pour ne jamais les revoir, et involontairement les larmes lui vinrent aux yeux. Étonné de ce qu'il prenait pour une faiblesse ridicule, il se mit à sourire, puis à rire aux éclats, d'un rire sardonique qu'il lui était impossible d'arrêter. Ses compagnons effrayés le crurent fou : il l'était, en effet, passagèrement; il lui semblait qu'un nuage descendait sur son cerveau, et le forçait à déraisonner malgré lui, quoiqu'il sentît parfaitement qu'il déraisonnait. Il voulut se lever, mais ses jambes refusaient de le soutenir; de violentes douleurs d'entrailles commençaient à le tourmenter. Dans ses intervalles de lucidité, il demandait avec instance qu'on lui préparât un vomitif, se doutant que ce qu'il éprouvait était l'effet d'un empoisonnement. Chose étrange! pendant qu'un de ses compagnons était monté sur la charrette dont il fouillait l'intérieur pour chercher la botte aux médicaments sans pouvoir mettre la main dessus, M. Auguste Saint-Hilaire, couché sous la charrette, voyait distinctement à travers son épaisseur celui qui était dessus, ou pour mieux dire, dedans; il suivait tous ses mouvements, tous ses gestes; l'action du poison sur son système nerveux lui avait communiqué une sorte de seconde vue magnétique.

En ce moment il éprouvait le plus violent désir de parler sa langue maternelle, et malgré les efforts de sa volonté, sa langue ne trouvait que des expressions portugaises; il lui était de toute impossibilité d'articuler un seul mot de français : il pensait en français et parlait en portugais. Heureusement pour lui, les effets du poison ne s'étaient point encore fait sentir à ceux dont le secours lui était en ce moment si nécessaire. Les médicaments n'avaient pu être retrouvés, mais on avait allumé du feu promptement et l'on faisait boire coup sur coup au malade de grandes tasses d'eau chaude, qui devaient infailliblement le faire vomir. Une fois cet effet produit, il se sentit aussitôt soulagé; le nuage qu'il lui semblait voir assis sur sa pensée, c'est ainsi qu'il exprime la sensation qu'il éprouvait alors, se soulevait et se dissipait peu à peu.

Tous ceux qui avaient mangé du miel trouvé dans le guêpier ressentirent à divers degrés des symptômes analogues à ceux qu'éprouvait M. Auguste Saint-Hilaire; ils eurent des douleurs d'entrailles, et de véritables accès d'aliénation mentale, porté chez quelques-uns jusqu'à la fureur.

Digitized by Google

Tous furent soulagés plus ou moins promptement, par l'emploi de l'eau chaude comme vomitif. M. Auguste Saint-Hilaire avait dans sa caravane deux Indiens qui lui étaient fort attachés. Le plus jeune des deux était un Botocude de 16 à 17 ans, fort intelligent ; il se trouvait en ce moment à plus de 500 kilomètres de sa tribu qu'il avait volontairement quittée pour suivre la caravane du botaniste. Pendant ses accès de délire, M. Auguste Saint-Hilaire se préoccupait surtout du sort de ce jeune homme ; il suppliait ses compagnons d'avoir soin après sa mort, qu'il croyait imminente, de fournir au pauvre Botocude les moyens de retourner dans son pays, sachant que s'il tombait entre les mains des Portugais du Brésil ou des autres colons d'origine européenne, ils ne se feraient aucun scrupule de le réduire en esclavage. Il lui semblait qu'il serait involontairement l'auteur de cette trahison, et que le malheureux sort réservé au jeune homme qui lui était si dévoué, serait l'un des torts les plus graves dont il allait avoir à rendre compte dans l'autre vie.

L'autre sauvage appartenait à la nation des Guaranis, tribu américaine remarquable par sa naïveté et son imperturbable sang-froid. Quand tout le monde fut guéri, le Guarani qui avait précisément fait la découverte du guêpier, mais qui n'ayant fait que goûter au miel empoisonné, n'en avait ressenti qu'une très-légère indisposition, dit à M. Auguste Saint-Hilaire : Je savais bien que ce miel vous rendrait tous malades.

— Alors, pourquoi ne nous avez-vous point avertis ?

— Ah bah ! le miel était si doux, et vous paraissiez avoir tant de plaisir à en manger ! Et puis on n'en meurt pas toujours, comme vous voyez.

— On peut donc en mourir ?

— Sans doute, quelquefois ; cela dépend des fleurs dans lesquelles les guêpes ont récolté le miel. Lorsqu'il est blanc, il n'y a pas le moindre danger ; s'il est plus ou moins rougeâtre, il est empoisonné ; nous le nommons, dans ce cas, *lecheguana*.

Il fut impossible à M. Auguste Saint-Hilaire de faire comprendre à cet honnête Guarani le tort qu'il avait eu de ne pas avertir les voyageurs du danger auquel ils s'étaient exposés en mangeant ce qu'il savait être du poison. Le savant voyageur attachait le plus grand prix à connaître les végétaux vénéneux dont les fleurs communiquent au *lecheguana* ces bizarres et dangereuses propriétés.

Digitized by Google

Malheureusement, la guerre qui se ralluma avec une fureur nouvelle sur les rives de l'Uruguay à cette époque, le força de s'éloigner au plus vite, sans avoir pu éclaircir ce point si curieux d'histoire naturelle.

Ce fut dans ce voyage que M. Auguste Saint-Hilaire découvrit la belle tribu nouvelle d'arbustes à floraison splendide, qu'il dédia au duc de Luxembourg, l'un de ses compagnons de voyage, et qui commence à décorer les serres des amateurs sous le nom de *Luxembourgia*. La plus belle de ces plantes, encore peu répandues en Europe et d'un prix très-élevé, porte le nom particulier de *speciosa*.

Le guêpier dont le contenu avait failli lui être si fatal a été rapporté par M. Auguste Saint-Hilaire; il fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

On voit au prix de quels dangers sans cesse renaissants, de quelles fatigues qui semblent au-dessus des forces humaines, les botanistes européens, sacrifiant sans regret la paisible et brillante existence que la science pourrait leur assurer en Europe, vont conquérir dans les contrées les moins accessibles du globe quelques fleurs nouvelles, quelques plantes inconnues, surprendre quelques-uns des secrets de la nature, étendre le domaine du savoir humain et la puissance de l'homme sur le règne végétal. Si nous reprenons, en terminant, la métaphore que nous nous sommes permis d'introduire à notre début, les hommes courageux qui, comme M. Richard et M. de Saint Hilaire, affrontent la mort sous toutes ses formes, sans autre mobile que l'intérêt de la science, peuvent être regardés comme les grenadiers de la botanique. Ceux qui périssent dans ces lointaines explorations dont nous avons esquissé seulement quelques-uns des incidents les plus dramatiques, sacrifient leur vie sans regret, absolument comme un homme d'honneur, appelé à défendre sa patrie, meurt à son poste en croyant ne faire que son devoir. Mais il est beau, il est noble, de comprendre de cette manière le sens du mot devoir.

Digitized by Google

LES

DERNIERS ÉVÉNEMENTS DE LA ROMAGNE,

PAR MASSIMO D'AZEGLIO [1].

Cette brochure paraît avoir eu un assez grand retentissement en Italie. M. d'Azeglio, son auteur, n'est pas Romain de naissance, quoiqu'il habite la ville de Rome. C'est un peintre très-distingué de paysages, et de plus un romancier connu par deux ouvrages qui ont eu du succès dans son pays, *Ettore Fieramosca* et *Nicolo de Lapi*. Il appartient à une des premières familles du Piémont, et les liens qui l'attachent à la cour de Sardaigne ajoutent à l'intérêt de son écrit. L'avénement du pape Pie IX semble devoir apporter de grands changements à l'état des choses sur lequel a écrit M. d'Azeglio. Nous n'en ferons pas moins connaître sa brochure à nos lecteurs, parce qu'elle constate combien les réformes étaient urgentes dans ce pays, et qu'elle est une preuve du progrès qui s'est accompli depuis quelque temps dans les esprits les plus éclairés de l'Italie. Un double mouvement s'y accomplit. D'un côté les gouvernements manifestent une tendance à entrer dans des voies meilleures, et de l'autre on comprend de mieux en mieux dans l'opinion progressive ce qu'ont de dangereux et de funeste ces tentatives d'insurrections locales auxquelles aucune chance de succès n'est réservée et qui ne font que motiver les réactions. Si M. d'Azeglio justifie les insurgés de la Romagne d'injustes calomnies répandues sur leur compte, s'il flétrit avec courage l'infâme procédure des commissions chargées de juger les accusés politiques, il a des paroles sévères aussi pour ces essais de révolution qui ne font qu'aggraver les maux de la patrie.

« Je regarde l'insurrection de Rimini, dit-il, comme intempestive et

[1] Traduit de l'italien. Brochure in-8°. Paris 1846.

Digitized by Google

funeste, et je déclare pareillement intempestives et funestes toutes les insurrections partielles comme celle-là. Je ne crois pas qu'une minorité quelconque ait le droit de lever l'étendard de la révolte au nom de toute une nation, de mettre en péril la tranquillité, le bien-être, la liberté et enfin la dignité et l'existence d'un pays entier. Je désavoue hautement cette insurrection et toutes celles du même genre qui pourraient éclater à l'avenir..... »

« Tous les mouvements qui ont éclaté en Italie depuis 1820 jusqu'à ce jour, si l'on en excepte celui de 1821, ont été occasionnés par des griefs isolés, par des abus partiels, par des souffrances locales; les auteurs de ces mouvements ne portaient pas leurs regards au delà des limites de leur commune; si parfois le vœu de réunir en un faisceau tous les Etats d'Italie et de constituer notre pays en un seul État s'est manifesté dans les rangs des insurgés, il n'y a éveillé qu'une faible sympathie, et on l'a toujours fait taire dès qu'on a cru qu'il pouvait nuire au succès de ces insurrections, dont la tendance n'était nullement générale, mais simplement locale. Aussi ces insurrections ont-elles toutes échoué, et elles méritaient leur sort, car elles n'avaient pour mobile que l'égoïsme et l'intérêt du moment.

« Le mouvement de Rimini était, comme les autres, tout à fait partiel et pour ainsi dire provincial; il n'a pas réussi et il ne pouvait pas réussir; je dirai plus, il ne méritait pas de réussir.

« En conseillant aux Italiens de placer en première ligne l'intérêt général, l'intérêt de la nation tout entière, et, en seconde ligne, l'intérêt particulier ou provincial, je crois exprimer une pensée généreuse et digne d'eux; je crois aussi que c'est leur indiquer la seule voie par où nous arriverons à l'indépendance de l'Italie en général, et par conséquent aussi de l'Italie en particulier. Travailler pour tous, c'est travailler pour chacun; ce plan est non-seulement le plus noble, c'est en même temps le plus sûr, le plus expéditif, le plus avantageux sous tous les rapports..... »

« Ce plan est le plus sûr parce qu'il concilie plus de volontés en concentrant plus de forces, en ralliant un plus grand nombre d'individus. En effet, les différents peuples d'Italie peuvent différer d'avis sur la manière d'organiser le gouvernement des divers Etats de la péninsule; mais ils sont tous d'accord sur la nécessité de délivrer l'Italie du joug de l'étranger, et de Trapani à Suse, j'en réponds, il n'y a pas un seul Italien qui ne soit disposé à prêter les mains à cette grande entreprise. Nos princes eux-mêmes partagent ce désir; ils regrettent de ne régner que par la force des baïonnettes étrangères; leur honneur, leur dignité est blessée de cette fatale nécessité.

« Dans un siècle où l'esclavage des individus est en horreur à tout le monde, où les nations les plus puissantes et les plus civilisées font tous leurs efforts pour effacer cette tache de leur histoire, dans un siècle où l'on ne reconnaît pas à l'homme le droit d'enchaîner la volonté d'un autre homme, de se servir

Digitized by Google

de lui comme d'une machine qu'on achète et qu'on vend tour à tour, et qu'on fait travailler à son profit, qui osera soutenir qu'il soit permis d'enchaîner une nation, de la traiter comme le nègre qui laboure les terres au profit du maître et sans aucun profit pour lui-même? Qui osera trouver juste de nation à nation ce qu'on réprouve si hautement d'individu à individu? Qui osera dire que l'Italie seule n'a pas le droit de jouir de cette nationalité, de cette indépendance à laquelle tendent irrésistiblement toutes les races, toutes les nations de notre globe?....

« Mais, il faut le dire, si les Italiens sont restés si fort en arrière des autres peuples, c'est leur faute. Ils n'ont pas voulu adopter le grand principe de l'unité, qui fait la force de tous les peuples; ils sont restés dans la désunion et conséquemment dans les chaînes.

« Une levée de boucliers dans une province d'Italie ne pouvait réussir en aucun cas dans les circonstances actuelles. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tendances des cabinets européens pour s'en convaincre.

« Aujourd'hui, ce n'est pas l'honneur des nations, ce n'est pas le sentiment de la justice et de la vérité qui décident de la paix et de la guerre, c'est le mouvement des fonds publics, c'est l'emploi des capitaux. La guerre n'est plus une question d'honneur ou de générosité, c'est une question de bourse. Quand on voit Louis-Philippe faire tous les sacrifices imaginables pour maintenir la paix européenne qu'il croit nécessaire au bien-être de la France, pouvait-on espérer que ce prince renoncerait à son système en faveur de l'Italie, et compromettrait tout l'avenir de sa race pour nous préserver d'une invasion autrichienne? Non, cela n'était pas présumable : l'occupation étrangère aurait donc eu lieu. Qu'auraient pu opposer les insurgés de Rimini à une armée de cent mille hommes et à deux cents pièces de canon?

« Si les insurgés ne pouvaient compter sur le secours de la France, où avaient-ils placé leurs espérances?

« Pouvaient-ils compter sur l'intervention de la Russie?

« La Russie, quoique rivale de l'Autriche, est ennemie de tout mouvement insurrectionnel, et elle aurait abandonné les Italiens à leur triste sort, pour ne pas donner aux Polonais, toujours menaçants, une occasion de se soulever de nouveau.

« Pouvaient-ils compter sur la Prusse? Mais la Prusse, quoique jalouse de l'Autriche, est tout aussi intéressée que la Russie à extirper, en Europe, tout principe d'indépendance et de liberté.

« Pouvaient-ils compter sur l'Angleterre? Ancienne alliée de l'Autriche, indifférente au triomphe de la cause libérale, l'Angleterre se gardera bien d'allumer une guerre générale qui la ferait peut-être descendre de ce comble de prospérité où elle est montée pendant trente ans de paix non interrompue.....

Digitized by Google

« Aucune puissance européenne n'eût donc empêché l'Autriche de venir éteindre dans le sang cette étincelle d'indépendance qui menaçait de gagner ses possessions de la Lombardie.

« Mais, pourraient dire les auteurs du mouvement de Rimini : *Pourquoi nos frères nous ont-ils abandonnés? Pourquoi les autres Italiens ne nous ont-ils pas imités et ne se sont-ils pas levés en masse?*

« A cela je réponds : La qualité la plus essentielle pour des hommes qui se mêlent de politique, c'est d'avoir le sens pratique, de voir le monde tel qu'il est réellement et non pas tel qu'il devrait être; et quand leurs tentatives échouent, il ne leur est pas permis de dire : *Si on nous avait aidés..... On aurait dû nous aider.* Car ceux de qui on se plaint pourraient répliquer : *Vous ne nous avez pas demandé si nous voulions vous seconder, si nous trouvions votre projet raisonnable, si nous pouvions y prêter les mains; vous ne nous avez pas consultés; nous ne vous avons rien promis, vous n'avez pas le droit de nous faire des reproches.*

« Mais supposons que les Italiens eussent été consultés. Je suis convaincu qu'ils auraient refusé de prendre les armes, parce que la masse possède en général ce sens pratique qui manque aux individus. Quiconque est doué de ce sens sait que les hommes qui ont reçu une éducation politique se révoltent quelquefois par suite de souffrances morales ou de passions politiques; mais les hommes de cette classe sont en petit nombre partout et surtout en Italie.

« Les autres hommes, privés d'éducation civile, dépourvus d'opinion politique, ne s'agitent que pour des besoins et des souffrances matérielles, et il faut même que ces souffrances soient devenues excessives pour que cette masse se meuve; les souffrances ordinaires ne lui arrachent pas un cri, ne lui font pas faire un pas : elle les supporte avec résignation, elle y est accoutumée.

« La nature est si libérale envers nous autres Italiens que jamais nous n'avons connu ces privations auxquelles les autres nations sont si souvent exposées. La rapacité de nos oppresseurs a toujours trouvé de quoi s'assouvir chez nous sans nous priver du nécessaire. Il y a toujours eu à notre table assez d'aliments pour rassasier tous les convives; quelques milliers de bouches de plus n'ont jamais produit de disette chez nous. C'est là une des causes de notre misère morale et de notre servitude; nous n'avons jamais souffert de la faim. La faim est le principal mobile des agitations populaires et des révolutions.

« Les gens du peuple, toujours aux prises avec les réalités de la vie, sont meilleurs juges des choses du monde que les grands seigneurs et les riches qui ne les connaissent que par ouï-dire; aussi le peuple est-il toujours resté étranger aux mouvements analogues à celui de Rimini. Il sait que les mou-

Digitized by Google

vements partiels sont inutiles, en Italie comme ailleurs; il sait, de plus, qu'un soulèvement en masse est impossible. Machiavel a dit qu'une conspiration, composée de quelques douzaines d'individus, est inexécutable; celles de plusieurs milliers d'individus sont plus impraticables encore.

« Le peuple italien n'entend rien à la politique; il ne lit pas les journaux; il ne sait ce que c'est que l'équilibre et les intérêts européens; mais il sait parfaitement bien qu'il ne sert de rien de renverser nos autorités locales, parce que l'Autriche est toujours là avec ses armées prêtes à nous envahir et à nous écraser. Où sont nos moyens de défense, où est notre artillerie pour résister à l'Autriche?

« Mais on me fera observer que nous avons pour voisins deux peuples qui ont secoué le joug de l'étranger, deux peuples qui ont combattu avec avantage contre leurs ennemis : on me citera l'exemple de l'Espagne et de la Grèce.

« J'avoue qu'il me semble, au contraire, que ces deux nations, dans leurs luttes contre les Turcs et contre les Français, ont prouvé que le peuple ne peut pas grand'chose quand il n'a ni armée bien disciplinée, ni trésor, ni direction supérieure.

« Commençons par l'Espagne.

« L'insurrection de Madrid, du 2 mai 1808, fut le premier acte de la nation espagnole contre les injustices criantes de Napoléon. Toute la Péninsule sympathisa avec ce mouvement; elle se couvrit de guérillas qui se battirent avec un courage héroïque; mais, à l'exception de la capitulation de Baylen, qui fut le résultat d'une trahison, et des siéges de Saragosse, de Girone et de Tarragone, les armées espagnoles furent toujours repoussées avec perte et ne purent faire tête aux aigles françaises. Et pourtant les insurgés ne manquaient pas des choses nécessaires à la guerre; leurs troupes étaient en bon état; ils étaient secourus par l'or de l'Angleterre et soutenus par les soldats de l'Angleterre que commandait Wellington.

« Et si Napoléon n'avait pas commis l'inconcevable faute d'avoir deux guerres en même temps, aux deux extrémités de son empire; si l'ange exterminateur n'avait pas décimé son armée dans les steppes de la Russie, qui peut dire ce qu'il serait avenu de la nation espagnole, malgré l'appui de l'Angleterre? Or, l'Italie ne peut attendre de secours ni de l'Angleterre, ni d'ailleurs.

« Autre preuve : quand le peuple espagnol se trouva tout seul en présence d'une armée puissante; quand la France, affranchie de tout autre souci, envoya vingt mille hommes au delà des Pyrénées, qu'arriva-t-il? Le duc d'Angoulême se promena d'un bout à l'autre de la Péninsule, comme un soldat qui suit sa carte de route, et tout fut fini.

« La différence entre ces deux affaires vient corroborer l'autre proposition

Digitized by Google

que j'ai émise plus haut; savoir, que la cause de l'indépendance est plus puissante à rallier les nations, à les pousser à la révolte que la cause des institutions nouvelles et de la liberté. Les Espagnols, armés pour leur indépendance, unis en une seule volonté, inquiétèrent pendant cinq ans le vainqueur de Marengo et lui firent presque désespérer de les soumettre. La même nation, quand il s'agit de défendre des institutions nouvelles, perdit courage et se rendit à discrétion, après un mois d'incertitude et de faible résistance.

« Si de l'Espagne nous passons à la Grèce, nous verrons que là aussi le résultat fut le même. Dès l'époque du congrès de Vérone, la Russie avait formé le projet de rattacher à elle la race greco-slave; cette intention, bien avouée, donna l'élan aux libéraux grecs. L'insurrection éclata; la guerre dura jusqu'en 1827; elle finit pour ainsi dire à la bataille de Navarin. Cette bataille affranchit la Grèce. Mais par qui fut-elle livrée? Par les Grecs? Nullement. Ce furent les Français, les Anglais et les Russes qui anéantirent à Navarin la puissance ottomane.

« Pouvons-nous espérer raisonnablement que ces trois nations combattent pour nous comme elles ont combattu pour la Grèce?

« J'insiste sur ce dernier point, parce que c'est le plus saillant; mais j'aurais pu rappeler que les Grecs étaient aidés par l'Europe entière, qu'il leur venait des secours d'hommes et d'argent de tous les pays; qu'ils avaient affaire à un ennemi grossier et stupide, à des troupes mal disciplinées, mal commandées; tandis que nous, nous aurions affaire à des troupes fort supérieures à toutes celles que nous pourrions leur opposer. De plus, les Grecs avaient une foule de qualités que nous n'avons pas; ils étaient exercés aux armes, accoutumés aux entreprises périlleuses, habitués à exposer leur vie, à mépriser la mort. Enfin ils ne combattaient pas seulement pour leur indépendance, ils combattaient aussi pour leur religion, et, on le sait, la religion est le plus puissant ressort de l'âme humaine.

« Sous tous les autres rapports, la comparaison de l'Italie avec l'Espagne et la Grèce est également à notre désavantage. L'Espagne et la Grèce formaient, tant bien que mal, avant leur insurrection, un corps de nation; elles avaient un centre, une capitale; elles souffraient plus que nous; elles comptaient dans leur sein des hommes de fer, des guérillas, des palicares, des klephtes, qui formaient des bandes invincibles, boulevards vivants de la liberté. Où sont nos guérillas? Où sont nos palicares?

« Tels sont les motifs qui me font considérer le mouvement de Rimini comme intempestif et inutile, et ces deux épithètes impliquent celle de funeste. On pourrait même, sous le rapport du tort qu'il a fait à la cause italienne, ajouter les observations suivantes :

« Si l'insuccès des tentatives de ce genre ne décourage pas certaines natures d'hommes fortes et persévérantes, comme il y en a tant chez nous,

Digitized by Google

pour beaucoup d'autres c'est un sujet de désespoir et d'abattement, semblables à certains malades qui, après avoir essayé de plusieurs traitements différents, finissent par se regarder comme incurables, et ne comprennent pas que l'opiniâtreté du mal est l'effet de l'inexperience du médecin plutôt que de la mauvaise constitution du malade.

« Les actes de ce genre, approuvés par les uns, désapprouvés par les autres, engendrent des haines, des querelles, des dissensions sans fin entre gens qui, au fond, sont parfaitement d'accord sur le but, mais qui ne peuvent s'entendre sur les moyens; ils sèment la division entre des hommes qui devraient s'aimer, qui devraient être unis pour travailler ensemble au bien de la commune patrie. Les gouvernements, craignant que de semblables désordres ne se renouvellent souvent, redoublent de vigilance, multiplient les entraves, ont recours aux mesures les plus violentes, voient des conspirations partout, arrêtent l'essor de la pensée, du commerce, de la prospérité publique, paralysent, en un mot, le développement intellectuel et matériel de la nation.

« Dans ces tentatives vaines, les hommes les plus courageux et les plus utiles à la patrie perdent ordinairement la vie ou la liberté: s'ils ne meurent pas dans la lutte, ils sont arrêtés, jetés en prison pour de longues années, ou bien ils se sauvent en pays étranger et ne reviennent dans leurs foyers qu'après un long et cruel exil, auquel ils ne peuvent mettre fin qu'en implorant un pardon honteux. Dans les deux cas, ces hommes sont également perdus pour le pays; leur carrière politique est terminée, ils ne peuvent plus agir, il ne leur est plus permis de penser.

« Toutes ces révolutions manquées donnent la plus mauvaise opinion de nous aux nations étrangères. Les journaux les rapportent avec l'expression de la raillerie et du mépris; le public qui les lit les regarde comme des coups de tête de jeunes gens inexpérimentés. Nous nous faisons passer pour une nation inepte, dépourvue d'idées, hors d'état de mûrir un plan raisonnable, de travailler avec persévérance à l'œuvre de sa régénération, incapable enfin de souffrir et de combattre, et digne, par conséquent, de son sort actuel..... »

« Nous avons, comme tous les hommes à imagination et à sang chaud, le courage des conspirations, des émeutes, en un mot le courage physique; ce qui nous manque, c'est le courage moral, le courage civil. Mon principal but dans cet écrit, c'est de recommander ce genre de courage, comme étant le plus profitable, le plus nécessaire, le *seul nécessaire pour le moment*. C'est par lui que nous pourrons obtenir quelques améliorations, quelques réformes, quelques parcelles de liberté. Le courage militaire nous sera aussi nécessaire un jour pour reconquérir notre indépendance, mais ce jour est encore bien éloigné.

« Protester contre l'injustice, contre toutes les injustices, ouvertement,

Digitized by Google

publiquement, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, dans toutes les circonstances : voilà, selon moi, la meilleure arme dont nous puissions faire usage en ce moment.

« Nous devons commencer par protester contre l'occupation étrangère, comme attentatoire à notre honneur, à notre nationalité.

« Nous devons ensuite protester contre les injustices et les abus locaux; contre les fautes de l'administration, contre les vices du système gouvernemental en général.

« Nous devons protester non pas à main armée, comme ont fait les insurgés de Rimini; car, pour qu'une pareille démonstration eût son effet, il faudrait qu'elle fût appuyée d'une armée de deux cent mille hommes et d'une artillerie redoutable; faite avec un petit nombre d'hommes et quelques fusils seulement, elle devient ridicule et nous couvre de honte; nos protestations doivent être calmes, pacifiques. exemptes de toute violence.

« Si l'on m'objectait que par les voies légales on n'obtiendra rien d'un gouvernement aussi incorrigible que celui du pape, je répondrais par un exemple récent qui prouve que même les despotes sont forcés de faire droit aux réclamations de l'opinion publique, quand elles sont justes.

« L'empereur de Russie, maître absolu et sans contrôle de l'Etat le plus vaste qui soit au monde, irresponsable de ses actes, chef d'une armée de deux cent mille hommes, a fait persécuter ou a permis qu'on persécutât indignement quelques pauvres religieuses obscures, coupables de professer une religion qui lui est odieuse.

« L'Europe entière s'est émue à cette barbarie. La presse française, le *Journal des Débats* surtout, se sont conduits avec une admirable dignité, et nous ont tracé la marche à suivre dans des circonstances analogues.

« Évitant les injures et les vaines déclamations, le *Journal des Débats* a exposé simplement les faits, puis il a ajouté : « Nous ignorons si ces faits sont exacts ou non; mais, devant de pareilles accusations, l'empereur de Russie, tout autocrate qu'il est, ne peut garder le silence; son honneur exige qu'il réponde. »

« Peu de temps après, parut un édit en date de Palerme qui promettait satisfaction à l'opinion publique sur le fait des persécutions religieuses, et cette pièce était conçue dans des termes auxquels personne n'a pu rien trouver à redire.

« Cet édit, m'objectera-t-on, ne sera pas observé; c'est possible, mais il n'en est pas moins constant que depuis lors la position des catholiques de l'empire russe s'est fort améliorée; il n'en est pas moins vrai que, pour la première fois peut-être, un empereur de Russie a rendu compte de ses actes à l'Europe et, cité au tribunal de l'opinion, n'a pu se dispenser d'y comparaître.

« L'Allemagne m'offre un autre exemple du même genre. Comment ce

Digitized by Google

pays est-il parvenu à ce degré de liberté où nous le voyons maintenant? Est-ce par les émeutes, par les conspirations, par les sociétés secrètes? Nullement. Il y est parvenu par la fermeté, par le dévouement de quelques écrivains courageux, par les protestations de la masse.

« Quand une chose est reconnue juste par toute une nation, cette chose se fait. Nous obtiendrons tout ce que nous voudrons, du jour où nous *le voudrons*, et pour cela il suffit de s'entendre et d'être d'accord sur les principes.

« L'œuvre de notre régénération peut s'accomplir pacifiquement, sans secousse, sans effusion de sang. Le courage civil en est la principale condition. Que tous ceux qui ont des idées utiles à exprimer, des griefs à exposer, les fassent connaître par la voie de la presse, que tous ceux qui s'intéressent à la chose publique discutent par le même moyen les questions nationales, et, d'ici peu, on verra nos affaires prendre une autre tournure, et bien des espérances, qui paraissent aujourd'hui chimériques, devenir des réalités.

« Voilà le seul mode de conspiration qui convienne à l'Italie. Il ne demande pas de mystères, pas de conciliabules, pas de rendez-vous mystérieux, pas de poignards, pas de courage physique; il ne demande qu'un peu de courage moral. Dans peu de temps, toute la nation entrera, j'en suis sûr, dans cette conspiration publique, et je serai heureux de me voir un des premiers sur la liste des conjurés. Cette œuvre, où chacun pourra concourir au bien de tous, sera sanctionnée par la justice, approuvée par l'opinion, accompagnée des vœux de tous les honnêtes gens de toutes les nations. Elle nous attirera les bénédictions de Dieu qui, daignant peut-être enfin jeter les yeux sur nous, verra que nous avons suffisamment expié nos fautes passées et nous fera grâce du reste de la peine..... »

Laissons maintenant M. d'Azeglio développer les griefs de l'opinion libérale contre le gouvernement romain :

« La justice, de quelque source qu'elle émane, est toujours la bienvenue; mais l'injustice ne saurait en aucun cas, dans un pays, se concilier les cœurs. Il n'y a rien au monde de plus révoltant que la manière dont les causes criminelles sont conduites dans les Etats du pape. Quand deux individus, l'un séculier, l'autre ecclésiastique, se rendent coupables du même crime, le premier est immanquablement condamné, le second est immanquablement absous. Le séculier est traité comme un malfaiteur; l'ecclésiastique est déclaré innocent. On n'a que de la sévérité pour l'un, on n'a que de l'indulgence pour l'autre. Le contraire ne serait pas plus juste, mais il serait certainement plus raisonnable. Le prêtre étant tenu, par état, à donner le bon exemple, à pratiquer les vertus qu'il enseigne, devrait être puni plus rigoureusement que le laïque qui ne fait pas profession de prêcher la morale et qui n'a point pris

Digitized by Google

d'engagement vis-à-vis de la société. Aussi les sujets du pape mènent-ils une existence malheureuse, toujours en proie à la crainte, à l'inquiétude, s'attendant à tout moment à être dépouillés de leur avoir, jetés dans le fond d'un cachot, outragés, molestés par les agents de l'autorité, sans espérer d'obtenir jamais ni satisfaction, ni dédommagement, car il n'y a point de loi qui les protége.....

« *Avez-vous été en prison?* est une des questions habituelles qu'on se fait en Romagne. Quand on adresse cette question à des jeunes gens, il arrive souvent qu'ils vous répondent avec l'accent du regret : Je ne suis pas encore en âge.....

« L'Autriche connaît très-bien ce déplorable état de choses et elle sait en profiter; elle a souvent essayé de former un parti autrichien en Romagne et de faire éclater un mouvement en sa faveur. Mais les menées de l'Autriche ont été repoussées avec le mépris et l'indignation qu'elles méritaient. Les habitants de la Romagne sont trop attachés à leur nationalité pour consentir à passer sous le joug de l'étranger; ils préfèrent le gouvernement papal, tout détestable qu'il est, à un gouvernement meilleur qui achèverait d'asservir l'Italie. Il leur a fallu bien de la vertu pour persister dans cette voie, car le gouvernement papal semble faire tous ses efforts pour pousser ses sujets à se jeter dans les bras de l'Autriche.

« Le premier devoir d'un gouvernement honnête, c'est de rédiger un code, de créer des lois, des institutions stables et invariables. Ce devoir, le gouvernement papal ne l'a pas rempli; il n'a pas encore donné de code à ses États, mais ses sujets lui en demanderont peut-être un, et s'il le leur refuse, ce refus sera considéré comme une iniquité.

« Si du moins les sujets du pape, privés de lois, d'institutions régulières, en butte à toutes sortes de vexations, menacés continuellement dans leur existence, dans leur fortune, dans leurs plus chers intérêts, avaient un moyen quelconque de réclamer contre les scélérats qui les oppriment; s'il leur était possible de faire parvenir leurs griefs au chef de l'État et de lui demander justice contre ses infâmes agents, on pardonnerait en partie au gouvernement papal cette absence d'institutions, de lois et d'organisation! Mais il n'en est rien.

« Le fait que je vais citer paraîtra incroyable à ceux qui ne connaissent pas Rome, ils me traiteront peut-être de calomniateur, et pourtant ce que je vais dire est l'exacte et pure vérité.

« Le chef de l'État, à Rome, n'a point de jour d'audience publique, comme en ont tous les rois absolus. Mais il y a plus. Quand un sujet du pape demande à voir le pontife, on ne lui accorde cette faveur qu'à condition qu'il ne parlera point d'affaires, et il n'est admis en présence du souverain qu'après avoir solennellement promis d'observer cette condition.

« Ce fait n'a pas besoin de commentaires; il parle assez haut par lui-même,

Digitized by Google

et ceux qui ne le croiront pas n'ont qu'à prendre des informations et ils seront bien forcés de se rendre à l'évidence.

« On m'objectera peut-être que, si on ne peut recourir au chef de l'Etat, on peut recourir à ses ministres, aux gouverneurs, aux légats, aux secrétaires apostoliques, etc. Cela est vrai; on peut adresser des réclamations à ces agents du pouvoir, mais on ne leur en adresse guère, parce qu'on est sûr de ne recevoir aucune réponse..... »

« Les finances du gouvernement papal sont dans un tel état de délabrement que leur ruine est inévitable. On peut même s'étonner de ce qu'avec l'absurde système suivi jusqu'ici cette ruine n'est pas encore consommée. La dépense excède les recettes dans une proportion effrayante, et, au lieu de chercher à combler le déficit en ouvrant de nouveaux débouchés au commerce, en encourageant l'industrie nationale, l'administration fait, au contraire, tous ses efforts pour en arrêter l'essor et pour tarir les sources de la richesse publique.

« On gêne l'exportation et l'importation des marchandises par des droits énormes, que l'ignorance des employés décore du titre de taxes protectrices; on paralyse, par un système prohibitif des plus barbares, le travail et la production; on monopolise les industries les plus lucratives entre les mains de quelques individus privilégiés; en un mot, on fait tout ce qu'on peut pour anéantir l'industrie et pour encourager la contrebande, source de corruption et d'immoralité; la contrebande qui garnit les frontières de l'Etat d'une armée redoutable, hostile au gouvernement, et toujours prête à faire cause commune avec les chefs de parti.

« Ce déplorable système a pour résultat de hausser indéfiniment le prix des denrées au profit de quelques individus qui en ont le monopole, et au détriment des caisses de l'Etat qui n'en retirent presque rien, et des consommateurs qui les payent beaucoup plus cher. Pour comble d'absurdité, les gabelles sont affermées à des entrepreneurs qui s'enrichissent de ce qu'elles rapportent, aux dépens du trésor public et des fortunes privées. Le gouvernement papal ne comprend pas qu'avec ce système il perd plus qu'il ne gagne, et qu'il n'y a que les travaux publics qu'on puisse avec avantage céder à des particuliers.

« Tous les efforts tentés jusqu'ici pour faire revenir ce gouvernement de son erreur ont été infructueux. Toutes les entreprises qu'on a voulu fonder pour encourager l'industrie nationale ont échoué par le mauvais vouloir de l'administration. Toute innovation, quelle qu'elle soit, fait peur à la cour de Rome. Elle voit partout des complots, des conspirations, des poignards, des dangers. Elle ne s'aperçoit pas que le plus grand danger qu'elle ait à craindre c'est son entêtement, sa défiance, sa timidité même. Elle est semblable à un enfant qui s'enfuyant à toutes jambes devant une araignée, irait se jeter dans un précipice pour éviter un insecte.

Digitized by Google

« Rome a dit : Je ne crois pas aux chemins de fer, je ne veux pas de chemins de fer. L'Europe entière a ri de cette résolution, mais les sujets de Rome en gémissent.

« Cependant on prétend que le gouvernement papal s'est enfin converti aux chemins de fer, et qu'il va doter la Romagne de ces nouvelles voies de communication. C'est possible ; mais je ne le croirai que quand elles seront faites.

« Ce gouvernement s'oppose obstinément à toutes les améliorations utiles, il empêche d'établir des banques tendant à accroître le crédit public; il défend les associations agricoles et industrielles. Le corps social, gêné ainsi dans tous ses mouvements, privé des sucs nutritifs qui font sa force, s'allanguit de jour en jour et semble prêt à se dissoudre.

« Les propriétaires agricoles, écrasés par des impôts inouïs et ne trouvant pas de débouchés à leurs produits, ne peuvent parvenir à faire des économies, à réunir un capital qui leur permette de perfectionner leurs moyens de culture et d'organiser leurs opérations sur une plus large échelle.

« Le commerce est à peu près nul dans les Etats pontificaux.

« Situé au centre de l'Italie, entre la Méditerranée et l'Adriatique, sur la nouvelle route qui va s'ouvrir entre l'Europe et l'Inde, sillonné de rivières navigables, en possession du terroir le plus fertile de toute la péninsule, habité par une population énergique, ingénieuse, entreprenante, ce pays était appelé aux plus hautes destinées : une mauvaise administration en a fait le pays le plus malheureux de l'Italie.

« Il y a deux ports dans les Etats du pape, Civita-Vecchia et Ancône; je les ai visités tous les deux dans ces derniers temps; à l'exception des bateaux à vapeur étrangers, qui n'y restent que quelques heures, jamais aucun navire n'y jette l'ancre; la marine nationale se réduit à quelques barques de pêcheurs.....

« Non-seulement le gouvernement du pape empêche ses sujets de gagner leur pain et de vivre; mais, malgré leur pauvreté, il les surcharge d'impôts, il les dépouille de tout ce qu'ils ont, pour subvenir à ses dépenses; il les réduit à la dernière extrémité. C'est là un fait que personne n'ignore et dont tous ceux qui ont parcouru les Etats pontificaux ont pu se convaincre par eux-mêmes.

« En général, plus les denrées sont mauvaises, plus elles sont à bon marché. Mais il n'en est pas de même des gouvernements, les plus mauvais sont les plus chers. Aucune nation ne le sait mieux que les sujets de Rome qui, indépendamment des droits que toute nation doit payer à l'Etat, sont obligés de solder, sans mot dire, les comptes d'un système désastreux qui les ruine: d'entretenir une multitude d'employés inutiles, de douaniers, de *financiers*, de commis, de fonctionnaires supérieurs, très-souvent étrangers et toujours ecclésiastiques : car les fonctions les plus lucratives ne s'accordent qu'aux

Digitized by Google

ecclésiastiques, et les laïques, quels que soient d'ailleurs leurs titres, en sont exclus. Les charges que l'on confie aux laïques, telles que celles de gouverneurs, juges, présidents de tribunaux sont si mal rétribuées qu'elles ne fournissent pas à celui qui les revêt de quoi suffire à l'entretien de sa famille. Mais, de toutes les dépenses du gouvernement papal, la plus douloureuse au peuple, c'est celle des mercenaires suisses. Je ne parle pas de la garde suisse des palais pontificaux, qui est trop peu nombreuse pour être ruineuse; je veux parler des régiments suisses qui offrent le spectacle étrange à notre époque des anciennes compagnies d'aventuriers ou condottieri, prêtant le secours de leur épée à tous les pouvoirs, à toutes les causes, bonnes ou mauvaises.....

« Le gouvernement de Rome ne sait pas combien il se rend odieux au peuple et à l'armée en s'appuyant sur des troupes mercenaires; et il y a longtemps que les Romagnols les auraient dispersées et détruites, si elles n'étaient l'avant-garde de l'Autriche. Elles disparaîtront certainement, du jour où l'Autriche cessera de nous surveiller; elles sont donc entièrement inutiles dans un cas comme dans l'autre. Mais que dis-je, *inutiles?* Je devrais dire *funestes* à l'Etat et au gouvernement, car elles sont la source de dépenses énormes, d'injustices criantes; elles sont cause que l'armée italienne est négligée, mal vêtue, et mal nourrie; enfin elles donnent lieu à des troubles continuels par les rixes qui éclatent si souvent entre elles et les dragons pontificaux, qui ont toujours fait preuve dans ces circonstances d'un courage héroïque.

« On ne peut se faire une idée des sommes que coûte à l'Etat l'entretien de ces étrangers, de leur avidité, de leur acharnement à demander de l'argent, et de la facilité avec laquelle on satisfait à ces demandes..... »

« Mais ce n'est pas tout. Les régiments suisses ne sont qu'une des moindres plaies de ce pays.

« Du moins dans une troupe, quelle qu'elle soit, il y a toujours une certaine discipline; ce qui s'y passe n'est un mystère pour personne : on le voit, on le sait, on y est préparé d'avance. Mais il existe en Romagne une troupe invisible, une puissance mystérieuse, irresponsable, présente partout, toujours prête à frapper, toujours prête à commettre, sous le patronage du gouvernement, les crimes les plus horribles.

« Mes lecteurs vont peut-être croire qu'il s'agit ici de la police romaine; nullement. Il s'agit de quelque chose de plus infâme encore, d'une monstruosité moins connue, ou plutôt tout à fait ignorée des nations civilisées: il s'agit d'une association d'assassins que le gouvernement tolère, et dont il semble même parfois s'être servi pour parvenir à ses fins.

« Il y a, en Romagne, une classe d'hommes sans pudeur, sans honneur, accoutumés à l'oisiveté, à la débauche, au jeu; mais se disant dévoués au

Digitized by Google

pape, à la religion, à la foi catholique, et se croyant autorisés par là à violer toutes les lois divines et humaines, à commettre toutes sortes d'iniquités contre les personnes qui ne professent pas les mêmes opinions, ou, en d'autres termes, contre tous ceux qu'ils n'aiment pas.

« Ces détestables sicaires, profitant de la faiblesse du gouvernement, se réunissent en conciliabules secrets où ils trament des conspirations supposées, où ils dressent leurs plans de délation, de vengeance et d'assassinat.

« La ville et les faubourgs de Faenza sont encore divisés en deux factions, comme du temps des guerres civiles des Guelfes et des Gibelins. Ces qualifications inusitées ont été remplacées par des noms modernes; les habitants de la ville sont appelés libéraux, ceux des faubourgs papalins. Parmi ceux-ci se trouve une bande de ces hommes dont je viens de parler, et qui, là comme dans les autres villes de la Romagne, n'ont d'autre occupation que d'insulter, de battre, de blesser et même de tuer les citoyens honnêtes qui désapprouvent leur genre de vie. Ces actes de violence se renouvellent souvent, et les auteurs n'en sont jamais punis.

« En 1831, pendant l'occupation autrichienne, on vit plusieurs fois ces misérables insulter les citoyens paisibles dans les rues, les attaquer, les battre et les percer de coups de couteau; plusieurs fois les officiers autrichiens, indignés de ces actes de violence, arrachèrent à ces malfaiteurs leurs tremblantes victimes, en témoignant leur étonnement de ce que le gouvernement ne prenait aucune mesure pour réprimer de pareils excès..... »

« Laissons là ces abominations; passons à un autre ordre de faits, non moins odieux, il est vrai, mais d'une énormité moins unique en son genre; disons un mot des *commissions*.

« Les *commissions* sont une espèce de tribunal inquisitorial, chargé de l'examen des causes politiques, investi d'une autorité illimitée et ne suivant aucun ordre légal dans la marche de la procédure. Dans ces tribunaux, vrais coupe-gorge, en horreur à toutes les nations policées, et qui n'ont d'autre mission que de servir d'instruments aux vengeances du chef de l'Etat; dans ces tribunaux iniques, ce sont les mêmes individus qui accusent et qui condamnent: les accusés n'ont pas le choix de leurs défenseurs; ceux-ci sont choisis par la commission elle-même, parmi les hommes qui lui sont le plus dévoués; les procès se plaident à huis clos; les interrogatoires sont dirigés de manière à faire paraître coupables les hommes les plus innocents; la classification des délits est indéfinie et arbitraire, on emploie les moyens les plus odieux pour arracher des aveux : la torture morale et presque la torture physique; on érige en chefs d'accusation, non pas les actes, mais les pensées, les intentions, les sentiments les plus naturels, les expressions les plus frivoles; les peines qu'on prononce sont toujours exorbitantes et sans aucune proportion avec le degré de culpabilité des prévenus...

Digitized by Google

« Pourquoi le gouvernement défend-il aux savants de ses Etats d'assister aux congrès scientifiques qui ont lieu tous les ans dans différentes villes d'Italie et auxquels l'Autriche elle-même permet que ses savants prennent part? Comment le gouvernement du pape peut-il voir des dangers là où l'Autriche n'en voit point? Pourquoi refuse-t-il d'abolir la loterie? Par des raisons économiques, me répondra-t-on. Mais, répliquerai-je, n'est-il pas honteux de voir le chef de la religion entretenir, encourager un vice aussi funeste, un vice qui est la source de tant de misères, de tant de crimes, un vice que les nations civilisées ont radicalement extirpé en supprimant l'odieuse institution qui en était l'aliment? Ne vaudrait-il pas mieux restreindre sa dépense, se priver de quelques agréments et renoncer à un profit infâme? Ne vaudrait-il pas mieux tarir une des sources du revenu public et se montrer conséquent aux principes qu'on prêche?

« Pourquoi s'opposer ouvertement ou en dessous main à tous les efforts qu'on fait pour éclairer le peuple et pour l'instruire?... »

« N'est-il pas honteux de faire la guerre aux instituteurs, aux maîtres d'école, et de prohiber leurs ouvrages, quand on autorise la publication et la vente de livres tels que *l'Art de la magie*, *l'Interprète des songes*, *le Manuel des joueurs à la loterie*? Est-ce par de pareilles lectures qu'on prétend corriger, moraliser le peuple?...

« Pourquoi le gouvernement papal s'oppose-t-il de toutes ses forces à la construction des chemins de fer? Parce qu'il craint que les chemins de fer n'amènent plus d'idées nouvelles que de voyageurs et de marchandises. Mais une nation appauvrie, une nation misérable comme le sera inévitablement la population des Etats romains si on la prive de ces voies de communication qui constitueront dans quelques années la principale source de richesses pour tous les peuples, n'est-elle pas plus à craindre, n'est-elle pas plus disposée à la révolte, qu'une nation à qui le commerce et l'industrie donnent l'aisance et la prospérité?

« Le commerce a déjà repris et reprendra toujours plus l'ancienne route qu'il avait abandonnée et qui passe par l'Italie. Les villes qui se trouvaient sur cette route, comme Pise, Amalfi, Venise, Gênes, Florence, lui durent leur ancienne splendeur et devinrent, grâce à leur position topographique, le foyer des lumières et le berceau de la civilisation moderne.

« Si à l'époque peu éloignée où, l'isthme de Suez étant canalisé, l'Italie se trouvera sur la route directe de l'Inde, nous ne possédons pas une ligne de chemins de fer qui sillonne notre péninsule dans toute sa longueur, nous perdrons tous les avantages que nous pourrions tirer de notre admirable position. Evidemment, les voyageurs qui se rendront dans le nord de l'Europe préféreront faire par terre, surtout pendant la mauvaise saison, tout le chemin compris entre les deux extrémités de la péninsule ; mais ils seront obligés

Digitized by Google

de prendre les bateaux à vapeur de Marseille, car nous n'aurons pas de chemin de fer continu de Trapani à Milan, par suite de l'inconcevable et coupable entêtement de la cour de Rome.....

« A supposer même qu'on plaçât un jour sur le trône papal un homme doué d'un profond génie politique et disposé à tourner toutes ses facultés vers un but d'utilité publique; si cet homme faisait mine de vouloir abolir les abus qui sont le gagne-pain de tant de gens, la classe intéressée au maintien de ces abus s'opposerait à leur réforme, refuserait d'obéir aux ordres du pontife, et celui-ci n'aurait pas le moyen de la forcer à l'obéissance, comme nous l'avons démontré plus haut; les fonctionnaires publics viendraient toujours à bout d'éluder les intentions du prince, et toute la bonne volonté de ce dernier échouerait devant le mauvais vouloir de ses agents. On comprendra, d'après tout ce qui précède, que le pape aurait beaucoup de peine à accorder à l'opinion publique les réformes qu'elle réclame. Il n'en est pas le maître, il ne le peut pas, parce qu'il n'y a pas de lois universellement respectées, point d'institutions profondément enracinées dans les mœurs; parce que ce prince gouverne par l'intermédiaire de ministres et d'agents qui en font à leur tête et qui abusent de leur autorité, tantôt contre le peuple, tantôt contre le gouvernement lui-même. La plupart d'entre eux sont étrangers et n'ont aucun intérêt à ménager le pays et la population qu'on abandonne à leur bon plaisir. Les hommes qui gouvernent les Etats romains ressemblent aux athées qui ne songent qu'à bien s'amuser pendant leur vie et qui disent: après moi la fin du monde. En effet, leur pouvoir finit avec eux; ils ne peuvent le transmettre à leurs enfants, puisqu'ils n'en ont pas; ils ne s'inquiètent pas de ce que l'on pense de leur conduite et de leurs actes; ils se mettent au-dessus de l'opinion, de la morale et de la justice.

« Cependant, il est encore possible de remédier à une partie des maux qui affligent la Romagne, et de parer aux maux bien plus grands encore qui la menacent si on persiste dans la fatale voie qu'on a suivie jusqu'à présent.....»

« La souveraineté ecclésiastique était autrefois, elle aussi, contenue par des juridictions populaires ou personnelles, ou, pour mieux dire, *aidée*, car ces autorités, en se chargeant d'une partie des affaires temporelles, laissaient à l'Église la faculté de vaquer aux affaires spirituelles.

« Réorganiser l'Etat d'après ces principes, établir que le pape « règne et ne gouverne pas, » voilà, selon moi, l'unique moyen de rendre la vie à ce gouvernement expirant. L'opinion publique demande des réformes qu'il est impossible de lui refuser plus longtemps. Elle demande que l'autorité soit répartie entre les hommes du pays qui y ont droit et qui sont intéressés à la bien exercer; elle demande l'exclusion des étrangers de toutes les fonctions politiques. Ces réformes sont inévitables. Elles furent solennellement promises en 1831; mais cette promesse est demeurée sans effet. Rien ne peut

Digitized by Google

excuser ce manque de foi ; rien ne peut l'effacer que le prompt accomplissement des engagements qu'on a pris vis-à-vis du peuple. Le pape est doublement tenu d'accorder les réformes que je viens d'indiquer ; il le doit d'abord pour satisfaire aux justes désirs de ses sujets, ensuite pour observer la foi jurée.....

« Dans les affaires politiques, on doit éviter les transitions trop brusques. On peut proclamer la monarchie, la constitution, la république, mais on ne peut faire que le peuple devienne tout d'un coup monarchique, constitutionnel, républicain. Il ne le devient que par la suite du temps, par l'éducation, par l'expérience. Toutes les cruautés de la terreur ne purent rendre les Français républicains, car ils n'y étaient pas disposés. Toutes les constitutions étrangères transplantées en Italie en 1821 ne purent nous rendre constitutionnels, car notre esprit y répugnait alors. Les institutions d'un peuple sont comme les armures, on s'y accoutume petit à petit; quand elles sont faites à la taille de celui qui doit les porter, elles le défendent et le soutiennent ; quand elles sont empruntées, elles gênent les mouvements et font mal.

« Je suis convaincu qu'en procédant avec lenteur, avec prudence, en prenant pour guide la justice et la loyauté, le gouvernement papal pourrait introduire sans danger toutes les améliorations qu'on lui demande et réaliser ce qui, à la première vue, semble irréalisable.....

« Il suffirait de quelques réformes fondamentales pour obvier au premier danger. Le gouvernement papal se préserverait par quelques concessions opportunes d'une ruine totale et du reproche d'être ennemi de tout progrès..... »

M. d'Azeglio donne comme exemple du rôle déplorable que remplissent les commissions judiciaires dans les Etats du pape, les événements graves qui ont éclaté dans la Romagne au mois de septembre 1845, et qu'il n'hésite pas à attribuer à leur influence.

Depuis qu'en 1843 ces commissions avaient converti en complot une émeute d'ouvriers et de petits marchands de la légation de Bologne contre les douaniers, et qu'elles avaient fait sous ce prétexte bon nombre de victimes, la Romagne restait tranquille. Les commissions se voyaient à la veille d'être dissoutes. La province de Forli était administrée avec modération et sagesse par le cardinal Gizzi, peu disposé à se prêter aux menées de la police. A Ravenne, au contraire, le cardinal-légat Massimi, prince romain, connu par sa dureté et sa fierté, s'était attiré la haine universelle par ses persécutions et ses vexations de tout genre. Le mécontentement général rendait facile la tâche d'y exciter des troubles. Les commissions, dit M. d'Azeglio, n'ayant plus rien à faire à Bologne, tournèrent les yeux du côté de Ravenne.

Un meurtre commis en 1845, près de cette ville, sur un soldat suisse et un

Digitized by Google

carabinier romain, servit de prétexte. On en fit un vaste complot s'étendant à plusieurs villes des légations; on jeta en prison sans motif plusieurs centaines de citoyens honorables de Rimini, de Ravenne et d'autres villes. Tout le monde connait les tortures du corps et de l'esprit, les privations de tous genres, les surprises morales qui sont les voies ordinaires de la justice des commissions en Italie et en Autriche. On ne s'en tint pas là. Pour épouvanter les populations, on imagina de promener les infortunés prisonniers, appartenant presque tous à de bonnes familles, sur des charrettes ou ils étaient enchaînés comme des bêtes féroces. Cette cruelle et lugubre promenade d'une prison à l'autre, sur les routes poudreuses de la Romagne, se faisait à l'heure où le soleil est dans toute sa force. Ni les châtiments, ni les menaces, ni les promesses ne purent arracher aux accusés l'aveu d'un crime qu'ils n'avaient pas commis. Il n'y avait pas l'ombre d'une preuve. Les juges allaient à tous moments trouver le cardinal pour lui communiquer leur embarras; mais celui-ci était inflexible, il lui fallait à toute force un exemple éclatant. On changea de plan et on prit le parti de convaincre les accusés d'avoir fait la contrebande. On trouva des témoins tels quels; on obtint quelques aveux insignifiants, et de tout cela on forma un procès à la suite duquel deux individus furent condamnés à mort et un grand nombre d'autres à dix, quinze ou vingt années de travaux forcés.

On avait donné pour défenseur aux accusés un avocat, nommé Pantoli, partisan avoué du régime papal. Le hasard voulut que ce fût un honnête homme. Il démontra avec éloquence la complète innocence des accusés. Il fut taxé de complicité avec eux et mis sous la surveillance de la police. Un moine, qui était venu attester comme témoin le fait matériel de l'*alibi* d'un des accusés, fut rappelé à Rome et mis au cachot dans son couvent.

Les vrais coupables du meurtre s'étaient dérobés par la fuite aux recherches de la police. D'un autre côté la terreur s'était répandue parmi les hommes les plus éclairés des villes des légations; un certain nombre d'entre eux s'étaient réfugiés dans la république de Saint-Marin. Mais le gouvernement du pape menaçait d'occuper ce petit Etat, s'il refusait de violer à leur égard les droits de l'hospitalité et du malheur. Pressés ainsi de toutes parts, privés de tout moyen de salut, ils décidèrent de se diriger vers Rimini les armes à la main. Ils occupèrent la ville, et la garnison italienne fraternisa avec eux. Mais le gouvernement y envoya des troupes suisses, et à leur approche les insurgés évacuèrent la ville. Ils se dirigèrent vers la Toscane, où le grand-duc leur accorda l'hospitalité. Malheureusement la générosité du grand-duc ne s'est pas maintenue jusqu'au bout. Grâce aux réclamations pressantes de la diplomatie, un de ces malheureux réfugiés, M. Renzi, qui s'était rendu à Marseille avec ses compagnons d'exil et qui était revenu peu de temps après en Toscane, fut livré à la justice papale. L'auteur est loin d'ap-

Digitized by Google

prouver le mouvement des réfugiés sur Rimini; mais il les justifie d'odieuses calomnies. Il prend à témoin tous les honnêtes citoyens de Rimini qu'ils n'ont pas commis le moindre excès, pas la moindre représaille contre leurs ennemis politiques; il ajoute que, loin d'avoir exigé de l'argent des particuliers ou d'en avoir enlevé à la caisse d'épargne, on se borna à prendre 3,000 écus dans les caisses de l'Etat pour subvenir à l'entretien de la troupe et aux autres besoins du moment. Quand les insurgés arrivèrent à la frontière de Toscane, ils manquaient de tout, ils mouraient de faim, et le gouvernement du grand-duc fut obligé de leur fournir les objets de première nécessité.

Répondant à un journal français, M. d'Azeglio justifie l'inaction dans laquelle sont restées, dans ce temps, les autres provinces de la Romagne. « Ce n'est pas, dit-il, par indifférence, ce n'est pas par apathie, c'est par prudence, par sagesse, par un véritable amour de notre malheureuse Italie, toujours menacée d'une invasion autrichienne. C'est pour ne pas attirer sur nous ce fléau épouvantable, qu'elles sont demeurées inactives et qu'elles ont laissé faire. Elles ont mieux aimé continuer de souffrir en silence plutôt que de chercher à finir leurs maux par un mouvement qui, en définitive, n'aurait fait que les aggraver. »

Digitized by Google

DE L'ÉTYMOLOGIE

DU NOM DE LA VILLE DE GAND.

Le compte-rendu de la dernière séance de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique contient un travail de M. le chanoine De Smet, membre de la classe, sur l'origine et l'étymologie de Gand. Il y a longtemps qu'on s'est ingénié à découvrir l'origine du nom de cette cité fameuse. Il paraît qu'au moyen âge c'était un usage reçu parmi les savants de faire dériver les noms des pays et des villes de celui de quelque prince fabuleux, imaginé tout exprès pour les besoins de l'étymologie. Aussi n'a-t-on pas manqué de faire remonter le nom de Gand à un certain *Gandanus* ou *Jenius* qui aurait gouverné cette ville trois siècles avant Jules César, et dont les descendants continuaient encore les fonctions au moment de l'invasion romaine.

Puis est venue une autre origine à peu près aussi sérieuse que la première, savoir l'inscription des lettres G. Ant. sur une pierre d'un ancien fort; inscription qui signifiait *Gaius Antistius* ou *Antonius,* et dont la découverte aurait été cause du nom de Gand ou Gant.

Une troisième version attribue la fondation et le nom de Gand aux Vandales ou Wandales, dont la présence en Belgique à cette époque est très-loin d'être prouvée, et qui, devançant quelque peu leurs contemporains dans la science du blason, auraient, au commencement du cinquième siècle, adopté, pour armoiries, un gant d'argent (*wante*) sur fond de sable.

D'autres ont trouvé que *Gent* signifiait *jars,* le mâle de l'oie. Mais

Digitized by Google

pourquoi Gand aurait-il été un jars? Suivant d'anciens écrivains, parce que la colline sur laquelle s'éleva l'abbaye de Saint-Pierre nageait au milieu des eaux environnantes comme une oie. Feu M. Willems, dans son récent mémoire sur le nom des communes de la Flandre orientale, adopte cette étymologie et suppose que cette partie du rivage de l'Escaut fut d'abord connue sous le nom de *Gentwyk*, quartier des oies, ce qui, comme il le dit, ferait du berceau de la cité des Artevelde, un nid d'oies.

Enfin plus récemment on a fait dériver le nom flamand *Gent* du mot *Venta*, de la basse latinité, qui signifiait un lieu de marché.

Aucune de ces étymologies ne satisfait entièrement M. de Smet. Nous le concevons sans peine : aussi espérions-nous en voir sortir une plus vraisemblable et mieux motivée des recherches du savant académicien. Mais il se borne à exposer les conjectures de ses prédécesseurs. « Peut-être, se contente-t-il d'ajouter, pourrait-on songer encore à *Gant*, le dragon des *Niebelungen*, et plutôt à *Ganda*, rivière de la Saxe, sur laquelle s'élevait l'ancienne abbaye de Gandersheim, illustrée par la fameuse Hrosmitha; mais l'examen de ces suppositions nous mènerait trop loin. »

Il est surprenant que tant d'efforts et de conjectures auxquelles on s'est livré depuis longtemps, n'aient pas encore abouti à la véritable explication du nom de Gand. Peu de noms de lieux nous paraissent cependant avoir une signification et une origine plus faciles à établir.

La ville de Gand est située au confluent de la Lys et de l'Escaut. On est d'accord pour placer son berceau tout contre le sommet de l'angle que forment les deux rivières au point où elles réunissent leurs eaux. C'est à Gand aussi que l'Escaut, qui jusque-là avait coulé vers le nord-est ou le nord, change subitement de direction, et à travers mille sinuosités coule vers Termonde, situé à l'est de Gand. Il y a donc à Gand confluent de la Lys et de l'Escaut et une courbe très-prononcée de ce dernier fleuve. L'une de ces deux circonstances suffirait pour expliquer de la manière la plus claire l'origine du nom de la ville. Et, chose singulière, qu'on remonte soit aux sources celtiques, soit aux sources germaniques, le sens du mot est le même.

Nous nous attacherons d'abord à l'origine celtique, parce que nous la croyons la plus probable.

Digitized by Google

Dans les idiômes celtiques KENN [1], GENN, KON, GON ont un même sens et signifient *sommet d'un angle, coin.*

Le nom de Gent ou de Gant, comme on l'écrivait anciennement, exprime tout simplement cette position vers l'angle que forme le confluent de deux rivières et vers le coude que décrit l'Escaut.

On retrouve le mot sous ses diverses formes de *Ken, Gen, Kon, Gon, Kan, Gan,* dans les noms d'un si grand nombre de villes et de villages dont la position offre une analogie frappante avec celle de Gand, qu'il nous suffira, pour lever les doutes, d'en énoncer quelques-uns.

Il se rencontre d'abord assez naturellement sur la côte de l'Angleterre la plus voisine de la Belgique. Des populations de même race durent primitivement se répandre des deux côtés de la mer. La Belgique, dans ses parties les plus voisines de la côte et les moins inhabitables, a dû se ressentir des invasions successives que subit l'Angleterre, d'abord de l'invasion des populations celtiques, comme plus tard de celle des Saxons (on sait que, sur la carte de Peutinger, la côte belge est comprise dans le *Littus saxonicum*). Il se trouve que la côte de l'Angleterre la plus rapprochée de la Belgique porte précisément le nom dont nous nous occupons. C'est le pays de KENT, presqu'île qui s'avance en pointe dans la mer et forme en quelque sorte l'angle, le coin de l'Angleterre au sud-est, comme la Cornouaille (*cornwall, cornu-galliæ*) en est l'extrémité angulaire au sud-ouest. Il est même à remarquer que l'espèce d'incertitude qui règne sur l'orthographe primitive du mot *Gant,* qui dans les plus anciens documents s'écrit par un *a* et plus tard par un *e,* se retrouve la même ici; le nom du comté anglais s'écrit par un *e,* tandis que le même mot dans CANTERBURY (bourg de Kent), chef-lieu de ce comté, a pris un *a*. Il est probable que la syllabe celtique *en* avait un son intermédiaire entre l'*e* et l'*a,* comme celui que les Anglais donnent souvent dans leur langue actuelle à la lettre *a* et que représente jusqu'à un certain point l'ä ou *æ* des Allemands. C'est peut-être à cette prononciation qu'est due la transformation du son *en* devenu *an* dans une foule de mots de la langue française (tels que *penser, mentir,* etc., etc.), où l'on ne maintient l'*e* que par respect pour l'étymologie.

[1] Ou *Cenn*. Prononcez le *c* comme un *k*.

Digitized by Google

M. Willems, qui paraît avoir retrouvé l'*a* dans *Gant*, jusqu'au douzième siècle, cite une charte de 880, qui emploie à la fois l'*a* et l'*e* et écrit *Gaent*, comme pour mieux constater l'incertitude.

Cette même hésitation, nous allons la retrouver encore sur le continent, non-seulement en rapprochant divers noms de lieux, mais un seul nom de ville va, en quelque sorte, comme le *Gaent* de 880, nous donner à lui seul la double orthographe. Ce nom est celui de la ville de *Caen*, en Normandie, emprunté, comme celui du chef-lieu de la Flandre orientale, à la position géographique de la ville. Caen, en effet, est situé au confluent de l'Orne et de l'Odon [1].

La substitution du *k* au *g* ou du *g* au *k* ne doit pas surprendre plus que la permutation des voyelles *a* et *e*. Elle est toute naturelle quand il s'agit d'une étymologie celtique. Car le *k* celtique (ou *c* qui se prononce toujours *k*) peut être, pour ainsi dire, considéré comme la même lettre que le *g* (qui se prononce toujours *gue*). Aujourd'hui encore, dans le bas-breton, le même mot s'écrit tantôt par un *k*, tantôt par un *g*, suivant certaines exigences grammaticales, ou même d'après de simples convenances euphoniques. Ainsi l'adjectif qui commence par un *k*, change le *k* en *g* au féminin ; le substantif *kazek* (jument) devient par euphonie *gazek* quand il est précédé de l'article *ar*, et *kazeg* lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un *g* [2].

Nous retrouvons *Gent* tout entier dans le village de Gent, situé près de Nimègue, à l'extrémité d'un terrain qui s'avance en pointe et devant lequel le Wahal, qui le baigne, fait un coude très-prononcé.

En Belgique nous avons Genappe, au confluent de deux sources de la Dyle. Gennep, dans le Limbourg hollandais, est situé au confluent de la Meuse et de la Neers.

En France, Gensac, dans le département de la Gironde, se trouve

[1] Cette permutation entre l'*a* et l'*e* se reproduit d'ailleurs dans beaucoup de mots celtiques. C'est ainsi que le nom même de la race s'est prononcé à la fois par les anciens *Gal*(Galli) et *Kel* (Celte). Aujourd'hui dans le nom des montagnards de l'Ecosse, Gael, les deux lettres sont conservées. Le nom du pays de Galles s'écrit encore de nos jours *Wales*, tandis que l'adjectif Gallois change l'*a* en *e*, Welsh.

[2] Il y a sept consonnes sujettes à une pareille permutation, savoir : *b*, *k*, *d*, *g*, *m*, *p*, *t*. Le *b* se change en *v*, le *k* en *g* ou en *ch*, le *d* en *z*, le *g* en *ch*, l'*m* en *v*, le *p* en *b*, et le *t* en *d*. Quand on remonte aux étymologies celtiques, il faut avoir grand égard à la mobilité de ces consonnes.

Digitized by Google

au confluent de la Durée et de la Dordogne; GANNAT, ville du département de l'Allier, est également au confluent de deux rivières.

La ville de GENÈVE est bâtie auprès du confluent du Rhône et de l'Arve, et occupe l'angle que le Rhône fait avec le lac de Genève au point où il en sort.

Orléans, au confluent de la Loire et du Loiret, portait autrefois le nom de GENABUM. On remarquera combien *Genabum* et *Geneva* se rapprochent par leurs racines du *Gandavum* latin, qui contient aussi la syllabe *av* (*ab, ev*) eau.

Nous trouvons le mot sous une forme différente, mais qui ne se rapproche pas moins de *Gand* dans CANDES, ville du département d'Indre-et-Loire, au confluent de la Loire et de la Vienne; dans CANDÉ, petite ville du département de Maine-et-Loire, au confluent de la Mandé et de l'Erdre.

Mais c'est surtout sous la forme *Cond* qu'il se représente à chaque pas en France. De là ces nombreuses localités portant le nom de Condé et situées près d'un confluent ou dans un angle décrit par le cours de la rivière.

CONDÉ, ville du département du Nord, au confluent de l'Escaut et de la Haine;

CONDÉ, département de l'Aisne, au confluent de la Dhuis et du Surmelin;

CONDÉ-SUR-NOIREAU, département du Calvados, au confluent du Noireau et de la Drouance;

CONDÉ-SUR-MARNE, près de Meaux, au confluent de la Marne et du petit Morin;

CONDÉ-ST.-LIBIAIRE, au confluent du grand Morin et de la Marne;

CONDÉ-SUR-HUIN, dans le département de l'Orne, près d'un confluent de l'Huin;

CONDÉ-SUR-SARTHE, près du confluent de la Sarte et de la Ladronnière;

CONDÉ-SUR-AISNE, au confluent de l'Aisne et de la Vèle;

CONDEAU, département de l'Orne, sur un confluent de l'Huin;

CONDOM, département du Gers, près d'un confluent de la Bayse.

La ville de Rennes, au confluent de l'Ile et de la Vilaine, s'appelait *Condate-Rhedonum;*

Nantes, au confluent de la Loire et de l'Erdre, portait le nom de *Condivineum Nanetum;*

Digitized by Google

Libourne, en latin *Condate Lillæ*, est situé au confluent de la Dordogne et de l'Isle;

La basse-Bretagne reproduit notre radical sous la forme *kin* ou *quin* : KIMPER ou QUIMPER, au confluent de l'Odet et du Benaud (de *ken* et *pera* ou *bera*, couler).

QUIMPERLÉ (*berlé* ou *perlé*, terre en friche), au confluent de l'Isole et de l'Elle.

Enfin on rencontre encore le *ken* celtique sous la forme *chen* dans CHENAY, village du département des Deux-Sèvres, CHENY, près d'Auxerre, tous les deux voisins d'un confluent de rivières, et en Belgique, dans CHÉNÉE, au confluent de l'Ourthe et de la Vesdre.

Après de si nombreuses analogies, nous pensons que le sens du nom de la ville de Gand peut être considéré comme bien établi. Toutefois nous avons dit en commençant qu'on retrouvait au mot *Gent* ou *Gant* la même signification en remontant à une origine teutonique. En effet, le mot *kant*, qui aujourd'hui, en flamand, ne s'emploie plus que dans le sens de côté, bord, a signifié originairement, dans les idiomes germaniques, angle, coin [1]. Les Allemands s'en servent encore pour désigner les carnes ou angles d'une pierre. On dit encore en flamand *kantig* dans le sens d'angulaire : de là, *driekantig*, *vierkantig*, triangulaire, quadrangulaire, etc. *Gent* pourrait également dériver du mot *wenden*, tourner, qu'on retrouve dans Wenduyne, village situé à l'angle où la côte de la Flandre occidentale change brusquement de direction.

L'origine celtique nous paraît avoir un degré de probabilité de plus. Si Gand dérivait de *wenden*, le *w* se serait probablement conservé dans le nom flamand. Le flamand substitue souvent le *w* au *g* [2]; mais le contraire arrive plus rarement. Le *k* de *kant*, si là était la source du mot, se serait également maintenu. Les langues germaniques ne changent pas aussi facilement le *k* en *g* que les langues celtiques. L'incertitude qui règne entre *an* et *en* appartient bien plutôt aussi aux idiomes celtiques qu'aux langues germaniques. La grande analogie que présente *Gant* ou *Gent* avec le *kant* ou *kent* d'Angleterre nous paraît surtout faire pencher la balance en faveur de l'origine celtique, car il n'est pas douteux que le nom du comté de Kent ne remonte aux populations celtiques.

[1] Voir Wachterus.

[2] *Willem*, Guillaume. *Want*e, gant, mitaine, etc.

Digitized by Google

C'est ce que prouve à lui seul le nom de *Caer-Gwent* que portait la ville de Winchester [1]. La petite colline qui se trouve au confluent de l'Escaut, et sur laquelle fut bâtie l'ancienne abbaye de St.-Pierre, portait le nom de Mont *blandin*. Ce nom ne provient certainement pas d'une source germanique; deux mots celtiques, *blank, dun* (faible colline), l'expliquent parfaitement. Enfin il ne faut pas oublier la syllabe *av* que contient le *Gandavum* latin.

Ce serait assurément une circonstance peu surprenante que Gand eût été fondé par une population celtique, puisque cette race se trouvait d'une part sur la côte opposée de l'Angleterre, et de l'autre sur l'Escaut supérieur où elle s'est maintenue jusqu'aujourd'hui. On sait que les fleuves sont les voies naturelles et d'ordinaire les seules praticables pour les premiers occupants d'un pays. N'est-il pas à supposer que la population celtique établie sur le haut Escaut aura poussé jusqu'à un point aussi important que devait l'être pour elle le confluent des deux rivières principales de la Flandre?

S'il peut demeurer quelque incertitude sur le choix entre les deux origines celtique et germanique du nom de la ville de Gand, nous croyons que là se borne le doute et que le sens du mot est bien certain. Il ne faut pas être étonné qu'un mot puisse, en conservant le même sens, être rapporté à des sources si différentes. La même incertitude plane sur l'origine de bien des mots de nos langues actuelles. Cette racine, évidemment la même, qu'on retrouve d'une part dans le *kant* germanique, et de l'autre dans le *ken, kon* celtique, ne se reproduit-elle pas encore dans le *cun-eus* (coin) des Latins, et même dans le *gôn-ia* (coin, angle) des Grecs? Qui pourrait dire aujourd'hui si le mot français *coin*, dérive du *ken, kwen, kon, kogn* celtique ou du *cuneus* latin? C'est là un effet de la parenté de nos langues européennes. Le sanscrit donnerait vraisemblablement la racine-mère de *kant, ken, kon,* aussi bien que de *cun* et de *gôn*.

Un autre jour peut-être nous émettrons quelques conjectures sur les noms de plusieurs autres localités de la Belgique.

[1] *Gwent*, par euphonie de *Kwent*, est évidemment le même mot que *Kent*. *Caer*, signifie ville ou ville fortifiée. C'est, pour le sens, le même nom que Canterbury, dont la désinence *bury* (*Burg*) doit appartenir aux Saxons. Dans *Venta Belgarum* se trouve sans doute encore le *Gwent* ou Kent.

Digitized by Google

Rapport général présenté à la députation permanente du conseil provincial de la Flandre occidentale, par le commissaire d'arrondissement de Roulers-Thielt.

PAUPÉRISME, INDUSTRIE LINIÈRE.

La députation permanente du conseil provincial de la Flandre occidentale vient de faire imprimer ce travail de M. Van Damme, commissaire des deux arrondissements de Roulers et de Thielt, réunis sous son administration. L'auteur de ce rapport a pu étudier de près la crise qui pèse sur les Flandres, car il administre les localités de la Flandre occidentale qu'elle atteint avec le plus de rigueur ; aussi son travail est-il riche de faits. Il laisse là les lieux communs et les vagues doléances ; il a le courage de ne point flatter les préjugés locaux, ne caresse point des illusions vaines, et s'abstient de préconiser toutes ces fausses mesures ou ces chimériques panacées vers lesquelles on a successivement, depuis quelques années, tourné les espérances des populations flamandes. Cette fois il ne s'agit ni de droits à imposer à la sortie du lin, ni de l'irrésistible supériorité du filage à la main, ni des merveilleux effets des droits différentiels, ni même de cette réunion douanière dans laquelle on a tout récemment trouvé le salut des fileuses de la Flandre, attendu apparemment que la réunion douanière de la Belgique et de la France empêchera les mécaniques nouvelles de l'emporter sur le rouet. Etudiant les faits avec un esprit éclairé, M. Van Damme ne voit point de profit à nier l'évidence. Les remèdes qu'il conseille il ne les emprunte pas à la région des chimères,

Digitized by Google

mais à l'étude des faits mêmes et à son expérience administrative.

Son travail débute par une statistique de l'indigence. Les districts de Thielt et de Roulers comptent depuis longtemps un très-grand nombre de pauvres, mais ce nombre s'est accru avec une extrême rapidité depuis quelques années. La cause générale de l'accroissement du paupérisme est le manque du travail et l'insuffisance des salaires. « La maladie des pommes de terre, dit M. Van Damme, est venue compliquer cette situation si désastreuse; néanmoins, ce serait une illusion dangereuse que l'espérance de voir rentrer cette population dans un état normal, après la disparition des effets de cette calamité. »

La population de l'arrondissement de Roulers-Thielt est de 130,954 habitants; le nombre des indigents, constaté au 1er janvier 1846, est de 45,805 [1], c'est-à-dire 35 indigents sur 100 habitants, un peu plus d'un pauvre sur trois habitants.

Les 45,805 indigents forment 9,101 familles inscrites sur les registres de la bienfaisance publique. Sur ce nombre il y a 23,327 hommes et 22,478 femmes. Les indigents de 20 à 60 ans comptent dans ce chiffre pour 16,098; ceux au-dessous de cet âge pour 26,547 et les vieillards de plus de 60 ans pour 3,160.

Dans les diverses communes de l'arrondissement le rapport des indigents à la population varie de 10 sur 100 à 49 sur 100.

Le nombre des familles du district non inscrites peut être évalué, selon M. Van Damme, à 17,029. Cependant les chefs de famille contribuables ne sont pas plus de 10,003 sur les rôles de l'abonnement formés pour 1845. Il en résulte que 10,003 contribuables doivent faire vivre 45,805 indigents; ce qui fait 4 1/2 indigents pour 1 contribuable.

De ce chiffre M. Van Damme tire aussi la conséquence qu'il y a dans l'arrondissement 35,130 habitants qui ne figurent ni sur les registres de la bienfaisance ni sur les rôles de l'abonnement. Or, comme les cotes de l'abonnement descendent jusqu'à un franc d'imposition annuelle, il en conclut que ces 35,130 habitants se trouvent sur la limite de l'indigence, que le manque de travail pendant quelques semaines, un abaissement de salaire, une maladie, un

[1] Savoir : 6,107 entièrement entretenus par la charité publique, 26,817 habituellement secourus, et 12,881 secourus accidentellement.

Digitized by Google

grand nombre d'enfants, en un mot l'événement le plus ordinaire peut contraindre les individus de cette classe à recourir à la charité publique.

L'arrondissement de Roulers-Thielt ayant une superficie de 52,263 hectares, on y compte à peu près 9 indigents par 10 hectares.

La fabrication du fil et de la toile de lin sont les seules industries importantes dans les deux districts de Roulers et de Thielt. Dans celui de Roulers des relevés formés avec soin en 1840 portaient le nombre des fileurs, non compris les apprentis, à 21,162. Ces ouvriers ne travaillaient pas toute l'année; on peut admettre six mois comme le terme moyen de leur travail. A cette époque le prix moyen de la journée d'un fileur ou d'une fileuse était descendu à 22 centimes.

Dans le district de Thielt on comptait, au 1er janvier dernier, 5,944 fileurs et 18,485 fileuses; le taux moyen du salaire était de 16 centimes par jour. « Il y a quelque trente ans, dit M. Van Damme, ce même travail se payait 75 centimes. » Il remarque à ce sujet que, d'après le rapport des commissaires belges chargés en 1840 d'étudier la situation de l'industrie linière en Allemagne, les fileuses gagnaient dans ce pays 30 à 40 centimes par jour, et celles qui filaient le lin très-fin faisaient une journée de 50 centimes.

Le filage à la main, par suite de l'abaissement du salaire, se trouve, dans le district de Roulers, restreint au point de faire prévoir qu'avant peu cette industrie ne sera plus exercée que d'une manière exceptionnelle. M. Van Damme se demande s'il est prudent, s'il est utile, s'il est même possible de résister à ce mouvement qui semble être le résultat de la force des choses et de la puissance des nécessités industrielles.

« Cette question, dit-il, est aujourd'hui très-controversée. Dans le district de Thielt surtout, l'opinion est généralement admise qu'il faut persister dans l'emploi exclusif des anciens procédés de filage à la main : de l'avis de beaucoup de personnes, l'avenir de notre industrie linière dépend entièrement du système de filage, le fil à la main constituant la *qualité spéciale* de notre production. Depuis quelques années j'ai maintes fois exposé les motifs qui m'empêchaient de partager cette espérance. Il serait inutile de rouvrir ici une discussion qui est complétement épuisée. Mais, pour obéir à une conviction aussi profonde qu'elle est con-

Digitized by Google

sciencieuse, qu'il me soit permis de dire, que l'étude attentive des faits qui se produisent sous mes yeux n'a fait que me raffermir, de plus en plus, dans cette manière d'apprécier les intérêts d'avenir de l'industrie linière. »

L'auteur du rapport passe ensuite à la situation du tissage dans les deux districts. Cette partie de l'industrie linière, quoique très-souffrante aujourd'hui, ne lui paraît pas dans une position aussi désespérée que le filage à la main, et c'est à elle surtout qu'il conseille de porter secours.

Dans les deux districts le nombre des métiers battants, de même que celui des tisserands, est de 9,307. Dans ce chiffre les métiers à navette volante ne figurent que pour 2,581; de sorte qu'il reste encore 6,726 métiers de l'ancien système; et cependant l'avantage de l'application de la navette volante au tissage des toiles n'est plus sérieusement contesté par personne.

Le salaire du tisserand est de 36 à 75 centimes par jour ou, taux moyen, 60 centimes. La production annuelle en toile de lin est évaluée à 50,196 pièces de 60 mètres.

Le nombre des habitants par ménage est de cinq, terme moyen. « Supposons, dit M. Van Damme, qu'il y ait dans chaque ménage, 3 travailleurs gagnant la journée entière; à savoir un tisserand et 2 fileuses : le revenu par jour d'un ménage de cinq personnes serait de 92 centimes! Ce chiffre est plus significatif que de stériles doléances, il n'a pas besoin de longs commentaires! »

Quoique l'extension des débouchés soit le premier remède à la situation de l'industrie linière, M. Van Damme pense qu'il ne faut pas tout attendre des traités, des sociétés de commerce et des primes d'exportation. « Nous n'aurons jamais, dit-il, une importante exportation linière, ou du moins nous ne pourrons pas la conserver longtemps, si nous ne savons pas améliorer l'organisation intérieure de cette industrie. »

Dans cette vue on a essayé deux moyens dans l'arrondissement de Roulers-Thielt. Un atelier modèle pour le tissage a été établi à Roulers, et des écoles manufactures pour la fabrication des dentelles ont été ouvertes dans un grand nombre de communes. En second lieu, on a organisé des comités industriels dans presque toutes les localités.

M. Van Damme attache une grande importance à l'atelier-mo-

Digitized by Google

dèle et aux écoles manufactures ouverts aux enfants et aux apprentis de moins de 20 ans, parce qu'il croit que l'amélioration du système de l'apprentissage est un des besoins les plus urgents de la situation de l'industrie linière.

Aujourd'hui le maître reçoit le prix de l'apprentissage, mais l'apprenti ne reçoit pas une instruction régulière. Le maître prolonge, dans son intérêt, le temps de l'apprentissage, et ce qu'on fait faire le plus souvent à l'apprenti n'est pas pour son instruction, mais pour le service de son patron. Ce n'est qu'à force de voir, de tâtonner, dans des moments de liberté, que l'apprenti arrive à manier les outils plus ou moins gauchement. Le hasard seul semble faire des tisserands intelligents et capables. Le temps que l'apprenti doit donner au maître, et la rétribution pécuniaire à ajouter au temps (rétribution de 20 à 30 fr.), met d'ailleurs l'apprentissage hors de la portée d'un grand nombre d'ouvriers chefs de famille.

C'est par des écoles d'apprentissage que M. Van Damme propose de porter remède à ce mal. Il cite à l'appui de son opinion les résultats obtenus par l'atelier modèle établi à Roulers, pour l'apprentissage et le perfectionnement du tissage des étoffes de lin.

En 1844, sur la demande de M. Van Damme lui-même, une somme de 3,690 fr. fut affectée à la création de cet atelier qui ne contint d'abord que 15 métiers et 29 élèves. Les premiers résultats ne furent pas très-brillants, mais ils montrèrent que le succès était possible. La ville de Roulers fit construire, à ses frais, un beau et vaste local pour l'atelier. Aujourd'hui il compte 95 élèves et contient 65 métiers. On y a principalement poursuivi deux buts : le perfectionnement des outils et des procédés de travail, une plus grande variété dans la production des tissus.

On y a naturellement fait des essais pour connaître le mérite des divers systèmes de métiers.

Une nouvelle expérience a confirmé l'opinion désavantageuse qu'on se fait aujourd'hui de l'ancien métier flamand avec la navette à la main. Le métier auquel les frères Pareyt ont donné leur nom est à peu près le même que celui employé à Roulers depuis une vingtaine d'années ; aussi l'expérience faite dans l'atelier a-t-elle constaté que les résultats étaient semblables.

Il n'en est pas de même du métier anglais, dont la supériorité a

Digitized by Google

été établie par des expériences souvent répétées dans l'atelier. Ce métier convient à tous les degrés de finesse et de force de tissus et à toutes les largeurs. On obtient par cet outil la régularité et la solidité des tissus, ainsi que la célérité du travail. Un enfant de 12 à 15 ans produit, sur le métier anglais autant, de tissage et un travail aussi parfait que le pourrait un homme fait sur les métiers d'aucun autre système.

Quelques-uns de ces métiers ont été disposés pour la fabrication des coutils et du linge de table; d'autres ont des battants à navette changeante pour les tissus rayés et à carreaux de couleurs diverses.

M. Van Damme se plaint que le métier *Jacquard* qui est répandu dans presque toutes les villes de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, où se fabrique le damassé, soit inconnu dans son arrondissement. Depuis peu de mois le gouvernement a mis à la disposition de l'atelier de Roulers 6 métiers de ce système, avec lesquels on y a tissé des serviettes et des nappes, des toiles à matelas, des étoffes variées pour pantalons. « Tous ces tissus, dit M. Van Damme, trouvent déjà un facile placement, et cependant ce ne sont encore que les premiers essais de jeunes apprentis. Si l'atelier de Roulers possédait 20 métiers Jacquard, je trouverais dès aujourd'hui à les employer, pour le compte des fabricants, et sans frais nouveaux pour l'établissement. »

Chose singulière! M. Van Damme dit avoir fait des efforts auprès du gouvernement et de M. de Poorter, pour obtenir un des métiers inventés par celui-ci; mais jusqu'ici il n'a pas réussi dans ses démarches. Le fait paraîtrait incroyable, si un fonctionnaire aussi digne de foi ne l'affirmait.

Les essais entrepris dans l'atelier de Roulers ont conduit aussi à l'adoption d'un modèle de temples à pression, qui joint à l'avantage de produire de belles lisières celui d'une manœuvre facile et à la portée des enfants. Les peignes métalliques sont également en usage dans l'atelier.

Voilà ce qui a été fait pour le perfectionnement des outils. Voici ce qu'on a essayé pour introduire plus de variété dans les produits du tissage :

On a tenté avec succès la fabrication des mouchoirs de Cholet écrus et blancs.

En Belgique on n'avait pas encore tissé avec du fil blanchi, genre

Digitized by Google

de fabrication connue en Angleterre et qui paraît y présenter des avantages. Un grand nombre de pièces de toile ont été tissées dans l'atelier de Roulers avec du fil blanc, et comme elles l'ont été pour le compte de plusieurs fabricants, M. Van Damme en conclut qu'elles se sont bien placées.

En Angleterre et dans quelques départements français, on fabrique des toiles très-larges donnant des draps de lit sans couture. On a entrepris à Roulers ce genre de tissage, et, en peu de temps, les apprentis de l'atelier sont parvenus à donner à des toiles de 2 mètres 30 centimètres de largeur, la perfection et la consistance des tissus similaires de France et d'Angleterre.

On a indiqué, comme moyen de regagner pour le linge de table de Courtray une partie du terrain que la concurrence étrangère a fait perdre, l'emploi de fil mécanique et l'adoption des procédés perfectionnés dans le tissage. Ces deux moyens ont été mis à l'épreuve dans l'atelier de Roulers. Quoique ce travail fût nouveau dans la localité, un assez grand nombre de serviettes genre Courtray y a été fabriqué.

La tentative a eu une issue favorable, tant sous le rapport de la fabrication que sous celui du bon marché.

En France et en Angleterre les coutils, tissus croisés de pur fil de lin, sont l'objet d'une industrie importante et s'emploient pour vêtements d'hommes et de femmes, pour literies, pour stores et rideaux, etc. En Belgique la fabrication de ces tissus est très-languissante, bien que nos fils soient au moins aussi beaux que ceux de France, que leurs prix soient moindres, que le prix du tissage soit inférieur d'un tiers à celui de la France et de plus de la moitié à celui de l'Angleterre.

Dans ce genre encore, selon M. Van Damme, les essais tentés dans l'atelier de Roulers ont été heureux.

Le gouvernement a envoyé, en communication à la commission de l'atelier, des échantillons de tissus de lin dont le placement est favorable à Sant-Jago de Cuba. Quelques pièces de drilles de couleur ont été, à cette occasion, fabriquées dans l'atelier; l'essai a réussi, et bientôt le tissage de cet article n'offrira plus aucune difficulté.

On voit que si l'ancien mode de filage a peu d'avenir, il reste bien des ressources encore dans le tissage, pourvu que l'on perfec-

Digitized by Google

tionne les procédés et qu'on en varie les produits. Pour cela il faut, outre des négociants qui fassent la commande et le placement de ces produits, des ouvriers capables de les fabriquer.

M. Van Damme demande la création de huit ateliers supplémentaires dans son arrondissement. Il en calcule la dépense qui s'élèverait, pour frais d'établissement des huit ateliers, à 27,000 fr., tombant à la charge du gouvernement. Les dépenses annuelles seraient de 14 à 15,000 francs à partager par moitié entre la province et les communes. Les huit ateliers, placés dans autant de communes différentes, recevraient 120 élèves.

En Écosse, en Irlande et en Angleterre, les femmes tissent des toiles légères. Ce serait une précieuse ressource pour remplacer chez nos fileuses leur ancienne industrie; aussi l'auteur du rapport demande-t-il la création d'ateliers spécialement destinés à l'instruction des jeunes filles. Il fait remarquer que les écoles manufactures créées dans son arrondissement pour les filles ont toutes pour objet la fabrication de la dentelle. En 1845, les 26 écoles de cet arrondissement ont compté 3,140 élèves dentellières, lesquelles ont produit 116,323 mètres de dentelle. L'apprentissage étant le plus souvent terminé au bout d'un an, on peut évaluer à au moins 2,000 le nombre des dentellières qui sortent tous les ans des écoles manufactures de l'arrondissement Thielt-Roulers.

M. Van Damme pense avec raison qu'il convient de s'arrêter dans cette voie, si l'on ne veut étendre trop la fabrication de la dentelle et provoquer une crise dans cette industrie. Nous croyons qu'on a déjà été trop loin et qu'on a agi sous ce rapport avec beaucoup d'imprudence. Si une crise dans la fabrication de la dentelle venait frapper aujourd'hui la Flandre, les effets en pourraient être beaucoup plus graves encore que ceux de la crise actuelle, car cette fois ce seraient les populations agglomérées des villes qui seraient atteintes.

« L'on pourrait, dit M. Van Damme, sans rien changer à l'organisation des écoles manufactures pour les filles, y introduire d'autres genres d'ouvrages, par exemple la broderie sur tulle, la ganterie, divers ouvrages en tapisserie, en couture, en tricot, etc. »

L'auteur désirerait que les comités industriels institués dans les Flandres ne fussent pas abandonnés à leurs seules inspirations; il voudrait à cet effet un comité central par arrondissement adminis-

Digitized by Google

tratif, afin que la surveillance fût plus efficace, l'impulsion et la direction plus énergiques et plus sûres. Il pense que ces comités devraient s'attacher surtout à améliorer le système d'apprentissage et à diversifier les fabricats ; qu'ils devraient viser à appliquer les bras oisifs à des ouvrages nouveaux, par exemple, au tricot mécanique, à la fabrication des tissus en laine, de certains articles de Roubaix et spécialement des étoffes pour pantalons, etc. Leur zèle devrait se porter aussi vers le défrichement des bruyères et des autres terrains non cultivés de la province.

M. Van Damme cite, comme pouvant être mis en culture, le *Sint-Pieters-veld* de Ruysselede, le *Hout-hulst* de Staden, les sapinières de Wyngene, mais particulièrement le *Vry-Geweid* de Zwevezeele qui est la propriété du gouvernement. Il suffirait d'y creuser un petit canal d'évacuation, d'y tracer quelques chemins, de bâtir une chapelle et une école et de céder ces terrains, qui sont de bonne qualité, aux efforts de l'industrie privée. Un premier succès de colonisation intérieure, quoique entrepris sur une aussi petite échelle, détruirait beaucoup de préventions et réveillerait le zèle des provinces, des communes et des grands propriétaires.

L'intéressant rapport de M. Van Damme se termine par quelques vues sur les améliorations à apporter dans l'organisation des dépôts de mendicité et dans celle des bureaux de bienfaisance. La première de ces institutions pèche, à ses yeux, par un excès de centralisation, la seconde par le défaut contraire. Il n'admettrait dans les dépôts de mendicité que les individus condamnés pour délits de mendicité ou de vagabondage, et mis à la disposition du gouvernement après l'expiration de leur peine. Quant aux bureaux de bienfaisance il demande qu'ils soient soumis à la surveillance de conseils supérieurs placés dans l'arrondissement, dans la province et auprès du ministère de la justice.

Digitized by Google

Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305, par L. A. Warnkoenig, traduite de l'allemand par A. E. Gheldolf [1].

De toutes les provinces qui constituent aujourd'hui la monarchie belge, la Flandre est sans contredit la plus célèbre; la première place lui appartient dans les annales du moyen âge. Malheureusement l'histoire de cette fameuse république industrielle, cette histoire tout à la fois si dramatique et si instructive, a été pendant longtemps défigurée et mutilée. Déjà au XVI[e] siècle, Jacques de Meyer accusait les chroniqueurs français d'avoir travesti les luttes héroïques soutenues par les Flamands contre leurs orgueilleux suzerains; et, dans son indignation, il s'écriait que ses antagonistes ne mettaient ordinairement pas plus de bonne foi dans leurs récits que dans leurs actions. Plus tard les historiens indigènes aussi, pour flatter les princes de la maison d'Autriche, condamnent la plupart des révoltes de la nation flamande, non sans prodiguer les épithètes injurieuses aux adversaires des comtes. Mais aujourd'hui que les archives et les bibliothèques sont ouvertes à tout le monde, il n'est plus possible de cacher la vérité sous des déclamations banales; le lecteur exige que l'on donne aux événements leur véritable signification, et souvent même il veut avoir sous les yeux toutes les pièces du débat.

Parmi les écrivains qui ont propagé les notions les plus exactes sur les antiquités de la Flandre, il faut distinguer M. Warnkœnig, ancien professeur de l'université de Gand. On peut dire que son ouvrage, où l'on trouve et la patience de l'archiviste et la profondeur du jurisconsulte, a puissamment

[1] Bruxelles, 1835-1846, 3 vol. de la traduction ont paru.

Digitized by Google

contribué aux progrès des études historiques dans notre pays. Non-seulement il a fait voir les avantages d'une bonne classification des faits, d'une méthode habile et d'une critique qui ne se renferme pas toujours dans les détails, mais il a aussi ouvert une nouvelle source d'études en traçant le tableau et en signalant l'esprit des anciennes institutions. Son livre (il le dit lui-même) n'appartient pas à l'*école pittoresque;* c'est un exposé raisonné et succinct du développement social de la Flandre depuis le milieu du IXe siècle, époque à laquelle commence son histoire, jusqu'à la fin du XIIIe, où les institutions flamandes ont atteint leur entière maturité. « En général, ajoute-t-il, la narration historique est brève et aussi précise que possible. Elle converge toujours vers un même but : montrer comment, de la barbarie, le peuple des Flandres a passé, dans le cours de cinq siècles, à une civilisation qui nous étonne encore aujourd'hui, et comment une société politique s'est fondée, dans le sein de laquelle le principe de liberté a pris l'essor le plus grand, sans menacer de destruction cette société. Nous nous sommes attaché à une partie peu connue de l'histoire, sans laquelle les grands événements de la vie d'un peuple sont inintelligibles : c'est la connaissance de son droit, de son organisation sociale et de ses rapports juridiques avec d'autres nations; en un mot, de toute sa civilisation. » M. de Barante n'a donc pas servi de modèle à notre auteur; il a imité Eichhorn et Brequigny. Dans l'édition allemande le récit des événements historiques est tout à fait secondaire, *fort abrégé, très-concis et souvent sec* (préface, p. IX); mais le traducteur, s'adressant à des lecteurs différents, a eu soin de revoir cette partie et d'élargir le cadre primitif dans lequel étaient resserrés les événements proprement dits. Cependant l'ouvrage est resté une œuvre d'érudition, un livre d'étude, un recueil de matériaux; il lui manque cette forme brillante qui aurait pu le rendre populaire.

Le premier volume de l'édition française de l'*Histoire de la Flandre* a paru en 1835. Il comprend, indépendamment d'une notice fort intéressante sur les sources générales et de nombreuses pièces justificatives, une description de l'état primitif du pays après la migration des tribus germaniques, et un aperçu de l'histoire politique depuis Baudouin Ier jusqu'à la mort de Gui de Dampierre (863 à 1305). Le second volume, qui a vu le jour en 1836, est plus important; l'auteur y expose l'état de la société et du droit en Flandre au XIIIe siècle. C'est cette partie, si riche en renseignements et en aperçus tout à fait neufs, qui sera toujours consultée avec fruit même par ceux qui ne partagent pas toutes les opinions de l'auteur; M. Warnkoenig fait désormais autorité pour tout ce qui se rattache à l'organisation des communes flamandes.

Le troisième volume, dont nous nous proposons de présenter l'analyse, a été livré tout récemment au public. Si M. Geldolf a tardé si longtemps à sa-

Digitized by Google

tisfaire l'impatience de ses lecteurs, c'est qu'il avait le désir *de rectifier et de compléter le travail de l'auteur*, et à cet égard il remplissait les vœux publiquement formulés par M. Warnkœnig lui-même. Ce troisième volume contient l'*histoire de la ville de Gand et de ses institutions civiles et politiques jusqu'au* XIV^e^ *siècle*. M. Warnkœnig a reconstruit laborieusement la fameuse cité des XXXIX et des Artevelde, véritable Pompéi qu'il faut retrouver dans les chartes et les chroniques, car des anciennes constructions de Gand il ne reste plus que les ruines de Saint-Bavon, l'ancien château des comtes, l'hôtel de ville et les églises.

L'auteur s'occupe d'abord des sources de l'histoire de Gand et des ouvrages où elle est traitée. Parmi les sources manuscrites, les plus importantes sont celles que fournissent deux dépôts d'archives, l'un municipal, l'autre provincial. Ce dernier renferme, entre autres, les archives des antiques abbayes de Saint-Pierre-lez-Gand et de Saint-Bavon, dont quelques pièces remontent jusqu'au commencement du IX^e^ siècle. Dans le dépôt municipal, on ne trouve pas de diplômes originaux antérieurs à l'année 1193, attendu que les plus anciennes archives de la ville furent brûlées avec la vieille tour du Beffroi en 1176. Charles-Quint, ayant réprimé la révolte de 1540, enleva aux Gantois les originaux de leurs priviléges; ces diplômes furent en partie cancellés et transportés à Lille avec les cartulaires les plus importants; les diplômes non cassés demeurèrent à Gand et y furent conservés à la nouvelle tour du Beffroi dans un coffre de fer. Pendant la révolution qui suivit le règne du grand empereur, les Gantois n'ayant cessé de réclamer la restitution de leurs diplômes et cartulaires, ces monuments de leurs vieilles libertés leur furent enfin rendus en 1577. De nos jours cependant on ne croyait presque plus à l'existence de ces diplômes, lorsque M. Warnkœnig visitant en 1832 les archives de la ville, le conservateur lui fit voir une quantité de feuilles de parchemin plus ou moins souillées et endommagées : c'étaient là les débris des célèbres priviléges de la ville de Gand. L'archiviste[1] s'empressa de nettoyer ces feuilles précieuses, de recoller celles qui avaient été ou déchirées ou découpées, et de les mettre en ordre. C'est ainsi que M. Warnkœnig a pu enrichir son ouvrage de nombreux documents, les uns inédits, les autres corrigés, et tous d'une grande valeur historique.

La question de savoir s'il faut reporter l'origine de la ville de Gand jusqu'au temps de la domination romaine, ou bien à l'époque de la migration des barbares, est loin d'être éclaircie. M. Warnkœnig rejette comme fabuleuse la tradition populaire qui attribue à Jules-César la fondation du plus ancien château fort élevé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la ville, et il indique comment cette tradition a pris naissance. Vers 631, saint

[1] M. Parmentier, mort en 1838.

Digitized by Google

Amand fonda deux monastères non loin du confluent de l'Escaut et de la Lys, l'un sur une colline appelée Blandinium, l'autre dans la célèbre forteresse du nom de *Gand* (*in castro famoso nomine Gant*). Le nom de Blandinium, dit M. Warnkœnig, semble déceler une origine romaine; et quant à l'autre monastère, l'existence d'un château fort conduit à supposer que cet endroit était habité avant la construction de l'abbaye. M. Warnkœnig conclut que cet endroit a été occupé du temps des Romains, fortifié par eux, et que c'est là le lieu auquel on a d'abord donné le nom de Gand, mais la ville doit proprement son origine aux deux monastères, du mont Blandin (Saint-Pierre) et de Gand (Saint-Bavon). Elle se forma au milieu de ces abbayes et des forteresses élevées en face du château fort dont un empereur d'Allemagne s'était emparé à la fin du x^e^ siècle. Les deux abbayes ne tardèrent pas à être comblées de priviléges et de possessions. Parmi les donations qui furent faites à celle de Saint-Pierre, il faut signaler le patrimoine d'une princesse anglaise, Elstrude, femme du comte Baudouin II (en 918); il se composait des domaines de Lievesham et de Greenwich.— La ville proprement dite (*portus*, *oppidum*) n'occupait au XII^e^ siècle que l'île formée par les deux rivières et par le rempart qui les unissait. Il existait trois *villæ* distinctes du *portus* : l'une, dépendante du monastère du mont Blandin, fut appelée plus tard la ville de Saint-Bavon; la seconde, dépendante du monastère de Saint-Pierre, *Sinte Pietersdorp*; enfin la troisième, qui prit le nom de Vieuxbourg, s'éleva dans l'enceinte du *Castellum novum* (château fort des comtes). Le nom de Gand, d'abord attribué exclusivement à la *villa sancti Bavonis*, passa ensuite à la ville proprement dite. Au XII^e^ siècle on trouvait déjà à Gand plusieurs églises paroissiales : celle de Saint-Jean (remplacée plus tard par la cathédrale de Saint-Bavon), celle du Christ ou de Saint-Sauveur, celle de Saint-Jacques et l'église Saint-Nicolas, au Marché aux Grains, fondée vers 1100. En 1194 la ville, qui venait de s'étendre sur la rive gauche de la Lys, fut fortifiée par le comte Philippe d'Alsace; dans le siècle suivant, son développement fut plus considérable par suite des incorporations successives de vastes territoires et de communes indépendantes contiguës à la ville primitive. Ces cessions s'effectuaient le plus souvent de la manière suivante : le comte commençait par racheter le territoire de ses vassaux pour le céder ensuite à la ville à prix d'argent, et en pareil cas la ville en acquérait la propriété allodiale. Les conséquences de ces cessions de territoire étaient d'abord la soumission de leurs communautés autrefois distinctes à la juridiction de la commune principale; ensuite la suppression des ouvrages de défense qui séparaient autrefois la ville du territoire avoisinant. Toutefois il faut remarquer que les possessions de Saint-Pierre et de Saint-Bavon demeurèrent constamment séparées et indépendantes de la ville de Gand et eurent leurs échevinages particuliers; mais, à cause de leur position, une nécessité naturelle les fit également com-

Digitized by Google

prendre dans la ligne des fortifications de la ville. Le territoire municipal comprenait en outre dans son enceinte plusieurs petites seigneuries qui avaient chacune aussi leur juridiction particulière; quelques-unes de ces seigneuries *enclavées* se maintinrent jusqu'à la fin du dernier siècle, en conservant leur propre loi ou tribunal d'échevins. On rencontrait enfin dans la cité de petits terrains bâtis, originairement allodiaux, qui demeurèrent investis des prérogatives et des libertés de l'ancienne propriété germanique; on les appelait maisons et terrains libres (*vry huys, vrye erve*). On voit encore, dit l'auteur, ces mots inscrits sur la façade de plusieurs maisons de Gand qui étaient affranchies de toute redevance. Le nombre des cloîtres, chapelles, établissements de bienfaisance, s'était considérablement accru pendant le XIII^e^ siècle. Dès 1180 les templiers avaient une maison à Gand; en 1147, la léproserie avait été établie dans le quartier de Sainte-Marie; en 1228, l'hôpital de la Byloque fut transféré dans son enclos actuel; en 1283, on bâtit l'hôpital de Saint-Jacques près du quartier de Terre-Neuve. En 1221, du vivant même de leur fondateur, les dominicains obtinrent une maison rue Onderberghen; en 1252, les frères mineurs (franciscains ou récollets), obtinrent, de leur côté, une partie du terrain occupé aujourd'hui par le palais de justice. Le grand béguinage avait été fondé en 1227, etc.

Le paragraphe consacré au commerce et à l'industrie des Gantois pendant les XII^e^ et XIII^e^ siècles n'est pas moins intéressant que ceux que nous venons de résumer. Deux abbayes et un château fort attiraient les étrangers vers la ville de Gand; deux rivières, navigables tant en amont qu'en aval, mettaient ses habitants en communication avec la mer et avec l'intérieur. Dès 938, la tannerie était en activité à Gand, et lorsque le comte Baudouin III eut transféré, vers l'année 960, des tisserands et des foulons en Flandre, la prospérité de ces deux métiers y devint bientôt la base de la richesse nationale. Au XIII^e^ siècle on comptait à Gand 40,000 fileurs et tisserands en laine. Les métiers des poissonniers, des francs-bateliers, des bouchers et des brasseurs étaient également considérables. Il existait plusieurs halles, où les divers métiers exposaient leurs marchandises en vente, et dans lesquelles ils avaient une juridiction spéciale, consistant en une sorte de police du marché, exercée par le doyen et les jurés du corps. Pour donner une idée assez exacte du commerce intérieur de Gand et des marchandises apportées à ses marchés, M. Warnkœnig a soigneusement analysé les tarifs de tonlieux de l'an 1199. Le commerce extérieur de la ville se faisait surtout avec l'Allemagne et avec l'Angleterre. En 1164, Philippe d'Alsace avait obtenu de l'empereur Frédéric Barberousse une pleine liberté pour les Flamands d'aller et de venir par tout le territoire de l'empire. Les habitants de Cologne ayant contesté aux Gantois le privilége de remonter le Rhin en amont de leur ville, à laquelle ils prétendaient assurer un droit d'étape, l'archevêque de Cologne, choisi pour

Digitized by Google

médiateur, décida en 1178 que les Gantois continueraient à jouir de la navigation du Rhin, *comme leurs ancêtres en avaient usé*, en vertu de leur droit de commerce[1]. Entre la Flandre et l'Allemagne, et spécialement entre Gand et Cologne, il existait deux routes commerciales, l'une par terre et l'autre par eau : la première se dirigeait par Bruxelles, Maestricht, Fauquemont, Herzogenrade et Juliers; la communication par eau avait lieu par l'Escaut, en descendant vers Anvers, et ensuite par la Meuse et le Rhin. Pour se procurer une route plus courte vers la mer, les Gantois entreprirent en 1251 la construction du canal appelé *de Lieve* (la mignonne, la jolie), qu'ils menèrent directement jusqu'à Damme, *premier port du monde* au XIII^e^ siècle. C'était par cette ville, alors si florissante et aujourd'hui complétement déchue, qu'affluaient en Flandre les trésors de l'Europe destinés au commerce d'échange. Nul doute que les alliances de famille, qui se nouèrent dès le IX^e^ siècle entre les rois anglo-saxons et les comtes de Flandre, n'aient eu pour effet de favoriser les rapports de commerce entre leurs sujets respectifs. L'ouvrage de M. Warnkœnig fournit des détails précieux sur les relations commerciales de l'Angleterre avec la Flandre, relations commencées sous les rois anglo-saxons et étendues par les rois normands qui s'appuyèrent constamment sur les héroïques populations flamandes dans leurs guerres contre la France. On remarque, entre autres, les lettres données à Windsor, le 6 août 1259, par Henri III, et dans lesquelles il mande à ses barons, archevêques, prévôts, etc., les priviléges qu'il avait accordés aux bourgeois et marchands de Gand : ni eux ni leurs biens ne pourront être arrêtés pour dettes, dont ils ne seraient ni cautions ni débiteurs principaux; ils pourront avec sécurité venir et demeurer, avec leurs marchandises, dans le pays et sous la domination du roi, pourvu qu'ils acquittent les droits accoutumés. Les recherches de M. Warnkœnig sont complétées par une notice de son savant traducteur sur les relations entre la Flandre et les pays soumis au roi d'Angleterre jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle. M. Gheldolf a donné une analyse méthodique, mais en se restreignant trop au rôle de simple rapporteur, des chartes précieuses envoyées à la Commission des Records à Londres, ainsi que des documents publiés en 1841 et 1843 par MM. de Saint-Genois et Gachard. Ce précis chronologique jette un grand jour sur une partie importante de l'histoire de Flandre et fournirait les éléments d'un ouvrage qui se fait désirer, nous voulons parler d'une histoire détaillée du commerce extérieur de la Belgique.

Nous passons à la partie capitale de l'ouvrage de M. Warnkœnig, aux institutions politiques. Il en a tracé le tableau dans quatre paragraphes : le premier est une introduction; le second traite des droits, franchises et priviléges de la ville de Gand, de ses échevins et habitants à la fin du XII^e^ siècle;

[1] *Histoire de Flandre*, t. II, § XXX.

Digitized by Google

dans le troisième, l'auteur s'occupe des mêmes droits pendant le XIII^e^ siècle; enfin, dans le quatrième, il expose l'organisation et l'administration de la ville. Il nous semble que M. Warnkoenig a voulu prouver surtout : 1° que les droits politiques des Gantois sont bien antérieurs aux ordonnances promulguées par Philippe d'Alsace en 1176; 2° que le nombre et l'étendue des droits et franchises de la ville et des bourgeois de Gand sont une preuve que cette cité jouissait d'une liberté telle qu'on doit la considérer comme tout à fait exceptionnelle, non-seulement par rapport au droit commun du XIII^e^ siècle, mais encore à nos temps modernes. Les statuts généraux des Gantois, si bien appelés par M. Warnkœnig leurs *grandes chartes constitutionnelles*, appartiennent à la seconde moitié du XII^e^ et au XIII^e^ siècle. On ne possède que peu de renseignements sur l'état antérieur de la ville, l'incendie de 1176 ayant détruit toutes les pièces qui reposaient alors dans le Beffroi. Mais il résulte des statuts postérieurs que, avant leur promulgation, les Gantois s'étaient vus en possession de priviléges plus considérables que ceux qui y sont mentionnés. Aussi considérèrent-ils les édits de Philippe d'Alsace plutôt comme des *limitations* que comme une *ratification* des droits qu'ils tenaient de leurs ancêtres; et jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle, ils ne cessèrent de réclamer cet ancien héritage : de là, observe M. Warnkœnig, ces fréquents débats, soulèvements et procès entre les échevins de Gand et les comtes, lesquels expliquent la succession continuelle de statuts généraux si différents entre eux et conçus tantôt à l'avantage de la ville, tantôt à celui des comtes. Le lecteur trouvera dans l'ouvrage du professeur allemand une analyse substantielle de tous les priviléges accordés successivement aux Gantois. Disons pourtant quelques mots de la fameuse charte octroyée par Mathilde de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace, et dont l'original existe encore aux archives de Gand. Le préambule de cet acte, qui reconnaît les antiques libertés de la bourgeoisie gantoise, est remarquable : « Il est conforme à la loi de Dieu « et à toute raison humaine, que les supérieurs qui veulent être honorés et « servis par leurs sujets leur conservent aussi, stables et intacts, leurs droits « et coutumes, lorsque celles-ci ne sont pas contraires à la raison. C'est en « vue de cette considération que j'ai accordé à mes amés et féaux bourgeois « de Gand leurs droits et coutumes, ainsi que notoirement ils en ont joui « d'ancienneté depuis des temps très-reculés, et la franchise de la ville de « Gand. » Ainsi s'exprimait une souveraine de la fin du XII^e^ siècle. M. Warnkoenig remarque que, par suite de discussions antérieures avec le clergé, cette charte fut en partie rédigée dans un esprit hostile à cet ordre. On peut même conclure, non-seulement du préambule, ajoute-t-il, mais encore de plusieurs de ses articles, que son auteur fut un *théoricien politique* de cette époque, qui s'appliqua particulièrement à étendre aussi loin que possible les franchises municipales et à les fixer de la manière la plus précise. Le para-

Digitized by Google

graphe, dans lequel M. Warnkœnig trace le tableau de l'organisation et de l'administration de la ville de Gand, sera lu avec le plus grand intérêt, car l'auteur a mis habilement en œuvre beaucoup de renseignements encore inédits. Voici comment il définit le gouvernement municipal des Gantois : « L'autorité publique dans la ville de Gand, comme dans toutes les villes de Flandre, consistait dans la juridiction indivise du comte et de la ville et de leurs fonctionnaires respectifs. C'était, sous un certain rapport, la souveraineté même, qui n'appartenait ni au comte seul ni exclusivement à la ville; aussi les représentants du comte et ceux de la ville devaient-ils chaque fois donner leur assentiment, pour qu'une disposition concernant la personne ou la fortune d'un bourgeois de Gand pût acquérir force obligatoire. Les officiers du comte sont le bailli ou le mayeur avec leurs lieutenants et sergents; les représentants de la ville sont les échevins, plus tard les échevins et conseillers ou le corps des XXXIX, avec leurs pensionnaires ou messagers ou serviteurs. » Ceux de nos lecteurs qui sont familiarisés avec l'histoire de la Flandre savent le rôle important et souvent dramatique que le collége des XXXIX joue dans les annales de Gand; aussi l'histoire de ce corps a-t-il fixé particulièrement l'attention de M. Warnkœnig et de son traducteur. Ce dernier a pu dire avec une satisfaction légitime : « Ce que nous présentons comme un travail entièrement neuf, du moins dans son ensemble, c'est l'histoire des débats entre le comte et la magistrature des XXXIX. Rien n'a été omis pour la rendre aussi complète que possible, et pour rectifier toutes les erreurs échappées à nos devanciers. » Rappelons comment ce fameux collége des XXXIX prit naissance. Le régime municipal établi par la charte de 1192 était essentiellement aristocratique; tous les intérêts de la ville se trouvaient à la disposition des familles les plus puissantes; les échevins, au nombre de treize[1], ne pouvaient être destitués que pour faux jugement (*falsitas*); il était statué en outre qu'en cas de décès ou de démission d'un échevin, ses collègues en choisissaient un autre et le présentaient au comte, qui confirmait leur élection. Par un acte du 9 août 1212, le comte Ferrand consentit au renouvellement annuel des échevins, au nombre de treize; ils devaient être désignés par quatre prud'hommes que le comte choisissait de bonne foi dans chacune des quatre paroisses de Gand. Ce régime subsista jusqu'à la mi-août 1228 : par leur charte du mois d'avril de cette année, Ferrand et Jeanne (de Constantinople), voulant récompenser les familles riches de Gand des secours généreux qu'ils avaient fournis pour la rançon du comte,

[1] D'après les traditions locales, les échevins étaient constamment pris parmi les quatre principales familles de la ville, les Ser Sanders, les Ser Symoens, les Borluut et les Belle, de manière que l'on regarda ces fonctions comme leur appartenant héréditairement.

Digitized by Google

alors qu'il était prisonnier à Paris, et pour se les attacher plus étroitement par la suite, introduisirent une nouvelle organisation, par laquelle les échevins furent établis à vie et tout à la fois assujettis à une mutation annuelle : le corps des XXXIX prit naissance. Il existait antérieurement à 1228, à Gand comme dans les autres villes de Flandre, des conseillers (*consiliarii, raden*); seulement leur organisation pas plus que leurs attributions ne paraissent avoir été exactement déterminées. Ferrand et Jeanne y pourvurent par le diplôme du mois d'avril 1228, dont il importe de présenter ici l'analyse. — Les échevins alors en fonctions procéderont, sous serment, à l'élection libre de cinq échevins ou bourgeois qu'ils jugeront les plus convenables dans l'intérêt des princes et de la ville, lesquels ne pourront être parents plus rapprochés qu'au quatrième degré, suivant la computation canonique ; en cas de partage, le vote de la majorité était décisif. Ces cinq prud'hommes s'adjoignaient ensuite, avec les mêmes formalités et sous les mêmes conditions, trente-quatre collègues, de façon cependant que parmi les XXXIX ne pouvaient figurer en même temps, ni le père et le fils, ni le frère avec le frère. Les échevins existants en 1228 devaient, lors de la première institution du nouveau corps, répartir, toujours sous leur serment d'agir pour le mieux des intérêts du comte et de la ville, et à la majorité des voix, les trente-neuf nouveaux élus en trois sections de treize personnes chacune : les treize premiers devaient avoir le titre et les fonctions d'échevins ; la seconde section était composée des conseillers ; les treize derniers sous le nom de *vagues*, en latin *vacui*, restaient sans fonctions ; il se faisait un roulement annuel entre ces diverses sections, de manière que les échevins de l'an 1229 devenaient *vagues* en 1230, et étaient alors remplacés par les conseillers de la première année, tandis que la troisième section de cette année devenait elle-même celle des conseillers pour 1230. Ces mutations devaient se renouveler d'année en année le jour de l'Assomption. Si un des trente-neuf venait à mourir ou renonçait à son droit de bourgeoisie, ses collègues devaient le remplacer de la manière prescrite pour la première élection. Le bailli du comte ou son délégué devait recevoir le serment des échevins nouvellement élus; s'il demeurait absent ou ne se faisait pas convenablement représenter, il pouvait être remplacé par les échevins en fonctions. — Cette organisation subsista sans aucun changement et fut respectée successivement par les comtesses Jeanne et Marguerite jusqu'à l'année 1275, bien que durant cette période le renouvellement annuel des colléges d'échevins par le prince ou ses commissaires eût été introduit dans presque toutes les autres villes de la Flandre. Par suite d'une dilapidation scandaleuse des deniers publics, la bourgeoisie envoya au roi de France, suzerain du comté, une énergique protestation contre l'administration des XXXIX. Telle fut l'origine d'un conflit qui dura vingt ans et dont tous les incidents sont retracés par M. Warnkœnig. Le

Digitized by Google

8 mars 1297 le comte Gui de Dampierre promulgua enfin les ordonnances célèbres que l'auteur allemand qualifie de *grandes chartes des Gantois*. « On peut considérer ces actes, dit-il, comme constituant une réforme générale de tout l'ancien droit municipal de la ville de Gand, conçue dans le but de mettre fin en une fois à toutes les incertitudes nées de vingt ans de débats. Le comte comprit en quatre chartes tous les points dont il voulait que l'existence fût reconnue par la suite, et abrogea ainsi plusieurs dispositions qu'il avait prises antérieurement contre le gré des habitants. »

On lira aussi avec fruit les indications sommaires fournies par M. Warnkœnig sur les revenus du comte et de la ville. Le comte jouissait à Gand de plusieurs revenus domaniaux, connus sous le nom de briefs (*brieven, brevia*), droit d'épier, appelés aussi provisions de bouche du comte; la recette en était donnée à titre de fief héréditaire. « Les keuren attribuaient en outre au comte une part déterminée dans le produit des tonlieux et des amendes. De temps à autre le comte demandait des subsides à la ville. Ils ne pouvaient être levés que du consentement des échevins, et une partie en profitait à la ville; ceci nous explique pourquoi les échevins et conseillers se montraient si fréquemment disposés à les accorder. De son côté le comte, quand les échevins désiraient établir des impositions, par exemple pour éteindre les dettes de la ville, y consentait volontiers; on lui accordait soit une quote-part, soit une somme fixe sur leur produit. » Mais l'omnipotence des échevins fut détruite par les ordonnances promulguées en 1296. Gui déclara qu'aucune imposition ne pourrait avoir lieu à l'avenir sans le conseil des bourgeois de la ville ou de la plus saine partie, de sorte que le vote de ces subsides ne dépendit plus seulement des échevins et conseillers. Cette innovation donna naissance aux *collaces*, qui consistaient dans l'assemblée générale de tous les bourgeois propriétaires fonciers; ces assemblées, modifiées par Charles-Quint, durèrent jusqu'en 1793. La ville était aussi obligée envers le comte au service militaire; quiconque ne marchait pas lui-même devait *faire aide* en payant une certaine somme. Mais les Gantois faisaient aussi la guerre pour leur propre compte; c'est ainsi qu'en 1340, ils avaient devant Tournay 5239 hommes, savoir : 1800 tisserands, 1300 foulons et 2139 hommes des petits métiers. La part attribuée à la ville dans le produit des tonlieux, des amendes et des impositions régulièrement établies, constituait la source la plus considérable de ses revenus; elle trouvait aussi de grandes ressources dans les rentes foncières ou cens de toutes les maisons bâties sur les fonds qui étaient devenus la propriété de la commune. « Une grande partie, et même la plupart des maisons de la ville, dit M. Warnkœnig, ne constituaient entre les mains de leurs propriétaires qu'un domaine utile ou un droit de superficie; le domaine direct, ou la propriété du fonds, en termes du temps le *treffonds*, appartenait au comte, au châtelain ou à d'autres seigneurs, et

Digitized by Google

ainsi à la ville, lorsque des maisons s'élevèrent sur le territoire par elle acquis. Les habitants étaient sous ce rapport des hôtes ou manants, *hospites, mansionarii,* en flamand des *laeten.* Les seigneurs, propriétaires directs, avaient des livres terriers destinés à l'inscription des terrains soumis au cens ou aliénés à rente foncière. Les échevins faisaient tenir le terrier des cens de la ville; ces registres existent encore aux archives depuis le XIV^e^ siècle. »

Dans la libre commune de Gand, quoique les immunités ecclésiastiques fussent très-étendues, les clercs étaient forcés de participer aux charges publiques comme les autres classes de la bourgeoisie. M. Warnkœnig a résumé en quelques pages, et en s'appuyant sur des pièces inédites imprimées à la fin de son livre, l'important débat qui s'éleva vers 1287 entre les magistrats et le clergé. Le lecteur nous saura gré de reproduire ce curieux épisode, dans lequel Philippe le Bel montre déjà cette énergie qui rendit si émouvante sa querelle avec Boniface VIII. « Le bailli, le sous-bailli et les échevins avaient imposé sur tous les habitants de la ville une taille, à payer des grains, vins et autres comestibles, des étoffes et autres biens mobiliers; ils exigeaient en outre le neuvième denier. Ces tailles étaient levées aussi à charge de tous les ecclésiastiques qui habitaient dans la banlieue de l'échevinage. Les huissiers saisissaient les biens mobiliers des membres récalcitrants du clergé; quelques-uns de ceux-ci furent même jetés en prison. Dans ces circonstances les clercs eurent recours à l'autorité spirituelle de l'archevêque de Reims; les échevins, de leur côté, s'adressèrent soit directement, soit par l'intermédiaire du comte, au parlement du roi. Cette cour fit procéder à une enquête et reconnut que l'archevêque avait attrait devant sa cour spirituelle les échevins de Gand pour avoir fait des saisies conservatoires pour sûreté desdites tailles à charge des clercs de la ville exerçant le commerce; elle jugea que c'était là une usurpation de la juridiction du comte et de celle du roi, et elle ordonna que l'archevêque serait contraint par la saisie de son temporel de s'en désister. Le roi donna des ordres en conséquence à son bailli de Vermandois le 3 août 1287. Les clercs ne se tinrent pas pour battus : ils implorèrent l'emploi des armes spirituelles de la part de l'évêque de Tournay. Mais là encore ils rencontrèrent un obstacle de la part de l'autorité royale. Le 13 mars 1288, Philippe le Bel manda au bailli de Vermandois de ne pas souffrir cet abus de la part de l'évêque, mais de permettre au contraire aux échevins de forcer les clercs exerçant le commerce à observer les bans établis et les coutumes imposées sur les marchandises, sous les mêmes peines auxquelles étaient soumis les laïques... Dès l'année suivante le roi dut réitérer cet ordre, relativement à l'évêque et *à son official,* avec injonction de les contraindre par la saisie de leur temporel. Les clercs prirent enfin leur recours vers le souverain pontife. Par deux bulles du 5 septembre 1289, adressées l'une à tous les clercs de la ville de Gand, l'autre à l'official de Tournay, Ni-

Digitized by Google

colas IV, après avoir rappelé les faits exposés dans la requête du clergé de Gand, et en invoquant la maxime que *nul pouvoir n'est attribué aux laïques sur les clercs et les personnes ecclésiastiques,* défend strictement, de l'autorité apostolique, aux bailli, sous-bailli, échevins et à leurs agents, de continuer lesdits griefs, injures et molestations; il charge l'official de contraindre les contrevenants par la censure ecclésiastique, nonobstant appel, et par provision de porter une sentence d'excommunication ou d'interdit contre la généralité de la ville, à moins d'ordres contraires. L'official chargea le clergé de Gand de publier ces bulles dans les églises et ailleurs, lorsqu'ils en seraient requis, et d'empêcher après cette publication les bailli, sous-bailli et échevins de la ville, et leurs agents, de continuer à opprimer le clergé, ce sous peine d'excommunication. L'official parvint cependant à terminer le différend par un compromis qu'il conclut au nom de l'évêque avec les échevins. Il fut conclu que si un clerc se refusait à acquitter les tailles exigées par le bailli, sous-bailli ou l'amman, ces fonctionnaires devront s'adresser à l'official, lequel forcera le clerc à fournir caution et remettre ensuite l'affaire à la décision de l'évêque, pourvu que le clerc ne se soit permis aucunes voies de fait. Si le clerc a usé de voies de fait, ou s'il refuse de donner caution, les employés de la ville, au nom de l'évêque et comme agissant en son lieu, pourront immédiatement recourir à toutes voies d'exécution, même à l'emprisonnement; l'évêque les menaça en outre des peines ecclésiastiques. » Le traducteur a ajouté une note très-intéressante sur un débat analogue dont la petite ville de Saint-Dixier, régie par la coutume d'Ypres, fut le théâtre. Là aussi le pouvoir temporel triompha. « Les échevins d'Ypres, devenus arbitres du différend, jugèrent que les clercs devaient contribuer avec tous ceux de la ville; que s'ils refusaient, on les expulserait immédiatement de la bourgeoisie, et ils payeraient au profit de la ville le dixième denier de tous leurs biens, fiefs, héritages et catteux, et parmi ce ils demeureront en paix dans la ville, car avant de les expulser du corps de la bourgeoisie, on leur demandera à quel état ils veulent s'en tenir, celui de clerc ou celui de bourgeois; et il faudra qu'ils choisissent entre les deux, sinon on ira en avant; et s'ils s'en tiennent à leur bourgeoisie, ils payeront avec les autres et ne pourront se plaindre désormais; et s'ils préfèrent leur privilége clérical, on les contraindra à quitter la bourgeoisie et à payer le droit d'issue, et jamais ils ne pourront redevenir bourgeois. »

Le paragraphe suivant contient des renseignements sur une question qui ne manque pas d'actualité, l'emploi de la langue française en Flandre au XIII^e^ siècle sous le règne du comte Gui. Il résulte de ces renseignements que le flamand était à Gand la langue nationale et judiciaire; mais que cependant on trouve plusieurs enquêtes tenues dans l'intérêt du comte et rédigées en français. « Circonstance qui peut s'expliquer, dit M. Warnkœnig, par ce

Digitized by Google

que le français était la langue de Gui et de sa cour, et que ce prince n'aimait guère le flamand. » L'auteur cite aussi un arrêt du parlement de Paris de 1290, dont l'initiative appartient à Philippe le Bel, suzerain du comté de Flandre. Le parlement statuait qu'il avait été décidé autrefois que dans les causes portées devant la cour du comte de Flandre entre les bourgeois de Gand et des personnes privées, on procéderait de la manière accoutumée en idiome local, mais qu'alors que le seigneur roi y enverrait son sergent pour voir comment s'y faisait la justice, on procéderait en français, de manière que le sergent envoyé de la part du roi pût faire un rapport certain à la cour du parlement des choses qu'il aurait entendues.

L'ouvrage se termine par une dissertation sur l'origine de la châtellenie de Gand, dite châtellenie du Vieuxbourg, qui comprenait quarante-cinq villages et qui jouit d'une juridiction indépendante jusqu'en 1794.

Nous espérons que nos lecteurs ne se plaindront pas de la longueur de cette analyse; le travail de M. Warnkœnig méritait un examen particulier, à cause de son importance comme œuvre d'érudition, et de son utilité comme exposé des anciennes institutions de la Flandre. Tous ceux qui se livrent à l'étude des antiquités nationales devront nécessairement consulter cet ouvrage. Bientôt, au surplus, l'édition française de l'*Histoire de la Flandre* sera complète; le traducteur annonce qu'il fera paraître, dans un délai rapproché, l'histoire de la ville et du Franc de Bruges, et de la ville et châtellenie d'Ypres; l'histoire des autres villes, châtellenies et pays de la Flandre, avec quelques renseignements sur la Flandre gallicante; enfin l'histoire spéciale du droit en Flandre jusqu'au XIV^e^ siècle.

Digitized by Google

LE

PEINTRE HOLLANDAIS JEAN SCHOREEL.

L'art pénétra en Hollande pendant le xv^e^ siècle, et le génie des Van Eyck y inspira, y fit sortir de l'ombre quelques talents. Leur apparition donnerait à elle seule le droit de penser que l'industrie et le commerce se développaient dans le pays. Les hommages dont Lucas de Leyde fut environné, l'opulence dont il jouissait et la noble héritière qu'il épousa, montrent que le goût de la peinture devenait général, que l'opinion publique adoptait et favorisait les peintres : le bien-être devait augmenter en proportion. La Hollande avait eu à combattre un sol plus humide, un climat plus rigoureux que la Belgique : elle obtint donc plus lentement les mêmes avantages. La patience des habitants triompha néanmoins de tous les obstacles.

Dès l'époque de Charlemagne, les draps de Frise étaient célèbres; le jour de Pâques, il donnait en cadeau à ses officiers des habits dont ce drap composait l'étoffe; il envoyait aux princes étrangers des manteaux blancs, gris et rouges tirés des mêmes fabriques. Vers la fin du xiii^e^ siècle, les Hollandais multiplièrent leurs achats de laine dans la Grande-Bretagne. Un traité fut alors conclu [1]; on y stipulait que le fils du comte de Hollande épouserait la fille du roi d'Angleterre, pour maintenir l'union entre les deux peuples. Florent V, au début du siècle suivant, se lia par un acte à Philippe le Bel : il y est déclaré que la construction des navires ayant pris un accroissement

[1] En 1285.

Digitized by Google

rapide et les chantiers fournissant au delà des besoins nationaux, les différents États qui sont amis ou alliés de la Hollande peuvent en acheter dans ses ports. La ville la plus commerçante et la plus riche, pendant cette période, était Dordrecht. Amsterdam l'égala bientôt. En 1368, elle obtint du roi de Suède un district dans l'île de Schoonen, où ses bourgeois fondèrent de précieux établissements. Au XV^e^ siècle, elle l'emporta sur sa rivale : Christophe, roi de Danemark, lui accorda la liberté entière du trafic dans ses domaines[1]. Peu de temps après, le roi de Suède octroya le même privilége à tous les Hollandais[2], qu'il affranchit des droits payés jusqu'alors. En 1477, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, écrivait au pape : « La Hollande et la Zélande sont des îles riches et qui font actuellement le commerce sur toutes les mers. » Elles s'étaient déjà senties assez fortes pour entreprendre, dans l'année 1434, une expédition contre Lubeck, et trois ans plus tard, une seconde dirigée contre les villes hanséatiques du Nord. Un combat s'engagea[3], où les Hollandais prirent tous les vaisseaux des alliés.

L'art de saler le hareng, découvert pendant le XIV^e^ siècle, devint une source d'opulence pour Bruges d'abord, ensuite pour les Bataves. Ce fut à Hoorn que l'on tressa le premier grand filet destiné à la capture de ce poisson[4]. Cette ville et celle d'Enkhuysen y employèrent alors des galiotes spacieuses nommées *boites aux harengs*[5]. La dernière seule en faisait partir chaque année cent quarante, pendant le XVI^e^ siècle[6]. La petite pêche occupait six cents bateaux de fortes dimensions, qui portaient jusqu'à deux cents tonneaux; la grande pêche, huit cents esquifs de deux cents à sept cents tonneaux.

[1] En 1443.

[2] En 1467.

[3] En 1440.

[4] En 1416.

[5] *Haringbuizen.*

[6] Un siècle après, ce commerce devint immense. « Le chevalier Raleigh, dans un mémoire qu'il remit à Jacques I^er^, en 1618, dit à ce prince que les Hollandais employaient tous les ans sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande trois mille bâtiments et cinquante mille hommes; que ces trois mille bâtiments en occupaient près de neuf mille autres, avec cent cinquante mille personnes par mer et par terre, tant pour l'équipement et l'avitaillement des vaisseaux, que pour curer et transporter le poisson dans les pays étrangers et en rapporter des marchandises. — Voilà, observe-t-il, ce qui met les Hollandais en état de bâtir mille vaisseaux par an, sans que leur pays produise un seul arbre, ni de quoi charger cent navires; ils possèdent malgré cela vingt mille navires, tous employés. — Raleigh évalue la vente annuelle des harengs hollandais dans les divers pays de l'Europe à 2,659,000 livres sterling. » Le Mayeur, *la Gloire belgique*. Cette pêche constituait donc à la Hollande 66,475,000 francs de revenu.

Digitized by Google

Sous Charles-Quint, Amsterdam était l'entrepôt général des grains pour le nord de l'Europe : sa splendeur et sa richesse inquiétaient les villes hanséatiques. Cinq cents navires étaient d'habitude réunis dans son port et le plus grand nombre appartenait aux citoyens. Il en arrivait de toutes les contrées du monde, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne qui n'était pas encore repoussée loin de la mer, la Norwége, le Danemark, la Livonie, la Suède et les autres pays septentrionaux, sans compter Gênes et Venise. Des flottes de deux et trois cents voiles, chargées principalement à Dantzick, Riga, Revel et sur les bords de la Néva, y entraient d'un seul coup, poussées par le jusant. La fortune des bourgeois était si grande qu'ils achetaient immédiatement toutes les denrées; au bout de cinq ou six jours, ces bataillons de nefs étrangères pouvaient reprendre leur course et aller de nouveau baigner leur mâture dans les brumes épaisses du cercle boréal. Amsterdam était, après Anvers, le lieu de trafic le plus considérable des Pays-Bas. Ses chantiers livraient à la mer une foule de navires; son industrie ne prospérait pas moins : elle fabriquait par an douze mille pièces de drap. Leyde et Harlem en confectionnaient un nombre égal. Dans la dernière, qui réclame l'invention de l'imprimerie, les Alde publiaient leurs savantes et brillantes éditions, mettant sous presse avant tous leurs compétiteurs des livres grecs. L'étape, ou entrepôt des vins du Rhin, établie à Dordrecht, en pourvoyait si abondamment le pays, qu'on n'en buvait pas autant dans les provinces où il croissait : la même remarque s'applique aux vins de France, dont l'étape était à Middelbourg.

L'élève du bétail et des chevaux répandait une grande aisance dans les campagnes, surtout dans la Frise, qui possédait les plus belles races. La vente du beurre et du fromage l'augmentait encore. Guichardin estime qu'on en débitait par an pour un million d'écus d'or au moins[1]. Ces rustiques provisions étaient expédiées en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en Espagne. Le seul village d'Assenfeldt, près de Harlem, nourrissait quatre mille vaches, qui donnaient chaque jour en moyenne huit milles mesures de lait. Un autre genre de commerce était celui des tourbes : on en exportait une grande quantité, qui valait aux marchands de fortes sommes. On a depuis lors renoncé prudemment à ce négoce, attendu que les consommateurs préfèrent la houille, et que la Hollande, déjà envahie par les eaux, étendait ainsi leur domaine; or, pour en comprendre le danger, il suffira de savoir que si on pratique dans le sol la moindre ouverture, elle ne sèche jamais[2].

La Hollande réunissait donc à son tour les conditions propices au déve-

[1] L'écu d'or valait un peu plus de six francs.

[2] Le Mayeur, *la Gloire belgique*. — Guichardin, *Description des Pays-Bas*.

Digitized by Google

loppement de l'art et l'on vit des hameaux enfanter eux-mêmes de grands peintres, comme celui qui va nous occuper.

Le 1er août 1495, il reçut le jour dans un petit village nommé Schoreel et situé non loin d'Alkmaar; le nouveau-né allait rendre célèbre ce lieu jadis inconnu. La mort lui enleva de bonne heure son père et sa mère : de proches alliés recueillirent le jeune orphelin; il grandit sous leur tutelle dans le silence et la piété. Aussitôt qu'il eut l'âge nécessaire, ils le mirent à l'école près d'eux; sa bonne conduite et ses rapides progrès en toutes choses, en fait de latin spécialement, lui donnèrent bientôt l'avantage sur ses camarades. Il montra dès lors un goût décidé pour les arts, principalement pour la peinture, soit qu'elle ornât des toiles, des panneaux ou les fenêtres des églises. Il s'attirait la faveur et l'estime de ses condisciples, en taillant sur leurs écritoires de corne blanche des figures variées : il sculptait ainsi, à l'aide de son canif, des hommes et des bêtes, des arbres et des fleurs. Un bon génie voulut que les maîtres de sa destinée comprissent sa vocation et, loin de la contrarier, en assurassent le développement par des sacrifices. Ils le retirèrent de pension à quatorze ans, lorsque son instruction était déjà fort avancée, puis le conduisirent à Harlem, chez le meilleur peintre dont ils avaient entendu parler, Guillaume Cornélis.

Celui-ci, que l'on ne doit pas confondre avec plusieurs artistes contemporains du même nom, déployait effectivement une certaine habileté : il était capable d'introduire dans la bonne voie un jeune homme plein d'espérances; mais son égoïsme, son ivrognerie, sa dureté environnaient son talent d'un triste cortége. Il fit beaucoup d'objections, quand on le pria d'accepter Schoreel pour disciple et y mit la condition que ses tuteurs s'engageraient par écrit à le laisser trois ans sous son autorité; s'il l'abandonnait plus tôt, ses parents devraient payer au maître une somme importante. Voulant surtout qu'il prît une bonne direction, ils y consentirent : l'exigence, la fatuité de Cornélis l'élevèrent dans leur esprit : ils pensèrent qu'il était bien fort, puisqu'il dictait des clauses si rigides. Ils signèrent l'acte, et Schoreel entra joyeusement chez l'artiste comme son élève.

On imagine sans peine qu'il y mena une vie peu agréable, mais il endura tout avec patience, car il peignait depuis le matin jusqu'au soir! Il fit des progrès si rapides et si étonnants que, dès la première année, ses travaux rapportèrent à l'avide peintre cent florins de Hollande. Mais le pauvre garçon était entre les mains d'un homme incapable de bon sentiments : loin que son mérite et son assiduité inspirassent de la bienveillance à Cornélis et l'engageassent à mieux traiter son élève, ils le remplirent de méfiance et d'envie. Ce talent nouveau, qui menaçait de l'éclipser, le plongeait dans des humeurs noires : d'autre part néanmoins, il aimait à vivre au milieu de la débauche, sans prendre aucune peine. Il lui était donc agréable de tenir sous sa dépen-

Digitized by Google

dance un élève si habile, qui lui gagnait de bons florins, tandis qu'il se gaudissait et s'enivrait. Par précaution, il portait sans cesse l'acte d'engagement sur lui, afin de ne pas le perdre. Quand il avait trop bu, que les fumées du vin détruisaient en lui toute pudeur, il se moquait lourdement du pauvre Schoreel : « Jean, lui disait-il, sache bien, mon ami, que je te tiens dans ma poche; si tu te sauves, tes parents apprendront de mes nouvelles. » Le disciple ingénu ne pouvait rien répondre à ces brutales plaisanteries; mais un jour, il trouva l'occasion de s'en affranchir. Cornélis avait trop longtemps guerroyé contre les bouteilles et fait couler dans son verre le sang généreux de la vigne; il n'était plus goguenard, fanfaron et hâbleur ; il était hébété. Il eut juste la force de gagner son lit et se mit à dormir du sommeil des brutes. Schoreel, profitant de sa léthargie, lui enleva le malencontreux papier. On était alors en hiver; la nuit la plus profonde régnait au dehors et une tempête se déchaînait sur la ville. L'apprenti n'en quitta pas moins joyeusement la demeure de son maître, puis courut vers le pont de bois : dès qu'il y fut arrivé, il prit l'acte fatal et se mit à le déchirer en petits morceaux; le vent d'orage les emportait ou les précipitait dans la rivière. Schoreel n'en demandait pas plus : naïf et probe, il ne voulait pas rompre son engagement, ni abandonner son despote : il voulait seulement mettre un terme à ses railleries. Il continua donc ses travaux, comme par le passé. Le dimanche et les jours de fête, après midi, on le voyait se promener aux environs de Harlem, sous les cintres d'une grande et belle forêt, qui entourait alors la ville et fut détruite plus tard pendant le siége. Il y coloriait des études d'arbres, où l'on distinguait une manière facile et originale. Puis, le soir venu, il rentrait d'un air pensif avec son butin, composant de tête quelque tableau.

Trois années s'écoulèrent de la sorte, car les mauvais jours passent comme les bons et la mort pousse l'homme au tombeau à travers les sentiers ardus, comme à travers les sentiers fleuris. Schoreel avait alors dix-sept ans : l'heure de sa délivrance sonna et il prit congé de son maître. Il s'achemina d'abord vers Amsterdam, où s'illustrait un artiste de même nom, Jacques Cornélis. C'était un bon peintre, qui dessinait bien et coloriait finement. Le jeune homme entra dans son atelier : il y fut tenu en grande estime et on l'y traita comme le fils de la maison. Pour le récompenser de son travail prompt et ingénieux, Cornélis lui donnait une gratification annuelle; il lui permettait aussi de peindre quelques tableaux pour son propre compte, de manière que sa bourse était assez bien garnie. Jacques avait une fille de douze ans, que la nature semblait s'être plu à former; elle réunissait tous les charmes du corps aux manières les plus douces, les plus gracieuses : c'était un modèle de beauté comme d'aménité. Quoique si jeune, elle inspira un violent amour à Schoreel : il garda toujours pour elle de tendres sentiments et se promit de

Digitized by Google

l'épouser, dès qu'elle serait en âge. Mais un autre amour brûlait au fond de son cœur, la sainte aspiration vers l'idéal. En attendant que la nature accomplît son chef-d'œuvre, il prit la résolution de voyager : les peintres vivant surtout par les yeux, les pérégrinations lointaines leur offrent un double attrait; ce sont en même temps des plaisirs et des conquêtes. Il fit à Jacques des adieux pleins de reconnaissance et d'espoir, puis il partit : le monde entier devenait son domaine.

Le premier lieu où il se rendit fut la ville d'Utrecht : Jean de Maubeuge y demeurait sous la protection de l'archevêque, Philippe de Bourgogne : la renommée de ce grand peintre était l'aimant qui l'attirait. Mais Gossart n'avait pas une conduite plus noble que Guillaume Cornélis : hanter les mauvais lieux, se gorger de bière et de vin, hurler dans les cabarets et revenir chez lui, l'œil louche et les jambes tremblantes, voilà quelle était sa manière d'appeler l'inspiration : il y joignait des goûts belliqueux et si, après avoir longtemps vociféré, il ne trouvait plus d'arguments, il tombait à coups de poing sur ses adversaires : ceux-ci le prenaient aux cheveux et le peintre habile finissait par rouler sous les tables, au milieu de la bière et des pots cassés. Il emmena Schoreel avec lui, pour l'endoctriner dans les cabarets : le jeune homme connaissait ce genre de vie, sans l'aimer, sans y trouver de plaisir, et ne s'en effraya point : il espérait obtenir du célèbre ivrogne de précieuses instructions. Mais, lorsqu'il fallait payer l'écot, Mabuse n'avait la plupart du temps pas le sou et le disciple était obligé de mettre la main à l'escarcelle. Puis les combats homériques s'engageaient; les tropes et toutes les figures allaient leur train; Schoreel, malgré sa prudence, se trouvait mêlé à la bagarre et attrapait de nombreux horions : plusieurs fois même, il fut en danger de perdre la vie. Bref, il n'apprenait rien, dépensait beaucoup et hantait la populace; convaincu que son espérance était une illusion, il abandonna le grand homme à ses schopes et à ses hoquets.

D'Utrecht, il s'achemina vers Cologne, l'antique berceau des arts dans les régions septentrionales. Ayant ensuite visité Spire, il y fit la connaissance d'un ecclésiastique très-savant, qui avait étudié à fond l'architecture, la perspective et les raccourcis : le voyageur s'arrêta quelque temps pour prendre ses leçons et en reconnaissance lui donna plusieurs tableaux; après quoi, il se rendit à Strasbourg et à Bâle. Partout, il se présentait chez les peintres, qui le recevaient amicalement et lui fournissaient de l'ouvrage; ils le traitaient, le récompensaient bien, à cause de sa manière expéditive; en une semaine, il produisait souvent plus que d'autres en un mois. Nul ne pouvait néanmoins le retenir et il poursuivait le cours de ses pèlerinages.

Le talent d'Albert Dürer brillait alors de tout son éclat : l'artiste hollandais prit le chemin de Nuremberg. Le désir de la perfection, l'enthousiasme pour le génie étaient les guides mystérieux qui le conduisaient : le maître

Digitized by Google

allemand l'accueillit avec sa bienveillance ordinaire. Deux âmes si droites, chérissant l'art d'une si pure affection, devaient se comprendre et s'aimer. L'Europe était par malheur en proie aux contestations religieuses : la discorde se glissait avec elles dans toutes les familles. La parole de Luther planait sur le monde comme un esprit de tentation; Albert Dürer lui avait prêté l'oreille et s'était déclaré ouvertement pour la réforme. Schoreel devait à la nature une grande constance de sentiments; il ne voulut point abandonner la foi de ses pères. Le nouveau converti essayait de lui communiquer son opinion : l'entretien s'animait, sans produire d'autre résultat qu'une gêne mutuelle. Le disciple comprit qu'il fallait s'éloigner pour ne pas venir à de trop pressantes discussions : malgré le talent et les vertus du maître austère, il le quitta donc plutôt qu'il ne l'aurait désiré[1].

Son humeur vagabonde le mena ensuite dans la Carinthie : il y travailla pour un grand nombre de seigneurs, épris de sa manière. Un baron, qui aimait passionnément les arts, le retint même dans son château; non seulement il lui fit le meilleur accueil et le rétribua d'une façon généreuse, mais il voulut établir entr'eux un lien durable : il lui offrit sa fille en mariage. C'était plus que le peintre n'eût osé rêver; quelque sentiment romanesque de la jeune femme détermina sans doute cette proposition. Vivant au fond d'un manoir gothique, dans un pays pittoresque, près d'un jeune homme gracieux, habile et instruit, elle se laissa guider par la voix de son cœur. Elle oublia les distinctions sociales, ou plutôt le monde ne l'avait pas encore assez dépravée, pour qu'elle mît les hasards de la fortune au-dessus des dons personnels. Mais cette première tendresse fut déjouée, comme bien d'autres, par la malice du sort. La charmante enfant dont Schoreel s'était épris n'avait pas quitté sa pensée : il la voyait toujours douce et avenante, parfaite pour son âge et promettant de devenir une femme accomplie. Le jour qui devait suivre cette aube si fraîche exaltait son imagination; détournant ses regards du présent, il ne voyait que l'avenir : fasciné par l'espérance, il n'accepta pas le bonheur qu'on lui offrait et reprit le bâton du pèlerin.

Ayant franchi les Alpes, il descendit à Venise, où il fit la connaissance de plusieurs peintres anversois et d'un nommé Daniel de Bamberg, amateur enthousiaste. L'aspect de la riche et populeuse cité ne lui fut pas inutile : une autre lumière, une autre architecture, d'autres types, d'autres mœurs et d'autres plantes lui suggérèrent des idées et des observations fécondes. Mais il n'était point au bout de ses aventures. Pendant qu'il se promenait sur le bord des lagunes, il arriva que des personnes pieuses, venues de diffé-

[1] Ce voyage de Schoreel à Nuremberg ayant précédé celui de Dürer dans les Pays-Bas, l'artiste hollandais accrut peut-être son désir de voir la Néerlande.

Digitized by Google

rentes contrées, se réunirent dans la ville, afin de s'embarquer pour la terre sainte : malgré le schisme nouveau, on croyait encore à l'efficacité de ces lointains voyages. Dans ce nombre se trouvait un moine de Gouda, en Hollande, appelé Beggynen, homme très-habile et fin connaisseur en peinture. Il exhorta Schoreel à partir avec eux, et celui-ci, âgé alors de vingt-cinq ans, ne se fit pas prier : ce conseil flattait son humeur vagabonde. Emportant sa palette, ses pinceaux et ses couleurs, il monta sur une galère vénitienne. Pourquoi se serait-il refusé cette jouissance? Parcourir le monde, comme étudier l'histoire, c'est vivre doublement, c'est multiplier les formes de son existence dans l'espace ou la durée. On s'associe à d'autres mœurs, à d'autres intérêts : on échappe aux ennuis d'une condition uniforme et sédentaire. Notre artiste s'occupa durant la traversée : il fit le portrait de plusieurs personnes, tint un journal de ses aventures, et pendant qu'on relâchait à Candie, à Chypre et en d'autres lieux, il dessina d'après nature de beaux paysages, des villes, des montagnes et des châteaux.

Enfin ils atteignirent Jérusalem : Schoreel s'y lia presque immédiatement avec le supérieur du monastère de Sion, qui jouissait d'une grande renommée dans la Palestine, même auprès des Turcs et des Juifs. Ils parcoururent les environs de la cité sainte et les bords du Jourdain : l'artiste en prit des esquisses à la plume, en marqua la position géographique, et plus tard, quand il eut revu la Hollande, il se servit de ces ébauches pour peindre un tableau figurant les Hébreux qui passent le fleuve à pied sec, sous la conduite de Josué. Il crayonna également plusieurs vues de Jérusalem et en fit usage par la suite dans ses peintures, comme dans celles où l'on voyait l'entrée du Christ à Solyme, dans la Prédication du Fils de l'homme sur la montagne des Oliviers, et dans quelques autres. Il dessina fidèlement le tombeau du Rédempteur; après son retour, il exécuta sa propre image au milieu de plusieurs chevaliers et pèlerins; ce tableau à l'huile, de forme oblongue, était conservé dans le monastère des Jacobins, à Harlem.

L'abbé s'était pris d'une telle affection pour notre artiste, qu'il eût voulu, sinon le garder toujours près de lui, au moins le retenir une année encore. Le jeune homme se fût peut-être laissé convaincre; le brillant soleil de la Palestine, les physionomies originales, les plantes nouvelles, les singuliers paysages qui frappaient sa vue étaient une grande séduction pour lui. Mais le père Beggynen s'y opposa : ses remontrances et ses prières lui firent abandonner ce plan, comme un projet funeste à son avenir. En guise de consolation, Jean Schoreel promit au supérieur de lui peindre un beau tableau, pendant le voyage : il tint sa promesse et lui expédia de Venise un Saint Thomas qui touche les plaies du Christ; cette toile orne peut-être encore le monastère de Sion.

L'année même où il était parti pour la Judée, en 1520, le Hollandais no-

Digitized by Google

made se confia de nouveau à la mer. Le bâtiment s'arrêta dans le port que commandait la ville de Rhodes; là, le peintre fut amicalement reçu par le grand maître des chevaliers de Saint-Jean, dont Malte allait bientôt devenir le séjour : il fit un croquis de la cité guerrière et des environs. Eut-il pu croire alors que deux ans plus tard elle devait tomber entre les mains des Turcs! Rendu à Venise, il y demeura quelque temps, puis le démon des voyages le tourmenta encore : l'Italie devint le théâtre de ses excursions. Il visita Rome, où il étudia soigneusement les antiques, où il copia les peintures de Michel-Ange, de Raphaël et d'autres grands hommes.

A cette époque, il fut mis en relation avec le pape Adrien VI : né à Utrecht, d'un pauvre tisserand, il s'était élevé peu à peu dans la hiérarchie ecclésiastique et était devenu précepteur de Charles-Quint : un hasard le fit élire souverain pontife[1]. Schoreel, étant son compatriote, pouvait l'intéresser doublement; ce fut ce qui arriva : le successeur de Saint-Pierre le chargea de chargea de plusieurs travaux. L'artiste peignit son portrait, qu'il envoya à l'université de Louvain, fondée par lui-même. Pour comble de bonheur, il lui donna la direction du Belvédère. Mais cette brillante fortune ne dura qu'un instant : ce fut un rayon de soleil entre deux nuages. La mort frappa de son épée sanglante le chef du monde chrétien[2], après un règne d'un an et quelques mois. L'artiste, n'ayant plus de protecteur, résolut de mettre un terme à ses pérégrinations et tourna toutes ses pensées vers la Hollande.

Il semble qu'au milieu d'une vie errante, agitée, comme la sienne, il aurait dû oublier ses premières amours, la jeune enfant qui avait d'abord séduit son cœur. Il cheminait par le monde depuis près de dix ans : une aussi longue absence détruit bien des affections. Mais les attachements et les goûts de Schoreel n'étaient point variables; au fond de tous ses rêves se

[1] « Le cardinal Jules de Médicis, neveu de Léon, le plus distingué de tous les membres du sacré collége par ses talents, ses richesses et son expérience dans les négociations importantes, s'était déjà assuré jusqu'à quinze voix, nombre qui, suivant les formes du conclave, était suffisant pour exclure tout autre candidat, mais qui ne l'était pas pour consommer son élection. Comme il était jeune encore, tous les vieux cardinaux se liguèrent contre lui, sans s'unir en faveur de personne. Tandis que ces factions différentes s'efforçaient de se gagner, de se corrompre et de se fatiguer mutuellement, un matin Médicis et ses adhérents allèrent au scrutin, qui, suivant l'usage avait lieu tous les jours, et votèrent pour le cardinal Adrien d'Utrecht, qui dans ce temps-là gouvernait l'Espagne au nom de l'empereur. Leur but en lui donnant leurs suffrages n'était que de gagner du temps; mais le parti contraire s'étant aussitôt réuni à eux, ils virent à leur grand étonnement et à celui de toute l'Europe, un étranger, inconnu à l'Italie et à ceux mêmes qui lui avaient donné leurs voix, monter par une élection unanime sur le trône papal... etc. » Robertson, *Histoire de Charles-Quint.*

[2] Le 14 septembre 1523.

Digitized by Google

montrait la figure de la jeune Cornélis; il la voyait grande, belle, souriante, pleine d'une voluptueuse mollesse; près d'elle était le bonheur, ce bonheur pur et sans mélange que l'esprit humain se façonne à son gré! Pauvre artiste! il ne doutait pas qu'elle ne fût restée libre pour lui, attendant, implorant du ciel son retour. Il maudissait donc la lenteur des patâches qui le conduisaient vers Amsterdam.

Mais tandis qu'il courait par monts et par vaux, la jeune fille s'était formée : son regard était devenu magnétique, son sourire expressif; elle avait senti son pouvoir et frémi de l'émotion qu'elle causait. L'élève de son père était depuis longtemps sorti de sa mémoire : qu'est-ce que les souvenirs d'une petite fille et la légère attention qu'elle a pu vous accorder? Un galant coup d'œil l'emporte sur toutes les réminiscences : l'amour préfère les vivants aux morts, les réalités aux fantômes. La charmante *jongvrouw* avait donc oublié Schoreel : un orfèvre d'Amsterdam avait surpris son cœur et l'avait emmenée dans sa boutique. Elle y souriait, elle y trônait au milieu des plats d'argent, des vases ciselés, des riches aiguières : leurs surfaces polies étaient comme autant de miroirs, qui lui présentaient sa douce image et la forçaient de se contempler elle-même. Elle avait vingt-deux ans : elle s'était habituée à sa nouvelle condition; les gémissements et les plaintes n'eussent amené aucun résultat. Schoreel put méditer sur les inconvénients des trop longs voyages et sur cette importante maxime : Rêver n'est pas obtenir.

Ce fut dans la ville d'Utrecht qu'il apprit le mariage de sa bien-aimée : il pensa qu'il était inutile d'aller plus loin et il s'arrêta où il se trouvait. La muse fut sa consolatrice. Un ami des arts, nommé Lokhorst, doyen du cloître Oudmunster[1], homme aux façons avenantes, le pria de s'établir dans sa maison et Schoreel accepta. Il peignit pour le digne ecclésiastique plusieurs morceaux à l'huile et à la détrempe; dans le nombre était ce *Dimanche des rameaux*, dont nous avons déjà parlé. Sur cette image en forme de triptyque, Jérusalem était fidèlement représentée, une multitude d'Hébreux grands et petits jetaient des branches et déployaient leurs manteaux devant le Christ. Après la mort du doyen, ses amis la placèrent au-dessus de son tombeau, dans la cathédrale d'Utrecht.

Schoreel oubliait peu à peu son chagrin, au milieu de ses préoccupations d'artiste, lorsque de graves débats troublèrent la ville : les partisans de l'évêque et les fauteurs du duc de Gueldre en vinrent aux prises; les horreurs d'une lutte sans cesse renouvelée effrayèrent les tranquilles bourgeois et, pour en éviter les fâcheuses conséquences, le peintre jugea prudent de s'éloigner. Harlem devint son lieu de refuge. S'il avait d'abord mené librement une vie

[1] En français : *Vieux monastère.*

Digitized by Google

errante, le sort le forçait de continuer, mais lui assurait partout des protecteurs. Simon Saan, commandeur de l'ordre de Saint-Jean, lui fit dans cette ville un gracieux accueil : il aimait beaucoup la peinture et le chargea de plusieurs travaux. Quelques-uns de ces ouvrages ornaient encore la cité hollandaise, à l'époque de Karel van Mander : il en parle avec de grands éloges, principalement d'un baptême du Christ, où l'on voyait de charmantes femmes au doux visage, peintes à la manière de Raphaël, et levant les yeux vers le Saint-Esprit, qui descendait sous la forme d'une colombe; puis, dans le lointain, un paysage et des figures nues. Sa célébrité augmentait de jour en jour: une foule de personnes l'exhortaient à prendre des élèves et le sollicitaient même pour qu'il y consentît; s'étant déterminé enfin, il loua une vaste maison, pourvue d'un atelier spacieux. Il put dès lors exécuter des ouvrages plus considérables, le Sauveur sur la croix, entre autres, qui ornait l'autel principal de la vieille église d'Amsterdam : le tableau eut un grand succès et il en fit une répétition pour la même ville.

L'existence de Schoreel était assurément digne d'envie. Les plus nobles personnages le recherchaient, aussi bien que les hommes les plus distingués par leur talent et leur science. Outre son mérite comme peintre, il possédait lui-même une instruction assez rare et avait des manières extrêmement agréables. Il connaissait à fond la langue latine, parlait l'italien, le français et l'allemand; il avait appris, pendant ses voyages, à se servir facilement de ces idiomes. Il était bon orateur et cultivait la poésie. Dans ses heures de tristesse ou de joie, il avait rimé un grand nombre de chansons. A son retour d'Italie, François Ier lui fit écrire et promettre des récompenses extraordinaires, s'il voulait habiter son royaume et peindre pour la cour. Il aimait mieux son indépendance et refusa d'une manière polie. Ayant recommandé un architecte à Gustave Ier de Suède, il lui envoya par la même occasion un tableau figurant la Vierge. Le prince en fut si charmé qu'il lui expédia, pour lui témoigner sa reconnaissance, une lettre autographe, une bague précieuse, un manteau de martre zibeline, son propre traîneau, tous les harnais qui forment l'équipement d'un cheval, et un fromage pesant deux cents livres. Les personnes chargées de lui remettre ces différents objets se les approprièrent : le billet du monarque les tenta moins, et leur conscience ne leur permit pas de le retenir; il lui fut donc scrupuleusement délivré. Touchante sollicitude, qui lui donna la plus haute opinion des messagers de l'époque!

Un de ses amis les plus intimes de Schoreel fut le célèbre poëte Jean second. Il était né à La Haye en 1511; son père, qui se nommait Éverard, présidait à Malines le conseil souverain de Hollande et de Zélande; c'était un grand juriste et il voulut que son fils étudiât comme lui la science par laquelle on gouverne les hommes. Jean second suivit en effet cette carrière :

Digitized by Google

à l'âge de vingt et un ans, il obtint le bonnet de docteur. Mais son goût l'attirait vers la littérature et les arts plastiques; il avait fait dans le dessin et la gravure d'heureuses tentatives ; son amusement principal était de sculpter des statuettes d'albâtre. Ce penchant fut peut-être le lien qui les réunit; les connaissances, la parole animée, l'amour idéal du jeune homme pour sa maîtresse, accrurent l'affection que le peintre lui portait. Ils s'encouragèrent, s'exaltèrent l'un l'autre et fomentèrent dans leur cœur cette verve douce et brûlante, qui est la jeunesse de la pensée. Le poëte ayant dû se rendre en Italie, Schoreel voulut peindre son image avant son départ. Ce morceau a été gravé : il nous montre Jean second près d'une table, où deux petits ciseaux trahissent ses goûts, contemplant d'un œil ému le portrait de sa *Julia*, qui sourit dans un médaillon.

Durant le mois de mai 1533, avant d'abandonner l'Italie pour aller en Espagne servir de secrétaire à l'archevêque de Tolède, l'écrivain adressa au peintre hollandais une lettre renfermant ce passage :

« Je ne crains pas de dire que la nature m'a fait semblable à toi sous quelques rapports. Je lui dois ce penchant irrésistible, qui m'a contraint d'admirer, d'etudier l'art du dessinateur et la peinture. Je me suis en outre essayé avec une audace juvénile dans la statuaire, et comme mes ébauches ont obtenu ton approbation, je me livre encore à cet amusement. Pour que tu puisses voir si j'ai fait des progrès, je t'envoie le buste de l'évêque de Palerme, que j'ai sculpté dernièrement. Donne-moi sans crainte ton avis : car je puis à peine me persuader que ton opinion sur le portrait de ma Julia fût libre de toute influence. Peut-être sa beauté avait-elle séduit tes regards comme les miens. »

Schoreel, n'abandonnant point les mœurs de sa patrie, s'exerçait à l'arc et était devenu un habile tireur. Cette circonstance achève de peindre son caractère.

La goutte et la gravelle, le tourmentant de bonne heure, le rendirent vieux avant l'âge. Il avait cependant mené une conduite exemplaire, et ces douleurs prématurées étaient une injustice du sort. Antoine Moro, peintre du roi d'Espagne Philippe II, qui avait été son élève dans sa jeunesse et l'avait depuis lors toujours aimé, fit son portrait deux années avant sa fin. Il expira le 6 décembre 1562, à l'âge de 67 ans. On grava sur son tombeau cette inscription :

D. O. M.

Jo. Schorelio, pictorum sui sæculi facilè principi, qui post edita artis suæ monumenta quamplurima, maturo decedens senio, magnum sui reliquit desiderium. Vixit annos 67, menses 4, dies 6. Obiit a nato Christo Aº. 1562 6 decembris.

La Pinacothèque renferme quatre tableaux peints par lui, qui ont la plus

Digitized by Google

grande valeur. Une de ces œuvres, haute de quatre pieds environ, attire et fixe d'abord les regards. Un paysage s'y déploie, dans toute la fraîcheur du printemps; de nombreuses figures y retracent, à la manière de Hemling, un épisode de l'Evangile. La perspective se termine par des montagnes bleues : plus près, le château d'Hérode trône sur une éminence, qui commande la plaine où serpente le Jourdain : Bethléem en occupe les rives et à une faible distance de ses murs s'élève un hameau. Les sicaires du tyran sortent de la forteresse, passent près d'un berger qui fait paître ses moutons sur une verte colline, ne le remarquent point et n'éveillent pas son attention, puis s'élancent vers le lieu de carnage, où les enfants doivent tomber sous leurs coups. Plusieurs mères essayent de défendre leur progéniture, d'autres cherchent dans la fuite le salut de leurs nourrissons. Une d'elles s'esquive par une porte de derrière, tandis que les soldats entrent par l'autre porte ; une seconde, en proie au désespoir, tord ses mains près d'un petit cadavre étendu sur l'herbe. Autour de la ville, les paysans continuent leurs travaux : le calme et la douleur se trouvent ainsi rapprochés, comme dans la nature. Les campagnards sèment, labourent, moissonnent, portent leur blé au moulin. Quelques satellites s'en vont, après avoir fini leur tâche meurtrière, et font l'aumône à un pauvre qu'ils rencontrent : un de leurs camarades, assis près d'un bourgeois, considère, pour tuer le temps, l'eau d'une fontaine. Ces diverses actions se passent au loin ; sur le premier plan, on voit Marie, pleine d'une joie maternelle, assise sous de grands arbres, qui forment la lisière d'un bois merveilleux. Sa vue se repose sur son fils, qu'elle tient dans ses bras et dont le regard cherche le sien; nul souvenir du péril qu'elle a couru ne trouble son âme. Un filet d'eau sautille parmi les rochers, saint Joseph sort des buissons où il a été à la découverte du bon chemin, et l'âne fidèle broute dans l'ombre de la forêt. Les herbes de l'avant-scène, les fleurs, les moissons entremêlées de coquelicots et de bluets égalent, en fait d'exécution, tout ce qu'on peut imaginer de plus délicat. Cette peinture cause une impression agréable et douce, attendu que le massacre est trop loin pour occuper vivement l'esprit. Les yeux s'arrêtent sur la Vierge, et la paix de sa figure se communique à tout le tableau.

Les trois autres ouvrages, qui forment un triptyque, comptent de même parmi les joyaux les plus précieux de la collection Boisserée. Au centre, on voit la mère du Rédempteur sur son lit de mort ; nul peintre n'a mieux dépouillé l'agonie de son affreux caractère, sans rendre moins touchante cette crise suprême. Dans une chambre lumineuse et splendidement ornée, la Vierge occupe un lit ceint de riches tentures, dont le pied est tourné vers le spectateur. La légende suivie par Schoreel nous enseigne que l'âge n'eut aucune prise sur la forme de Marie. Elle conserva soixante et dix ans sa jeunesse et ne se montra aux populations que comme la plus belle des femmes. Elle apparaît donc ici pleine d'un charme divin ; sa figure a l'air d'une rose blan-

Digitized by Google

che, à peine éclairée d'une lumière purpurine. Un léger sourire flotte autour de sa bouche, qui conserve sa grâce jusque dans la mort, et ses yeux semblent se fermer comme éblouis par l'éclat du soleil éternel. Toutes les circonstances affligeantes, tous les traits penibles sont éloignés de cette couche funèbre. A droite, au fond de la chambre, une porte ouverte laisse le regard plonger dans la campagne ; à gauche, on aperçoit un autel que décorent les statues d'Aaron et de Moïse. Les apôtres entourent la mère du Sauveur et le plus profond recueillement est peint sur leur visage : l'espoir qui adoucit leur chagrin le transforme en une paisible mélancolie. On dirait que saint Pierre vient de leur adresser une exhortation : il est debout près du chevet ; deux autres disciples se tiennent dans l'embrasure d'une fenêtre, où ils prient tout bas. Jean s'abandonne à sa douleur, un apôtre balance au pied du lit un encensoir fumant. Tel est le mérite du travail que l'on se sent ému comme devant une agonie réelle : on demeure silencieux et l'on craindrait de troubler par ses discours la majesté de cette imposante scène.

Les deux volets sont occupés, selon l'habitude, par les portraits des donateurs. Sur une des ailes s'agenouille un chevalier d'un âge mûr ; on voit à l'expression de sa face que Dieu seul obtient de lui cette marque de respect : son fils, jeune homme au début de la carrière, prie dans la même attitude. Un saint, auquel on a enlevé toute la partie supérieure du crâne, se tient debout derrière le père [1]. L'artiste a déguisé fort habilement ce que cette tête aurait d'épouvantable, si on l'avait peinte sans adresse. Aucune goutte de sang ne fait frémir le spectateur ; la blonde auréole qui l'entoure se fond insensiblement avec les chairs ; à peine si l'on remarque d'abord l'affreuse mutilation. A côté du fils, on aperçoit saint George, couvert d'une brillante armure et foulant sous ses pieds le dragon symbolique. Le château du pieux guerrier se dresse au milieu de la perspective et domine la campagne.

Vêtue d'un noir costume de cérémonie, portant une chaîne d'or autour de la taille et de somptueux bijoux, sa femme occupe l'autre volet : un charmant paysage fleurit et verdoie autour d'elle. Sa fille, qui l'accompagne, nous offre le type de l'innocence et de la pureté. Sainte Gudule, sa protectrice, se penche légèrement vers elle et place sa main sur son épaule : son visage respire la bonté la plus parfaite. Habillée d'une manière riche et simple, elle s'éclaire de la lanterne qui forme son attribut et à laquelle un petit monstre ailé se cramponne. La légende nous apprend qu'elle visitait les pauvres et les malades jusque fort tard dans la nuit, et que le diable, cherchant toujours à l'égarer, lui éteignait au moins son luminaire. Sainte Christine regarde en souriant la noble dame. On ne peut imaginer une plus attrayante figure. Le bonnet pointu du moyen âge couvre sa tête et ajoute a la grâce de ses traits, loin de la dimi-

[1] Johanna Schopenhauer lui donne à tort le nom de Saint Denis.

Digitized by Google

nuer. Le dessin, la composition, l'agencement et la couleur de ces trois panneaux sont dignes des Van Eyck; l'exécution entière le rappelle, quoiqu'on y observe une originalité manifeste. C'est le plus brillant éloge que l'on puisse décerner au peintre.

Voilà comment Johanna Schopenhauer décrit ces tableaux, dont je n'ai gardé aucun souvenir. Les prenant pour point de départ et pour criterium, elle définit comme on va le voir la manière de Schoreel : « Cent années le séparent de Jean Van Eyck et cependant aucun imitateur de ce grand homme, pas même le poétique Hemling, n'a autant de ressemblance avec lui. Une diaphane lumière environne tous les objets qu'il peint, on retrouve dans ses tableaux le calme et la sérénité du puissant inventeur. Cette magnificence de coloris que l'on n'a jamais surpassée distingue les ouvrages de l'un et de l'autre; on y admire une égale vérité d'expression et de dessin, une égale justesse de composition, une égale force intime. Eloigné de toute recherche, dédaignant tous les moyens factices, Schoreel ne pouvait avoir de supérieur que Jean Van Eyck dans la reproduction des moindres particularités. Mais il lui manque cette indicible magie que possèdent les œuvres de son prédécesseur; il est toutefois, avec Hemling, celui qui en est le plus approché. »

La ville de Bruges contient deux tableaux identiques, dont le caractère et le travail ne répondent guère à cette description enthousiaste. Ils ont l'un et l'autre pour sujet la mort de la Vierge. Elle est posée de la même manière que dans le panneau de Munich : au-dessus d'elle plane Jésus, portant une longue robe bleue, comme celle que l'on donne aux anges : deux esprits célestes, vêtus de cette façon, tiennent les coins de son vaste manteau rouge. Ils ont les ailes des peintures byzantines. Quelques apôtres entourent debout le lit funèbre, plusieurs s'agenouillent, le reste occupe les siéges. Les types des figures sont généralement laids : on voit que des hommes du peuple ont servi de modèles et ont été copiés avec une minutieuse rigueur. Quoique la nature ait inspiré les sentiments qu'expriment les têtes, elles n'ont rien de touchant. Les costumes forment des plis nombreux, des lignes sans harmonie; la couleur, soigneusement appliquée, est mate et pâle. L'un des tableaux se trouve dans l'église Saint-Sauveur; c'est celui que je préfère; l'autre, exposé à l'Académie, offre des teintes encore moins vigoureuses. On le prendrait certainement pour un tableau du quinzième siècle, mais l'on n'y trouve ni l'éclat, ni la beauté, ni la profondeur, ni le sentiment poétique des Van Eyck. Mme Schopenhauer n'a-t-elle point trop lâché la bride à son imagination, à ce coursier fougueux qu'elle monte si bien?

En tout cas, le peintre hollandais a eu deux manières et n'a pu garder aussi fidèlement les traditions de l'école brugeoise que pendant la première partie de son existence. Lorsqu'il eut séjourné à deux reprises diverses dans la péninsule italienne, le goût de l'époque l'entraîna : il devint le sectateur

Digitized by Google

de Raphaël et de Michel-Ange. Mais abordant un peu tard cette nouvelle méthode, il ne put complétement se l'approprier : il hésita entre son ancien style et son style adoptif. il hésita même entre les deux grands hommes, dont il suivait les traces. Un tableau de sa main qui orne l'hôtel de ville, à Utrecht, prouve son indécision : il figure Marie tenant sur ses genoux le Rédempteur, qui flatte le menton d'un chanoine placé devant lui dans l'attitude de la prière. Les formes de la Vierge trahissent l'imitation de Raphaël, Michel-Ange a inspiré celles de Jésus, la Néerlande réclame le chanoine. Trois manières différentes sont donc associées, rapprochées en un même travail. Quelques têtes de Schoreel ont vraiment la grâce et la douceur du peintre des Madones : ses femmes séduisent en général les yeux par un vif attrait. Un mérite qu'il doit peut-être aux Italiens, c'est sa constante dignité : on la retrouve jusque dans les œuvres de sa seconde période où il n'a pas bien réussi. Le ton de ses chairs et sa couleur rappellent l'école vénitienne. L'exactitude, la verve et le charme de l'expression brillent également parmi les qualités qui le distinguent. Il ne lui a manqué pour être un homme tout à fait supérieur que de rester dans son pays et de suivre obstinément ses instincts. Mais une mode contraire s'établissait alors : les peintres des Pays-Bas voulaient se transformer en peintres méridionaux. Ils rougissaient de leur patrie, de leur méthode; ils ne se croyaient dignes d'estime qu'en abandonnant leurs qualités originelles, en viciant leur nature. Comme si chaque région n'avait pas ses fleurs, chaque climat ses beautés, chaque firmament ses étoiles! Schoreel se laissa entraîner par la vague : il se mêla aux nageurs malhabiles qu'elle emportait. Les hommes les plus rares sont ceux que la vogue ne domine point, qui conservent leurs opinions, leurs sentiments, qui ne jouent pas le rôle de la trompette, dont le métal obéit et frissonne à toutes les haleines : indépendance du caractère, indépendance de l'esprit, qualités si peu répandues qu'elles sont un malheur pour celui qui les possède!

Digitized by Google

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

LE THÉATRE DE LA PRINCESSE AMÉLIE DE SAXE.

L'esprit germanique, si riche à la fois de souvenir et d'avenir, a posé de longue main les bases de sa puissante nationalité. Parmi ces bases, l'une des plus solides c'est sa littérature, aujourd'hui rendue populaire en Europe par la traduction. Mais si tout homme instruit, à quelque nation qu'il appartienne, connaît de nos jours les poëtes de l'Allemagne, ses philosophes, ses historiens, il n'en est pas de même de son théâtre. Sauf un petit nombre de pièces, le théâtre allemand n'a point été naturalisé sur la scène des autres nations. Nous avons vu, il y a quelque quarante ans, les brigands de Schiller; les deux drames de Kotzebue se donnent encore quelquefois sur nos théâtres, ainsi que quelques imitations des drames d'Heland. C'est à peu près tout ce que le théâtre allemand a produit d'œuvres à succès européen. Les autres, comme le *Wallenstein* de Schiller, par exemple, immense composition divisée en trois tragédies consécutives, qu'il faut voir trois jours de suite, ne sauraient trouver un auditoire ailleurs qu'en Allemagne.

De nos jours les difficultés et les dégoûts résultant des susceptibilités de la censure, éloignent de la littérature dramatique les hommes supérieurs de l'Allemagne littéraire; ils sont moins gênés dans les abstractions de la métaphysique, et les recherches d'éru-

Digitized by Google

dition, qui ne portent ombrage à personne. La scène reste livrée à ceux dont le talent sait s'accommoder du régime restrictif de la pensée, et se renfermer dans les inoffensifs tableaux d'intérieur qui font les délices du public germanique. Le plus grand nombre des pièces modernes jouées en ce moment en Allemagne n'est autre chose que des romans d'Auguste Lafontaine arrangés en drame.

C'est dans cette carrière limitée que la princesse Amélie de Saxe a su conquérir le premier rang parmi ses contemporains. A part son talent littéraire, la princesse Amélie est une femme d'un mérite supérieur ; elle a eu dans sa jeunesse des chances pour partager le trône de Napoléon ; elle avait attiré l'attention comme l'une des femmes les plus distinguées de l'Allemagne, avant que le sévère incognito dont elle s'était enveloppée en hasardant ses œuvres sur la scène, eût permis au public de la juger comme auteur dramatique. Ce n'est point, en effet, une femme ordinaire qu'une princesse, fille et sœur de rois, obtenant les applaudissements d'un public éclairé, sans autre élément de succès qu'un style dépourvu de prétentions, des données dramatiques simples quoique attachantes, et une connaissance profonde des mœurs de toutes les classes de ses compatriotes.

Après ce juste tribut d'éloges, nous mettrons nos lecteurs en état d'apprécier par eux-mêmes les œuvres de la princesse Amélie qu'ils n'ont guère de chances de pouvoir juger à la scène, hors de l'Allemagne, car ces compositions n'ont rien en elles-mêmes qui les rende susceptibles d'être arrangées pour notre scène. On a publié il y a deux ans la traduction en deux volumes des pièces les plus estimées du théâtre de la princesse Amélie ; nous analyserons de préférence l'une de ses productions les plus récentes, en la choisissant parmi celles qui n'ont point été traduites.

Le *Retour du fils,* drame à succès de rire et de larmes, est un cadre élastique, parfaitement approprié par l'auteur à la peinture des mœurs, des idées et des sentiments de ses personnages pris dans des conditions sociales très-diverses. Le père noble, le colonel Seewald, est un de ces hommes tout d'une pièce identifiés avec leur état, comme l'Allemagne en possède encore une pépinière ; il a pris son fils unique George en aversion, uniquement parce que, faible de corps, timide de caractère, fort seulement par l'intelligence, George a refusé d'embrasser la carrière militaire. Le colonel re-

Digitized by Google

garde le monde comme une vaste caserne, où tout doit plier devant la discipline, les goûts, les sentiments et jusqu'aux tempéraments. Et quand on lui objecte que tout le monde ne peut pourtant pas être militaire, que la besogne sociale ne pourrait se faire dans une société où il n'y aurait que des soldats, il a besoin de réflexion pour en convenir.

— Je l'avoue, dit-il enfin, tout le monde ne peut pas être soldat; et il faut autre chose que des soldats dans la société. Mais, ce que je n'admets pas, c'est qu'il y ait des gens qui n'aient pas d'inclination pour la carrière des armes. A quoi est bon, je vous le demande, un jeune homme qui n'a pas eu, au moins une fois dans sa vie, l'envie de se faire soldat?

Ce personnage, l'un des meilleurs de la pièce, l'un des plus vrais surtout, est mis avec beaucoup de bonheur en opposition avec ses propres principes, contre lesquels son cœur se révolte bien souvent. M. Braun, garde forestier, le consulte sur un mariage pour lequel il sollicite son assentiment. Ne vous mariez pas, dit le colonel, comme il dirait à son régiment : « Par la droite en bataille! » sans alléguer aucune raison bonne ou mauvaise.

— Mais, colonel, je vous croyais parfaitement heureux en ménage?

— Ne vous mariez pas, vous dis-je.

— Mais si madame votre épouse venait à mourir?

— Ma vieille! ma Clara! Ne parlez pas de cela, jeune homme; si elle mourait, il faudrait commander mon cercueil.

— Vous voyez bien, dit le forestier; vous aimez votre femme, et vous avez trouvé le bonheur dans le mariage.

— Ne vous mariez pas, reprend le colonel, et vous ne mourrez que quand cela vous fera plaisir, sans avoir à suivre votre femme, si elle partait la première.

Les autres personnages du drame sont peints avec la même vérité. Fraust, le vieux soldat devenu une espèce de factotum chez son colonel, est un vrai type de soldat allemand. On lui reproche de perdre son temps à fumer et à lire le journal; sa réponse est toute germanique : — Je fume parce que je suis Allemand, et je lis le journal parce que je suis un Allemand raisonnable.

Mais le chef-d'œuvre de la pièce, le caractère auquel il était le plus difficile d'intéresser le public allemand, c'est celui de George

Digitized by Google

Seewald, le fils du colonel. En général, on prend peu d'intérêt à la scène, aux caractères qui manquent d'énergie et de résolution. George, chassé très-jeune de la maison paternelle, repoussé par son père à cause de son invincible répugnance pour le métier de tueur, s'est laissé en quelque sorte épouser de force par une très-méchante femme qu'il n'aimait pas et qui ne l'aimait pas davantage; la famille de cette femme, le sachant fils unique et de bonne maison, s'était figuré que son père ne lui tiendrait pas rigueur après le mariage, et ne le laisserait pas dans la misère; l'inflexibilité du colonel déjoue cette spéculation. George raconte lui-même avec une bonhomie étonnante comment tout cela s'est fait, comment il s'est trouvé marié, bien contre son gré, sans trop savoir pourquoi.

— J'étais, dit-il, entré comme précepteur chez une baronne veuve qui avait trois enfants, deux garçons et une fille. La baronne, toute entière à sa passion pour ses chats, ne s'occupait pas de ses enfants; sa fille avait une gouvernante jeune et assez avenante; la conformité de position me lia naturellement avec l'institutrice de la sœur de mes élèves; c'était la première jeune personne qui m'eût jamais parlé avec amitié depuis que j'étais au monde. Or, un jour que nous causions tous deux, assis sur un banc dans le jardin, de la manière du monde la plus décente et la plus irréprochable, nos élèves s'emparèrent du matou favori de la baronne, et lui attachèrent solidement à la queue une vessie pleine de pois. L'animal n'eut rien de plus pressé que d'aller se montrer en cet état à sa maîtresse. Ni la jeune gouvernante ni moi nous n'avions vu cette équipée des enfants de la baronne; mais elle, de la fenêtre de son salon, avait tout vu. Elle se montra tout à coup devant nous, animée d'une trop juste colère, et nous mit tous les deux à la porte. Les parents de la gouvernante m'entortillèrent si bien dans leurs lamentations et leurs menaces, que je finis par me persuader à moi-même que je ne pouvais me dispenser d'épouser leur fille, bien que je n'eusse, assurément, rien à me reprocher à son égard. Une fois marié, il se trouva que ma femme était, non pas difficile, mais impossible à vivre, surtout quand elle et ses parents se furent convaincus de l'impossibilité de rien tirer de mon père, qui ne voulait plus entendre parler de moi.

Tel est l'homme dont les malheurs et les perplexités font le sujet de la pièce; il fallait un talent peu ordinaire pour le rendre

Digitized by Google

attachant, tout en lui conservant l'indécision et la faiblesse, source de ses infortunes.

Mais il est plus que temps de mettre le lecteur au courant du sujet de ce drame, encore aujourd'hui en possession de provoquer les bravos et les larmes sur les théâtres les plus renommés de l'Allemagne.

On a vu comment George, tombé dans la misère par l'abandon de sa famille, s'est trouvé marié malgré lui, et hors d'état, tout patient qu'il est, de vivre avec sa femme, encore aigrie par le dénûment où le jeune ménage n'a pas tardé à tomber. Sur ces entrefaites, une occasion se présente. Un colon de la Guadeloupe, voyageant pour affaires en Allemagne, rencontre George, reconnaît son mérite et l'engage à le suivre aux Antilles, comme précepteur de son fils. George accepte et part, du consentement de sa femme, enchantée d'être ainsi séparée d'un mari qui n'est plus pour elle qu'un embarras. George s'engage d'ailleurs, si sa situation en Amérique le lui permet, à faire venir sa femme auprès de lui quand il sera bien installé à la Guadeloupe : il est bien bon!

Le voilà donc parti, pour aller chercher fortune dans les colonies; il y trouve la fièvre jaune. Bientôt, on apporte à sa famille la nouvelle de sa mort. Le colonel se reproche, non pas la mort de son fils causée par sa dureté, mais le peu de larmes que lui arrache la perte d'un fils unique, auquel il tenait peu, puisqu'il l'avait banni et renié. Pour M^me^ Seewald, elle est au désespoir. Je ne vous pardonnerai, dit-elle à son mari, que si vous permettez que notre bru, la veuve de notre unique enfant, devienne notre fille, et soit arrachée par mes soins à la misère où la plonge la mort de son mari.

Voilà donc M^me^ Seewald en route pour aller chercher la veuve de George, et lui offrir un asile dans sa maison. Elle la rencontre précisément sur le grand chemin, voyageant à pied, sans autre bagage qu'un très-léger paquet et les papiers constatant son identité. Il va sans dire qu'elle accepte la proposition de M^me^ Seewald. La voilà donc installée dans la maison; et comme tout le monde a bon cœur et elle aussi, chez le colonel, quelques jours se sont à peine écoulés qu'elle est devenue l'idole de la famille. Un an se passe ainsi, pendant lequel la jeune veuve, parfaitement consolée d'un chagrin qui n'a jamais été bien vif, a fait la conquête de

Digitized by Google

M. Braun, garde forestier, lequel en loyal Allemand qu'il est, lui demande tout d'abord son assentiment, afin de solliciter sa main auprès de sa famille d'adoption. La chose semblerait aller toute seule, et le brave forestier ne prévoit pas d'obstacles sérieux à son bonheur. Mais, à son grand étonnement, la jeune veuve le remet de délais en délais et finit par lui avouer que, ne voulant pas le tromper, avant de l'autoriser a demander sa main au colonel, elle a une cruelle confession à lui faire sur ses antécédents. Son trouble et sa frayeur, quand le moment est venu où elle ne peut plus reculer, semblent à M. Braun d'assez mauvais augure. C'est en ce moment qu'on annonce le retour inespéré de George Seewald. Il n'était pas mort, comme le bruit s'en était répandu; la fièvre jaune l'avait épargné; il revient plein de vie et de santé, avec une fortune honorablement acquise à la Guadeloupe. A cette nouvelle, sa femme n'a rien de plus pressé que de faire son paquet et de se disposer à s'en aller. Elle n'en a pas le temps, George arrive comme une bombe dans la maison paternelle, et Fraust qui est allé au-devant de lui, voyant avec quelle satisfaction il se félicite du bonheur d'avoir perdu sa femme, n'a pas le courage de troubler sa joie en lui apprenant qu'elle existe et qu'il va la retrouver chez ses parents. Cette nouvelle est pour le pauvre George un véritable coup de massue. Il se trouve si mal même que sa mère, attribuant son saisissement à la joie de retrouver sa femme, veut le faire mettre au lit et lui donner de la tisane. Mais le colonel n'entend pas de cette oreille-là. Ses préjugés contre son fils lui reviennent, surtout quand il voit arriver, sans avoir été annoncée, une M^me^ George numéro deux: le pauvre George ayant reçu aux Antilles l'acte de décès de sa première femme, s'était tout simplement remarié à la Guadeloupe avec la fille de son patron dont il avait conquis l'estime et la tendresse en se dévouant pour la soigner, alors que frappée par l'épidémie, ayant perdu son père et son frère, elle était abandonnée de tous ses serviteurs. On conçoit dans quelle perplexité un homme de son caractère doit se trouver entre ces deux femmes, forcé de quitter celle qu'il aime pour reprendre celle qu'il ne peut pas souffrir.

Dans cet embarras, c'est précisément M. Braun le forestier que M^me^ Seewald charge de décider M^me^ George numéro un à reprendre son mari. Nul auteur dramatique n'aurait osé mettre sur la scène française un amant réellement amoureux, qui trouve tout

Digitized by Google

simple de décider la femme qu'il aime à retourner avec son rival, au lieu de tirer parti, à son profit, de l'inconstance de George. M. Braun est un bon Allemand, qui trouve la commission un peu dure mais toute naturelle, et emploie en conscience toute son éloquence pour s'en acquitter à la satisfaction générale. Mais il ne satisfait personne : Mme George lui en veut mortellement des conseils qu'il lui donne à cet égard ; et ils vont enfin s'expliquer, quand le colonel amène George à peu près comme un chien qui se laisse conduire par l'oreille n'osant pas mordre son maître. M. Seewald exige péremptoirement que George reprenne sa première femme. Cela lui semble d'autant plus facile que la seconde Mme George a parfaitement pris son parti. Après avoir donné à George la moitié de sa fortune, elle reprend la poste pour le plus prochain port de mer où elle se rembarquera et retournera à la Guadeloupe par le premier navire en partance.

On voit que la princesse Amélie, si elle connaît parfaitement l'Allemagne et les Allemandes, ne connaît pas du tout les colonies des Antilles et le caractère des créoles françaises de la Guadeloupe.

Cependant, il n'y a plus à reculer ; voilà George en présence de sa femme, tandis que son père, sa mère et l'ami Braun se tiennent avec le vieux Fraust au fond de l'appartement, pour laisser les deux jeunes gens s'expliquer.

Le public, de même que le colonel Seewald, sa femme et l'honnête forestier Braun, s'attend à une explication des plus vives entre George et sa première femme : le public est trompé dans son attente. George aborde la jeune femme comme une ancienne connaissance, sans témoigner aucune émotion, ni elle non plus.

Voilà qui va fort bien, dit le colonel ; je vois que tout va s'arranger le mieux du monde. Plein de joie et de satisfaction, il s'approche pour complimenter son fils, absolument comme il féliciterait un de ses officiers pour une manœuvre bien exécutée.

— Où donc est ma femme, lui dit George, et pourquoi retarder ainsi une entrevue devenue nécessaire, puisque vous voyez que j'en ai pris mon parti ?

— Ah ! mon Dieu, dit le colonel, ce que c'est que de retrouver sa femme quand on croit avoir eu le bonheur de lui survivre ! Mon pauvre George est devenu fou ; voilà qu'il ne reconnaît pas sa femme, à présent !

Digitized by Google

— Je ne crois pas, répond George, être plus fou dans ce moment que je ne l'ai jamais été; cette jeune personne n'a jamais été ma femme.

— Mais, qui donc est-elle, au nom du ciel?

— Ma belle-sœur; une très-bonne personne, un peu vive, mais un cœur excellent; elle prenait toujours mon parti dans nos querelles de ménage. Je suis véritablement charmé de la retrouver ici; ma femme partagera en deux sa mauvaise humeur; nous n'en aurons chacun que la moitié, ce sera plus supportable.

Tous les témoins de cette scène échangent entre eux des regards consternés, et se disent à demi-voix :

— Quel affreux malheur! il a décidément perdu la raison.

— Non, dit la jeune personne, il n'a dit que la vérité; c'est à moi maintenant à subir les conséquences de ma faute.

A ces mots, tout le monde fait cercle autour de George et de sa belle-sœur qui, surmontant sa confusion, reprend sa confession dans ces termes :

— Ma sœur, la femme de George, est bien réellement morte quelques mois après son départ, et l'acte de décès que George a reçu à la Guadeloupe le mettait parfaitement en droit de contracter un second mariage. A la mort de ma sœur, ayant perdu vers la même époque mes parents, et me trouvant sans appui dans le monde, j'allais à pied regagner le lieu de ma naissance, sans autre perspective que la misère : ce fut alors que je rencontrai M^me^ Seewald. C'était une corde jetée à un naufragé; je la saisis, quoiqu'elle ne me fût pas destinée. Les papiers de ma sœur servirent de point d'appui à ma supercherie. Mais dites si depuis que j'habite votre maison je n'ai pas eu pour vous les soins et l'affection d'une fille tendre et dévouée? Pour échapper à la honte que je subis en ce moment, je voulais partir, sans savoir où aller, sans rien emporter de ce que je dois à votre générosité, excepté les vêtements qui me couvrent. Vous ne m'avez pas laissé le temps de fuir cette maison que je vais quitter pour toujours, emportant dans mon cœur une reconnaissance éternelle pour vos bienfaits et pour l'amitié paternelle donc vous avez comblé celle que vous croyiez votre fille.

— Fraust! Fraust! s'écrie George hors de lui, j'étais veuf, bien veuf, mon second mariage est valable, cours après ma femme! La moitié de ma fortune pour toi, si tu la ramènes!

Digitized by Google

— Comptez sur moi, dit Fraust, je crèverai vingt chevaux s'il le faut, pour rattraper sa voiture ; si j'arrive au port de mer après qu'elle sera embarquée, je nagerai jusqu'en Amérique pour vous la ramener.

Ce mouvement est d'une grande vérité. George et Fraust sont deux cœurs qui se comprennent; personne ne doit être étonné que, dans l'élan de sa joie, George s'adresse, non pas à son père qui le regarde comme sa propriété, non pas à sa mère, dont l'amour est comprimé par la crainte et l'habitude de l'obéissance passive envers son mari, mais bien à son vieil ami Fraust, au seul dans la maison qui partage pleinement et du fond du cœur, ses douleurs et ses joies.

On pense bien que Fraust n'a pas besoin de nager jusqu'à la Guadeloupe pour retrouver Mme George Seewald. Pendant le temps qu'il met à la rejoindre et à la ramener, le colonel et sa femme ont pardonné à celle qu'ils ont l'habitude de regarder comme l'enfant de la maison ; mais M. Braun réclame en ce moment la main de la jeune femme. Les aveux qu'elle vient de faire ont soulagé son cœur d'un grand poids ; le trouble de la pauvre fille lui avait fait craindre des fautes bien plus graves, des antécédents bien plus difficiles à digérer pour un prétendu. Désormais parfaitement rassuré, il lui rend son estime, il l'épouse. Là-dessus, la femme de George arrive avec Fraust tout essoufflé; tout le monde s'embrasse. Tableau. La toile tombe.

Toute l'Allemagne contemporaine est dans ce drame. L'esprit comprimé par la matière inintelligente, dominé par la force brutale qui ne raisonne pas et ne veut pas qu'on raisonne, qui n'aime pas et trouve très-mauvais qu'on aime, qui ne sait rien et méprise souverainement quiconque sait quelque chose, c'est George dominé par son père. La femme annulée par le despotisme conjugal, réduite au rôle de machine et toujours prête à demander excuse à son seigneur et maître pour ce que l'esclavage lui a laissé de sentiments généreux et de tendresse maternelle dans le cœur, c'est bien la femme du militaire allemand, lequel rend à tout ce qui lui est soumis la tyrannie brutale qui pèse sur lui-même. Lorsque l'Allemagne sera une nation, lorsque cette odeur de caserne qui vous prend à la gorge dès qu'on y met le pied, aura fait place à l'air pur de la liberté, la femme reprendra dans la famille allemande

Digitized by Google

la place qui lui appartient ; le père de famille ne sera plus un monarque au petit pied, caporal de sa femme et de ses enfants.

L'un des caractères les plus vrais de ce drame, c'est Fraust, le vieux serviteur de la famille Seewald. N'ayant point eu de famille, j'ai, dit-il, aimé d'abord collectivement tous mes semblables ; puis le cercle de mes affections me paraissant un peu large, je les ai renfermés dans mon régiment d'abord, et successivement dans la famille de mon colonel, pour finir par les concentrer sur M. George. J'avais bien à souffrir un peu de le voir rebuté par son père. Mais que pouvais-je faire ? J'étais zéro en chiffre dans la maison ; le colonel n'élevait la voix que pour gronder ; et sa femme était comme moi, elle n'avait pas voix au chapitre.

C'est à peu près ainsi que les choses se passent en Allemagne. Tout jeune homme assez sensé pour mépriser les porteurs de moustaches et les traîneurs de sabre, est mal vu et déplacé dans ce monde enrégimenté, où jusqu'à des employés du gouvernement sont soumis, dans des cas prévus par les règlements, au régime des coups de bâton. Quant aux femmes, quoiqu'elles comptent dans leurs rangs Bettina d'Arnim, la George Sand de l'Allemagne, elles sont comme M^me^ Seewald la mère, elles n'ont pas voix au chapitre. Inutile de rappeler que le peuple est, dans la société allemande, encore plus bas que le pauvre Fraust dans la famille du colonel.

On voit que l'œuvre de la princesse Amélie, riche de talent, de verve et d'une rare finesse d'observation, ne se ressent pas plus que de raison du rang de l'auteur, née sur les marches d'un trône. Dans l'appréciation du théâtre de la princesse Amélie, il serait trop injuste de ne pas tenir compte des obstacles que sa naissance même a dû lui susciter, obstacles dont un esprit supérieur comme le sien pouvait seul triompher.

Digitized by Google

LES

DERNIÈRES CHANSONS DE HENRI HEINE.

Des deux hommes qui ont influé avec le plus de force sur la littérature contemporaine de l'Allemagne, de Louis Boerne et de Henri Heine, ce n'est pas le premier qui serait le plus difficile à comprendre et à faire connaître. Pour celui qui voudrait raconter la vie et examiner les œuvres de Boerne, cette tentative de biographe et de critique n'offrirait point trop d'obstacles. Car c'était une nature franchement accusée. En lui se personnifiait toute la tendance militante de l'époque. Si l'organisme de la société actuelle de l'Allemagne sert de centre et de foyer aux pensées de ses philosophes, aux rêves de ses poëtes et aux efforts de ses patriotes, Boerne a le plus complétement représenté cette littérature politique qui, depuis 1830, chez nos voisins, résume tout, absorbe tout, donne à tout sa valeur et sa vie. Belle intelligence, cœur noble et pur, aimant jusque dans sa haine, sérieux jusque dans les écarts de son brillant esprit, Boerne a emporté dans la tombe l'adoration de ses amis et l'estime sympathique de ses adversaires. Rien d'aisé alors et de satisfaisant comme la description d'une pareille existence, sorte de monument ouvert à tous, éclairé d'un riche soleil, et dont les ombres sont adoucies maintenant par le calme mélancolique des souvenirs.

Il n'en est pas ainsi de Henri Heine. Les esprits qu'attire la diffi-

Digitized by Google

culté d'une tâche intellectuelle ne se lasseront pas de poursuivre dans ses nombreuses sinuosités cet être énigmatique, capricieux, insaisissable. Poétique comme un ange, railleur et glacial comme un démon, plein d'enthousiasme et de mépris, de ferveur et de doute, d'amour et de haine, de volupté sensuelle et d'idéale abnégation, Henri Heine se dérobe à l'analyse et désespère la critique.

Comment a-t-il fait, en vérité, pour être recherché, secrètement lu et dévoré par ceux-là même qu'il a honnis avec le moins de pitié, par les courtisans serviles dont il a dévoilé les bassesses [1], par les bourgeois *philistins* dont il a dû irriter les plus chères habitudes? Il y a donc bien des séductions dans cette grâce perfide, dans cet enjouement dangereux, dans cette satire fine et mordante, dans cette imagination chaudement orientale?

Et quelle place va-t-on lui assigner dans l'histoire littéraire? Il y a chez lui de quoi dérouter les plus obstinés pédants. Qu'ils nous disent s'il est romantique malgré son ironie, s'il relève de Juvénal en dépit de ses charmantes superstitions d'enfant gâté? Qu'ils nous expliquent pourquoi l'Allemagne lui pardonne toujours comme à un aimable perverti, pourquoi il est populaire après tout le mal qu'il a fait aux préjugés du peuple, pourquoi il est aimé des femmes après tout le mépris qu'il leur a jeté au visage!

En fin de compte, son caractère, c'est de ne pas en avoir; c'est de nous bercer d'un songe céleste qu'il dissipe par l'évocation d'une réalité cruelle, de flatter notre foi qu'il outrage, d'embellir nos illusions auxquelles il arrache leur voile bienfaisant.

Ses contradictions, ses revirements, ses aveux et ses réticences, cherche à les expliquer qui pourra. Nous sommes atteints des flèches de cette verve, nous admirons ce talent rare comme un prodige, nous ne pouvons ne pas reconnaître l'apparition de ce météore poétique, le plus lumineux qui soit venu depuis Goethe et Schiller, nous devons constater le phénomène et renoncer à le saisir, à lui infliger la mesure vulgaire d'une appréciation plus ou moins philosophique.

Il nous coûte à le dire, mais il n'y a pas jusqu'à la vie privée de

[1] Heine était l'écrivain favori de Gentz, cet apostat du libéralisme, cette plume obséquieuse de la Sainte-Alliance, qui oublia, dans les loisirs efféminés de Vienne, et son origine, et la Prusse, et ses beaux commencements.

Digitized by Google

Henri Heine qui ne se ressente du vague clair-obscur dans lequel se complaît son génie. On nous avait bien dit, en effet, qu'il est né, le 13 décembre 1799, à Dusseldorf, sur le Rhin, à l'endroit où ce fleuve ne conserve plus que des souvenirs de sa poésie et de sa beauté, où commence déjà la Hollande, la positive et matérielle Hollande; on nous avait bien assuré, que ses parents étaient deux israélites de Hambourg, parents de ce bon Salomon Heine, de ce banquier pur-sang qui, lorsque plus tard on le félicitait des succès de son neveu, avait l'habitude de hocher la tête et de répondre : « Allez! si ce garçon avait appris quelque chose, il n'aurait pas besoin de faire des livres. » Tout cela paraissait certain comme une notice biographique écrite par un érudit, et voici M. Laube qui publie son *Histoire littéraire,* et raconte avec naïveté que si le père de Henri Hiene descend du peuple élu, du peuple maudit, sa mère du moins est femme chrétienne et de bonne noblesse allemande [1]. Or, Laube est le séide, l'intime et le confident de M. Heine : d'où peut-il tenir ces données? Heine, ainsi qu'on l'assure, se serait-il amusé à jeter lui-même du mystère sur son passé et son origine?

Ce serait possible, après tout. Il a toujours beaucoup regretté son extraction. Il partageait cette amertume avec Rachel, la sublime et malheureuse Rachel von Ense, avec Meyerbeer, avec tant d'autres, illustres dans les sciences et les lettres. Sa conversion au christianisme protestant, qui eut lieu en 1819, avait probablement son unique source dans son désir de ne plus appartenir à la secte abhorrée. Dans tous les cas, cette conversion réfléchie ne l'a point guéri de sa souffrance de ne pas être né comme tout le monde. Pour le prouver, nous citerons, dès à présent, une de ses *Dernières chansons,* en demandant pardon d'anticiper ainsi sur le sujet de cet article :

Le nouvel hôpital israélite à Hambourg.

« Un hôpital pour des juifs pauvres et malades, pour des créatures trois fois misérables, accablées de ces trois infirmités malignes : de la pauvreté, de la douleur corporelle, et du judaïsme.

[1] Juive ou non, cette mère est une femme remarquable. C'est elle qui, dans la fameuse querelle de son fils avec M. Schwarz de Francfort, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, écrivit à Heine : « Tu dois absolument te battre, si tu ne veux point être perdu aux yeux de l'Allemagne. »

Digitized by Google

« L'infirmité la plus grande, c'est la dernière; le mal héréditaire qui dure depuis des siècles, la plaie qu'ils ont emportée de la vallée du Nil, la croyance malsaine de l'ancienne Egypte.

« Mal profond et incurable! Point n'y remédient ni les bains de vapeur et les douches, ni les appareils de chirurgie, ni tous les médicaments que cette maison offre à ses hôtes.

« Le temps, le Dieu éternel, effacera-t-il un jour la sombre souffrance qui s'est transmise de père en fils? Le descendant un jour guérira-t il, sera-t-il sage et heureux?

« Je l'ignore. Mais en attendant bénissons ce cœur qui cherche à guérir ce qui est capable de guérison, versant un baume temporel dans de profondes blessures.

. . . . . .

« Il donna d'une riche main. Mais un don plus riche échappe souvent à ses yeux : c'est une larme, cette belle et précieuse larme qu'il verse sur la grande et incurable maladie de ses frères. »

Il nous était donc permis de jeter un regard fugitif dans ce cœur impénétrable. Poursuivons cette voie, prenons les œuvres à défaut de la vie réelle, l'homme entier se dévoilera peut-être. Tout jeune, nous le voyons adorer Napoléon, railler les corps d'étudiants, railler déjà le faux libéralisme. Il a de fortes affinités romantiques; mais, comme toujours, il brise par son ironie ces suaves images, colorées des vitraux gothiques d'une église séculaire. De préférence, il tourne en dérision et le romantisme et ses vieux représentants, et lui-même. Il ne croit à rien, pas même à son propre talent. Au fond, le romantisme, près de mourir de vieillesse et d'inanition, y gagna. La satire moderne ranima ce cadavre, et il ne fallait rien de moins qu'un sorcier comme Henri Heine pour opérer ce miracle. Et à travers toutes ces voix étranges, voix du moyen âge, d'ascétisme ironique et de blasphème byronien, résonne, douce et entraînante, la lyre mélodieuse du poëte. C'est elle qui l'absout. qui l'absoudra toujours aux yeux de l'artiste. Personne, depuis Goethe, n'avait chanté ainsi. Les *lieds* amoureux de Henri Heine nous bercent comme nos plus chers souvenirs. Une souffrance intime y mêle ses accords déchirants. Parfois vous vous surprenez à vous demander, si ce malheureux était toujours méchant et perfide, si jamais son cœur n'a battu d'une émotion plus humaine, si le souffle desséchant d'une affection trahie n'a point glacé de

Digitized by Google

bonne heure des aspirations meilleures et le chaste printemps d'une jeunesse immaculée.

C'était vers 1829. Il était à l'apogée de sa réputation. Les *Tableaux de voyage*, le *Livre des chants*, et bien d'autres pages brillantes, avaient paru. Son nom était sur toutes les lèvres et surtout sur des lèvres roses. Nous l'avons indiqué déjà, les femmes surtout l'aimaient tout bas. En lui, comme dans Goethe, quelque chose de féminin se trahissait souvent et charmait par une parenté secrète des organisations nerveuses et doucement agitées.

Un homme ordinaire aurait savouré à longs traits cette célébrité qui était presque de la gloire. Lui, avait bientôt épuisé cette volupté comme les autres. La révolution de juillet ayant éclaté, il s'en alla demeurer à Paris. Depuis, pendant près de dix ans, il était constamment en guerre avec tout le monde, avec le parti des conservateurs comme avec le libéralisme facile des gazettes allemandes. Arriva l'affaire de Boerne qui lui fit un tort considérable aux yeux des honnêtes gens [1]. D'autres furent contents de pouvoir le mépriser à leur aise. Il se tut, et le public, indifférent de sa nature, l'oublia quelque peu. L'Allemagne aussi avait changé beaucoup en attendant. La poésie politique avait jeté son éclat passager. Nous avons raconté ailleurs [2] son effervescence comme son éclipse subite, et, après avoir signalé les bons poëtes autrichiens, nous disions :

« Cependant Meissner et Hartmann, malgré les promesses de leur talent, étaient trop jeunes encore pour provoquer une réaction victorieuse contre les rhéteurs libéraux. Les patriotes croyaient indéfiniment ajourné le triomphe des bons principes. Personne n'osait se bercer de l'espérance de voir revenir bientôt, pour l'emporter sur le faux goût, la poésie lyrique disparue avec Herwegh. Cela eut lieu pourtant. Le salut vint à paraître à une époque où l'on s'y attendait le moins et amené par un homme que

[1] Boerne avait adressé ses *Lettres de Paris* à une dame honorable de Francfort qu'il aimait d'une amitié pure. Heine attendit la mort de son compatriote pour publier une notice sur Boerne, insinuant que les rapports entre ce dernier et le correspondant marié de Francfort avaient été d'une nature infâme. Alors M. Schwarz, frère de cette dame, se rendit à Paris, insulta Heine en public et le força de se battre. Toute cette affaire a nui à Heine en Allemagne, où Boerne ne compte plus guère que des admirateurs et des amis.

[2] Dans le livre *De l'Allemagne moderne*.

Digitized by Google

l'on croyait perdu pour l'Allemagne. C'est Henri Heine, le vieux poëte, le gai soldat de 1830, qui confondit ses ennemis et ses détracteurs par ses *Nouveaux chants,* aussi frais, aussi vifs, aussi redoutables que l'avaient été les anciens, si l'on peut les appeler ainsi, eux qui n'ont point vieilli, qui ne vieilliront jamais.

« C'était, en Allemagne, une stupéfaction générale. On avait dit Heine malade à Paris, fatigué, épuisé. Les *philistins,* les bourgeois s'étaient frotté les mains. « Il ne sait plus rien, avaient-ils dit entre « eux, il ne veut plus rien savoir de l'Allemagne. Il nous a oubliés « dans les enivrements de la Capoue moderne. Il ne viendra plus « nous frapper avec sa hache entourée de fleurs. Il ne viendra plus « nous faire monter le rouge au visage par ses railleries si douces « en apparence, si innocentes, mais où l'absinthe se cache sous le « miel. Il est mort, que les femmes séduisantes des bords de la Seine « aient son âme ! »

« Mais ils avaient compté sans leur hôte. Heine avait laissé passer les escarmouches d'une opposition stérile, comme si le malicieux poëte avait voulu les convaincre de leur infériorité dans le maniement des armes. Maintenant il vint relever l'arc d'Ulysse, dont les faux prétendants de la liberté, cette reine délaissée, avaient vainement voulu tendre la corde paresseuse. De nouveau, il décocha ces traits acérés qui frappent juste au cœur des sots et des méchants, de nouveau il avait cette joie révolutionnaire, sûre du but et de la victoire. Lui pouvait aborder la politique, puisqu'il connaissait les secrets de la satire. En lui nous retrouvons, non l'aigreur des gazettes, mais la colère de l'histoire. Et comme il épuise les questions ! Après ses attaques que reste-t-il à faire ? après ses arrêts que reste-t-il à dire ? Et qu'il connaît bien encore les faiblesses de l'Allemagne ! Qu'il est toujours le meilleur juge de son pays ! Ah ! ne regardez pas la dernière œuvre de Henri Heine comme un des symptômes de l'éducation politique et du développement intellectuel de la nation, ainsi que nous étions amené à le faire pour Hoffmann von Fallersleben. Les *Nouveaux chants* ne sont point sortis du milieu social qu'ils fustigent sans pitié ; ils n'en forment point partie, ils n'en subissent point l'influence délétère. Heine est en dehors, est au-dessus des choses, comme le critique doit l'être quant à l'objet de ses investigations. »

Quelles sont maintenant ces dernières chansons qui ont excité tant

Digitized by Google

de surprise, d'effroi et d'enthousiasme? Tout se retrouve en elles, si ce n'est une certaine ardeur de jeunesse. L'amant qui avait chanté : « Je voudrais être le tabouret sur lequel tu poses tes pieds, je voudrais te voir prendre ma tête comme la pelotte où tu mets tes épingles et que tu pétris dans tes adorables mains ; » cet amant avait quelque peu mûri. Il parle d'un amour renaissant, d'un printemps nouveau ; mais qu'est-ce que l'amour qui renaît, cette ombre pâle d'un rêve disparu?

Toutefois, si les poésies amoureuses du recueil ne rappellent plus le *Don Juan* de Byron que par le laisser aller d'une forme heureuse, elles sont bien douces encore et bien pleines de lyrisme. Il y a de la neige, mais les fleurs percent le linceul de la terre, embaument les airs et font pressentir un autre mois de mai :

« Assis sous l'arbre blanc, j'entends au loin siffler le vent ; je vois en haut les nuages muets se couvrir d'un vêtement de brouillard ; je vois les champs à côté et les forêts comme des morts ; hiver autour de moi, hiver en moi, et mon cœur est glacé.

« Soudain de blancs flocons tombent sur moi et je pense avec humeur que l'arbre a versé sur mon épaule des atomes glacés de neige.

« Mais, ô bonheur ! je m'aperçois avec un effroi joyeux qu'au lieu de neige ce sont les fleurs parfumées du printemps qui m'agacent et me couvrent.

« Quel charme intime et pénétrant ! L'hiver se change en moi, la neige fleurit et mon cœur aime de nouveau ! »

Et ailleurs :

« Un vague son de cloches lointaines berce mes esprits. Résonne, petite chanson du printemps ; résonne, va frapper au loin quelque oreille attentive ; résonne jusqu'au jardin où sont écloses les fleurs. Si tu rencontres une rose en chemin, dis-lui de ma part bien des choses amoureuses. »

Puis, comme un éclair, l'ancienne passion jaillit des cendres et il jette au vent ces chaudes strophes :

« Dis-moi qui a inventé les horloges, la division du temps, les heures et les minutes? C'était un homme bien triste et qui avait froid. Je le vois assis dans une nuit d'hiver, calculant, réfléchissant, comptant les cris aigus des petites souris et les coups que les larves du bois frappent en mesure [1].

[1] L'insecte qui frappe la nuit dans le bois vermoulu est de mauvais présage en Allemagne. Il prédit la mort d'un des habitants de la maison.

Digitized by Google

« Dis-moi qui a inventé les baisers? C'était une bouche brûlante et heureuse; elle embrassa et ne songea à rien au monde. C'était dans le beau mois de mai, les fleurs s'élançaient de la terre, le soleil riait, et l'on entendait chanter les oiseaux. »

Ses anciens *concetti* italiens, il ne les a pas non plus oubliés :

« La lettre que tu m'as écrite ne me fait pas peur; tu ne veux plus m'aimer, mais ta lettre est bien longue.

« Douze pages, étroites et délicates! Un petit manuscrit, vraiment! On n'écrit pas avec cette étendue, lorsqu'on dit adieu. »

Quelquefois, le souvenir de son pays l'importune au milieu des plaisirs parisiens :

« Lorsque, enivré de tes beaux baisers, je me trouve bien dans tes bras, il ne faut jamais me parler de l'Allemagne; je ne puis le supporter, et pour cause.

« Je t'en prie, accorde-moi la paix; quant à l'Allemagne, ne me tourmente pas en me questionnant toujours sur mon pays, ma vie passée et ma famille; je ne puis le supporter, et pour cause.

« Les chênes sont verts, et les femmes allemandes ont des yeux bleus; elles languissent avec volupté et parlent, en soupirant, de foi, d'espérance et de charité : je ne puis le supporter, et pour cause.

Mais ce qui le poursuit surtout, c'est le romantisme de sa jeunesse. L'amour et l'échafaud, l'ivresse et le sang répandu, les spectres et les festins, tout ce moyen âge sensuel et d'une si froide cruauté se réveille dans des rêves fiévreux. Le chevalier Olaf a aimé la princesse, la fille de son monarque, et elle l'a écouté comme ferait une mortelle moins noblement née. Mais on les surprend et le poëte raconte la vengeance terrible du père blessé dans son honneur et sa majesté.

Le chevalier Olaf.

« Devant la cathédrale sont debout deux hommes, portant tous les deux des vêtements rouges : l'un c'est le roi, l'autre c'est le bourreau.

« Le roi dit au bourreau : « Je m'aperçois au chant des prêtres que le mariage est accompli; apprête ta bonne hache de justice.

« Les cloches tintent, l'orgue se lamente et le peuple se précipite par les portes de l'église: c'est un cortége de fête; au milieu marchent les nouveaux mariés.

« La belle princesse a l'air pâle comme un cadavre, elle est triste et pleine

Digitized by Google

d'anxiété; mais le seigneur Olaf est gai et courageux, et un sourire erre sur ses lèvres.

« Et il dit en souriant au sombre roi : « Bonjour, beau-père; aujourd'hui « ma tête t'appartient.

« Je dois mourir aujourd'hui, mais laisse-moi vivre seulement jusqu'à « minuit, que je puisse fêter mes noces avec un banquet et des danses aux « flambeaux.

« Laisse-moi vivre, laisse-moi vivre, que le dernier gobelet soit vidé, que « la dernière danse soit achevée; laisse-moi vivre jusqu'à minuit.

Et le roi dit au bourreau : « Nous faisons grâce de la vie à notre gendre « jusqu'à minuit; pour minuit, tiens prête ta bonne hache de justice. »

« Seigneur Olaf est assis au banquet de noce, il vide le dernier gobelet. Sa femme est appuyée contre son épaule et gémit; le bourreau est devant la porte.

« La danse commence et seigneur Olaf saisit sa jeune femme, et ils dansent avec une hâte sauvage la dernière danse, à la lueur des flambeaux; le bourreau est devant la porte.

« Les violons donnent des sons bien joyeux, mais les flûtes soupirent avec tristesse et anxiété. Qui voit danser les deux époux, tressaillit dans son âme; le bourreau est devant la porte.

« Et en dansant le seigneur Olaf dit tout bas à son épouse : « Tu ne sais « pas combien je t'aime! Oh! le tombeau est bien froid; le bourreau est « devant la porte. »

« Seigneur Olaf, il est minuit, ta vie est écoulée. Tu as joui en liberté de la fille d'un roi.

« Les moines murmurent les prières des morts; l'homme au vêtement rouge se tient debout avec sa bonne hache devant le billot noir.

« Seigneur Olaf descend dans la cour où brillent bien des glaives, bien des torches. Un sourire erre sur les lèvres du chevalier, et il dit :

« Je bénis le soleil, la lune et les étoiles qui traversent le ciel. Je bénis en- « core les oiseaux qui sifflent dans les airs.

« Je bénis les arbres, je bénis la terre et les fleurs sur la prairie. Je bénis « les violettes douces comme les yeux de ma femme.

« C'est par les yeux de ma femme que je perds la vie. Je bénis encore le « sureau sous lequel elle s'est donnée à moi. »

Pour effacer l'amertume répandue dans cette romance, nous nous hâtons de traduire le morceau suivant que l'on dirait dérobé à la reine Mab de Shakspeare :

Digitized by Google

Les Fées [1].

« Les vagues battent la rive solitaire; la lune s'est levée, le chevalier repose sur le sable de la rive et des rêves étranges viennent le visiter.

« Les jolies fées, couvertes de leurs voiles, s'élèvent des flots de la mer; elles s'approchent doucement du jeune homme, s'imaginant qu'il dort.

« L'une touche avec curiosité les plumes de son béret; l'autre joue avec le baudrier et la chaîne des armes.

« La troisième rit et son œil étincelle; elle tire le glaive du fourreau, et, appuyée sur la brillante lame, elle regarde avec joie le chevalier.

« La quatrième danse autour de lui et dit du fond de son cœur : « Oh que « ne suis-je la maîtresse, chère fleur humaine! »

« La cinquième baise les mains du chevalier avec langueur et désir; la sixième hésite et finit par baiser même les lèvres et les joues.

« Le chevalier est avisé; il ne songe plus à ouvrir les yeux; il se laisse volontiers embrasser au clair de lune par des fées si belles. »

Le chevalier de Tanhouse (c'est par lui que nous allons en finir avec le romantisme de Henri Heine) est une ancienne et jolie légende de l'Allemagne. Le Tanhousois est sous l'empire d'un charme que lui a jeté Vénus elle-même. Vénus le retient dans la montagne qui porte le nom de cette déesse, et d'où le pauvre chevalier a vainement tâché un jour de s'enfuir.

Le chevalier de Tanhouse.

« Bons chrétiens, ne vous laissez pas prendre par la ruse de Satan. Je vous chante la chanson du Tanhousois, pour avertir vos âmes.

« Le noble Tanhousois, ce bon chevalier, cherchait l'amour et la joie. Il entra dans la montagne de Vénus et y resta pendant sept ans.

« Au bout de ce temps, il dit : « Madame Vénus, ma belle femme, adieu, « ma douce vie. Je ne veux pas rester davantage avec toi, tu dois me « donner mon congé.

« — Tanhousois, mon cher chevalier, tu ne m'as pas embrassée aujour- « d'hui; embrasse-moi vite, et dis ce que tu regrettes chez moi?

« Ne t'ai-je pas offert tous les jours le vin le plus doux? Ne t'ai-je pas couronné tous les jours des roses les plus fraîches?

« — Madame Vénus, ma belle femme, mon âme est devenue malade de baisers et de vin doux; j'ai soif de choses amères.

[1] En allemand, les *Nixes*, ou fées des eaux.

Digitized by Google

« Nous avons trop ri, trop folâtré. J'ai soif de larmes, et au lieu de roses, c'est d'épines aiguës que je voudrais être couronné.

« — Tanhousois, mon cher chevalier, tu me cherches querelle ; ne m'as-tu pas juré mille fois que tu ne me quitterais jamais, jamais?

« Viens dans mes appartements et oublie le départ dans mes bras...

« — Madame Vénus, ma belle femme, tes charmes seront éternels ; ils ont enflammé bien des hommes, ils en enflammeront bien d'autres encore.

« Mais si je songe aux héros et aux dieux que tu as rendus heureux de ton amour, je suis presque dégoûté de cet amour.

« — Tanhousois, mon cher chevalier, tu ne devrais pas me dire ces choses. Frappe-moi plutôt, comme tu m'as déjà frappée, que de me dire ces injures, chrétien ingrat et froid qui me brises le cœur.

« Voilà ma récompense de t'avoir trop aimé! adieu, je te donne congé, et j'ouvre moi-même la porte. »

« A Rome, à Rome, dans la sainte ville, les cloches sonnent à toute volée et les chants sacrés retentissent. C'est une procession, et le pape marche au milieu.

« C'est le pieux pape Urbain ; il porte la couronne de la Trinité ; il porte un vêtement de pourpre et des barons en soutiennent la queue.

« O saint père, pape Urbain ! je ne te laisse poursuivre ton chemin que tu n'aies écouté ma confession et que ne m'aies sauvé de l'enfer.

« Le peuple recule et forme cercle, les chants sacrés se taisent : qui est ce pèlerin blanc, à la figure ravagée qui est à genoux devant le pape?

« O saint père ! je suis le noble chevalier de Tanhouse ; je cherchais l'amour et la joie, j'entrai dans la montagne de Vénus et j'y restai pendant sept ans.

« Madame Vénus est une belle femme, pleine de charmes et de séductions. Sa douce voix fait du bien comme un rayon de soleil et comme le parfum des fleurs.

« Ainsi que le papillon voltige autour d'une fleur pour goûter ce que renferme le tendre calice, mon âme voltige sans cesse autour de ses lèvres roses.

« Son visage est entouré comme en désordre de boucles noires et parfumées, et si elle te regarde de ses grands yeux, tu sentiras la respiration te manquer.

« Si ces yeux te regardent, tu es comme enchaîné ; c'est à grand'peine que je me suis sauvé de la montagne.

« Je me suis sauvé de la montagne, mais toujours et partout me poursuivent les regards de cette femme, et me disent : « Reviens, mon chevalier. »

Digitized by Google

« Le jour je suis comme un spectre, et la nuit mes tourments se réveillent; alors je rêve qu'elle est assise à côté de moi et qu'elle me regarde en riant, en riant de ses dents si blanches, de son rire heureux et plein de joie. Si je songe à ce rire, je verse soudain des larmes.

« Oh! je l'aime avec un feu qui me dévore : est-ce déjà le feu de l'enfer, sont-ce là les flammes de l'éternité ?

« O saint père, pape Urbain! il t'est donné de lier et d'absoudre : sauve-moi des tourments et de la puissance du malin esprit!

« Mais le pape leva les mains au ciel et dit en soupirant : « Tanhousois, homme malheureux, le charme ne peut être rompu.

« Le diable que l'on appelle Vénus, c'est le pire de tous; jamais je ne pourrai te sauver de ses griffes si belles.

« Tu dois payer maintenant de ton âme l'envie de ta chair; tu es réprouvé, tu es damné pour les temps éternels. »

« Le chevalier de Tanhouse marche bien vite, vite à se blesser les pieds. Il retourne à la hâte dans la montagne de Vénus : il y arrive à minuit.

« Madame Vénus se réveille en sursaut, l'embrasse et l'inonde de ses larmes. Lui se couche sans dire mot; madame Vénus va à la cuisine et lui prépare une soupe.

« Elle lui sert la soupe, elle lui donne du pain, elle lui lave ses pieds blessés, elle lui peigne ses cheveux et elle rit de son doux sourire.

« Tanhousois, mon noble chevalier, tu es resté bien longtemps : dis-moi donc dans quels pays tu as roulé pendant tout ce temps ?

Madame Vénus, ma belle femme, j'ai été en Italie et j'ai séjourné à Rome, j'y avais des affaires, inutiles à raconter, puis je suis vite revenu près de toi.

. . . . . .

« En revenant, je vis Florence, traversai Milan et grimpai la Suisse avec courage. Lorsque je parcourais les Alpes, il se mit à neiger, les lacs blancs me souriaient, les corbeaux croassaient et criaient.

« Et lorsque je fus sur le Saint-Gotthardt, j'entendis ronfler l'Allemagne; l'Allemagne dormait là-bas, protégée par trente-six monarques.

« En Souabe, je visitai la jeune école des poëtes; ce sont de jolies créatures. Ils sont assis sur de petites chaises difficiles à décrire honnêtement, et ils ont la tête couverte de bourrelets.

« J'arrivai un samedi à Francfort, et je me rendis dans la rue des Juifs. J'y mangeai des fèves et des oies; c'est la milleure religion, après tout.

« A Weimar, le siége des Muses, j'entendis s'élever bien des plaintes. On

Digitized by Google

se lamenta et me dit : « Hélas! Goethe est mort et M. Eckermann vit encore [1] ! »

« A Potsdam j'entendis de grands cris d'enthousiasme. Je dis avec étonnement : Qu'y a-t-il? On me répondit : « C'est le professeur Gans de Berlin qui fait un cours sur le dernier siècle. »

« A Gœttingue fleurit la science; malheureusement elle ne donne pas de fruits. J'y arrivai au milieu de la nuit; je n'y vis de lumière nulle part.

« A Celle, dans la maison de correction, je ne vis que des Hanovriens. O Allemands! il nous faudrait un bagne national et un fouet commun.

« A Hambourg je m'informai pourquoi il y avait une si mauvaise odeur dans les rues. Les juifs et les chrétiens me dirent que c'était la faute des bassins.

« A Hambourg, dans la bonne ville, il y a bien des gueux; et lorsque je me rendis à la bourse, j'ai cru reconnaître la maison de correction hanovrienne de Celle.

Une *maison de correction nationale*, quel trait aigu dirigé contre cette fraction du *parti national libéral* de l'Allemagne, qui se laisse prendre à des formules sonores et conventionnellement vides! Tout à l'heure nous trouverons le *Conte d'hiver*, qui termine le recueil des *Dernières chansons*, et dans lequel toutes ses vieilles rancunes contre le prétendu libéralisme ont trouvé satisfaction. Mais, dans le reste du livre déjà, au milieu même des amours et des rêves nocturnes, des vérités dignes de ce fou du roi Lear, plus sage sous sa marotte que maint conseiller, montrent en souriant leurs dangereuses griffes. Nous avons surtout en vue ce qu'il insinue à certain *veilleur de nuit* [2], qui vient lui raconter ce qui se passe en Allemagne :

Arrivée du veilleur de nuit à Paris.

« O garde de nuit, avec tes longues jambes progressives, tu as l'air si égaré en courant vers nous! Comment cela va-t-il là-bas, à mes chers amis? La patrie est-elle déjà délivrée?

« — Ça va à merveille, la calme bénédiction fructifie dans la maison moralement gardée. Calme et sûre, l'Allemagne, par des voies pacifiques, se développe du dedans au dehors [3].

[1] M. Eckermann est l'auteur des *Entretiens de Goethe*, que l'on s'arracha d'abord, mais qui furent reconnus plus tard comme apocryphes en grande partie.

[2] M. François Dingelstedt, auteur des *Chansons d'un veilleur de nuit cosmopolite*.

[3] Allusion au quiétisme des piétistes et au mot favori d'un souverain : Le pays doit se développer au dedans.

Digitized by Google

« Nous ne sommes pas superficiels comme les Français, chez lesquels la liberté meut la vie publique. Un Germain porte la liberté dans la profondeur de son âme.

« On achève la cathédrale à Cologne; nous devons cela aux princes de Hohenzollern. La maison de Habsbourg y a contribué de son côté, et les vitraux ont été envoyés par celle de Wittelsbach.

« La constitution et les lois organiques nous sont promises; nous en avons la parole, et des paroles de rois sont des trésors aussi sûrs que celui des Nibelungen qui se trouve au fond du Rhin [1].

« Le Rhin libre, le *Brutus* des fleuves, ils ne l'auront jamais! car les Hollandais lui tiennent les pieds enchaînés, et les Suisses la tête.

« Dieu veuille nous donner aussi une flotte! Alors l'exubérance patriotique ramera sur des galères allemandes, et la peine de forteresse sera abolie.

« Le printemps fleurit, les écorces des petits pois et des fèves se rompent, et nous respirons au milieu d'une plus libre nature. Ils vont nous défendre d'imprimer toute chose et ce sera le plus sûr moyen d'abolir la censure. »

Le *Conte de nuit,* redisant les impressions de Heine lors d'un voyage en Allemagne, est en partie connu à l'étranger. Cependant, si l'on s'est empressé de traduire les attaques dirigées contre l'Allemagne qui se contente d'un stérile et fade libéralisme, on a eu soin d'adoucir, d'effacer même tout ce qui pouvait blesser la susceptibilité française. C'est ainsi que l'on a pris plaisir de montrer M. Nicolas Becker dignement jugé par la satire allemande, mais on a supprimé certaine malice tombée de la même plume mordante à l'endroit d'Alfred de Musset. Il y a justice de rétablir ces omissions et de combler ces lacunes. Au reste, nous croyons user d'un droit imprescriptible de critique et de traducteur, en recourant à l'original.

Les soldats prussiens.

« A Aix-la-Chapelle, dans la cathédrale, est enterré Charlemagne. Je ne voudrais pas être enterré comme lui, j'aimerais mieux être le plus mince poëte vivant à Stuttgard ou ailleurs.

« A Aix-la-Chapelle les chiens s'ennuient dans la rue; ils ont l'air de de-

[1] Sigfried étant tué à l'instigation de Brunehaut, le trésor des Nibelungen, à Worms, est noyé dans le Rhin. C'est là qu'il se trouve encore, mais caché dans le fleuve.

Digitized by Google

mander avec soumission : O étranger ! donnez-nous un coup de pied, cela pourra peut-être nous distraire un peu.

« J'ai flâné pendant une heure dans ce trou : j'ai revu les soldats prussiens, ils n'ont pas beaucoup changé.

« Ce sont toujours les manteaux gris avec les hauts collets rouges. Le rouge signifie le sang français, comme l'a chanté jadis Kœrner.

« C'est toujours la même race de bois, la même race pédantesque; un angle droit dans chaque mouvement, et au visage le froid orgueil.

« Ils marchent toujours aussi raides que s'ils avaient avalé le bâton avec lequel on les a jadis rossés.

« Oui, le fouet n'a pas entièrement disparu : ils le portent maintenant à l'intérieur, les moustaches ne sont que l'ancienne queue déplacée : la queue est maintenant suspendue à leur nez.

« J'aime assez le nouveau costume des cavaliers, surtout le casque avec la pointe d'acier.

« Cela est si chevaleresque et rappelle le doux romantisme du moyen âge, cela rappelle le baron de Fouqué [1] et MM. Uhland et Tieck.

« Cela rappelle si bien les chevaliers et les écuyers qui portaient la fidélité au cœur et un blason par derrière.

« Cela rappelle les croisades, les tournois, l'amour et le servage fidèle, cela rappelle enfin l'époque où il n'y avait pas encore de journaux.

« Oui, oui, le casque me va; il prouve un auguste esprit. C'était une idée royale qui ne manquait pas de pointe.

« Seulement j'aurais peur que, si un orage éclatait, cette pointe n'attirât sur votre romantique tête les foudres les plus modernes.

« A Aix-la-Chapelle, sur l'enseigne de la porte, j'ai revu l'oiseau qui m'est si odieux : il me regarda avec tant de venin [2] !

« Oiseau laid, si jamais tu tombes entre mes mains, je t'arracherai les plumes et te couperai les griffes.

« Alors je te placerai en haut d'une perche, et j'appellerai les archers des bords du Rhin pour le tir à l'oiseau.

« Et celui qui me tirera l'oiseau, je le récompenserai du sceptre et de la couronne, ce brave homme ! Et nous sonnerons de la trompette et crierons : *Vive le roi !*

Ils n'auront pas le Rhin.

« Lorsque j'arrivai au pont du Rhin, je vis couler le père des fleuves au clair de la lune paisible.

[1] Frédéric baron de la Motte Fouqué, né à Brandebourg, en 1777, le chantre romantique par excellence de la chevalerie et du patriotisme.

[2] L'aigle prussien.

Digitized by Google

« Bonjour, père Rhin, comment cela va-t-il? J'ai souvent pensé à toi avec désir et regret.

« Je dis, et au fond de l'eau j'entends un murmure étrange semblable à la toux d'un vieillard, à un grognement sourd :

« —Bonjour, mon garçon, je vois avec plaisir que tu ne m'as point oublié : je ne t'ai point vu depuis treize ans, j'ai eu bien des désagréments.

« Nicolas Becker m'a chanté comme si j'étais la vierge la plus pure qui ne se laisse prendre par personne la couronne de son honneur.

« Lorsque j'entends cette stupide chanson, je voudrais m'arracher ma barbe blanche, je voudrais me noyer en moi-même.

« Les Français savent bien que je ne suis pas une vierge pure : souvent mes eaux ont été souillées par les outrages de leurs vainqueurs...

« La stupide chanson et le stupide poëte! Il m'a donné un ridicule; je suis sûr qu'il m'a même compromis sous le point de vue politique.

« Car si les Français reviennent à présent, je dois rougir devant eux, moi qui ai si souvent imploré le ciel, les larmes aux yeux, de me rendre les Français!

« Je les ai toujours tant aimés, ces chers petits Français : est-ce qu'ils chantent et sautent toujours comme autrefois? Est-ce qu'ils portent toujours des pantalons blancs?

« Je voudrais bien les revoir, mais je crains le ridicule et leur persiflage à cause de cette maudite chanson de M. Becker.

« Alfred de Musset, le gamin, il sera peut-être à leur tête comme tambour, et il va me tambouriner toutes ses mauvaises plaisanteries. »

« C'est ainsi que se lamenta le pauvre père Rhin. Mais moi, j'essayai de le consoler et lui dis :

« Ne crains donc pas, père Rhin, les persiflages des Français; ce ne sont plus les anciens Français, ils portent aussi d'autres pantalons.

« Les pantalons sont rouges maintenant, et ils ont aussi d'autres boutons; ils ne chantent plus, ils ne sautent plus, ils penchent gravement la tête.

« Ils font de la philosophie et parlent de Kant, de Fichte et de Hegel; ils fument du tabac, ils boivent de la bière, et quelques-uns d'entre eux jouent aux quilles.

« Ce sont des philistins comme nous autres, s'ils ne le sont pas davantage; ils ne veulent plus de Voltaire, ce sont des piétistes comme M. Hengstenberg de Berlin.

« Alfred de Musset, il est vrai, est toujours un gamin; mais ne crains rien, nous avons de quoi enchaîner sa langue.

« S'il tambourine une mauvaise plaisanterie, nous lui en sifflerons une bonne : nous dirons à tout le monde ce qui lui arrive auprès des jolies femmes.

Digitized by Google

« Sois tranquille, père Rhin, ne pense pas à de mauvaises chansons; adieu, au revoir; tu entendras bientôt d'autres chants. »

Arminius.

« Ceci est la forêt de Teutoburg que Tacite a si bien décrite. Ceci est le marais classique où Varus s'est enfoncé.

« C'est ici qu'il fut battu par le prince des Chérusques, par Arminius le noble héros ; la nationalité allemande a vaincu dans cette horrible boue.

« Si Arminius, avec ses cheveux blonds, n'avait point gagné la bataille, il n'y aurait plus de liberté allemande, nous serions devenus des Romains.

« Dans notre patrie régneraient maintenant la langue et les mœurs de Rome, il y aurait des Vestales même à Munich, et les Souabes s'appelleraient des Quirites.

« M. Hengstenberg le piétiste serait maintenant un haruspex et réfléchirait sur les intestins des bœufs. M. Néander, le président du consistoire, serait un augure et regarderait voler les oiseaux.

« Madame Birchpfeifer, l'auteur dramatique, boirait de la térébenthine comme faisaient les dames romaines.....

« M. Raumer [1] ne serait point un gueux allemand, ce serait un *gueusius* romain. M. Freiligrath ferait des vers sans rime, comme jadis Flaccus Horatius.

« Le grossier mendiant, dit père Jahn [2], serait un *mendicans*. Me Hercule! M. Massmann [3] parlerait latin et signerait Marcus Tullius Massmanus!

« Les amis de la liberté lutteraient contre des lions, des hyènes et des chacals, au lieu de se battre, comme ils font maintenant, contre des chiens dans les journaux.

« Nous aurions un seul Néron au lieu de trois douzaines de pères de la patrie; nous nous couperions les veines, en bravant les sbires du despotisme.

« M. Schelling serait un Seneca et périrait dans un conflit. Quant à notre peintre Cornélius, nous lui dirions : *Cacatum non est pictum.*

« Dieu soit loué! Arminius a gagné la bataille, les Romains furent chassés, Varus a succombé avec ses légions et nous sommes restés des Germains.

« Nous sommes restés des Germains, et nous parlons allemand comme nous l'avons parlé jadis; l'âne s'appelle âne et non *asinus*, les Souabes s'appellent des Souabes.

[1] Historien conservateur des *Hohenstaufen*.

[2] M. Jahn, le *Germain* ultra-tudesque, le grand promoteur de la *gymnastique* nationale, le dernier débris des corps d'étudiants universitaires.

[3] M. Massmann, professeur des origines allemandes à Munich, appelé depuis à Berlin, et qui est toujours resté le partisan zélé du système de Jahn.

Digitized by Google

« M. Raumer est un gueux allemand au nord de notre patrie. M. Freiligrath fait des rimes et ne ressemble pas à Horace.

« Dieu soit loué! Massmann ne parle point latin, la Birchpfeiffer n'écrit que des drames, elle ne boit point de misérable térébenthine, comme les dames galantes de Rome.

« O Arminius! c'est à toi que nous devons tout cela; c'est pourquoi on t'érige à Dettmold un monument convenable. J'ai souscrit moi-même.»

Jésus-Christ.

« Le soleil se levait près de Paderborn avec une grimace de mauvaise humeur. En effet, il fait là un vilain métier d'éclairer la terre stupide.

« S'il a éclairé un côté et qu'il aille porter ses rayons bienfaisants à l'autre, le premier s'obscurcit en attendant de nouveau.

« La pierre échappe à Sisyphe, le tonneau des Danaïdes ne s'emplit jamais, et le soleil éclaire en vain le globe de la terre.

« Et lorsque le brouillard du matin s'était dissipé, je vis s'élever au bord du chemin, éclairée par le rouge de l'aurore, l'image de l'homme que l'on a crucifié.

« Je lui dis : Mon pauvre cousin, ton aspect me remplit toujours de mélancolie; tu as voulu délivrer le monde, ô sauveur de l'humanité, ô fou que tu étais!

« Ces messieurs du grand conseil t'ont maltraité. Aussi qu'avais-tu besoin de parler si imprudemment de l'Eglise et de l'Etat?

« Pour ton malheur, l'imprimerie n'était pas encore inventée alors; autrement, tu aurais écrit un livre sur les questions célestes.

« Le censeur aurait rayé de ton manuscrit ce qui aurait pu te compromettre sur la terre, et la bonne censure t'aurait ainsi sauvé de la croix.

« Hélas! que n'as-tu pris un autre thème pour ton sermon de la montagne? tu avais bien assez d'esprit et de talent pour trouver un autre sujet, et tu connaissais bien les piétistes.

« Les banquiers et les usuriers, tu les as même chassés du temple : malheureux, ils t'ont crucifié, te voilà comme une leçon éloquente pour ceux qui voudraient faire comme toi. »

Le roi de Hanovre.

« O Danton! tu t'es bien trompé, aussi as-tu expié ton erreur : je sais maintenant que tu as prétendu à tort qu'il était impossible d'emporter la patrie à la semelle de ses pieds.

« La moitié de la principauté de Buckebourg me resta collée aux pieds : jamais de ma vie je n'ai vu de chemins plus bourbeux.

Digitized by Google

« A Buckebourg je descendis visiter le château de mes ancêtres, le château où naquit mon grand-père; ma grand'mère, au contraire, était de Hambourg.

« J'arrivai à Hanovre vers midi et je me fis cirer les bottes. Puis j'allai aussitôt visiter la ville, car j'aime à profiter de mes voyages.

« Mon Dieu! comme tout y est propre, la boue n'est pas dans les rues. J'y vis des bâtiments magnifiques, des masses très-imposantes.

« Ce qui me plut surtout, ce fut une grande place, entourée de belles maisons : là demeure le roi, là est son palais, il est d'un extérieur fort beau.

(Le palais bien entendu.) « Devant la façade il y a une guérite de chaque côté. Des uniformes rouges avec des fusils y montent la garde : ils ont l'air menaçant et sauvage.

« Mon cicerone dit : « Ici demeure Ernest Auguste, un vieux lord hauttory, un gentilhomme très-vert pour son âge.

« Il demeure ici dans une tranquillité digne d'une idylle; car ce qui le protége mieux que ses satellites, c'est le défaut de courage de mes amis et connaissances.

« Je le vois quelquefois, alors il se plaint d'un air ennuyé de la charge royale à laquelle il est condamné dans le Hanovre.

« Il dit qu'étant habitué au grand train britannique, il se trouve ici à l'étroit, qu'il a le spleen, et qu'il craint de ne pouvoir y tenir à la longue.

« Avant-hier, au matin, je l'ai trouvé tristement courbé devant la cheminée : il préparait de ses mains augustes un lavement pour ses chiens malades. »

Les Loups [1].

« La chaise de poste traverse la forêt en boitant sur ses roues. Crac! voilà un axe qui casse. Nous sommes arrêtés. Comme c'est amusant!

« Le postillon descend et court vers le village. Je reste à minuit, seul, dans la forêt. Alentour on entend un hurlement.

« Ce sont les loups qui hurlent d'une manière si sauvage avec des voix sataniques. Leurs yeux brillent comme des torches dans l'obscurité.

« Ils ont sans doute entendu parler de mon arrivée, et c'est en mon honneur qu'ils illuminent la forêt et qu'ils chantent en chœur.

« C'est une sérénade, j'en suis sûr à présent, on veut me fêter; aussi je pris de suite une attitude convenable et je dis avec des gestes suppliants :

[1] Pour bien faire saisir le sens de ce morceau, il faut rappeler que Heine était mainte fois accusé d'avoir renié le libéralisme et d'être devenu conservateur. Il s'en défendit un jour avec beaucoup d'esprit et de vivacité, dans une lettre adressée à la *Gazette d'Augsbourg*, que rédigent MM. Kolb et Altenhœfer.

Digitized by Google

« Loups mes confrères! c'est avec plaisir que je me trouve aujourd'hui au milieu de vous où tant de nobles esprits hurlent avec amour vers moi.

« Vous ne pouvez vous figurer ce que j'éprouve à présent : ah! ce moment ne sera jamais oublié de moi.

« Je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez et dont vous me donnez des témoignages dans les moments difficiles.

« Loups mes confrères! vous n'avez jamais douté de moi, vous n'avez jamais cru les fripons qui vous ont dit que j'avais passé aux chiens;

« Que j'étais un apostat et que je deviendrais bientôt conseiller aulique dans le troupeau des brebis : quant à contredire ces calomnies, j'ai cru que ç'aurait été au-dessous de moi.

« La peau de mouton dont je me suis revêtu parfois pour me chauffer ne m'a jamais porté, croyez-moi, à me faire illusion sur le bonheur des moutons.

« Je ne suis ni mouton ni chien, je ne suis ni conseiller aulique ni morue, — je suis resté loup, mon cœur et mes dents sont le cœur et les dents d'un loup.

« Je suis loup et je hurlerai toujours avec les loups — oui, comptez sur moi et aidez-vous vous-même, alors Dieu vous aidera. »

« Voilà le discours que je prononçai devant eux, sans m'y être préparé. M. Kolb l'a mutilé en l'imprimant dans la *Gazette d'Augsbourg*. »

Digitized by Google

LA PLANÈTE LEVERRIER.

La découverte imprévue d'un nouveau corps céleste dans notre système planétaire vient d'émouvoir vivement, non-seulement le monde savant, mais encore cette partie du public, plus nombreuse de jour en jour, qui s'intéresse au mouvement des sciences et se platt à aider, au moins par ses suffrages, aux progrès de l'esprit humain. Jeune encore, M. Leverrier, répétiteur à l'école Polytechnique, décoré de la Légion d'honneur, occupait un des premiers rangs parmi la phalange des jeunes savants sur qui repose en Europe l'avenir de la science. Nous disons en Europe, et non point en France, parce qu'à nos yeux les hommes hors ligne appartiennent à toute la partie civilisée du genre humain. Comme savant, M. Leverrier n'est pas plus exclusivement Français que Liebig n'est Allemand, et que Berzélius n'est Suédois. Il serait à désirer que l'Europe s'accoutumât à considérer comme lui appartenant d'une manière générale tous ceux qui par leur génie étendent le domaine du savoir. Cette idée conduira peut-être un jour à une académie européenne, où tous les peuples qui ont des savants seraient représentés et dont les travaux seraient immédiatement publiés et traduits, pour apporter la plus grande somme possible d'utilité au genre humain tout entier.

Parmi les gens du monde, tout le monde n'a peut-être pas encore

Digitized by Google

compris l'importance que l'Europe savante attache à la découverte de M. Leverrier, et l'opportunité des honneurs extraordinaires que vient de lui décerner le gouvernement français. En effet, les règlements relatifs aux promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur n'ont point été observées à l'égard de M. Leverrier. Le ministre qui d'après l'intention expresse du roi, a passé par-dessus les ordonnances à cette occasion, n'a point, conformément à l'usage, adressé directement au jeune astronome sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. C'est à l'Académie des sciences qu'il en a transmis le brevet, pensant que cette honorable distinction aurait encore plus de prix en passant par les mains du premiers corps savant de l'Europe. Le ministre, dans sa lettre, fait observer à l'Académie que M. Leverrier n'est pas membre de la Légion depuis assez longtemps pour passer officier selon les règlements en vigueur; mais il ajoute que, si des exceptions sont admises pour les actions d'éclat des militaires, il est juste aussi d'en admettre pour les actions d'éclat sur le champ de bataille de la science. En même temps le gouvernement français transmet, également par l'entremise de l'Académie, la décoration de chevalier de la Légion d'honneur à l'astronome allemand, M. Galle, de l'observatoire de Berlin, qui a vu le premier avec les yeux du corps cette planète vue depuis plusieurs mois par M. Leverrier avec les yeux de l'intelligence.

Il ne faut point essayer de mettre à la portée des esprits qui s'y refusent le côté sublime de la science appliquée à l'étude des corps célestes, le reflet de l'infini qui vient éclairer l'intelligence humaine, alors que, franchissant l'espace, elle en mesure l'étendue et la compare à l'excessive petitesse de ce globe étroit dont l'orgueil humain a fait si longtemps le centre de l'univers qui n'a point de centre, selon la poétique expression de Bossuet. N'insistons pas sur ces grandes pensées que Dieu laisse aux cœurs épris d'une pure admiration pour ses œuvres, en dédommagement des déceptions qui les attendent dans la société. Restons dans un ordre d'idées moins élevé, et signalons d'abord le service rendu par l'astronomie au commerce, le plus prosaïque des rouages sociaux.

Il fallait, comme dit Horace, une dose peu ordinaire d'intrépidité au premier qui se hasarda, dans un tronc d'arbre creux, sur la surface de l'Océan. Quand les Phéniciens, les premiers marins de

Digitized by Google

l'antiquité, s'aventurèrent le long des côtes africaines sur le grand Océan, quand l'amiral Néarque, descendant l'Indus, osa traverser la mer d'Oman et remonter l'Euphrate pour rejoindre Alexandre à Babylone, quels étaient leurs moyens de se diriger sans boussole sur des mers inconnues? L'observation des corps célestes, pas davantage. Et combien de siècles cette observation n'a-t-elle pas mis à passer des procédés imparfaits à l'usage des navigateurs de l'antiquité, à l'emploi des tables astronomiques, enseigné de nos jours dans les écoles de navigation?

Or, aujourd'hui, grâce à ces tables, grâce aux chronomètres dont l'astronomie a aussi secondé le perfectionnement en déterminant le temps vrai pour chaque point de la surface du globe, un marin, non pas du premier ordre, mais un simple capitaine au long cours de n'importe quelle nation d'Europe, sait avec précision en pleine mer où il est et où il va. Encore quelques perfectionnements, quelques simplifications, un degré d'exactitude de plus dans les tables astronomiques, et les nombreux écueils dont les mers sont parsemées seront évités par les moins éclairés des navigateurs, et le vaisseau traversera la plaine liquide avec autant de sécurité, autant de certitude d'arriver à un point donné, que peut en avoir la voiture qui suit une grande route, ou la locomotive engagée sur les rails d'un chemin de fer. Ce résultat, le monde ne peut l'attendre que des efforts persévérants des hommes qui, comme M. Leverrier, interrogent la voute céleste avec une sainte obstination, et la contraignent, à force de patientes études et de prodigieux calculs, à soulever un coin du voile qui cache ses merveilles aux yeux du vulgaire.

Ainsi, sans astronomie, pas de navigation; sans navigation, pas de commerce; sans commerce, pas de civilisation, pas de liens de fraternité entre les peuples: telle est l'importance humanitaire des découvertes astronomiques.

Il faut renoncer à traduire ici dans le langage vulgaire la portée réelle, à ce point de vue, de la découverte de M. Leverrier. Disons seulement que les planètes sont, de tous les corps célestes, les plus utiles pour la détermination des longitudes, et que cette détermination est ce qui importe le plus au marin pour trouver sa route sur l'Océan.

Avant de donner, avec quelques détails, l'historique de la planète

Digitized by Google

Leverrier, rappelons quelques faits pour faire apprécier les difficultés de sa découverte, et la nature des calculs qui l'ont amenée.

Le commencement de ce siècle est marqué dans les fastes de la science astronomique par l'accroissement inattendu du nombre des corps de notre système planétaire; Piazzi à Palerme, Olbers en Danemark, reconnaissaient et constataient, par des observations directes, quatre petites planètes voyageant incognito autour de notre soleil, sans avoir été jusque-là soupçonnées par les astronomes. Pallas, Vesta, Cérès et Junon, toutes individuellement moindres que notre lune, qui n'est déjà pas très-grande, avaient échappé aux recherches des savants par leur défaut d'éclat, leurs phases qui font qu'elles tournent fréquemment de notre côté leur partie obscure, et leurs *occultations* lorsqu'elles passent à portée des autres planètes. Ajoutons que pas une de ces planètes n'est visible à l'œil nu, et qu'avec nos plus forts télescopes on ne les observe encore qu'à des intervalles assez éloignés. Les distances des grandes planètes entre elles et à l'égard du soleil offrent un caractère remarquable de régularité, sauf un intervalle deux fois trop grand entre Mars et Jupiter. L'existence d'une planète dans cette partie de notre système était déjà soupçonnée dès le temps de Keppler. Au lieu de ce corps céleste que les astronomes cherchaient et qu'ils supposaient devoir être d'un volume intermédiaire entre celui de Mars et celui de Jupiter, ils en trouvèrent la monnaie en quatre petites planètes dont l'aspect étrange éveilla tout d'abord l'idée d'une grosse planète, divisée en quatre fragments. D'abord elles ne sont pas parfaitement sphériques, et leur surface autant que l'imperfection de nos instruments permet de l'étudier, se trouve hérissée de montagnes abruptes hors de proportion avec leurs diamètres. Un autre fait encore plus concluant, c'est la coïncidence des orbites de ces planètes. Leur route à travers l'espace autour du soleil se rencontre en un point unique, où chacune d'elles vient passer à chacune de ses révolutions, comme si leur mouvement avait effectivement commencé au même point de départ. Ainsi les conjectures de l'astronomie ont fini par se réaliser, et les traces du naufrage d'une grosse planète éclatée en quatre petites ont été retrouvées par la science. Ajoutons que Pallas, Vesta, Cérès et Junon réunies auraient à peu près ensemble le volume, la masse et la densité nécessaires pour représenter une seule planète

Digitized by Google

intermédiaire entre Mars et Jupiter. Il est nécessaire ici de dire quelques mots du phénomène des perturbations qui jouent un si grand rôle dans l'étude de notre système planétaire. Chacune des planètes qui voyagent avec nous autour du soleil ne suit pas sa route ellyptique avec une parfaite régularité. Plusieurs d'entre elles, surtout celles qui ont des satellites, se dérangent de temps à autre de quantités difficilement appréciables, dont toutes les causes ne sont point connues; puis elles reprennent leur route habituelle. Ce sont ces dérangements qui portent en astronomie le nom de *perturbations*.

Les corps célestes, absolument comme ceux qu'il nous est donné d'observer à la surface de la terre, s'attirent en raison directe du carré des masses, et en raison inverse du carré des distances. C'est l'admirable loi trouvée par Newton. Cela veut dire, en langue vulgaire, que les plus forts se font obéir par les plus faibles, comme la terre, par exemple, se fait accompagner par la lune. Mais parmi les corps célestes comme parmi les hommes, les plus gros ne sont pas toujours les plus forts. Jupiter, Saturne, Herschell, dont la surface ne montre pas d'aspérités appréciables, qui, d'après leur degré de densité ne semblent pas être autre chose que des masses, soit liquides, soit à l'état de fusion pâteuse, n'exercent pour cette raison que des attractions faibles en proportion de leur diamètre. Si, par exemple, Jupiter, avec son diamètre, avait une densité égale à celle de la terre, ses satellites viendraient tomber sur sa surface, et Mars serait probablement forcé de passer de son rang honorable de planète indépendante, au rang subalterne de satellite de Jupiter.

Déjà, avant M. Leverrier, les astronomes avaient signalé certaines irrégularités dans la marche de la planète Herschell ou Uranus. Ni Saturne, ni à plus forte raison Jupiter aux époques où il passe le plus près d'Uranus, ne pouvaient rendre compte de toutes les perturbations de cette planète. M. Leverrier en conclut qu'il devait exister, au delà d'Uranus, une autre planète dont le voisinage forçait de temps en temps celle-ci à s'écarter de son orbite.

L'attention de M. Leverrier avait été dirigée dans l'origine sur la marche irrégulière de la planète d'Herschell, par les difficultés, insurmontables avant lui, qui avaient arrêté les astronomes dans la détermination des causes des perturbations de cet astre. Ces diffi-

Digitized by Google

cultés avaient été jugées telles qu'on avait renoncé à s'en occuper. Il en résultait que la planète d'Herschell, bien que très-fréquemment observée, ne se montrait jamais tout juste à la place que devait lui assigner dans le ciel le tracé de sa route, d'après son volume, sa densité et sa distance du soleil. M. Leverrier s'occupa d'abord exclusivement de reconnaître et de déterminer comme faits astronomiques les perturbations d'Herschell. Ce travail accompli, comme il fallait une cause à des effets si singuliers, il n'hésita pas à la reconnaître dans la présence d'une planète jusqu'alors inobservée au delà d'Herschell. Ce qui n'avait peut-être été pour lui dans l'origine qu'une hypothèse probable, acquit bientôt par ses calculs un tel degré de certitude qu'il s'empressa de publier ses travaux et d'en adresser les résultats aux principaux astronomes de l'Europe, en les engageant à vouloir bien chercher, de concert avec lui, sa planète nouvelle dans une région du ciel qu'il désignait avec exactitude. Par une coïncidence très-remarquable, M. Galle, de l'observatoire de Berlin, voyait la planète Leverrier précisément à la place indiquée, à moins d'un demi-degré près, le jour même où la lettre de M. Leverrier l'engageait à diriger de ce côté le champ de son télescope.

Arrêtons-nous un moment sur les conséquences des travaux de M. Leverrier. D'abord il agrandit indéfiniment notre système planétaire. Il devient certain que la terre voyage autour du soleil en compagnie bien plus nombreuse qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent. La terre, déjà dépossédée depuis Kopernic de toute prétention à occuper le centre de l'univers, se trouve avoir un nombre indéterminé de compagnes de voyage. Si les perturbations d'Herschell ont conduit M. Leverrier à la découverte de la planète qui les explique, les perturbations de la planète Leverrier s'expliqueront à leur tour par une planète plus éloignée, et ainsi de suite, sans qu'on puisse assigner de limites à notre système solaire. Au point de vue philosophique, c'est un aspect nouveau du champ sans bornes de la création. Il devient de moins en moins probable que Dieu ait limité à l'une des moindres de ses œuvres l'existence d'êtres capable de le connaître et de l'adorer. Il faut donc très-probablement ajouter les *Leverriens* aux *Herschelliens*, aux *Saturniens*, aux *Jupitériens*, aux *Marsiens*, aux *Vénusiens* et aux *Mercuriens*. Quant aux quatre petites planètes Pallas, Vesta, Cérès et

Digitized by Google

Junon, elles sont probablement, comme la lune, inhabitées et inhabitables.

Au point de vue de la science pure, M. Leverrier n'a pas seulement trouvé une planète, ce qui serait déjà fort important, il a trouvé une méthode entièrement nouvelle, différente de toutes celles qu'on employait avant lui, et d'une sûreté telle qu'elle recule les limites de la branche la plus positive du savoir humain.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la sensation profonde produite par les travaux de ce jeune savant. L'Allemagne, qui compte un si grand nombre d'astronomes éminents, a salué par des applaudissements unanimes l'apparition du nouvel astre. M. Galle de Berlin, M. Encke, et M. Schumaker d'Altona, ont écrit à M. Leverrier les lettres les plus flatteuses; tous se réjouissent avec lui du triomphe le plus éclatant que la théorie ait jamais remporté. Newton a dû tressaillir de joie dans sa tombe à Westminster en voyant ainsi apparaître au dix-neuvième siècle cette éclatante confirmation de l'attraction universelle.

Le ministre de l'instruction publique en France, M. de Salvandy, n'a pas perdu une si belle occasion d'éveiller une noble émulation parmi les anciens condisciples de M. Leverrier. Il vient de commander à l'un des meilleurs sculpteurs de la capitale le buste en marbre du jeune astronome pour en faire don au collége de Saint-Lô où M. Leverrier a fait ses études. Les feuilles françaises ont remarqué à cette occasion que la contrée qui a donné naissance à ce savant en a produit plusieurs autres du premier ordre, parmi lesquels il suffira de citer le chimiste Vauquelin et l'astronome Laplace.

Rien n'a manqué à la gloire de M. Leverrier, ni les suffrages des savants désintéressés, ni les contradictions des envieux. Alors qu'on aimerait à reconnaître, ainsi que M. Arago l'a dit avec éloquence à l'Académie des sciences à Paris, que la nationalité et les frontières n'existent plus pour les savants revendiqués par tout le genre humain, on est péniblement affecté de voir les astronomes les plus illustres de la Grande-Bretagne élever la voix, non pour saluer et accueillir un frère en science, mais pour lui contester sa découverte pour en faire honneur à deux Anglais, M. Adams et M. Wartman. Ces efforts de l'envie n'ont abouti, du reste, qu'à fournir à M. Leverrier l'occasion de réfutations auxquelles il n'y a rien à répondre.

Digitized by Google

Avant de finir il ne sera pas hors de propos de répondre à une objection que les gens du monde n'ont pas manqué de se faire. La planète Leverrier n'est pas télescopique ; une instruction à la portée de ceux qui ne sont pas supposés suffisamment versés dans la pratique des observations astronomiques a été publiée par M. Leverrier pour en faciliter la vue à tout le monde à travers les myriades d'étoiles qui brillent au firmament. Celle-ci brille médiocrement; elle n'apparaît que comme une étoile de huitième grandeur. On se demande comment il se fait qu'elle n'ait point été reconnue plus tôt. Mais d'abord, les catalogues d'étoiles et les cartes célestes n'ont point encore atteint le dernier degré de l'exactitude; ensuite, toutes les lunettes de tous les astronomes ne sont pas constamment braquées sur tous les points du firmament ; puis, une planète aussi peu apparente que celle de Leverrier, ayant des déplacements d'une grande lenteur apparente, à cause de l'immensité de son orbite, a pu bien souvent être prise pour une étoile fixe. On ignore encore si, comme il est probable en raison de son mouvement de rotation, elle est sujette à des phases qui lui feraient montrer à de certains intervalles sa partie obscure aux astronomes de notre planète. On voit combien de causes réunies expliquent le long incognito de la céleste voyageuse. Aujourd'hui, partout où il existe des observatoires, on s'occupe de l'étudier; un astronome de Liverpool lui a déjà reconnu un satellite et un anneau analogue à celui de Saturne ; mais ce dernier point semble encore douteux.

Nous voici donc avec une planète de plus dans notre système, avec des erreurs de moins dans les calculs astronomiques qui guident notre navigation, avec une carrière nouvelle ouverte aux recherches des astronomes de tous les pays; et nous pouvons ajouter aux fastes de la science une de ces découvertes de génie qui sont les plus éclatantes manifestations de l'intelligence humaine.

Digitized by Google

Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Busanval, ambassadeur ordinaire de Henri IV en Hollande, et de François d'Aerssen, agent des Provinces-Unies en France. Leide, 1846 [1].

(1598—1599.)

Philippe II s'éteignit à l'Escurial, le 13 septembre 1598, après avoir reconnu que l'Espagne ne pouvait soutenir plus longtemps la lutte gigantesque qu'elle avait entreprise, en faveur de la suprématie catholique, contre la plus grande partie de l'Europe. L'inflexible adversaire des protestants avait cherché, dans les derniers moments de sa vie, à diminuer le nombre de ses ennemis afin d'éloigner des orages trop violents du trône sur lequel allait monter un prince de vingt ans. D'une part, il s'était réconcilié, par le traité de Vervins, avec Henri IV, si redoutable à la monarchie castillane; d'autre part, il avait cédé les Pays-Bas à sa fille Isabelle, qui devait épouser l'archiduc Albert d'Autriche. Par cette détermination inattendue, le vieux roi se flattait de ramener les provinces révoltées, parce qu'elles n'auraient plus eu à objecter leur aversion insurmontable contre la domination espagnole. L'archiduc cardinal, ayant déposé la pourpre romaine et laissé le gouvernement provisoire des Pays-Bas catholiques à un autre cardinal et archiduc (André d'Autriche), était parti pour l'Espagne, où le mariage avec l'infante devait s'accomplir.

Le recueil diplomatique, dont un honorable professeur de l'université d'Utrecht (M. Vreede) s'est fait l'éditeur, jette une vive lumière sur les évé-

[1] Un vol. in-8°.

Digitized by Google

nements qui suivirent le départ de l'archiduc Albert pour Madrid. Jusqu'ici la correspondance de l'infortuné Jean d'Oldenbarnevelt, qui dirigea les relations extérieures de la Hollande depuis 1586 jusqu'en 1618, n'a pas été publiée; celle de ses agents était aussi restée inédite. C'était une grande lacune dans les mémoires diplomatiques; car l'époque qui précéda l'arrivée du président Jeannin à la Haye (1607) peut être citée comme une des plus importantes dans l'histoire de l'ancienne république des Provinces Unies. M. Vreede a entrepris de l'éclaircir en livrant, pour la première fois, à l'impression les dépêches de François d'Aerssen, agent des états-généraux à la cour de France, et celles du seigneur de Buzanval, ambassadeur de Henri IV à la Haye. Ces dépêches mises en rapport les unes avec les autres semblent offrir, dit le savant éditeur, le double avantage de retracer à la fois la situation intérieure et extérieure des deux pays et de présenter la scène animée et variée de la politique du temps.

Quoique son nom soit omis dans la plupart des dictionnaires biographiques, Paul Choart, seigneur de Buzanval, était un des plus habiles négociateurs de la fin du seizième siècle, si fécond en grands hommes. Il était ami de Duplessis-Mornay, et, comme lui, fervent calviniste : il mourut en tenant en main le livre de Dumoulin sur la sainte cène; savant lui-même, il entretenait d'affectueuses relations avec Scaliger et Casaubon. François d'Aerssen est plus célèbre que Buzanval; Richelieu le nommait l'un des trois seuls politiques qu'il eût connus en Europe : les deux autres étaient Oxenstiern, chancelier de Suède, et Guiscardi, chancelier de Montferrat. Aerssen était né à Bruxelles en 1572 : son père, après avoir rempli de hauts emplois en Belgique, avait émigré dans les Provinces-Unies, où il exerçait les fonctions de greffier des états généraux. François d'Aerssen, ayant terminé ses études à l'université de Leide, fut envoyé en France auprès du sage Philippe de Mornay, ami de son père; il se forma aux affaires sous les yeux de ce rigide conseiller de Henri IV, et alla ensuite compléter son éducation diplomatique en Italie. Il avait vingt-six ans à peine lorsqu'il accompagna à Nantes Oldenbarnevelt, alors son protecteur et plus tard sa victime, chargé avec Justin de Nassau, fils naturel du Taciturne, de détourner Henri IV des négociations entamées avec l'Espagne. Du consentement des états généraux, Aerssen fut laissé par Oldenbarnevelt en France, pour y remplir les fonctions de résident auprès du roi. C'était un jeune homme à la fois habile, éloquent, persuasif et habitué à une dissimulation profonde.

Malgré les représentations énergiques de Barnevelt, Henri IV avait déposé son épée à Vervins. « La considération de l'état présent de son royaume l'emporta, suivant Sully, sur toutes les autres. Ce prince, en remerciant les ambassadeurs, ce qu'il fit de la manière la plus polie, commença par les assurer, que pour avoir refusé l'offre de leurs souverains, il ne se départait point

Digitized by Google

de l'amitié qui l'unissait à eux depuis si longtemps, et que la paix qu'il allait conclure avec l'Espagne ne l'empêcherait pas d'entretenir avec eux la même correspondance qu'auparavant, ni de leur donner les mêmes secours d'argent dans leurs besoins, avec la seule précaution que ces prêts paraîtraient être faits à titre d'*acquits de dettes*, pour ne point donner de sujet de rupture à l'Espagne. Il leur fit entendre qu'il n'allait s'occuper à rétablir les affaires de son royaume, que pour revenir après, avec plus d'espérance de succès, à son premier projet contre l'empire et la maison d'Autriche. » Enfin il leur donna l'assurance que M. de Buzanval, qui avait déjà été son ambassadeur auprès des états généraux, serait renvoyé à la Haye. Buzanval ne tarda pas à partir avec des instructions de la main du roi. Il devait saluer le prince Maurice, avant de se rendre aux assemblées des états, et lui dire particulièrement le désir que Henri conservait de lui rendre preuve de son amitié; qu'il se plaisait à reconnaître les secours qu'il avait reçus de lui et des états dans la nécessité de ses affaires, et qu'ils devaient avoir toujours confiance dans le roi, comme le plus affectionné de leurs voisins. Buzanval devait ensuite exposer les motifs qui avaient engagé le roi à conclure la paix de Vervins. « La France estoit tellement affaiblie et lassée de la guerre, qu'elle estoit à la veille de succomber sous le faix; de sorte que toute l'assistance que lesdits estats eussent donnée à S. M. eust plutost servi à accroistre sa langueur à l'avantage de l'ennemi commun qu'à la restaurer. Davantage, il est certain que si S. M. n'eust faict ladite paix, le roy d'Espagne n'eust point cédé à sa fille les Pays-Bas et le comté de Bourgogne en faveur du mariage de l'archiduc Albert, comme il l'a faict, et que cette distinction desdits pays d'avec la couronne d'Espagne, *diminue grandement la réputation et la puissance desdits Espagnols.* » Telle n'était point, à vrai dire, l'opinion de Buzanval : « Les Espagnols ne firent jamais mieux, dit-il dans une de ses lettres, que de céder ce pays à l'infante. Car il étoit impossible, comme les affaires étoient pour lors, qu'ils le peussent plus maintenir sans y donner cette nouvelle forme : *car tout s'en alloit révolter.* » Buzanval devait également justifier le traité de Vervins auprès des états généraux et insister surtout sur l'utilité que devaient retirer les Provinces-Unies de la médiation du roi de France, *dans le cas où il y aurait lieu*[1].

La république hollandaise s'était vue menacée aussi de perdre l'appui de la Grande-Bretagne. Barnevelt et Justin de Nassau, alarmés, avaient passé le détroit et déclaré à la reine Élisabeth que, si elle faisait la paix avec l'Espagne, les états généraux étaient résolus d'y accéder, quelque dangereuse qu'elle pût être, plutôt que d'avoir seuls tout le poids de la guerre à soute-

[1] Voy. cette instruction dans l'*Histoire du règne de Henri IV*, par Capefigue, t. VIII.

Digitized by Google

nir. Cependant, par l'intervention du bouillant comte d'Essex, Élisabeth resta fidèle à la cause batave; le 16 août 1598, elle signa à Westminster un nouveau traité avec les Provinces-Unies. Mais, créancière des états pour une somme de huit millions de florins, Élisabeth conservait en dépôt Flessingue et Brielle; de plus, les états avaient dû s'engager à mettre à sa disposition trente à quarante vaisseaux en cas de guerre navale contre les Espagnols, et en outre cinq mille hommes de pied et cinq cents chevaux dans une guerre de terre. Un autre résultat du traité de Vervins fut l'augmentation des forces espagnoles dans les Pays-Bas catholiques. N'étant plus affaiblis par leurs anciennes diversions en France, les royalistes avaient mis sur pied 20,000 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux. Tandis que Mendoza, amirante d'Aragon, conduisait son armée vers le Rhin, Maurice de Nassau devait protéger les frontières de la Gueldre avec 6,000 hommes de pied et seulement 1300 chevaux.

Telles étaient les circonstances difficiles dans lesquelles Buzanval et Aerssen se trouvaient placés, au moment où M. Vreede nous initie à leur correspondance. L'un devait observer Henri IV, et le maintenir dans des dispositions favorables pour la république hollandaise; il lui était prescrit de se présenter à la cour au moins deux fois par semaine et de suivre le roi partout où il jugerait à propos de se rendre à une distance de plus de quinze lieues de Paris. L'autre devait surveiller l'esprit public en Hollande, fréquenter les hommes qui gouvernaient le nouvel État, les rassurer et les encourager, sans compromettre le nom de son maître, calculer enfin les chances qui restaient à la Hollande de sauver son indépendance, dans la situation que lui avaient faite la conclusion du traité de Vervins et la cession des Pays-Bas catholiques aux archiducs.

La première lettre du seigneur de Buzanval est adressée au roi et datée de la Haye, 28 octobre 1598. Il fait connaître à Henri IV que la république hollandaise n'a pas perdu courage. « Quant au fait de la paix avec l'archiduc ou le roy d'Espagne, écrit l'ambassadeur, V. M. s'asseurera, s'jl lui plaît, sur ce que lui en dira présentement son très-humble et très-fidèle serviteur. Il n'y a aucune apparence que ces provinces s'entendent ny avec l'un, ny avec l'autre, ny même avec aucun de cette maison, et faut tenir pour une maxime très-certaine, que s'ils reviennent quelque jour sous leur obéissance, ce sera en confusion, et non par une délibération et résolution prise en commun. Car, s'ils demouroient foibles, et que quelque grand accident survînt à leurs affaires, je ne doute pas, que quelque chose ne se dementist en cet édifice, et que quelque ville, ou possible quelque province particulière, ne jouast à la la fausse compagnie. Mais la Hollande et Zelande, qui sont l'âme de cet État, se perdront à de tout autre perdition que de celle des Espagnols, et que de rentrer en corps sous le joug de la maison d'Autriche; de sorte que, si cette

Digitized by Google

maison y reprend jamais pied, ce sera avec toute souveraineté, et sans qu'il reste à ces gens ny conseil, ny moyen d'obtenir quelques conditions pour leur liberté et seureté. » Buzanval termine en disant que les hommes les plus habiles de l'État assurent qu'ils peuvent maintenir la guerre et leur pays contre l'archiduc et contre les forces d'Espagne même; qu'ils réclament en conséquence l'exécution des promesses du roi; qu'il n'y a nul danger pour eux dans cette guerre, soit que l'Angleterre se sépare de leur cause, soit autrement. En effet, ils faisaient dès lors de grands préparatifs pour la campagne prochaine, renforçant leurs compagnies, traitant avec M. de la Noue pour lever seize *enseignes françaises*, et fortifiant les places qui étaient en danger. Dans une lettre du 17 novembre, Buzanval indiquait au secrétaire d'État Villeroy quelle devait être, suivant lui, la politique du cabinet français à l'égard des Provinces-Unies. « Mon opinion est, disait-il dans un style à la fois naïf et nerveux, qu'il faut que le roy s'efforce de mettre pour une bonne fois ce chariot en train : c'est-à-dire, que nous devons ayder à ces gens jusque-là, et si avant, qu'ils puissent aller seuls en besogne. Cela fait, nous en pourrons tirer la main tout doucement et avec seureté et avec notre honneur, et notre asseurance même, qui est aussi comprise en la leur..... Je confesse d'être en cette hérésie, qui est de croire, que de choses de dehors rien ne peut plus asseurer notre État, et pour le présent et pour l'avenir, que la bonne forme et le bon établissement, que nous donnerons aux affaires de deçà. Pour nous mieux confirmer en cette opinion, mettons-nous toujours devant les yeux les temps, auxquels le roy d'Espagne, trouvant la France en desarroy et confusion, l'a attaquée, et jugeons ce qu'il y eust pu faire et gagner sans l'arrest et obstacle qu'il a toujours trouvé par deçà, qui luy a traversé mille desseins, et contre la France et contre l'Angleterre et ailleurs. »

Le recueil de M. Vreede fournit aussi quelques indications sur les avances faites aux Hollandais, à la fin de 1598, par le *conseil de Bruxelles*. Avant de quitter la Belgique, l'archiduc Albert avait écrit aux états de l'union d'Utrecht, pour leur faire connaître les droits que lui donnait son mariage avec l'infante, les assurer qu'il désirait vivement la paix, et les inviter à rentrer sous l'obéissance. Les états généraux n'avaient pas daigné répondre à cette lettre du nouveau souverain ; et il résulte des dépêches de Buzanval qu'ils ne prêtèrent pas davantage l'oreille aux *persuasions* du conseil de Bruxelles, après le départ de l'archiduc. Il circulait d'ailleurs des bruits assez étranges sur l'union projetée entre Albert et Isabelle. Le 12 décembre 1598, Buzanval écrivait à Villeroy « qu'il pourrait arriver du changement aux espérances que l'archiduc a aux seigneuries de ces pays (Pays-Bas). » Le 13 janvier 1599, Aerssen mandait de Paris que l'on croyait que le mariage d'Albert avec l'infante ne se ferait pas, mais qu'il ignorait s'il fallait ajouter foi à ce bruit; que, du reste, on avait discuté auprès du roi la question de savoir si la rup-

Digitized by Google

ture du mariage serait utile ou non à la république. Quand le mariage eut enfin été célébré à Valence, le 18 avril 1599, Aerssen transmit aux états généraux des informations plus curieuses, qu'il tenait de Henri IV lui-même. Celui-ci voyait alors assez familièrement l'ancien confesseur de l'archiduc, Gonzague Calatagirone, général des cordeliers, et négociateur à Vervins comme agent du pape. Or, ce moine eut l'indiscrétion de révéler au roi le secret de la confession de son ancien pénitent : il lui dit que l'archiduc Albert avait vécu jusqu'à l'âge de trente-sept ans sans avoir eu commerce avec les femmes; et qu'il était d'ailleurs inhabile par sa conformation physique à accomplir le but naturel du mariage[1]. Cette révélation, croyons-nous, est publiée pour la première fois; elle mérite l'attention de l'historien. Jusqu'ici les adversaires de Philippe II avaient avancé qu'il n'aurait jamais détaché les Pays-Bas de la monarchie espagnole en faveur d'une princesse de trente-deux ans, s'il ne l'avait crue et même rendue stérile ; mais l'impuissance d'Albert n'avait pas encore été avouée. Que faut-il croire? La cession des provinces catholiques à l'infante n'aurait-elle été qu'une combinaison machiavélique? Philippe II aurait-il voulu leurrer les Pays-Bas et tromper l'Europe tout entière?...

Quoi qu'il en soit, les états généraux se préparaient à une résistance vigoureuse contre les archiducs et ils espéraient même trouver de l'appui dans les provinces fidèles. Buzanval suivait les événements avec anxiété. Ayant appris que l'intention de Henri IV était de diminuer le subside de 200,000 écus qu'il allouait aux Provinces-Unies, l'ambassadeur se hâte de lui adresser de prudentes représentations. « Il seroit à désirer, lui mande-t-il le 26 novembre 1598, que ce retranchement fût le moindre que se pourra pour l'an prochain, à cause que ce sera comme leur année climatérique, en laquelle leur État est pour prendre un assuré fondement, ou un grand ébranlement. Car, s'ils se trouvent forts et puissants en armes à la venue de l'archiduc et de l'infante, et que les provinces de delà (les provinces fidèles) désespèrent de leur réduction, il y a de l'apparence, qu'elles feront de la rumeur, et qu'elles pourront bien enfin joindre leurs conseils avec ceux de

[1] Aerssen s'exprimait en ces termes : « Die avisen uyt Milan houden, als dat den « Ertshertoch jegens het leste van dese maendt aldaer, met de Infante wert ver- « wacht, om in alle diligentie hem naer de Nederlanden te transporteren. Syne Mat « heeft my verclaert, dat hy in syn huwelyck impuissant is gevonden geweest, « twelck hem by den generael der Cordeliers, als synen biechtvader, geconfirmeert « is, seggende dat hy tot syn seven ende dertigste jaer sonder conversatie van « vrouwen heeft geleeft ; *twelk een print wort geacht, dat by degene, die door « dit transport van den Spagnaerden dominatie meynen verlost ende gese- « pareert te syn, dient geconsideert.* » Lettre du 16 juin 1599 (Archives d'Utrecht) pp. 189-190.

Digitized by Google

deçà, pour se délivrer une bonne fois et des Espagnols et de la maison d'Autriche. Ceux qui en peuvent sçavoir des nouvelles disent qu'on y voit déjà de la matière préparée. » Le prince Maurice, à qui Buzanval avait laissé entrevoir les desseins de Henri IV, répondit *à la soldade :* « Si tous nos amis sont d'avis que nous perdions, il n'y a remède ; il faut vendre notre peau le plus cher que nous pourrons. Mais il me semble, qu'ils pourroient faire quelque chose de meilleur de nous s'ils vouloient. Voilà les Allemands, qui se laissent de jour à autre mettre le pied sur la gorge; l'Angleterre laisse de bien faire; et la France oublie ce que luy a voulu faire l'Espagnol. » Dans une lettre du 23 février 1599, Buzanval conjure de nouveau le roi de ne pas abandonner la république dans ce moment décisif; il est besoin, dit-il, de traiter ce patient avec quelque peine et dépense extraordinaire. Enfin, le 7 avril, il renouvelle ses instances auprès de Villeroy : « Je croy vous avoir déjà escrit une ou deux fois, lui dit-il, que je tenois qu'en cette année se feroit la crise de cet État, lequel je croy que le roy sera bien conseillé, en l'assistant avec le plus de moyens qu'il pourra : d'autant, que la vigueur et force y étant encore si gaillardes comme on les voit, il y a grande apparence, qu'une bonne assistance servira fort à le maintenir, et luy faire passer les aheurtes qui se préparent, sans se briser. Que si d'aventure (comme tous accidents sont à craindre dans un corps malade), le vent luy étoit si contraire et la tempeste si grande, que ceux, qui le gouvernent, fussent contraints de le sauver en une rade de paix, au moins qu'ils fussent induits par les biens reçus de S. M. à suivre plutost le phanal de la France pour y arriver, que celuy d'autruy. Je ne vous dis pas ces choses, monsieur, pour voir quelque disposition par deçà à ce party. Car je vous puis asseurer, que je ne vois ni nerf ni veine qui y tente (encore que les tentations et toutes sortes de maquignonages ne furent jamais si grandes du côté de leurs ennemis, qui voudroient, à quelque prix que ce fust, sortir de cette affaire); mais afin que, prévoyant de loin toutes sortes d'accidents, nous nous trouvions préparés contre iceux.... »

Un des moments les plus intéressants de *l'année climatérique* 1599, comme l'appelait Buzanval, fut signalé par la lutte maritime qui s'engagea entre l'Espagne et la république hollandaise, après que Philippe III eut interdit aux provinces rebelles tout commerce avec la monarchie, défense confirmée dans les Pays-Bas catholiques le 9 février. Dès le 14 mars, Buzanval avertit Villeroy que les Hollandais équipent en toute diligence quatre-vingts navires de guerre; l'armée navale doit être séparée en deux flottes : l'une ira attaquer les colonies lointaines des ennemis; l'autre infester les côtes d'Espagne et y gâter tout le commerce. « Ces messieurs, ajoute Buzanval, étoient à la veille de voir du mal dans leurs entrailles s'ils n'eussent pris ce party. Car, que pouvoient faire 25 ou 30,000 matelots rendus inutiles par la défense du

Digitized by Google

trafic d'Espagne, sinon des émotions et soulèvements? Les murmures s'en entendoient déjà partout, lesquels s'apaisent avec cris d'allégresse par cet armement qui se prépare. » Aucune mesure ne fut plus préjudiciable à la monarchie espagnole que la proscription du commerce hollandais. L'histoire, suivant la belle remarque de Blanqui [1], est toute pleine des démentis que les événements ont donnés à la politique, lorsque celle-ci a tenté d'intervenir dans des intérêts d'exclusion ou de ressentiment. Philippe II, devenu maître du Portugal, ajoute-t-il, voulut interdire à ses nouveaux sujets toute communication avec les Hollandais; ceux-ci, exclus des entrepôts de Lisbonne où ils avaient coutume de se fournir des marchandises de l'Inde, allèrent chercher ces marchandises aux Indes mêmes, et ce qui avait été fait pour causer leur ruine fut l'origine de leur grandeur. Philippe II cependant, dans la crainte de pousser les républicains rebelles au désespoir ou dans l'espérance de les ramener un jour, avait fermé les yeux sur le trafic qu'ils faisaient sous pavillon neutre avec l'Espagne. Philippe III fut plus audacieux que son père; mais il eut bientôt lieu de se repentir de sa hardiesse, car les représailles de la Hollande ne se firent pas attendre. Les états généraux déclarèrent de bonne prise les Espagnols et leurs biens, et ils défendirent à toutes les nations de porter aucunes marchandises dans les ports d'Espagne. Certes, ils n'eussent jamais hasardé une démarche si contraire au droit des gens, s'ils n'avaient été assurés des dispositions des peuples qu'elle pouvait intéresser. Or, l'intérêt de toutes les nations exigeait, disaient-ils dans leur édit, que la guerre fût portée dans le cœur de l'Espagne et que, par un coup décisif, le paix fût rendue à l'univers dont ce royaume troublait le repos depuis tant d'années. On était sûr de l'assentiment de l'Angleterre; Henri IV aussi ne se contenta pas d'approuver cet édit, il rendit même une ordonnance pour faire savoir aux négociants de son royaume que, pendant six mois, ils ne commerceraient en Espagne qu'à leurs risques et périls; quant aux autres souverains, ils gardèrent le silence, ce qui passa pour un aveu tacite [2]. Deux lettres de Buzanval, l'une du 24 mars et l'autre du 14 avril, fournissent des renseignements précieux sur les sentiments qui dominaient alors dans les Provinces-Unies. « A mesure que le soleil monte, écrivait-il le 24 mars à Villeroy, le jour se fait plus grand. Aussi apparoissent davantage les craintes

[1] *Histoire de l'économie politique*, chap. XXVIII.

[2] Voy. *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. IV. — « Philippe III et les archiducs, dit Neny, ne furent pas longtemps sans sentir la faute « qu'ils avaient faite en interdisant tout commerce avec les Provinces-Unies. Ils « cherchèrent à y remédier en 1603; mais ce fut à des conditions si gênantes et si « onéreuses, que les déclarations du roi et des archiducs, par lesquelles la faculté « du commerce était rétablie, devinrent entièrement inutiles. » *Mémoires sur les Pays-Bas autrichiens*, I, chap. X.

Digitized by Google

et les espérances de cet État, à mesure que s'approche le retour de l'archiduc Albert, et l'arrivée de l'infante sa femme..... Toutefois, dit-il plus loin, cet État est encore aussi entier comme je l'ay jamais veu, capable de se maintenir s'il est soutenu, et d'autant plus capable que de soy-même il fait des efforts extrêmes pour ne défaillir point. » La lettre du 14 avril est encore plus intéressante. Buzanval nous apprend comment les Hollandais justifiaient la défense faite aux autres nations de commercer avec l'Espagne. « Les brèches qu'ils feroient aux Espagnols par leurs guerres maritimes leur porteroient peu de préjudice, disoient-ils, si elles étoient réparées par le libre trafic des autres nations. Les Osterlins, les Danois et autres de la mer Baltique ne s'y épargneroient pas, et s'y enrichiroient à leurs dépens; déjà la plupart de leurs marchands prennent parti avec les susdits (les Espagnols), et même remplissent la France, afin de gagner en accommodant l'Espagne de ce qui luy pourra manquer par l'interdiction des provinces hollandaises.» Ils prétendaient « qu'ils étoient armés de justice en cette action, puisqu'elle étoit fondée sur le droit de la guerre, et que leur guerre avoit été approuvée par tant de princes, par tant d'actes publics et si longue défense et manutentation de leurs droits, que personne ne peut plus douter de la justice d'icelle. » Ils promettaient à Henri IV « d'avoir le plus grand égard que faire se pourra aux sujets de S. M. sans ravager la mer comme pirates, mais de procéder honorablement et royalement, puisque leur armée étoit composée et réglée *sur un pied royal.* » Les Hollandais, suivant Buzanval, étaient résolus, si la nécessité les y contraignait, à abandonner tout ce qu'ils avaient en terre ferme pour se fortifier dans la Hollande, la Zélande et la Frise, qu'ils se vantaient de pouvoir défendre contre toutes les forces d'Espagne *autant et si longtemps qu'ils voudraient.* « Combien donc se trompent les Espagnols, ajoute-t-il, qui me vouloient asseurer qu'en deux ans ils viendroient à bout de ces provinces en les attaquant vivement par terre et leur retranchant par mer le trafic d'Espagne et les *licences* des rivières! » Au surplus, les états de l'ancien comté de Hollande donnaient alors l'exemple des sacrifices : ils avaient établi dans cette province le deux-centième sur tous les biens, et le quarantième sur tous les immeubles ; bref, en 1599, la Hollande seule versait dans le trésor public *près de deux millions d'or.* L'armée de terre s'était considérablement accrue : Maurice réunissait maintenant sous ses drapeaux 4 à 5,000 Anglais, 2,000 Écossais, 1,500 lansquenets, 2,000 Français commandés par la Noue, 4 à 5,000 hommes du pays, et près de 2,500 chevaux. Avec ces troupes, mélange de toutes les nations, Maurice de Nassau allait augmenter son renom de grand capitaine par la belle défense de l'île de Bommel.

Les Espagnols se flattaient cependant, nous l'avons dit, de réduire bientôt les provinces rebelles. Le cardinal André, gouverneur provisoire des provinces

Digitized by Google

catholiques, avait mandé à Henri IV qu'il avait reçu de Madrid 500,000 écus pour les frais de la guerre et que les *provisions* étaient assurées pour la campagne; que, d'un autre côté, la Hollande allait être entraînée vers sa ruine par la capitation d'un peuple harassé, l'étonnement que lui causera la conclusion de la paix avec l'Angleterre, et la révolte qui devait éclater lors du retour de l'archiduc avec l'infante, puisque tout prétexte de guerre serait alors ôté. « Émue par cette lettre et craignant que les affaires des Provinces-Unies ne fussent en tel estat, S. M. en a désiré plein éclaircissement de moi, écrit Aerssen aux états généraux (27 mai 1599) [1], afin que si vostre éversion (ruine) estoit si évidente, on tachât à la prévenir d'une paix, de laquelle il s'offroit de s'entremettre, encore qu'il sçavait trop mieux que d'icelle naistroit une guerre à son État. Sur quoy je lui dis que vos résolutions avoient plus de solidité que de s'esbranler pour quelques accidents; que les espérances du cardinal n'estoient sans apparent fondement, mais foibles pour la diversité des confluences. Il pouvoit avoir receu ladite somme, et les provisions asseurées; que toutefois le plus souvent celles qui viennent d'Espaigne ont plus de bruit, outre la longueur, que d'effect; que je voulois bien croire que la reine (d'Angleterre) eust ouvert une négociation à la paix, mais qu'il y avoit loing de l'ouverture à conclusion [2]; que tous ceux qui traictent, n'en sont pas asseurés de bonne yssue...., et quand bien ainsi seroit, que l'attente en respondist à leur désir, si esticz-vous bien asseuré, que l'intérest, que la reine a de vostre conservation, l'obligera assez, sinon à vous seconder soulz main pour balancer vos armes en sa défiance d'un très-puissant, au moins à ne vous estre contraire; que le retour de l'archiduc vous doilt plutôt affermir qu'esbranler : *car un chacun voit à l'œil, qu'il n'y a nulle seureté au transport, par lequel mesmes, afin d'enclaver les Pays-Bas plus avant sous le joug de la domination d'Espaigne, on les faict dépendances en fief, et au deffaut des moindres conditions et aux priviléges et libertés desdites provinces, retomber aux premières misères....* Sur quoy S. M. a désiré que je vous avertenasse, qu'elle affectionne uniquement votre prospérité, et qu'aviez à faire estat que, toute chose qui luy peust arriver, elle ne vous abandonnera jamais. »

Le rôle adopté par Henri IV à l'égard des Provinces-Unies consistait, suivant les expressions de Buzanval, à *comforter les joueurs par des rafraichissements secrets*. Mais ce rôle était souvent pénible; il exigeait et de l'habileté et de la fermeté. Le 25 mai 1599, Taxis, ambassadeur de Philippe III, de-

[1] Dans ses dépêches, l'agent des Provinces-Unies se servait très-souvent de la langue française.

[2] En effet, ce ne fut pas Élisabeth, mais son successeur, Jacques Ier, qui conclut le traité de paix du 28 août 1604 avec Philippe III et les archiducs, souverains des Pays-Bas.

Digitized by Google

manda trois choses au roi de France : de renvoyer de ses États l'agent des Provinces-Unies, de rappeler son ambassadeur de Hollande, enfin de faire poursuivre rigoureusement par son procureur le sieur de la Noue et ceux qui s'étaient rangés avec lui sous les drapeaux de Maurice de Nassau. Le 26, Henri IV daigna répéter à l'agent des Provinces-Unies la réponse qu'il avait faite aux représentations de l'ambassadeur de Philippe III : il lui avait déclaré que tous les étrangers avaient libre accès dans son royaume; que, de plus, il lui était agréable d'avoir à sa cour un représentant des états généraux pour traiter avec lui les affaires qui se présentaient; que la mission du seigneur de Buzanval en Hollande ne devait pas déplaire au roi catholique, attendu qu'il disposerait les états généraux à entrer en négociation; enfin que, pour témoigner de sa volonté de garder la paix, il ferait procéder contre le sieur de la Noue comme rebelle. Le roi ajouta qu'il donnerait suite à cette menace; mais Aerssen devait avertir les états généraux de ne pas s'en inquiéter. Sully nous apprend, en effet, que, sur les plaintes réitérées de l'Espagne, le roi fit défense à ses sujets d'aller porter les armes au service des états-généraux, mais seulement *pour la forme;* non-seulement le roi ne punit point les contraventions à sa défense, mais encore il favorisa sous main les Hollandais. Aerssen n'est pas moins clair dans une lettre du 25 juin. S'étant plaint du rappel de M. de la Noue, Henri IV lui déclara avec bonhomie : « que rien ne passeroit la publication qui en avait été faite; que ces procédures ne se prenoient ainsi au pied de la lettre; que Taxis auroit *le papier*, et les états généraux *les utilités*. » Si Aerssen savait *écouter* le roi pour le gagner, il ne manquait pas d'énergie lorsque les circonstances exigeaient une attitude plus ferme. Le 7 septembre, il manda aux états généraux qu'il s'est évertué de tout son pouvoir à fermer l'entrée des ports de France à la grande flotte d'Espagne, laquelle voulait s'aider des havres de Bretagne pour se diriger vers l'Angleterre ou l'Irlande. Malgré les promesses qu'il reçut des ministres, il écrivit, dit-il, à l'ambassadeur d'Angleterre de se rendre en cour pour joindre ses efforts aux siens. Ils devaient *se roidir* ensemble, le représentant d'Elisabeth invoquant *l'autorité* de la reine, c'est-à-dire sa puissance, et l'agent des Provinces-Unies faisant appel à *la raison*.

Revenons aux dépêches de Buzanval : il voit souvent les événements de plus haut que le jeune diplomate hollandais; l'un est plus insinuant, l'autre plus grave et plus profond. Les Espagnols ayant échoué devant l'île de Bommel, Buzanval écrit à Villeroy (11 juin) : « Ces peuples (des Provinces-Unies) se sentent extrêmement affermis, et s'en montrent plus volontaires à toutes sortes de contributions qu'auparavant. Il s'est rarement vu moins de murmures sous si grandes charges, comme sont celles qu'ils portent. Tout y va en même sorte qu'il feroit en un Etat, qui jouiroit depuis cent ans d'une profonde paix. » Au moment où les archiducs entraient en Belgique, on par-

Digitized by Google

lait de nouveau d'un accommodement prochain. Buzanval se hâte de détromper le secrétaire d'État : « A la vérité, dit-il, il se trouve assez de personnes par deçà qui parlent de la paix, et en privé et aux festins, et même qui s'ingèrent d'en écrire à Bruxelles. C'est une liberté propre de ces peuples d'y dire et discourir tout ce qu'on pense; mais cela n'a aucun fondement jeté en cette façon ; *tant que le ventre et les comptoirs ne crient point, il ne faut faire aucun état de tout cela.* » Les prédictions antérieures de Buzanval sur la solidité de la nouvelle république s'étaient donc accomplies. Le 6 septembre 1599, les archiducs Albert et Isabelle avaient pris à Bruxelles les rênes du gouvernement, et la république des Provinces-Unies existait encore, elle avait même augmenté ses forces, et alors moins que jamais elle était disposée à sacrifier cette indépendance qui lui avait déjà coûté tant de sang. Dix années devaient encore s'écouler avant qu'une simple trêve fût accordée à l'Espagne déchue et aux provinces catholiques ruinées. Au surplus, Buzanval ne craignait plus que la lassitude succédât en Hollande à l'enthousiasme, mais il redoutait les vues de l'Angleterre et la fausse direction que des esprits imprévoyants pouvaient donner à la politique française. Dans toutes ses lettres il exposait avec une singulière énergie que l'intérêt de la France était de protéger la nouvelle république comme le plus ferme boulevard contre l'ambition de la maison d'Autriche.

« Pensons jour et nuit, disait-il aux ministres, à ce que nous faisons si nous laissons périr cette barque faute de peu d'ayde, et si nous abandonnons à l'Espagnol les labeurs et les dépenses de trente années, qu'on a employées à l'établissement de cet État. » — « Cecy, disait-il ailleurs, puis-je bien prononcer pour une vérité infaillible en matière d'État, que si nous pouvons tenir ce bastion détaché de la maison de Bourgogne, et ce membre séparé de son corps, que nous luy couperons les nerfs de telle façon, qu'il n'aura plus ces braves mouvements qu'il a eus par ci-devant, qu'elle sera contrainte de ramper bassement sur terre et dépendre de la grâce de tous ses voisins. » On nous aura gré de citer encore ici un fragment de la lettre remarquable dans laquelle Buzanval retrace la situation des Provinces-Unies vers la fin de 1599 et signale les conséquences d'une réconciliation avec l'Espagne... « Dès le lendemain, les nerfs se lâcheroient : la paix osteroit la contribution des deniers, et par là la continuation des forces et de mer et de terre. Par conséquent l'autorité du chef de guerre (Maurice de Nassau) s'évanouit, et aussitost celle de tous les magistrats. On auroit recours au prince (l'archiduc) duquel on attendroit et les soulagements et les récompenses. Les envies et les malveillances ordinaires, qu'on a contre ceux qu'on diroit avoir tout manié à leur fantaisie, éclateroient aussitost. Lesquels sans doute céderoient à cette tourmente, et en peu de mois le prince une fois reconnu se rendroit si absolu, que rien ne lui seroit difficile par deçà. *Et faut croire que rien ne conserve*

Digitized by Google

quelque voix de liberté ès provinces qui obéissent maintenant aux archiducs, que l'épaule qu'ils voyent toujours derrière eux des Provinces-Unies de deçà. C'est, à mon avis, ce qu'il faut que nous espérions de la paix de ces Provinces-Unies, soit qu'elles y viennent sans nous, soit que nous la leur procurions. Quant à la continuation de la guerre, si nous n'en avons autre chose, au moins un semblable profit à celuy du passé ne nous peut manquer, qui est une continuelle diversion des conseils, diminution des moyens, appréhension, et par là respect de nous ès esprits et ès coffres de ceux qui haïssent et envient la France, et possible quelque support aux affaires qui pourront survenir. Car, quant à se flatter que ces peuples maritimes se pourront un jour jeter dans nos filets, je croys que nous ne le devons point faire, et je ne sçay s'il seroit conseillable de tirer le ret quand ils s'y seroient jetés. Car, que nous en arriveroit-il autre chose qu'une guerre immortelle et une infinie défense, si ce n'était que toutes les provinces des Pays-Bas fissent le même? Bien pourra-t-il arriver qu'à la longue celles qui sont voisines de la France, en-ennuyées et fatiguées de la division et des incommodités qu'ils recevroient de ces guerres, pourroient avoir recours à nous; qui est, à mon avis, ce que l'Angleterre appréhende le plus, et qui luy fait désirer que toutes ces provinces retournent sous la maison de Bourgogne. »

Pour faire apprécier l'importance des documents mis au jour par M. Vreede, nous avons pensé qu'il suffirait de puiser dans son précieux recueil quelques renseignements nouveaux sur la situation des Pays-Bas en 1598 et 1599. Hâtons-nous de dire maintenant qu'on trouve aussi dans les lettres des deux diplomates des détails extrêmement curieux sur toute sorte de sujets. Buzanval, esprit méditatif et vigoureux, écrivain philosophe à la manière de Montaigne, toujours grave dans ses remarques tout en les présentant sous une forme pittoresque, Buzanval, formé à l'école austère du calvinisme, plaira surtout à l'économiste et à l'homme d'État. Suivant l'observation de M. Vreede, il excelle dans l'art d'exposer tout ce qui a trait aux intérêts financiers, industriels et commerciaux. Placé sur un autre théâtre, auprès d'un monarque aussi remarquable par la vivacité de son esprit que par sa bravoure et son génie politique, dans une cour où la belle Gabrielle d'Estrées était la rivale de Sully, Aerssen recueille toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les ministres hollandais. On trouve dans ses lettres des observations piquantes sur le caractère du roi, sur ses amours avec Gabrielle et Henriette de Balzac; de précieux détails sur l'état déplorable des finances de France et les moyens d'y remédier, sur les difficultés sans nombre qu'éprouvait Henri au sujet de la vérification et de l'enregistrement de l'édit de Nantes, etc.

On lit, entre autres, dans les lettres du diplomate hollandais, que le pape ne voulait consentir à prononcer la dissolution du premier mariage de

Digitized by Google

Henri IV avec Marguerite de Valois qu'après que le roi aurait autorisé le rétablissement des jésuites. Or, le 16 février 1599, Henri avait dit au parlement de Paris qui s'opposait à l'enregistrement de l'édit de Nantes : « Je suis « catholicque, roy catholicque, catholicque romain, non catholicque jésuite. « Je cognoy les catholicques jésuites. Je ne suis de l'humeur de ces gens-là, « ni de leurs semblables, qui sont des faiseurs de tueurs de roy [1]. » Henri consentit néanmoins, quelques mois après, sur les instances du nonce, à faire venir de Rome un jésuite italien pour conférer avec lui du rétablissement de l'ordre. Nous savons, disait Aerssen, la haine que S. M. porte à cette secte; mais le roi est d'un naturel fort aisé et se laisse facilement convaincre par les instances de ceux qui peuvent le plus en son conseil.

L'éditeur des lettres de Buzanval et d'Aerssen n'est pas inconnu en Belgique; déjà on a su apprécier la sagacité et l'érudition qui brillent dans les notices dont il a enrichi les bulletins de notre commission royale d'histoire. Par sa dernière publication, M. Vreede s'est acquis de nouveaux titres à l'estime et à la gratitude de tous ceux qui se vouent aux études historiques. Les *Lettres et négociations du seigneur de Buzanval et de François d'Aerssen* seront désormais consultées avec autant d'empressement que les mémoires du président Jeannin et du comte d'Estrades. Ce qui augmente encore la valeur de ces documents, ce sont les éclaircissements, les notes et les considérations du savant professeur de l'université d'Utrecht; non-seulement il a prouvé qu'il connaît les archives et les livres, mais aussi qu'il sait juger les événements.

[1] Le discours de Henri IV était annexé à la lettre d'Aerssen du 22 février 1599. Voir le recueil de M. Vreede, p. 93.

Digitized by Google

ÉTYMOLOGIE

DE QUELQUES NOMS DE LIEUX BELGES.

Namur. — Dinant. — Liége. — Tournay. — Ath. — Tongres. — Bruges. — Bruxelles. — Anvers. — Condroz. — Hesbaie. — Waremme. — Quincampoix. — Meuse. — Amblève. — Vesdre. — Sambre. — Haine. — Dendre. — Nèthe. — Dyle. — Langage des houilleurs. — Houille, bure, feu grisou, etc. — Polder. — Belge, Belgique.

En cherchant récemment à établir l'origine du nom de la ville de Gand [1], nous avons annoncé quelques recherches nouvelles sur l'étymologie des noms de plusieurs autres localités de la Belgique. Nous nous en occuperons aujourd'hui, en nous attachant à quelques localités importantes, particulièrement à celles dont les noms remontent aux anciens idiomes celtiques, jusqu'à présent fort négligés chez nous. Quelques-unes de ces étymologies sont naturellement très-conjecturales et assez incertaines; il en est cependant qui nous paraissent avoir assez de vraisemblance pour approcher de la certitude, autant que le peut ce genre de recherches.

Parmi les moins contestables de ces origines, nous croyons qu'on peut ranger l'étymologie que nous donnons au nom de la ville de Namur. On sait que, dans le patois local, ce nom se prononce *Nâmeur* ou plutôt *Nanmeur*. Ce sont évidemment les deux mots

[1] V. p. 126.

Digitized by Google

celtiques *nant meûr,* qui signifient rivière grande. Il est dans l'esprit de la langue de mettre l'adjectif *grand* après le substantif; ainsi on dit en bas-breton *hent meûr,* grand chemin, *iliz veûr,* grande église, *Breiz veûr*[1] Grande-Bretagne. Les idiomes celtiques avaient un assez grand nombre de mots différents pour désigner la *rivière,* la *montagne,* la *colline,* le *bois,* etc. Le mot *nant* ne se retrouve plus aujourd'hui dans le gaëlic, ni dans le breton, mais le welsh le possède encore [2]. On le rencontre en France dans la composition de divers noms de lieux, tels que *Nantes, Nanterre, Nantua,* etc.; il se reproduit plusieurs fois sur les bords de la Meuse, *Warnant, Nandrin, Namêche.*

On le retrouve encore dans Dinant; *di,* dans les mots composés, correspond à la fois aux deux prépositions *ad* et *ex* du latin, de sorte que Dinant signifie vers la rivière ou hors de la rivière.

On prétend communément que la ville de Liége a emprunté son nom à un petit ruisseau qui porte le nom de *Legia;* il est assez peu croyable que cette ville, bâtie au confluent de deux rivières considérables, la Meuse et l'Ourthe, doive son nom à un filet d'eau sans importance. Le ruisseau devrait plutôt le sien à la ville. Il nous paraîtrait plus naturel de faire dériver le nom de Liége du celtique *Leich* ou *Leiz* [3], qui en breton signifie humide. La position de la ville primitive, les inondations auxquelles elle a dû être sujette à l'origine, bien plus encore qu'aujourd'hui, expliquent parfaitement cette dénomination.

On peut donner une signification semblable au nom de la ville de Tournay, située, comme on sait, au bord d'un fleuve qui inonde souvent les terrains avoisinants. Tournay, en latin *Tornacum*, en flamand *Doornyk*, dérive probablement de *dour,* dont l'adjectif *dourennek* signifie aquatique, imprégné d'eau.

Ath, sur la Dendre, reproduit presque sans changement le mot *aot* ou *aod,* rivage [4].

[1] *M* de *meûr* se change en *V*, à cause du féminin; voy. ce que nous avons dit de la permutation des consonnes, p. 129, en note.

[2] Voy. le dict. welsh d'Owen.

[3] Le *Z* celtique se transforme souvent en *G* ou *J* français.

[4] On s'est beaucoup occupé de la forteresse *Atuatica*, dont parle César et dont la position a paru douteuse. Nous ne croyons pas qu'on ait encore remarqué qu'*A*-

Digitized by Google

Il est peu d'étymologies plus claires et moins douteuses que celle de l'ancienne ville de Tongres, en latin *Tungri; Tun* signifie colline, et *kaer,* au féminin *gaer*, beau, belle [1].

L'étymologie de Bruges semble dégagée de toute obscurité, puisque le nom flamand de cette ville, Brugge, signifie pont. Et cependant nous avons quelques doutes sur l'origine et la signification primitive de ce nom. En latin Bruges s'est appelée *Brugæ*. Si le nom flamand avait eu une signification aussi claire pour les habitants de la localité, comment ne l'aurait-on jamais traduit par *pons* ou *pontes?* Pourquoi ce nom est-il généralement employé au pluriel en latin et au singulier en flamand? Bruges est, parmi les localités flamandes voisines de la côte, une des plus anciennement habitées, sinon la plus ancienne de toutes. A l'époque reculée où elle commença à se peupler et dut recevoir son nom, un pont ne put y être un ouvrage d'art bien extraordinaire. Les ponts de cette époque devaient être fort grossiers. Il n'y avait pas à Bruges de rivière considérable. Pourquoi aurait-on donné à cette localité le nom de *pont* sans autre désignation, alors que des ponts du genre de celui ou de ceux qui se trouvaient à Bruges devaient naturellement se rencontrer en beaucoup d'autres lieux? Est-il bien certain d'ailleurs que la population primitive de Bruges, à supposer qu'elle fût d'origine germanique, parlât l'idiome flamand ou au moins un idiome où le mot *brugge* avait sa signification actuelle? En allemand, aujourd'hui, *pont* se dit *brücke*. Il y a un autre mot de cette langue qui, pour la prononciation, se rapproche plus de *brugge,* c'est *brüche,* pluriel du mot *bruch* [2], *marais*. Si le mot *brugge* avait cette origine, on comprendrait pourquoi, en latin, il a pris la forme du pluriel. On sait, au reste, que la partie la plus ancienne de la ville de Bruges a dû se trouver entourée d'une ceinture de terrains marécageux; c'est ce qu'atteste encore la différence de niveau qu'il y a entre cette partie de la ville et les autres, ainsi que les noms de *meersch, dael, moer,* que portent les rues et quartiers qui l'entourent. Il ne serait ni impossible, ni invraisem-

tuatica semble se composer de deux mots celtiques qui signifient rivage fertile, *aot* et *vatek* ou *matek*.

[1] le substantif *tun* est féminin.

[2] Prononcez *Brouch* au singulier.

Digitized by Google

blable non plus, comme nous l'avons déjà dit en parlant de l'origine de Gand, que la population celtique, qui occupa primitivement l'Angleterre, se fût répandue des deux côtés de la mer et que Bruges lui dût son nom. Il est remarquable que le mot existe à la fois dans le celto-breton, en welsh et en gaëlic. En Bretagne, *brug* signifie bruyère[1]; dans le pays de Galles, *brwg* désigne un bois ou un terrain couvert de fougère [2]; dans le gaëlic-écossais *brugh* signifie à la fois un monticule, un village, une grande maison [3]. Dans le sud du pays de Galles, beaucoup de localités portent ce nom : il y a *Brwg-St-Joris, Brwg-Lanfred, Brwg-y-defrin.*

Nous ne nous étendrons pas sur l'étymologie de BRUXELLES, qui présente les mêmes incertitudes que celle de BRUGES, puisque l'un et l'autre nom peuvent dériver des mêmes sources.

C'est probablement à un idiome germanique que notre grande cité commerciale a emprunté son nom d'ANTWERPEN. On a fait dériver le mot de *hand,* main, et de *werpen,* jeter, lancer. Là-dessus a été bâtie la légende de ce tyran de l'Escaut qui mutilait ses victimes et jetait leurs mains dans le fleuve. Malheureusement pour la légende, ANTWERPEN ne pourrait dériver de cette origine qu'autant que l'*h* de *hand* se fût aussi noyée dans l'Escaut. S'il s'agissait d'une étymologie celtique, cela pourrait être ; en celtique l'*h* se supprime souvent ; mais dans les langues germaniques cette lettre a trop d'importance pour se perdre ; et si le nom flamand d'Anvers remontait à cette source, il est certain qu'aujourd'hui encore il s'écrirait HANDWERPEN ou HANTWERPEN. Ce qui est difficile à fixer dans le nom actuel, ce n'est pas le sens de la première syllabe, mais celui des deux autres. *Werpen* peut venir du mot *werf,* chantier, l'endroit d'où les vaisseaux sont lancés dans l'eau. Il y a encore aujourd'hui à Anvers, sur les bords de l'Escaut, une place qui porte le nom de *Werf.* Quant à la syllabe *Ant,* d'après Wachterus, elle marque opposition, et avait très-anciennement le sens de l'*anti* des Grecs. On la retrouve, avec cette signification, dans le mot *antwoorden,* répondre, ou, suivant l'étymologie, *parler-contre, contre-parler.* Y avait-il un chantier de l'autre côté de l'Escaut,

[1] Voy. le dict. celto-breton de Legonidec.

[2] Voy. le dict. welsh d'Owen.

[3] Voy. le dict. scoto-celtique publié par la Highland Society d'Écosse.

Digitized by Google

et celui ou ceux d'Anvers furent-ils appelés chantiers opposés, contre-chantiers, comme l'île d'Antiparos dans l'Archipel emprunta son nom à sa position en face de Paros? Le mot *werp* ou *werpen* a-t-il eu quelque autre signification qui s'est perdue? S'appliquait-il peut-être, comme le mot français *jetée*, à quelque ouvrage d'endiguement? De Burgt à Calloo, la rive opposée de l'Escaut forme devant Anvers une pointe allongée que le fleuve envahissait autrefois. On n'a pu endiguer ces terres sans refouler les eaux du côté d'Anvers : de là naturellement, sur la rive droite du fleuve, des travaux en sens opposé, et pour ainsi dire un contre-endiguement. Serait-ce là l'origine du nom de la ville? La question présente trop d'incertitude pour que nous nous hasardions à la trancher. Ajoutons seulement qu'en anglo-saxon, *hweorfa* signifiait rive, quai. Dans l'ancien langage germanique *werf, warf,* avait le sens de cercle, courbe, et désignait les lieux qui affectaient cette forme (Voyez Wachterus). On sait que l'Escaut fait une courbe rentrante à Anvers. En anglais *warf* signifiait autrefois port.

Au-dessus de Liége, le pays à droite de la Meuse porte le nom de Condroz; celui de la rive gauche s'appelle Hesbaie. Ces deux dénominations sont fort anciennes; leur origine celtique ne nous paraît pas douteuse. On sait que le Condroz, borné d'un côté par la Meuse, l'est de l'autre par la rivière de l'Ourthe; il comprend par conséquent la chaîne de collines qui sépare les deux bassins de ces rivières et présente une inclinaison d'un côté vers l'Ourthe et de l'autre vers la Meuse. La Hesbaie, au contraire, forme un plateau élevé, une vaste plaine à peu près aussi dépourvue de cours d'eau que d'accidents de terrain. Elle n'a guère que les deux ruisseaux du Geer et de la Mehagne (*mez* ou *mech*, plaine; *aien*, source). C'est précisément ce caractère particulier de l'une et de l'autre de ces contrées qu'exprimait leur nom celtique.

Condroz se compose de cette syllabe *cond*, coin, que, en nous occupant de l'étymologie de Gand, nous avons vu se reproduire si souvent en France dans les noms de lieux compris entre deux rivières qui se joignent (*Condat, Condé, Condeau, Condom*, etc.)[1].

[1] Le Condroz ne s'étend pas tout à fait aujourd'hui jusqu'au confluent des deux

Digitized by Google

Ros en celto-breton signifie terrain en pente; c'est bien là la configuration du Condroz.

Hesbaie, qu'on a écrit aussi autrefois *Hesbaigne* ou *Hesbagne*, se compose évidemment de *Hesp* ou *Hesb*, sec, tari, et *aien* ou *eien*, *aiénen* ou *eiénen*, source, ruisseau [1].

Le nom de Waremme, ainsi que celui de plusieurs autres localités de la Hesbaie, est purement celtique; *Gwaremm*, en breton, signifie un terrain couvert de genêts, de bruyères et de halliers; c'est de là que vient le mot français *garenne*.

A l'extrémité du Condroz primitif, vers le confluent de la Meuse et de l'Ourthe, et en face de la ville de Liége, se trouve un bois qui porte le nom bizarre de Quincampoix. Ce mot est complétement celtique. En parlant de l'étymologie de Gand, nous avons vu que *quin* ou *ken* a le sens de coin et désigne un confluent; *kampoez* signifie plat, uni. Le bois qui, aujourd'hui, ne dépasse pas le pied de la montagne, descendait sans doute autrefois dans la vallée, jusqu'au confluent même des deux rivières : de là le nom de *coin-plat*.

Il serait possible de retrouver dans le celtique l'étymologie des noms de la plupart de nos rivières. Ainsi le nom de la Meuse, qu'en patois on prononce *Mouse*, semble avoir une étroite parenté avec *mws* (welsh), écoulement, et avec *mouez* (breton), humide. — Amblève peut dériver de *Ambell*, peu abondant, et de *av*, *aven*, eau, rivière. — Vesdre, de *baz*, *vaz*, peu profond, et *dour*, eau. — Geer ou Jaer de *kaer*, *gaer*, beau, belle. — Sambre, de *sao*, *sav*, élevé, ou *samhach*, tranquille, et *bera*, couler. — Haine, de *aien*, source. — Dendre, de *deun*, profond, et *dour*, eau. — Nèthe, de *neat*, pur. — Dyle, de *dil*, inondation. — Nous regardons toutefois plusieurs de ces origines comme fort incertaines.

C'est un fait digne d'être remarqué que, dans nos districts charbonniers, et surtout dans le pays de Liége, qui pour l'extraction de

rivières qui le bordent, mais il est probable que ses plus anciennes limites allaient jusque-là.

[1] Les sources sont si rares dans la Hesbaie, même en creusant la terre à une grande profondeur, qu'il paraît qu'à la station de Waremme, pour les besoins de l'exploitation du chemin de fer, on a creusé plusieurs puits très-profonds, mais sans succès.

Digitized by Google

la houille a dévancé les autres, le langage des houilleurs, comme pour attester l'ancienneté de leur industrie, contient un grand nombre de mots presque purement celtiques.

Ainsi le mot HOUILLE lui-même, dont on a souvent cherché l'origine, se retrouve tout entier dans le verbe celtique-breton *chouilia*, qui veut dire fouiller, chercher soigneusement en des lieux cachés, et, au figuré, scruter, sonder. Le *ch* se prononce comme une *h* fortement aspirée, c'est-à-dire comme les habitants du pays de Liége prononcent souvent l'*h*, par exemple dans le mot *houille*.

Le puits par lequel se fait l'extraction de la houille, s'appelle BURE OU BEUR. En gaëlic *buraich* signifie creuser la terre, rechercher, explorer.

Les ouvriers qui creusent les galeries verticales ou horizontales par lesquelles on arrive à la houille, s'appellent, dans le langage des houilleurs, BACNEURS OU BAWETTEURS, de *bach*, lieu renfermé sans air ni jour, cachot, et de *baota*, voûter, arquer.

On donne le nom de HAVEURS à ceux qui creusent et détachent la houille elle-même, de *kava*, *chava*, miner, creuser, approfondir.

On appelle HERCHEURS les ouvriers qui transportent la houille dans l'intérieur de la mine pour la rapprocher de l'endroit où elle est placée dans le panier qui l'enlève de la mine. *Hercheur* signifie approcheur, de *harch* ou *harz*, proche, près.

La propriété d'une partie de houillère s'appelle PARCHON, et les propriétaires eux-mêmes PARCHONNIERS. En celtique-breton *perchenniez* signifie propriété, et *perchenna* acquérir, s'approprier.

Quand les eaux des mines s'écoulent par infiltration dans la terre ou dans le gravier, cet écoulement s'appelle DELOUXHE [1], de *dilocha*, *dilechi*, s'en aller, partir.

Lorsque l'écoulement des eaux est obstrué, on dit qu'elles sont STANCHÉES, de *stanka*, fermer le passage de l'eau ou de l'air, obstruer.

La contenance du panier ou bac dans lequel la houille est enlevée de la mine, s'appelle en patois COUFADE, et par extension on

[1] La consonne composée *xh* est évidemment d'origine celtique ; elle remplace le *ch* breton et, comme celui-ci, a la valeur d'une *h* fortement aspirée. Le *xh* se retrouve fréquemment dans les noms de lieux et de familles du pays de Liége.

Digitized by Google

donne le même nom au panier lui-même (en français *cufat*). *Kôf* en celtique-breton signifie le ventre d'un animal ou d'un vase; AD est une terminaison celtique fort usitée pour désigner la contenance, la capacité. *Kôfad* signifie ventrée, la capacité du ventre d'un animal, la contenance d'un vase.

La houille, dont le feu a consumé la substance grasse, en d'autres termes, le coak, reçoit chez les houilleurs le nom de CRAHAI, dans lequel on reconnaît aisément le mot celtique *krach*, qui signifie desséché, durci au feu, grillé.

On appelle XHORRÉ-CHARBON la houille extraite de la partie supérieure de la mine, de *gorré, chorré,* dessus, partie supérieure, surface.

Les blocs de minerai de fer qu'on rencontre dans les couches de houille se nomment CLAVAIS. Fer, en celtique, se dit *klav*.

Dans le MAKA, maillet des ouvriers qui fendent le bois dans les mines, se retrouve le radical de *macha, machana,* fouler, mutiler.

Enfin, le terrible FEU GRISOU, qu'on appelle aussi FEU-TERROU, a également emprunté son nom au celtique. En gaëlic, *gris* signifie effroi, épouvante; en Breton, *krîz, grîz, krisoch, grisoch* veut dire cruel, inhumain; et le verbe *terri* ou *torri* peut se traduire par détruire, mettre en pièces.

Avant d'en finir avec nos recherches étymologiques, rappelons encore un mot qui doit remonter aux premiers temps où la partie septentrionale de la Flandre fut habitée, le mot POLDER. A la rigueur, il est vrai, on peut le dériver de *poel,* marre, marais. Mais si telle était son origine, il est bien probable d'après les habitudes de la langue flamande, que la diphtongue *oe* se serait conservée et qu'on dirait encore aujourd'hui *poelder* et non *polder*. Nous sommes plus portés à en reconnaître la source dans le mot *poll* qui, dans la langue gaëlique et en Cornouaille, désigne un lac, un étang, un fossé, et surtout dans le gaëlic *polldach,* marais.

L'origine du nom BELGE est très-probablement celtique. Mais faut-il le faire dériver du radical de *Belgiaidd,* qui en welsh signifie belliqueux, du breton *balch,* fier, arrogant, ou du gaëlic *bolg,* sac, ventre, panse? A l'appui de cette dernière étymologie on cite le mot gaëlic composé *fear-bolg,* qu'on traduit par *belge* (*fear,* homme). Faut-il croire que nos aïeux aient dû leur nom de peuple à la forme d'un vêtement présentant l'aspect d'un sac ou à un embonpoint extraordinaire? Ou bien encore ce nom dériverait-il

Digitized by Google

de quelque radical qu'on ne retrouve plus dans les idiomes celtiques, et sortant de la même source que le *volk* germanique, le *vulgus* latin, le *bulk* anglais? Ces questions seraient fort difficiles à éclaircir. Une circonstance digne d'attention cependant, c'est que, dans la Belgique actuelle, la tradition du mot *Belge,* comme nom de peuple, était en quelque sorte perdue. Il y a à peine quelques années, les populations flamandes ne le connaissaient plus, et il n'y a pas de mot véritablement wallon qui y corresponde. C'est assurément là un fait fort extraordinaire. Un peuple oublie-t-il ainsi un nom qu'il a porté, sans qu'il en reste de traces dans son langage? Cette circonstance ne pourrait-elle pas donner lieu de soupçonner que nos aïeux ont été appelés *Belges* par des étrangers qui défiguraient leur nom, et qu'ils en portaient un autre? Le nom de Welsh, Welch, Walch, Wall, Wallon, ne peut-il pas s'être transformé en *Belge,* sous l'influence de la prononciation étrangère, ou peut-être de quelque dialecte local? Que les anciens aient écrit le mot par un B, cela ne serait pas surprenant, puisqu'ils n'avaient pas de lettre pour rendre le W. Quant au gaëlic, il est à cet égard dans le même cas que les langues anciennes, et d'ailleurs, certaines consonnes s'y transforment avec une facilité singulière. Si dans cet idiome on écrit *fear-bolg* au nominatif singulier, la consonne B se transforme aux autres cas; au génitif singulier, par exemple, et au nominatif pluriel, on écrit *fir-bholg,* et le BH se prononce comme un V.

L'hypothèse que nous nous contentons d'indiquer serait peut-être un peu hardie. Cependant, si notre mémoire ne nous trompe, une autorité imposante, le savant M. de Sismondi, qui ne s'aventure guère dans la région des conjectures téméraires, a énoncé quelque part une opinion qui s'en rapproche. Le fait qui n'a pas encore été remarqué, que les mots de *Belge* et de *Belgique* manquaient aux idiomes populaires de la Belgique[1], et qu'ils n'y sont évidemment aujourd'hui qu'une importation étrangère, un emprunt fait au latin par l'intermédiaire du français moderne, ce fait, disons-nous, peut tout au moins légitimer un doute.

[1] Chez nos voisins les Allemands aussi, le mot *Belgien* est de création nouvelle. Au contraire, le mot *welsch* ou *wälsch* y est ancien et y a même reçu une grande extension, puisqu'on l'a appliqué à l'ancienne Gaule cisalpine et de là à toute l'Italie. Dans le sud de l'Allemagne surtout, c'est communément par les noms de *wälsch, wälschland,* qu'on désigne les Italiens et l'Italie.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA DESTINATION ET DE L'UTILITÉ DES PYRAMIDES D'ÉGYPTE ET DE NUBIE contre les irruptions du désert, par M. Flalin de Persigny [1].

Ce livre, qui n'aspire à rien moins qu'à pénétrer le mystère dont a été enveloppée jusqu'aujourd'hui la destination des Pyramides d'Egypte, présente à la curiosité du lecteur un autre attrait encore: c'est l'œuvre d'un prisonnier d'Etat. M. de Persigny est un des hommes que le prince Louis Napoléon a entraînés dans ses téméraires entreprises, et qui furent condamnés avec lui à une longue détention. C'est en relisant dans sa prison un passage des Mémoires de Napoléon relatif aux grands travaux des rois d'Egypte, qu'il a soupçonné aux Pyramides une destination qu'on ne leur avait pas attribuée encore. Il a cherché à vérifier son hypothèse à l'aide du peu de livres qu'il a pu se procurer dans sa retraite, et a vu, dit-il, avec surprise que toutes ses recherches venaient la confirmer. De sa prison de Doulens, M. de Persigny avait été transporté dans une maison de santé de Versailles. Bientôt des hommes influents s'intéressèrent à ses travaux; il put visiter la bibliothèque publique de la ville et les bibliothèques particulières. Le ministre de l'intérieur finit même par lui permettre d'aller puiser aux riches ressources de la Bibliothèque royale de Paris.

[1] Paris, 1845, 1 vol. gr. in-8°.

Digitized by Google

M. de Persigny a pu poursuivre ainsi ses travaux avec l'ardeur que lui inspirait l'espoir d'une grande découverte. Il en a consigné les résultats dans un Mémoire adressé à l'Académie des sciences de Paris. Le livre qu'il a publié depuis lors, et dont nous allons entretenir nos lecteurs, est le développement de son Mémoire.

L'opinion, dominante parmi les écrivains anciens et modernes qui se sont occupés des Pyramides, a été que ces gigantesques monuments renfermaient la sépulture des princes qui les avaient élevés. Les auteurs arabes nous apprennent que dans les Pyramides ouvertes par les califes ou les Mameluks, on découvrit des momies d'hommes, et même d'animaux. En 1817, le voyageur Belzoni, ayant pénétré le premier dans la Deuxième Pyramide de Gizeh, anciennement violée par les Arabes, y découvrit les débris d'un squelette de bœuf. Les recherches du colonel Howard Vyse ont eu en 1837 des résultats plus importants encore. Après des travaux infinis pour pénétrer dans la Troisième Pyramide de Gizeh et dans les six petites qui servent comme de satellites aux grandes, et qu'il espérait trouver intactes, il parvint à en découvrir l'entrée. Malheureusement, comme les deux grandes, toutes avaient été autrefois violées par les califes. Il trouva néanmoins des restes de momies que les profanateurs avaient abandonnés dans la troisième, la quatrième et surtout la huitième, où se rencontrait beaucoup de débris de restes de momies et une très-grande quantité d'ossements humains. Dans la grande Pyramide de Saccara, les découvertes de M. Vyse furent plus décisives encore. Une galerie qui avait échappé à toutes les investigations offrit à l'habile explorateur trente momies intactes.

Que les chambres intérieures des Pyramides d'Egypte aient servi de tombeaux, c'est donc un fait qui ne peut plus être révoqué en doute. Mais ces prodigieuses constructions n'ont-elles pas eu d'autre but? Leur destination funéraire n'a-t-elle pas été accessoire? D'autres vues n'ont-elles pas présidé à l'immense travail de leur érection? Qu'on songe à la grandeur, à la durée d'une telle entreprise, à cet effort prodigieux si vigoureusement commencé, si imperturbablement continué; une nation entière mise en réquisition pour exécuter ces travaux; cent mille hommes relevés tous les trois mois et pendant 70 ans pour les seules Pyramides de Gizeh! Qu'on se figure toute la contrée autour de Memphis encombrée

Digitized by Google

d'hommes et d'animaux, de matériaux et de machines; des montagnes déplacées, en quelque sorte, d'une rive du fleuve à l'autre; la navigation du Nil gênée, interrompue peut-être par cet immense passage; enfin le pays entier ému de ce grand travail, et tout ce dérangement dans l'économie d'une nation, sans autre objet que de couvrir la momie d'un roi!

Il est à remarquer qu'en dehors des Pyramides, on trouve chez les Egyptiens, en ce qui concerne les sépultures, des pratiques très-sages et très-sensées, un certain luxe, mais jamais d'exagération, jamais rien que la plus froide raison puisse condamner.

Ceux qui n'ont vu dans une pyramide que le tombeau d'un roi ne nous ont pas appris quel prince y était enseveli. Etait-ce celui qui la commença ou celui qui la termina? car il ne faut pas oublier que des trente-neuf pyramides qui existent en Egypte, aucune n'est restée inachevée, toutes ont été complètement terminées; or, il est impossible que chacune d'elles ait été commencée et achevée par le même prince. Entre la pose de la première et celle de la dernière pierre d'une grande pyramide, plusieurs règnes ont dû s'écouler. Ce ne serait donc pas même pour leur propre sépulture que les rois d'Egypte se seraient consumés en efforts si merveilleux.

Tout ce que nous savons des Egyptiens prouve l'existence d'un gouvernement sage, modéré, sans cesse occupé des intérêts religieux et économiques du pays. Tout semble prouver que la véritable puissance sociale y émanait d'un corps de prêtres. Cette influence devait singulièrement limiter l'autorité royale. Avec une pareille organisation politique, dans un pays constamment en lutte avec la nature, où le travail du peuple était si précieux, comment croire que pour satisfaire l'orgueil insensé des rois, la caste sacerdotale ait toléré un tel gaspillage des forces de l'homme, et se soit prêtée à une folie étrangère ou opposée à tous les grands intérêts religieux et matériels de la nation?

M. de Persigny passe en revue les raisons par lesquelles les écrivains anciens et modernes ont essayé de rendre moins invraisemblable le but qu'ils assignaient à des travaux si prodigieux. Les modernes n'ont fait en général, sous ce rapport, que répéter les anciens. Volney cependant a ajouté un argument nouveau. Suivant lui, les Egyptiens croyant que les âmes revenaient au bout de six mille ans habiter les corps qu'elles avaient quitté, les rois avaient pu voir

Digitized by Google

dans les Pyramides un moyen de conserver éternellement leur cadavre et de le dérober à la profanation. « Quoi ! répond M. de Persigny, il fallait une montagne artificielle pour cacher un squelette de cinq pieds, tandis qu'il existait des montagnes toutes faites par la nature elle-même, tandis que le Mokattam offrait aux ressources de l'art des masses bien autrement profondes, bien autrement mystérieuses, bien autrement éternelles ! Ces rois, aidés de leurs colléges fameux où siégaient tant de savants géomètres, n'auraient pas compris que ces fastueux monuments devaient exciter la curiosité des siècles à venir, provoquer l'avidité des conquérants, alors que le plus humble tombeau, quelque excavation creusée dans les profondeurs du Désert, et abandonnée ensuite à l'océan de sable, eût été la plus cachée, la plus inviolable des sépultures ? »

Dira-t-on que les égyptiens croyaient à un nouveau déluge contre lequel ils ont voulu garantir les restes de leurs rois ? Mais alors ce n'était pas dans la plaine, c'était au sommet des plus hautes montagnes qu'il fallait les élever ; et le Mokattam domine de 500 à 600 pieds le site des pyramides.

Suivant les anciens, les Pyramides auraient été un moyen, pour les rois, de prévenir les rébellions en occupant le peuple. Le moyen, d'abord, réussit fort mal, car les écrivains anciens (Hérodote et Diodore de Sicile) nous apprennent qu'à la mort de Chéops et de Chephren, qui avaient consacré tant de dépenses et de peines aux Pyramides, les peuples, irrités de ces travaux odieux, se soulevèrent pour arracher leurs corps à ces magnifiques tombeaux, et on fut forcé, pour dérober les deux cadavres à l'indignation publique, de les ensevelir dans des lieux éloignés et secrets. Ainsi, loin d'empêcher les rébellions, on les provoquait par ce prétendu stratagème. Dans un pays où la civilisation tout entière n'est qu'un effort constant de l'industrie humaine sur la nature ; où, sans parler de la lutte incessante contre le Désert, il a fallu élever chaque ville, chaque village, sur des collines artificielles, à l'abri des débordements du Nil, creuser des canaux, construire des digues innombrables, exécuter enfin les plus grands ouvrages économiques qui aient été faits dans le monde, le lac Mœris, le canal du Gayoum et celui des Deux-Mers ; chez une nation qui, dans la construction de ses gigantesques monuments, semble n'avoir été guidée que par la plus sage économie, qui ne les avait faits éternels que pour

Digitized by Google

n'avoir point à les refaire, conçoit-on cette raison d'Etat qui aurait commandé, pendant deux ou trois siècles, durée probable de la construction des Pyramides, d'amuser tout un peuple à des travaux inutiles?

L'auteur fait ressortir combien les deux rébellions que nous venons de mentionner, et que tout un règne sépare, ajoutent à l'invraisemblance de l'hypothèse des Anciens. A la mort de Chéops, le peuple indigné se soulève, veut déchirer son cadavre et l'empêche de reposer dans ce tombeau qui a coûté tant de sueurs. Cette grande vanité royale est déçue, ce caprice extravagant est justement puni; et malgré l'exemple de son frère, Chephren, le successeur de Chéops, recommence aussitôt ces mêmes travaux. La nation se remet immédiatement au service de la même folie, elle attend pour se révolter de nouveau que le deuxième monument soit terminé, et les successeurs de Chephren, en dépit de ce double exemple, qui ne doit plus guère leur laisser d'espoir de faire servir les Pyramides à leur destination primitive, bouleversent, comme lui, toute l'économie d'une nation pour continuer l'œuvre insensée de leurs prédécesseurs! Est-ce là de l'histoire?

M. de Persigny n'a pas de peine à faire justice d'une autre raison donnée par les Anciens, la crainte des rois de laisser leurs richesses à leurs successeurs ou à leurs ennemis. « Voilà, s'écrie-t-il des princes bien embarrassés, qui ne savent que faire de leurs richesses. » Cependant, comme il le remarque, il a été de tout temps plus aisé de vider le trésor royal que de le remplir. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans l'argument qui appartient à Pline, c'est cette appréhension de transmettre sa fortune à ses successeurs. Chéops élève la Grande Pyramide pour ne rien laisser à son frère Chephren; celui-ci construit la Deuxième pour déshériter son fils Mycérinus, qui à son tour, comme vingt rois ses successeurs, s'empresse d'enfouir ses économies dans une autre pyramide pour frustrer ses enfants ou ses proches. Quelle intelligence du cœur humain!»

Quoique réduite aux proportions où il nous a fallu la restreindre, on voit que l'argumentation de M. de Persigny, porte à l'ancienne hypothèse les coups les plus redoutables; mais quelle opinion nouvelle essaiera-t-il de substituer à cette tradition des siècles, et sur quelles bases, plus solides, s'appuiera-t-elle?

« En Egypte, a dit Napoléon dans ses Mémoires, le Nil ou le

Digitized by Google

Génie du bien, et le Désert ou le Génie du mal, sont sans cesse en présence. Sous une bonne administration qui sait utiliser le débordement du fleuve, le Nil gagne sur le Désert; sous une mauvaise, le Désert gagne sur le Nil. »

« Les débordements du Nil, dit l'ingénieur en chef Girard, dans le grand ouvrage de la commission d'Egypte, exhaussent le sol par le dépôt de limon qu'ils y laissent. Sans cesse rajeunie, pour ainsi dire, par le bienfait de l'inondation, cette terre, présent du fleuve, s'avance de plus en plus dans la mer, et offre à ses habitants, sur une plage qui n'a pas cessé de s'accroître depuis une longue suite de siècles, les produits d'une fertilité sans exemple; tandis que, par une inondation d'une autre nature, les sables que transportent les vents, du fond du désert de Libye, tendent à la frapper de stérilité. Ainsi s'expliquent naturellement ces continuels efforts, dans lesquels, suivant l'ancienne fable égyptienne, Osiris et Typhon, alternativement vainqueurs et vaincus, se disputent un terrain, où ni l'un ni l'autre ne peut exercer un empire exclusif, et que la nature a disposé pour être entre eux l'objet d'un éternel combat. »

L'irruption des sables, voilà donc l'immense danger contre lequel l'Egypte a dû se défendre, et à une époque reculée ce danger la menaçait d'une manière plus terrible encore qu'aujourd'hui; car si, depuis les temps modernes, et malgré l'insouciance des Arabes, les envahissements du Désert ont été lents et même peu considérables, si une seule province, celle de Gizeh, a subi des irruptions graves, il n'en fut pas ainsi dans les temps antérieurs. Le Désert a signalé sa puissance par de bien autres ravages! Il a envahi des contrées entières, dépeuplé d'immenses territoires, détourné le cours des fleuves, englouti des rivières dans son sein, et étendu sans cesse autour de lui la dévastation et le silence de la mort.

Eh bien! ce grand changement dans la situation de l'Egypte, à l'égard des sables du désert est dû aux Pyramides : car les Pyramides ne sont autre chose qu'une barrière opposée aux envahissements des sables, barrière tellement puissante que, depuis son existence, dans la grande lutte de la civilisation contre le Désert, c'est le Désert qui est resté vaincu; Osiris a enchaîné Typhon. Tel est, suivant M. de Persigny, le mot de la grande énigme que les siècles n'avaient pu deviner.

Digitized by Google

Si cette hypothèse est la vraie, la mémoire des rois d'Egypte est bien lavée de tous les reproches que les Pyramides lui ont valus. Qu'on ne les accuse plus de vanité insensée, d'extravagante prodigalité. Jamais trésors n'auraient été plus noblement dépensés; jamais les travaux d'un peuple n'auraient eu une utilité plus glorieuse. Ce seraient les civilisations de la Grèce, de Rome et de l'Europe moderne qui seules auraient à rougir devant les Pyramides, pour n'avoir pas su, dans leur ignorance, pénétrer le problème scientifique de l'utilité de ces merveilleux monuments.

Suivons, M. de Persigny dans les raisons qu'il apporte à l'appui de sa thèse neuve et hardie. Il a surtout deux choses à prouver. La première, et ce n'est pas le côté le moins extraordinaire de sa tâche, c'est que des pyramides, laissant entre elles des intervalles considérables, sont capables, malgré ces intervalles, d'arrêter des flots de sable chassés par le vent et de leur opposer une infranchissable barrière. Il faut montrer, de plus, que si les pyramides ont cette puissance, toutes celles qui existent en Egypte ont été érigées dans des lieux particulièrement menacés par le Désert et dans les conditions topographiques les plus favorables pour l'accomplissement de leur rôle utile. Commençons par cette dernière partie de la question, la position des Pyramides.

L'Egypte est une oasis formée par la vallée du Nil et resserrée entre deux chaînes de montagnes; à l'est, la chaîne Arabique; à l'ouest la chaîne Libyque. Au delà de chaque chaîne de montagnes s'étend un désert: à l'est le Désert Arabique, qui sépare l'Egypte de la mer Rouge, à l'ouest le Désert Libyque, qui se perd dans les profondeurs de l'Afrique. Entre les deux déserts il existe une grande différence : le Désert Arabique n'est autre chose qu'un massif de rochers qui se termine sur la rive droite du Nil par un subit escarpement, et dont la stérilité seule lui a fait donner le nom de désert, tandis que le Désert Libyque présente de tous côtés d'immenses plaines sablonneuses, dont les vagues errantes auraient sans doute depuis longtemps submergé l'Egypte, sans la digue que leur oppose la chaîne Libyque.

C'est donc du Désert Libyque que vient le grand danger, c'est la rive gauche du Nil qu'il fallait avant tout défendre : or, toutes les Pyramides de l'Egypte, au nombre de trente à quarante les unes

Digitized by Google

isolées, les autres disposées par groupes, se trouvent sur la rive gauche du Nil.

Quand on compare entre elles les Pyramides d'Egypte, ainsi que celles qui existent dans la Nubie, on trouve qu'elles ne sont point orientées régulièrement suivant les points cardinaux; les unes présentent aux points cardinaux leurs angles, les autres leur face. Mais une loi remarquable les domine toutes, toutes présentent une de leurs faces au Désert; et lorsque leur base n'est pas carrée, que deux de leurs faces sont plus larges que les deux autres, celle qui regarde le Désert est toujours une des deux plus larges.

Il est à remarquer que plus les pyramides sont grandes, moins sont nombreuses celles qu'on a groupées ensemble. Les pyramides de Nubie paraissent beaucoup plus anciennes que celles d'Egypte, elles représentent en quelque sorte l'enfance de l'art. Elles sont beaucoup plus nombreuses, mais aussi beaucoup plus petites que celles d'Egypte. A Méroé où se trouvent trois groupes distincts, le premier renferme près de soixante pyramides; mais la plus grande n'a que 11 mètres de base, tandis que dans le troisième groupe, où les proportions commencent à s'agrandir jusqu'à 13 mètres, on n'en compte plus que trente-huit; et cette progression se continue de telle sorte qu'à Nouri, le plus considérable des différents groupes de Nubie et qui présente la plus grande pyramide de ces contrées, celle de 48 mètres de base, le nombre des constructions ne s'élève qu'à quinze. Puis si l'on arrive aux Pyramides de l'Egypte, si fort au-dessus de celles de Nubie par leurs dimensions, on ne trouve plus que des groupes de deux, trois, quatre pyramides au plus, et même des pyramides isolées qui remplissent peut-être, chacune, une fonction égale à celles de tout un groupe de Nubie [1].

Un autre fait digne d'attention et qui marque encore mieux le progrès de la science, c'est qu'à mesure qu'on donnait aux Pyra-

[1] Voici la mesure exacte des fameuses Pyramides de Gizeh : La Grande Pyramide avait anciennement pour base un carré de 232 mètres 86 centimètres de côté et pour hauteur verticale 146 mètres 53 centimètres; la Deuxième Pyramide a 213 mètres 25 centimètres de base et 138 mètres 45 centimètres de hauteur; la Troisième Pyramide a 100 mètres 05 centimètres de base, 60 mètres 70 centimètres de hauteur. Ces chiffres résultent des remarquables travaux du colonel Howard Vyse qui datent de 1837.

Digitized by Google

mides de plus grandes dimensions, on élargissaitt davantage encore les intervalles qui les séparent. Les Pyramides de Nubie sont toutes extrêmement rapprochées les unes des autres. A Méroé, où les intervalles sont très-étroits, de petites pyramides sont en outre placées en face des intervalles des plus grandes. A Nouri, onze pyramides garnissent une ligne de 330 mètres; les intervalles n'y figurent que pour 61 mètres. A Gizeh, les trois Grandes Pyramides se développent sur une ligne de 924 mètres; les intervalles y entrent pour 371. A Nouri donc les intervalles sont aux bases comme un 1 est à 4 1/2; à Gizeh, comme 1 à 1 1/2.

Mais il faut maintenant préciser davantage la position des pyramides, et voir si elle correspond aux divers points où le danger de l'irruption des sables était le plus grand et appelait les efforts de l'art.

La chaîne Libyque est le rempart naturel que la nature a opposé, du côté de l'Egypte, à l'irruption des sables; mais cette barrière n'est pas partout également élevée, elle présente quelques larges interruptions. Entre Abou-Roash et Dahchour, sur une ligne de 6 à 7 lieues, la montagne Libyque est percée de sept à huit ouvertures où débouchent deux grandes vallées du Désert : la vallée du *fleuve sans eau* et celle des *lacs Natron*. Ce sont là les portes du Désert [1]. Après avoir envahi les deux vallées que nous venons de nommer, c'est par là qu'il menaçait de s'abattre sur celle du Nil. Or, c'est précisément l'entrée de ces divers débouchés qu'occupent les nombreuses pyramides d'Egypte.

Nous ne pouvons reproduire ici les autorités par lesquelles l'auteur démontre que telle est la position de chaque groupe de pyramides, et dont il conclut que toutes les pyramides, soit d'Egypte, soit de Nubie, toutes, sans en excepter une seule, sont situées à l'entrée de gorges qui débouchent sur la plaine du Nil, et qu'elles occupent par conséquent les positions les plus gravement menacées des ravages du désert.

Reste donc maintenant la question principale, à savoir, si des constructions pyramidales laissant entre elles des espaces vides considérables peuvent réellement arrêter les progrès des sables.

[1] L'une de ces portes, le col de Gizeh, où sont placées les Grandes Pyramides, a 1600 mètres de largeur.

Digitized by Google

Et d'abord remarquons que la partie la plus exposée de l'Egypte n'a point été ensevelie sous les sables. Malgré les portes que la nature lui avait ouvertes, le Désert n'a point détruit la vallée du Nil. Les anciens Egyptiens pensaient que le Sphynx dont l'image colossale a été placée au pied des Pyramides de Gizeh avait pu seul garantir cette partie de l'Egypte de la destruction.

Ce qui est tout aussi remarquable, c'est que là où les pyramides ont été démolies ou dégradées, l'irruption des sables a eu lieu dans la proportion même de ces dégradations. La plus vaste irruption se trouve en face des deux pyramides de Reqqak-El-Kebir, dont il ne reste que des débris informes répandus çà et là. Plus loin, et vis-à-vis les pyramides les plus ruinées du groupe de Dahchour, la vallée est également traversée par le sable dans toute sa largeur, tandis qu'elle déploie la plus riche végétation à l'abri des pyramides de Gizeh. Enfin si l'on avance à une lieue plus au Nord, c'est-à-dire jusqu'à la position de la pyramide d'Abou-Roash, qui a été entièrement démolie par les Arabes, et qui, à raison de certaines circonstances topographiques, devait avoir une très-grande action contre les sables, on trouve une des plus graves irruptions entre ce monument et le village de Kerdossi. Le colonel Howard Vyse a découvert qu'une ancienne cité égyptienne était tout entière ensevelie sous cette irruption.

Là, au contraire, où les pyramides ont été peu dégradées, non-seulement le sable ne peut les franchir; il ne s'en approche même pas. Il n'y a qu'une couche de sable peu profonde au pied des pyramides de Gizeh; la masse du sable, au lieu de se précipiter par le débouché de la vallée, s'arrête à 900 mètres en deçà des pyramides, et ce dépôt y décrit une ligne qui reproduit en quelque sorte, celles des pyramides mêmes.

En rendant compte de la manière dont M. de Persigny conçoit la résistance que les Pyramides opposent aux sables, nous dégagerons cette partie de son travail de ses formes scientifiques.

Pour que le vent enlève et transporte le sable, il lui faut une force, une rapidité suffisante. A un degré de rapidité moindre, il ne peut plus soutenir le sable qui a sa pesanteur et qui dès lors retombe sur le sol. L'office des Pyramides, selon M. de Persigny, est de retarder ainsi le mouvement de l'air et de le forcer par son ralentissement à déposer le sable qu'il portait. Et,

Digitized by Google

si ce dépôt a lieu non pas au pied des pyramides, mais à une grande distance, c'est que ce n'est pas seulement la colonne d'air en contact immédiat avec la pyramide qui est arrêtée dans son mouvement ; si la pyramide est un obstacle pour elle, elle devient elle-même un obstacle pour la colonne qui la suit, et ainsi de proche en proche, le retardement se fait sentir à une grande distance. Nous venons de voir qu'à Gizeh le dépôt de sable se fait à une distance des pyramides de 900 mètres du côté du Désert, c'est-à-dire qu'à ce point le vent perd la rapidité qui lui est indispensable pour soutenir le sable.

Pour faire mieux comprendre ce qui se passe en cette circonstance, l'auteur cite un fait, que chacun, dit-il, peut vérifier. Supposez un grand édifice sur la façade duquel le vent se porte dans une direction perpendiculaire ; si, à quelque distance en avant de l'édifice, se trouvent des feuilles ou d'autres corps légers abandonnés au mouvement de l'air, jamais, quelle que soit la vitesse du courant, ces corps légers ne parviendront à toucher le monument. Si l'édifice présente un grand développement, les feuilles formeront en avant de l'obstacle des tas irréguliers, plus ou moins agités, mais toujours retenus éloignés du bâtiment par une force invisible. Que l'observateur s'avance entre le dépôt de feuilles et le centre de l'édifice, il y trouvera l'air dans un calme presque parfait et à peine agité d'une espèce de frémissement.

Mais comment les intervalles qui se trouvent entre les pyramides ne les empêchent-ils pas d'arrêter le sable sur toute la ligne? Ces espaces vides sont considérables. Entre la Grande et la Deuxième Pyramide de Gizeh, l'intervalle est de 136 mètres ; il est de 230 mètres entre la Deuxième et la Troisième. Comment le mouvement de l'air ne reprend-il pas sa rapidité pour se précipiter avec le sable à travers ces grands orifices qu'aucune barrière ne ferme? La raison en est, suivant l'auteur, qu'au bord de la pyramide il se forme un courant en quelque sorte transversal à la direction du vent du Désert, et qui suffit sinon pour lui fermer l'espace vide, au moins pour lui ôter, même sur cette partie de la ligne, la rapidité nécessaire au transport des sables. Ces courants sont l'effet de la pression de l'air contre les pyramides ; l'air tend pour ainsi dire à rebondir, c'est-à-dire à revenir en arrière, en suivant, comme disent les physiciens, un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence ; mais, dans

Digitized by Google

ce mouvement rétrograde, il rencontre d'autres colonnes d'air que le vent pousse en avant, et de cette lutte de deux forces contraires résulte un courant qui tend à contourner la pyramide, mais seulement après avoir décrit une courbe qui s'étend d'autant plus sur le côté de la pyramide que celle-ci présente elle-même une masse plus grande. Grâce à ces courants qui barrent, en quelque sorte, les intervalles des pyramides, celles-ci font donc sur toute la ligne qu'elles occupent l'effet d'un obstacle continu. Il y a même dans ce système un avantage, qu'un obstacle continu, une muraille, par exemple, ne présenterait pas. Derrière une muraille, le sable peut s'amasser d'une manière lente et insensible. Il n'est accessible au vent que d'un côté, et ainsi le moindre effet de celui-ci, se reproduisant toujours dans le même sens, peut finir par franchir de grands obstacles. Au contraire les intervalles ménagés entre les pyramides laissent la même action aux vents opposés, et ce que l'un a fait l'autre peut le défaire.

Telle est, selon M. de Persigny, l'explication de ce grand mystère des pyramides; si, pendant quarante siècles, elle s'est dérobée à toutes les investigations, c'est que la question historique se compliquait de deux autres questions également obscures; car on ne connaît complétement ni les mouvements du désert, ni les lois du choc et de la résistance des fluides élastiques; ces trois inconnues d'un même problème se prêtaient un appui réciproque pour se soustraire aux efforts de l'intelligence humaine. Aussi l'auteur pense-t-il que sa découverte ne se bornera pas à éclaircir une question d'histoire et d'archéologie; il espère qu'elle pourra donner une impulsion nouvelle aux études physico-mathématiques, surtout à celle de l'aérostatique qui laisse de si vastes lacunes à combler.

Toute la valeur du travail de M. de Persigny dépend de la solution de deux questions, une question de fait, et une question scientifique. En premier lieu, est-il vrai que toutes les pyramides soient placées en travers des gorges de montagnes par lesquelles le sable menaçait de faire irruption, et l'irruption s'est-elle arrêtée devant l'obstacle? M. de Persigny n'a pas vérifié le fait sur les lieux; prisonnier d'Etat en France, il n'a pas vu l'Egypte; il a été obligé de recueillir ces renseignements çà et là dans des livres dont les auteurs ne soupçonnaient pas aux Pyramides la destination qu'il leur attribue, et qui ne constatent, par conséquent, pas le fait avec cette

Digitized by Google

précision que, partant de son point de vue, M. de Persigny aurait pu facilement lui donner, s'il avait seulement passé quelques jours dans la vallée du Nil. Cette question est de la compétence des voyageurs. La seconde est dévolue aux savants qui se livrent à l'étude des difficiles problèmes de l'aérostatique, à savoir, si un groupe de pyramides dans les conditions de celles de l'Egypte est capable de ralentir l'effort du vent au point de lui ôter la puissance de porter le sable au delà de l'obstacle qu'il lui oppose. Ces questions, M. de Persigny, avant de publier son ouvrage, les avait soumises au tribunal qu'il devait juger le plus compétent, à l'Académie des sciences de Paris. MM. Arago, Cordier et Babinet avaient été nommés commissaires pour l'examen de son Mémoire. Mais l'Académie ne s'est point prononcée encore, et *adhùc sub judice lis est.* En publiant son Mémoire avec de nouveaux développements, M. de Persigny paraît ne pas s'attendre à une prompte solution de la part de la docte assemblée. Faut-il augurer de ce retard que, malgré les encouragements que l'auteur paraît avoir reçus de plusieurs savants distingués, et entr'autres de M. Jomard, à qui l'Europe doit de beaux travaux sur l'Egypte, l'Académie n'a pas cru que son travail eût une importance sérieuse? Il serait à regretter que ce corps qui compte à la fois dans son sein les hommes les plus aptes à examiner la question scientifique du Mémoire, et des voyageurs qui ont exploré l'Egypte, se refusât à émettre son avis et à apprendre au monde littéraire si, à ses yeux, le voile qui couvrait le secret des pyramides est déchiré, ou si, nouvelle victime du Sphynx, M. de Persigny s'est laissé égarer par la hardiesse de ses conjectures et n'a imaginé qu'une ingénieuse hypothèse.

Digitized by Google

VOYAGE A LA NOUVELLE-ZÉLANDE,

Par Ernest Dieffenbach. Londres, 1846 (en anglais).

Depuis que, comme l'a dit Béranger, la vapeur vole aplanir les mers, les peuples des différentes parties de l'Australie sont presque nos voisins; la société d'horticulture de la terre de Van-Diemen vient de faire venir de Londres un jardinier pour ses serres, et l'on a vendu, le mois dernier, à Plymouth, une cargaison de pommes de terre venant en droite ligne du même pays, le plus éloigné de l'Europe dans la direction du pôle sud.

La Nouvelle-Zélande, que la race laborieuse des enfants de Japhet commence à coloniser, mérite toute l'attention des hommes qui s'intéressent à la marche des choses humaines. C'est aux plus avancés d'entre les peuples, c'est à ceux qu'un écrivain célèbre a si bien nommés *les frères ainés*, qu'il appartient de diminuer la somme des misères et des crimes formant la vie habituelle des habitants de cette contrée, qui, jusqu'à l'arrivée des premiers navigateurs européens, regardaient leur pays comme l'univers, et se regardaient eux-mêmes comme le genre humain.

Les deux îles principales formant la Nouvelle Zélande égalent à peu près en étendue les Iles Britanniques, dont elles sont les antipodes. La situation de ces îles sur le passage des navigateurs qui vont des colonies du grand continent australien aux îles de la Polynésie, les appelle à un immense avenir colonial. Une société s'est formée à Londres pour régulariser l'émigration à la Nouvelle-Zélande; afin de se procurer des données sur l'exactitude desquelles il lui fût possible de compter avec une certitude absolue, elle a confié à un naturaliste distingué, M. Dieffenbach, la mission d'explorer toutes les parties de la Nouvelle-Zélande où il est possible d'établir des colonies. Après

Digitized by Google

un séjour de plusieurs années sur divers points du pays, M. Dieffenbach publie sa relation, principalement destinée à éclairer les émigrants sur la nature du pays, de son sol, de ses ressources; cette relation porte d'un bout à l'autre le cachet de l'impartialité et de la bonne foi. M. Dieffenbach a tout observé avec un sang-froid tout germanique, et tout décrit sans exagération, sans enthousiasme, avec l'exactitude propre aux savants allemands. Ses tableaux peuvent donner une idée juste de la Nouvelle-Zélande; il s'est surtout appliqué à décrire le sort et les mœurs des différentes classes d'Européens déjà établis dans ce pays, et leurs rapports avec les naturels. Quant à ces derniers, peut-être ses préoccupations de naturaliste, et d'autres considérations tenant à sa mission, lui ont-elles fait voir les choses un peu en beau sous certains rapports; évidemment, il ne dit et ne veut dire que la vérité, mais certains aspects de la vérité ont pu lui échapper.

Essayons d'abord de montrer, d'après M. Dieffenbach, ce que sont les Européens déjà établis à la Nouvelle-Zélande, les uns temporairement, les autres mêlés à la population indigène.

Le fléau des colons sérieux, de ceux qui viennent avec femme et enfants, dans l'intention de se créer une nouvelle patrie, c'est la spéculation. Le spéculateur n'est que passager dans les établissements en train de se fonder; il ne vient pas prendre possession du sol par la charrue; il est seulement là pour guetter une proie, s'en emparer et aller la manger ailleurs. Son industrie s'exerce sur les terrains désignés pour l'emplacement des villes futures, au centre des cantons les mieux situés pour servir de noyaux de colonisation.

Dès qu'une ville a été tracée sur le papier, dès qu'elle a reçu un gouverneur avec une petite garnison, installé dans un fortin en bois, une nuée de spéculateurs vient s'y abattre, de Sidney et des autres villes de la Nouvelle-Galles du Sud. Les uns ont un petit capital, les autres n'en ont aucun. Dès leur arrivée, ils s'empressent d'acquérir tous les terrains que le gouvernement veut leur vendre sur l'emplacement destiné à la ville en projet. Ils n'ont ordinairement que le second choix; les employés du gouvernement, ayant connaissance des plans, ont acheté les premiers les terrains les plus avantageusement situés. Souvent même les plans provisoires sont modifiés de manière à ce que l'État ait besoin, pour des établissements publics, des terrains devenus la propriété de ses propres employés, qui les lui revendent à des prix exorbitants. Toutes ces acquisitions se font sans bourse délier, à plusieurs mois de crédit. Avant l'échéance des premiers termes de payement, les émigrants d'Europe, qui commencent à prendre en assez grand nombre cette direction, débarquent, ayant presque tous une certaine somme d'argent comptant; c'est sur ce modique capital que repose l'espoir des spéculateurs. Ils leur revendent, pour construire leurs habitations, des lots de terrain avec un bénéfice de deux à trois cents pour cent. A vrai dire, tout est

Digitized by Google

bénifice pour eux, puisqu'ils n'ont rien déboursé; il font leurs versements avec l'argent de leurs victimes, et s'en vont avec le reste dans leur poche. Si, par hasard, leurs calculs se sont trouvés faux, et qu'il n'arrive pas d'émigrants en nombre suffisant pour réaliser leur spéculation, ils en sont quittes pour aller en faire autant ailleurs, laissant l'État reprendre possession des terrains qui n'ont pas été payés.

Ce trafic, appuyé presque toujours par la connivence des agents du gouvernement qui s'y livrent pour leur propre compte, oblige les pauvres émigrants à débourser dès en arrivant, rien que pour l'achat d'un terrain et la construction d'une case sous la protection du canon d'un fort, le plus clair de l'argent qu'ils comptaient consacrer à leurs cultures : c'est là le principal obstacle à la colonisation ; c'est le fléau de l'agiotage, non moins funeste au fond de l'Australie que dans les grandes villes commerçantes de l'Europe. Malgré cet obstacle, l'émigration européenne prend d'année en année plus d'extension à la Nouvelle-Zélande ; tout colon appartenant à la classe des travailleurs est à peu près certain de s'y créer par l'agriculture une honorable aisance. Le sol du littoral est presque partout très-fertile; il est surtout parfaitement arrosé par une foule de rivières et de ruisseaux dont plusieurs portent à l'Océan le trop plein des eaux des lacs intérieurs très-nombreux à la Nouvelle-Zélande. Les maladies auxquelles les Européens sont sujets dans les colonies des régions intertropicales sont inconnues dans cette partie de l'Australie, dont le climat est celui de l'Europe centrale, avec cette seule différence que l'hiver y est à peu près inconnu. On voit quel avenir de prospérité coloniale est promis à une contrée si favorisée de la nature.

Toutefois, ce n'est pas vers la culture du sol que se sont portées les vues du premier flot de population européenne qui s'est mélangé avec la race des indigènes. En débarquant à la baie d'Arapoa, sur le détroit de Cook, M. Dieffenbach trouva le littoral couvert de villages d'un aspect singulier, habités par une population d'Européens, d'indigènes et de métis. D'énormes monceaux d'ossements gigantesques entassés sur le rivage, de nombreuses barques amarrées dans la crique, et quelques navires en rade, ne laissaient point de place au doute; ces villages étaient évidemment habités par des baleiniers de profession.

Les uns, venus directement d'Europe et mariés à des femmes du pays, exercent leur périlleuse profession d'une manière plus ou moins légale, sans y joindre, ostensiblement du moins, aucune industrie illicite. Les autres, et c'est le plus grand nombre, sont des déserteurs des équipages de la marine royale ou marchande de diverses nations européennes, mêlés à des condamnés à la déportation, en état de rupture de ban, gens braves jusqu'à la témérité, toujours contrebandiers, plus ou moins pirates dans l'occasion, fort dangereux à rencontrer en mer quand on n'est pas le plus fort, et que la

Digitized by Google

pêche de la baleine ne va pas. Tous ont des barques et des instruments de pêche dont ils auraient quelque peine à justifier la possession légale; tous ont fait plusieurs fois ce qu'il faut pour être pendus en pays chrétien : tel est le fond de la population européenne établie à la baie d'Arapoa.

Ils vendent aux baleiniers *légaux* les produits de leur pêche, qui leur sont payés principalement en denrées, parmi lesquelles le tabac et l'eau-de-vie tiennent le premier rang. Chacun d'eux a sa famille organisée à la manière du pays, avec sa case remplie d'enfants métis, d'une figure ordinairement agréable; ils tiennent de leurs mères la grandeur et la beauté des yeux, signe distinctif de la race zélandaise; quelques-uns seulement tiennent de leurs pères les yeux bleus et les cheveux blond pâle ou, comme dit M. Dieffenbach, *blond filasse,* si communs dans la population anglaise.

Hors le temps de la pêche de la baleine, les hommes de ces établissements vivent dans une complète oisiveté, dans un état habituel d'ivresse, livrés à une débauche crapuleuse impossible à décrire. On ne s'explique même pas comment une telle agglomération d'hommes peut subsister, et comment ils ne périssent pas tous de mort violente, ce qui est à la vérité le sort d'un grand nombre d'entre eux, aucune autorité quelconque ne pouvant ni s'opposer au crime, ni le réprimer.

Un fait fort étonnant dans tout cela, c'est que, s'il faut en croire notre voyageur, l'ivrognerie n'a pas pénétré par imitation dans les tribus sauvages en contact avec les baleiniers. « Je n'ai pas vu, dit M. Dieffenbach, un seul Zélandais ivre pendant mon long séjour parmi leurs différentes peuplades. »

L'auteur a joint à cette partie de sa relation des détails fort curieux sur l'histoire naturelle de la baleine. Malheureusement, comme il a soin d'en prévenir lui-même le lecteur, il ne peut répondre d'une manière absolue des faits qu'il a recueillis, attendu la grande difficulté d'aller étudier dans les profondeurs de l'Océan les mœurs et les sentiments des énormes animaux de la famille des cétacés.

La pêche de la baleine ne détruit généralement que des femelles; rien n'est plus rare que la prise d'une baleine du sexe masculin. Les mâles ne s'approchent presque jamais des côtes de la Nouvelle-Zélande, ou des parages fréquentés par les navires baleiniers; tout au plus les aperçoit-on, mais toujours à de grandes distances, pendant la saison de leurs amours.

Quant aux femelles, elles ne peuvent pas, à ce qu'il paraît, se dispenser de se rapprocher d'une terre quelconque lorsque vient le moment où elles doivent mettre bas, soit pour soustraire leurs petits au voisinage des mâles, chez lesquels, s'il faut en croire les pêcheurs, le sentiment de la paternité n'est pas très-prononcé, soit, plus probablement, parce que les baleineaux nouveau-nés ne pourraient s'élever dans les eaux profondes, domicile habituel des baleines adultes. Quoi qu'il en soit, les baleines prêtes à mettre bas, conduisant

Digitized by Google

le plus souvent avec elles leur petit de l'année précédente, viennent se faire prendre en grand nombre dans les eaux de la Nouvelle-Zélande. Quelquefois une femelle est accompagnée de deux petits au lieu d'un. Les pêcheurs assurent que les baleines ne peuvent avoir qu'un seul petit; le fait est assez difficile à vérifier; personne n'assiste à la naissance des baleineaux et ne constate régulièrement leur état civil; peut-être, par exception, les baleines donnent-elles quelquefois naissance à deux jumeaux. Toutefois, comme l'un des deux petits qui suivent une baleine est toujours plus gros que l'autre, les pêcheurs en concluent que l'aîné est un orphelin adopté par une amie, peut-être une parente de sa mère pêchée à la saison précédente.

Un fait hors de doute, c'est l'exaltation du sentiment maternel chez la baleine. Dès que son petit est pris, elle entre dans un désespoir furieux, se débat à la surface des eaux dans une véritable agonie bien qu'elle ne soit pas blessée, et se laisse tuer sans essayer de fuir; c'est ainsi qu'on en prend le plus grand nombre, après la mort de leurs petits. Si le baleineau n'est que blessé, la mère le couvre de son corps et parvient souvent à le soustraire aux pêcheurs; s'il est tué, mais que le câble fixé au harpon qui l'a frappé vienne à se détacher, la mère pousse devant elle le corps inanimé de son petit, et le pêcheur est également frustré dans son attente. Du reste, cette pêche qui produit encore des sommes considérables à la Nouvelle-Zélande, n'étant soumise à aucun règlement, se pratique de la manière la plus propre à amener, dans un temps donné, la destruction complète de la race des baleines. C'est ce qui arrivera certainement avant peu, si les nations intéressées dans cette pêche n'adoptent en commun des règlements dont leurs navires de guerre assureraient l'exécution, pour défendre la pêche de la baleine aux époques où ce cétacé doit être laissé en repos afin de lui permettre de se reproduire.

L'agriculture est la seule industrie qui puisse être réellement profitable aux Européens établis à la Nouvelle-Zélande. On vient de voir que la pêche de la baleine est ruinée ou peu s'en faut, malheur peu regrettable, si l'on considère le caractère de ceux qui vivent de cette industrie à la baie d'Arapoa. Le commerce est à peu près nul; les naturels, très-peu nombreux par rapport à l'étendue de leur pays, n'ont encore contracté ni les besoins ni les habitudes qui pourraient leur faire rechercher les produits d'Europe; d'ailleurs, ils n'ont aucune marchandise qui puisse servir d'objet d'échange, à l'exception d'un seul produit, le lin de la Nouvelle-Zélande (*phormium tenax*), assez abondant sur leurs plaines et dans leurs vallées. Les filaments des longues feuilles de cette plante servent à fabriquer d'excellentes toiles pour les voiles des navires; mais les naturels du pays ne savent pas les préparer. Il ne faut donc pas compter sur le commerce comme ressource pour la colonisation; la Nouvelle-Zélande n'est pas un pays où l'on puisse espérer de faire fortune autrement que par l'agriculture.

Digitized by Google

Des mines de charbon fossile sont la richesse minérale la plus importante dont l'existence ait été jusqu'à présent constatée dans la Nouvelle-Zélande; mais il ne faut pas songer à en commencer l'exploitation avant que la population européenne ait pris assez d'accroissement pour fournir des ouvriers mineurs en nombre suffisant.

Quant à la population indigène, on voit que M. Dieffenbach, probablement pour se conformer à ses instructions, semble éviter d'entrer à son égard dans des détails qui pourraient en donner au lecteur une idée trop défavorable, capable de dégoûter ceux qui se proposeraient d'émigrer à la Nouvelle-Zélande, le but essentiel de son livre étant au contraire de pousser à l'émigration.

Une classe d'hommes assez nombreuse aujourd'hui paraît appelée à exercer une grande influence sur les indigènes. Ce sont des naturels qui, après avoir reçu des missionnaires le baptême et un commencement d'instruction, se font eux-mêmes missionnaires à l'égard de leurs compatriotes de l'intérieur du pays. Pour des sauvages dont la condition est en général assez misérable, la position sociale de missionnaire est assez avantageuse; elle procure surtout beaucoup de considération, chose rare partout, et non moins recherchée à la Nouvelle-Zélande qu'en Europe. Quoique M. Dieffenbach s'abstienne de tracer des tableaux de mœurs qu'il lui serait difficile, malgré toute sa bonne volonté, de présenter sous un jour bien favorable, on entrevoit la réalité des faits dans divers incidents jetés çà et là à travers son récit.

Une montagne très-escarpée, de forme conique, ancien volcan éteint, marqué sur les cartes sous le titre de Mont-Egmont, avait excité particulièrement la curiosité du hardi voyageur. Les naturels d'un village voisin où il avait reçu depuis quelque temps l'hospitalité, mirent tout en œuvre pour le détourner d'entreprendre cette excursion. A les entendre, la montagne était peuplée d'oiseaux gigantesques, d'animaux féroces et d'esprits innombrables, tous plus malfaisants les uns que les autres. Enfin, personne dans toute la tribu ne voulait consentir à lui servir de guide. Il avait beau leur représenter que leur pays ne contient presque pas un oiseau qui, comme gibier, vaille le coup de fusil, et que les animaux carnassiers y sont inconnus : on ne l'écoutait pas, et son projet de voyage allait échouer, lorsqu'un vieux sauvage qui prenait le titre de prêtre, parce qu'ayant fréquenté les missions il avait appris un peu à lire dans un livre de prières, vint lui dire en confidence qu'il avait vécu plusieurs années caché dans les profondes forêts qui couvrent les pentes inférieures du Mont-Egmont, qu'il en connaissait tous les passages, et que ne partageant pas les préjugés de ses compatriotes contre cette honnête montagne, il était prêt à remplir les fonctions de guide dans l'expédition projetée. L'offre n'était pas de nature à être refu-

Digitized by Google

sée. M. Dieffenbach partit donc accompagné d'un domestique américain, homme de couleur, et guidé par le vieux Tangutu, surnommé Na-Waikato, ou *échappé aux Waikato;* il portait en outre le titre de Tohunga ou prêtre, de sorte que son nom, joint à son titre que ses compatriotes lui donnaient habituellement, était d'une longeur remarquable; on le nommait en lui parlant Tohunga-Tangutu-Na-Waikato.

Chemin faisant, M. Dieffenbach, parfaitement versé dans la langue du pays, se plaisait à faire causer son guide qui lui raconta sa propre histoire. C'était une des victimes de ces guerres d'extermination que se font en tout temps les tribus Zélandaises avec un acharnement incroyable, guerres dont les détails montrent un peuple en proie à la plus atroce barbarie. Tangutu survivait seul à toute sa tribu massacrée sans distinction d'âge ni de sexe, et très-probablement mangée, quoique M. Dieffenbach s'abstienne d'en parler.

Tangutu n'avait dû la vie qu'à la connaissance parfaite qu'il possédait de toutes les retraites que pouvait offrir le Mont-Egmont, retraites rendues à peu près sûres par les terreurs superstitieuses de ses ennemis au sujet de cette montagne. M. Dieffenbach s'expliquait d'abord difficilement comment Tangutu avait pu subsister si longtemps seul, presque sans armes, dans des forêts dépourvues de gibier, et où les végétaux alimentaires ne sont rien moins que communs. Mais, pendant le cours du voyage, le fait s'expliqua de lui-même. En traversant des défilés par où il semblait impossible à un être humain de passer, le guide les conduisait fréquemment à quelque clairière de la forêt vierge. Là, sans autre secours que des outils de bois durcis au feu, Tangutu avait défriché le sol et créé un petit jardin réunissant tout ce qu'il connaissait de végétaux capables de servir à la nourriture de l'homme. Il en possédait ainsi un grand nombre sur divers points connus de lui seul: c'est par cette ressource qu'il avait échappé à la disette. M. Dieffenbach apprit, non sans surprise, que Tangutu n'avait fait en cela que se conformer à la coutume de son pays. Les naturels de la Nouvelle-Zélande connaissent le prix de l'agriculture et les ressources qu'elle peut leur offrir ponr assurer les vivres de leurs familles; mais ils n'osent s'y livrer autour de leur résidence ordinaire, de peur de préparer des ressources à leurs ennemis; ils vont chercher au sein des forêts les plus inaccessibles, souvent à de très-grandes distances de leurs villages, des clairières qu'ils défrichent et cultivent avec beaucoup d'intelligence, et dont eux seuls connaissent l'emplacement: ce trait peint l'état du pays. C'est au moyen de ces jardins échelonnés dans les bois que les naturels voyagent d'un bout à l'autre de leur pays presque sans emporter aucune provision; ils savent où en trouver.

Quant aux bêtes féroces, Tangutu savait mieux que personne qu'elles n'avaient jamais existé ailleurs que dans l'imagination de ses chers compatriotes. M. Dieffenbach a joint comme appendice à la fin de sa relation, la

Digitized by Google

faune complète de la Nouvelle-Zélande; il fait observer combien elle est pauvre, en comparaison de celle des autres contrées du globe. La Nouvelle-Zélande n'a presque pas de carnassiers; ils ne sauraient en effet y subsister, à cause de l'absence de races herbivores en nombre suffisant pour les alimenter.

Tangutu se faisait une fête d'initier M. Dieffenbach à la manière de voyager des naturels. De temps en temps, il le priait de l'attendre un moment; il disparaissait pendant quelques minutes dans le plus épais du fourré, puis il revenait avec des provisions prises dans quelqu'une de ses cachettes; il avait de nombreux dépôts de vivres tout le long du chemin qu'il faisait suivre à M. Dieffenbach. De même pour le logement; une case avait été construite par lui dans chacun de ses jardins secrets, de sorte qu'après une journée de marche, il arrivait toujours chez lui.

Une circonstance, qui mérite de trouver place ici, émut vivement le voyageur. Près d'une masse de rochers sur laquelle il avait tracé une croix, Tangutu s'arrêta, s'agenouilla, et ouvrant, son livre de prières, lut à haute voix l'épître de saint Paul aux Romains. M. Dieffenbach l'écoutait avec recueillement, fort surpris du choix de cette lecture; quand il eut fini, il lui en demanda l'explication.

Lorsque toute ma tribu périt, lui dit le vieux sauvage, il y a de cela bien longtemps, j'avais une famille; je ne pus sauver avec moi que ma mère. Quelque temps après, poursuivis de nouveau par les Waikato, nous primes la fuite; c'est ici que nous fûmes atteints; c'est ici que je vis tuer ma mère, sans pouvoir la défendre. Tangutu pleurait en faisant ce récit. Jamais, ajouta-t-il, je ne passe en ce lieu sans m'agenouiller et réciter une prière.

Quant à la lecture pieuse dont il avait fait choix dans cette circonstance, M. Dieffenbach eut lieu de s'assurer que Tangutu, malgré sa dignité de Tohunga, n'avait appris qu'à lire, sans comprendre un mot de ce qu'il lisait; son intention pieuse n'en était pas moins touchante.

Des difficultés insurmontables empêchèrent cette fois le voyageur d'atteindre le sommet du Mont-Egmont, but de son expédition avec Tangutu. Il fut plus heureux dans une seconde excursion, dans laquelle il prit intrépidement pour guide l'un de ces baleiniers dont nous avons parlé, gens de sac et de corde, mais d'une témérité à toute épreuve.

Un autre passage de la relation de M. Dieffenbach jette un grand jour sur les mœurs des naturels. Son navire avait ramené à la Nouvelle-Zélande un Zélandais conduit fort jeune en Angleterre, élevé par les soins d'une famille opulente, et façonné aux meilleures manières de la plus élégante société de Londres. Rien de plus plaisant que l'embarras de ce pauvre jeune homme doux et inoffensif, pour reprendre avec son costume national, les mœurs et la manière de vivre de ses redoutables compatriotes, dont il avait

Digitized by Google

une peur affreuse, tout en les traitant de cousins. Il y en avait un surtout, de taille colossale, qui le regardait de travers en montrant deux rangées de dents longues et blanches, et agitant son casse-tête d'une façon très-peu rassurante. M. Dieffenbach ne dit pas si son ami l'Anglo-Zélandais a fini par être accommodé en daube, selon la mode du pays.

Le chapitre très-délicat du cannibalisme n'est abordé nulle part franchement par M. Dieffenbach; seulement, en décrivant le procédé des naturels de la Nouvelle-Zélande pour momifier les têtes de leurs ennemis tués à la guerre, il convient qu'avant de les préparer, ils en retirent la cervelle pour la manger; or quand on mange la cervelle d'un ennemi, il n'y a pas de raison pour qu'on se fasse scrupule de manger l'ennemi lui-même; d'ailleurs, les témoignages des voyageurs sont unanimes à cet égard.

En dépit de toutes les précautions oratoires dont il se sert pour dissimuler les mauvais côtés du caractère des Zélandais, M. Dieffenbach ne réussit que difficilement à persuader le lecteur lorsqu'il les représente comme bons, affectueux, hospitaliers, humains même, excepté en temps de guerre. Mais il convient que ces guerres, accompagnées de raffinements de cruauté inouïs, sont le plus souvent entreprises sous les plus frivoles prétextes, ou même, sans prétexte.

La vivacité de l'intelligence et la puissance de la mémoire semblent être des dons particuliers à ces sauvages. Par parenthèse, notre voyageur ne veut pas que ce terme de mépris soit applicable à ses amis de la Nouvelle-Zélande. « J'ai parcouru leur pays en tous sens, dit-il à cette occasion, avec plus de plaisir et de sécurité que je n'en aurais eu à voyager en aucun pays d'Europe. » Il ne faut pas disputer des goûts; mais laissons parler les faits, en les puisant dans le récit même de M. Dieffenbach.

Le meurtre, l'infanticide et le suicide sont communs à la Nouvelle-Zélande. Souvent la mère tue elle-même son enfant, soit pour obéir à d'atroces superstitions, soit par vengeance, pour punir un mari infidèle ou brutal, soit enfin, par simple caprice, quand elle a désiré une fille et qu'il lui arrive un garçon, ou réciproquement. Tout cela n'a rien qui puisse donner une bien haute idée de la sensibilité maternelle des *dames* de la Nouvelle-Zélande. Souvent aussi, les parents de la mère sacrifient son enfant contre sa volonté, pour des motifs du même genre. En général, ces meurtres ont lieu immédiatement après la naissance des enfants; ceux qu'on a laissé vivre seulement vingt-quatre heures sont rarement immolés. Il est inutile de faire observer que ces horreurs cessent immédiatement chez celles des peuplades qui ont commencé à recevoir les premières lueurs du christianisme. L'une des conversions les plus éclatantes a été causée récemment par un infanticide. La femme d'un ariki ou chef héréditaire, ayant tué son unique enfant pour obéir aux injonctions d'une vieille sorcière du pays, tomba dans le remords

Digitized by Google

et dans le désespoir; son mari, qui avait eu beaucoup à se louer de ses rapports avec les missionnaires, quoiqu'il ne se fût pas converti, lui conseilla de s'adresser à eux pour obtenir des consolations; tous deux reçurent le baptême et secondèrent puissamment la conversion de leur peuplade.

Le suicide est fréquent et passe pour une mort honorable dans l'esprit des Zélandais; souvent le mari se tue de désespoir à la mort de sa femme; plus rarement, une femme se tue à la mort de son mari. Après certaines fautes que la loi du pays ne punit pas, il est de bon ton de mettre fin à ses jours; les gens bien nés n'y manquent jamais. Ainsi, les femmes, parfaitement libres dans leurs mœurs, avant le mariage, doivent s'observer sévèrement après; l'adultère de la femme est puni de mort. Le complice n'est pas puni, si ce n'est quelquefois par la vengeance des parents de la femme, mais s'il a du cœur il se tue.

Dans les districts les plus rapprochés d'Aukland, de Port-Nicholson et des autres villes naissantes de la côte, les chefs les plus éclairés comprennent parfaitement les avantages d'une société régie par des lois fermes et régulières: ils se soumettent volontairement à la juridiction des magistrats anglais des environs, et viennent d'eux-mêmes leur demander de punir les crimes commis dans leurs tribus, non d'après leurs coutumes nationales, mais d'après les lois de la colonie. M. Dieffenbach en cite un exemple saisissant dont le hasard le rendit témoin dans un de ses voyages. M. Simonds, capitaine dans l'armée anglaise, commandant militaire d'un établissement colonial récemment formé, s'était lié d'amitié avec un chef puissant du voisinage, nommé Te Varo. Ce chef, doué d'une grande intelligence et d'un caractère inflexible, voulant mettre un terme aux meurtres fréquents dans sa tribu, pria le capitaine Simonds d'accepter, comme magistrat, la tâche de juger les meurtriers selon les lois anglaises; la peuplade reconnut sa juridiction suprême, le capitaine accepta.

Quelque temps après, tandis que M. Dieffenbach était en visite chez le capitaine, celui-ci reçut un message de Te Varo qui l'invitait à se rendre auprès de lui sans délai; il y avait un meurtre à punir. Le capitaine partit aussitôt avec M. Dieffenbach; ils trouvèrent toute la tribu rassemblée qui les attendait avec anxiété. A leur arrivée, Te Varo, après les avoir salués, exposa d'un ton solennel les faits de la cause. Un jeune homme, dit-il, ayant eu des relations avec une jeune esclave qui l'a trahi pour un autre, n'a pas pu résister à son désespoir: il s'est tué. Le lendemain, la sœur de ce jeune homme a rencontré dans un bois celle dont l'infidélité était la cause de la mort de son frère; elle l'a tuée. La voici devant toi; son crime est avéré; juge-la selon les lois de ton pays, lois justes que nous avons promis d'observer.

— Selon nos lois, dit le capitaine, la coupable doit être entendue dans sa défense. Et d'abord, quelle est cette jeune fille?

Digitized by Google

— Il m'est dur d'avoir à le dire, répondit Te Varo; le jeune homme qui s'est suicidé avant-hier, c'était mon fils; celle qui a commis un meurtre pour le venger, c'est ma fille, et je n'ai plus d'autre enfant.

Ces paroles produisirent une vive impression sur les deux Européens: la jeune fille était là, les yeux baissés pendant que son père demandait sa mort; elle ne semblait pourtant ni repentante ni découragée. Quand le capitaine l'invita à dire ce qu'elle avait à alléguer pour sa justification, elle releva la tête, et se défendit avec assurance, avec éloquence même, sans paraître intimidée par l'imminence du danger. Elle rappela, en termes simples et touchants, son amitié pour son frère, ses regrets pour cet ami de son enfance, le droit que lui donnaient les coutumes antiques de son pays de tirer vengeance de la mort de son frère en tuant l'esclave qui l'avait poussé au suicide par sa trahison; elle protesta d'un ton plein de fermeté et d'énergie contre la loi anglaise, qu'elle ne connaissait pas et ne voulait pas connaître. Enfin, dit-elle en terminant, j'avais le droit de tuer cette esclave, et vous, je ne vous reconnais pas le droit de m'en punir.

La beauté, la jeunesse, la fermeté de cette jeune fille qui, dans sa propre conviction, ne croyait avoir commis qu'un acte de vengeance légitime selon les coutumes de son peuple, touchèrent le capitaine Simonds; il engagea vivement Te Varo à pardonner à sa fille. Mais le chef irrité insista pour que sa fille, convaincue de meurtre, fût emmenée à Aukland, chef-lieu de la colonie, et exécutée publiquement, pour l'exemple. Le capitaine s'y étant absolument refusé, le chef voulait sacrifier sa fille, de concert avec sa famille réunie en conseil. Le capitaine eut toutes les peines du monde à l'en empêcher; il n'y parvint qu'en louant beaucoup sa sévérité, son abnégation du sentiment paternel pour le bien de son peuple, et en faisant valoir l'extrême jeunesse de la coupable qui, en Europe, n'aurait pas permis de l'exécuter.

De pareils faits montrent assez clairement l'état de la société à la Nouvelle-Zélande; en les rapprochant de l'histoire de Tangutu-Na-Waikato, il est facile d'en conclure que la sécurité, l'ordre, les mœurs, l'humanité, sont choses inconnues à la population indigène de ce pays. Par compensation, ils ont les qualités de leurs défauts. Leur intrépidité naturelle en fait d'excellents marins, aimant le péril comme une fête, secondant activement les Anglais pour la pêche de la baleine que même quelques-uns d'entre eux commencent à pratiquer pour leur propre compte. Leurs femmes ne sont pas moins intrépides: elles accompagnent leurs maris à la guerre et se trouvent à portée du champ de bataille pour animer leur courage. La vivacité de leur intelligence et une curiosité naturelle qui les porte à vouloir tout connaître, leur fait acquérir en très-peu de temps l'instruction que d'autres peuples sont fort longtemps à s'approprier; on en rencontre fréquemment qui savent par cœur le catéchisme et les livres saints d'un bout à l'autre; et quant aux langues

Digitized by Google

d'Europe, ils les apprennent rien qu'en causant, tant leur mémoire est prompte et sûre tout à la fois.

On ne peut pas dire que l'ensemble de leurs croyances constitue une religion dans le vrai sens du mot; toutefois, ils admettent un Dieu principal (Atua) dont le nom signifie *l'Être*, et le dogme de l'immortalité de l'âme. De toutes leurs cérémonies, celle qui a dû le plus frapper les Européens à leur arrivée, c'est le baptême qu'ils pratiquent de toute antiquité, en aspergeant d'eau les enfants nouveau-nés et leur imposant un nom. Une jeune fille, faisant les fonctions de marraine, prononce alternativement avec le prêtre (Tohunga) des formules sacrées qui constituent la cérémonie nommée *E-Riri*. Ils ont une foule de superstitions plus ou moins liées à leurs croyances religieuses, mais pas de culte proprement dit, pas de temples, pas d'idoles, l'Atua, l'Être, étant un pur esprit qui ne peut être représenté.

Le sentiment qui les domine tous, à tout âge et en tout temps, c'est la passion de la vengeance, la haine profonde et incurable qu'ils nourrissent pour leurs ennemis; elle explique seule le cannibalisme qui n'a pas, comme on pourrait le croire, pour objet principal le plaisir de faire un bon repas de chair humaine. En voici un exemple récent. Une tribu, dont le *Pa* ou village occupe le sommet d'une roche inaccessible, avait longtemps résisté avec bonheur à des attaques réitérées; une nuit, l'ennemi tente de surprendre le village, mais la tribu était sur ses gardes, elle laisse approcher l'ennemi jusqu'au pied du rocher qu'il s'apprête à gravir; alors des pierres énormes sont précipitées sur les assaillants, plusieurs périssent écrasés, le reste prend la fuite. Le lendemain matin, le chef du Pa montrait à un missionnaire, son ami, la place où les ennemis étaient morts écrasés.

— Mais, dit celui-ci, je ne vois pas de traces de sang? — Nos femmes, dit le chef, ont *léché* jusqu'à la dernière trace du sang de nos ennemis.

Le contact avec les Européens a singulièrement adouci cette férocité; les tribus volontairement soumises à l'autorité des missionnaires renoncent à la guerre entre elles, et tirent leurs moyens de subsistance de la pêche ou de l'agriculture. M. Dieffenbach s'est si bien identifié avec le peuple zélandais dans son état primitif, qu'il déplore ouvertement ce changement qui, dit-il, a fait d'une race noble, vaillante, active, énergique, un peuple abâtardi de mangeurs de pommes de terre (*eaters of potatoes*), ne sachant plus se plaire qu'à fumer et dormir.

Ce peuple n'est pas nombreux ; sur une superficie égale au moins à celle des îles Britanniques, M. Dieffenbach, d'après des données qu'il a lieu de croire exactes, estime toute la population à 115,000 âmes. Les familles sont généralement peu nombreuses, et il est rare de rencontrer un Zélandais qui ait plus de deux enfants. On a vu qu'ils ne sont nullement embarrassés pour se défaire de ceux qui leur semblent superflus.

Digitized by Google

Les tribus des naturels tiennent excessivement à la propriété territoriale; nulle part les limites de chaque peuplade ne sont plus soigneusement définies. Quand un chef cède à un autre une portion de son territoire, par une restriction singulière, il se réserve comme une sorte de redevance féodale la graisse de tous les rats qui seront tués dessus. Tuer un rat sur une terre qui n'a pas de maître, c'est en prendre possession; le Zélandais dit vulgairement : J'ai tué des rats sur cette terre, pour dire : Cette terre est ma propriété.

La relation de M. Dieffenbach n'a point été traduite en français; elle est accompagnée d'une grammaire et d'un vocabulaire de la langue parlée à la Nouvelle-Zélande. C'est, à très-peu de différences près, la langue qu'on parle aux îles Sandwich et dont les dialectes sont répandus dans toutes les îles de la Polynésie; le fond de cette langue est évidemment le malais. Le dialecte zélandais est remarquable par la multiplicité des voyelles sans aspirations. Les noms de femmes les plus communs, *Kara, Paréhuia, Rangitea, Anohia,* n'ont rien que de gracieux; ceux des hommes tels que *Hiko, Titoré, Teatua, Narongo,* sont également sonores et faciles à prononcer. Les noms de nombre *étahi, érua, étoru, éwa, érima, éono, éwitu, éwaru,* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, offrent le même caractère. On retrouve, dans quelques-unes de leurs formules de prières et d'incantations, des traces d'une langue sacrée, différente de la langue vulgaire, mais dès à présent à peu près perdue par l'extinction du corps des Tohungas qui, n'ayant ni chefs, ni hiérarchie, ni temple, ni culte régulier, sont réduits au rôle de sorciers, sans consistance, et doivent dans un temps fort limité s'éteindre devant les progrès du christianisme. M. Dieffenbach a rencontré à la Nouvelle-Zélande des missionnaires dont le troupeau dépassait 12,000 âmes et grossissait de jour en jour.

Ainsi, sous le double rapport de la civilisation et de la religion, l'avenir de cette portion écartée du domaine de l'homme s'annonce comme prêt à se réaliser, retardé seulement par les agressions imprudentes des Anglais contre un peuple enfant, qui ne devrait être conquis que par des bienfaits.

Digitized by Google

COLOGNE.

La plupart des voyageurs qui se proposent de remonter le Rhin jusqu'à Mayence ou Schaffouse ne font que traverser Cologne, et croient avoir tout vu lorsqu'ils ont visité la cathédrale, ou, comme disent les Allemands, *der Dôm*. Ce monument prodigieux est assurément la merveille de Cologne et de toute la Prusse rhénane; mais on est loin de connaître Cologne si l'on s'est borné à mesurer les lignes gigantesques de la cathédrale. La plupart des autres églises, l'hôtel de ville, le Gürzenich, le musée Walraf, etc., méritent aussi l'attention du voyageur. Quoi de plus pittoresque que le style byzantin de l'église des Apôtres, dont l'œil étonné aperçoit tout à coup les minarets au-dessus des tilleuls du Neumarkt? Retrouver Constantinople sur les bords du Rhin, le chœur de Sainte-Sophie dans une église de Cologne, quelle admirable surprise! Que l'artiste ou l'antiquaire visite ensuite l'hôtel de ville, l'église de Saint-Géréon, celle de Sainte-Marie du Capitole ou celle de Saint-Pantaléon, il trouvera partout des trésors pour ses études. Lors même que l'on parcourt la ville au hasard, on ne laisse pas que d'être vivement frappé de l'aspect étrange de certains quartiers, formés de rues étroites et entremêlées, véritables labyrinthes où s'abritaient les populations du moyen âge [1]. Un pont, construit sur trente neuf bateaux,

[1] Nous aurions tort cependant de répéter la phrase stéréotypée dans la plupart des descriptions de Cologne : « Ses rues sont étroites, sales et désertes. » La ville est, au contraire, fort animée, et le comfort moderne y a pénétré. Elle est devenue plus ouverte depuis que le gouvernement français supprima, en 1802, plusieurs couvents qui couvraient une grande étendue de terrain ; et depuis cette époque, on a continué les améliorations.

Digitized by Google

unit la rive gauche du Rhin à la rive droite, Cologne à Deutz. Arrivé dans cette petite ville, où loge toutefois une nombreuse garnison, on jouit d'un tableau admirable et qu'on ne se lasse pas d'admirer.

De l'une des hôtelleries, situées de chaque côté du pont, la vue embrasse Cologne dans toute sa longueur, de même que de la Tête de Flandre on peut embrasser Anvers. Mais nous préférons le panorama de Cologne; il est plus accidenté, plus riche, plus pittoresque. Ces édifices, qui couvrent plus d'une lieue depuis la Beyenthüren jusqu'au Thürmchen, sont dominés par les faîtes variés des belles églises romanes, entre lesquelles se distinguent la flèche hardie de Saint-Martin, les formes colossales de Saint-Cunibert et surtout la masse tout à la fois sévère et élégante de la cathédrale, dont les clochetons semblent se mirer dans le Rhin. Le fleuve est sans cesse sillonné par les rapides bateaux à vapeur qui descendent vers la Hollande ou remontent vers la Suisse. En face, une foule bigarrée, bruyante, couvre le pont de Deutz: voitures, piétons, régiments, passent et repassent. Le Rhin! la rive gauche! quel inépuisable sujet pour le poëte ou l'historien! « Toute cette rive nous aime, » disent les Français; quelques-uns ajoutent maintenant : « et nous attend. » — « Non, vous ne l'aurez pas, notre vieux Rhin, » répondent les Allemands. Et voilà mille ans, depuis la défaite de Charles le Chauve à Andernach, que l'on entend ces cris hostiles de la Gaule et de la Germanie! Le passé nous expliquera-t-il l'avenir? Les populations romanes lanceront-elles encore sur l'Europe des conquérants comme Louis XIV et Napoléon? L'Allemagne, si son beau fleuve était menacé, retrouverait-elle le belliqueux enthousiasme de 1813? Ne dit-on pas, depuis la chute de Cracovie, que les traités de 1815 ne sont pas immuables? et, en effet, si ces conventions sont lacérées à Cracovie, ne peuvent-elles pas l'être aussi sur les bords du Rhin?... Mais détachons notre pensée de cet avenir, peut-être gros d'orages, pour la ramener sur l'antique cité qui se montre de l'autre côté du fleuve. On pourrait dire qu'il y a trois villes dans Cologne : la ville romaine, la commune du moyen âge, et la métropole commerciale du bas Rhin et du Zollverein.

Ce fut Jules César qui, le premier de tous les conquérants, passa le Rhin. Il voulait principalement, voyant les Germains toujours prêts à venir dans la Gaule, leur inspirer des craintes pour leur propre pays, en leur montrant qu'une armée romaine pouvait et osait traverser ce fleuve. César envoya vers les Sicambres pour leur demander qu'ils lui livrassent ceux qui avaient porté les armes contre lui et les Gaulois. Ils répondirent « que la domination du peuple romain finissait au Rhin. » Les Ubes ou Ubiens qui, seuls de tous les peuples transrhénans, avaient député vers César et contracté une alliance avec lui, le priaient instamment « de les secourir contre les Suèves qui les pressaient vivement; ou, si les affaires de la république l'empêchaient de le faire, de transporter seulement l'armée au delà du Rhin : ce

Digitized by Google

serait un secours suffisant et une sécurité pour l'avenir. » Traverser le Rhin sur des bateaux ne semblait à César ni assez sûr ni assez convenable à sa dignité et à celle du peuple romain; aussi, malgré l'extrême difficulté qu'offrait la construction d'un pont, à cause de la largeur, de la rapidité et de la profondeur du fleuve, il crut cependant devoir le tenter. Un pont sur pilotis fut achevé en dix jours[1]. César fit passer l'armée, et, laissant une forte garde à chaque tête de pont, il marcha vers le pays des Sicambres. Mais ceux-ci s'étaient déjà retirés dans les déserts et dans les forêts. Après avoir détruit leurs habitations et brûlé leurs récoltes, César se rendit chez les Ubes et leur promit son secours s'ils étaient attaqués par les Suèves. Instruits par leurs éclaireurs que l'on jetait un pont sur le Rhin, les Suèves s'étaient réunis au centre de leur territoire, décidés d'y attendre l'arrivée des Romains pour les combattre. Mais, ayant obtenu tous les résultats qu'il s'était proposés en faisant passer le Rhin à l'armée, savoir : d'intimider les Germains, de se venger des Sicambres, et de délivrer les Ubes pressés par les Suèves, César, après dix-huit jours, en tout, passés au delà du Rhin, crut avoir assez fait pour la gloire et l'intérêt de Rome, revint dans la Gaule et fit rompre le pont[2]. Depuis qu'ils avaient accepté l'alliance de César, les Ubiens se virent continuellement harcelés par les Suèves et les Cattes. Succombant enfin dans cette lutte inégale, ils supplièrent Marcus Vipsanius Agrippa, gouverneur de la Belgique sous l'empereur Auguste, de leur accorder un établissement sur le territoire romain. Agrippa leur permit de passer sur la rive gauche et leur désigna pour demeure la partie du pays des Eburons comprise entre le Rhin et la Meuse (35 ans avant Jésus-Christ). Ce fut la première colonie de Germains établie dans les Gaules; les Romains les placèrent sur le Rhin comme une garde avancée. La bourgade principale des Ubiens (*oppidum Ubiorum*) devint plus tard le camp de Germanicus, et ce fut là qu'Agrippine, la mère de Néron, vit le jour. Devenue la femme de l'empereur Claude, décorée du surnom d'*Augusta*, toute-puissante à Rome, elle voulut étaler aussi son pouvoir aux yeux des nations alliées; désirant illustrer le lieu où elle était née, elle obtint de son imbécile époux l'établissement d'une colonie de vétérans dans la ville des Ubiens (50 ans après Jésus-Christ). Depuis lors cette bourgade porta le nom de *Colonia Agrippina*[3].

[1] Cet ouvrage, que Plutarque vante comme un prodige, n'avait rien d'extraordinaire aux yeux de Napoléon. Suivant cet autre conquérant, César pouvait construire ce pont en peu de temps. « Le Rhin, à Cologne, dit-il, a trois cents toises; c'était la saison de l'année où il est le plus bas; probablement qu'il n'en avait pas alors deux cent cinquante. »

[2] *Guerres des Gaules*, livre IV.

[3] Tacite, *Annales*, liv. XII, c. XXVII.

Digitized by Google

L'illustre historien à qui nous empruntons ces détails écrivait, quarante-huit ans après : «Les Ubiens, quoiqu'ils aient mérité de devenir une colonie romaine, et qu'ils s'appellent plus volontiers *Agrippiniens*, du nom de leur fondatrice, ne rougissent pas de leur origine germanique. Leur fidélité éprouvée les fit placer par nous sur la rive même du Rhin, pour nous défendre, non pour être nos prisonniers[1]. » En effet, les Ubiens restèrent fidèles aux aigles, alors que la Germanie entière se soulevait en faveur de Civilis. Un des épisodes les plus curieux de l'histoire de la colonie d'Agrippine fut sans contredit l'élection de Vitellius. Ce fut à table qu'il forma le projet de se faire décerner la pourpre; et peut-être n'avait-il pas encore cuvé son vin lorsque le lendemain la 1re légion le proclama *imperator* à Cologne. Au surplus, il ne profita guère de sa fortune, dit Tacite[2], que pour assouvir sa gourmandise; il consumait d'avance les revenus de l'empire en lâches dissolutions et en festins ruineux; dès midi, il était ivre et appesanti de nourriture. Cologne était alors le chef-lieu des forces romaines dans la partie inférieure de la Gaule rhénane ou plutôt dans la basse Germanie. Trajan y résidait en qualité de légat, lorsque Néron l'appela à partager le trône; et ce fut lui qui donna aux Agrippiniens le droit italique. Constantin, ce redoutable adversaire des Franks, cet homme impitoyable qui jetait leurs rois aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves, avait fait de Cologne le centre de ses opérations contre les nations transrhénanes. Pour ouvrir aux légions un accès plus facile en Germanie, il reprit le projet de César; mais comme les temps étaient changés, au lieu d'un pont sur pilotis, il fit construire en face de Deutz un pont de pierre, qui subsistait encore au dixième siècle. Tous les historiens parlent de cet ouvrage; mais fort peu daignent s'occuper du pont sur pilotis que César avait établi trois siècles auparavant presque au même endroit. Constantin ne faisait pourtant qu'exécuter les plans de son illustre prédécesseur.

Au cinquième siècle, on ne trouvait, dans la première Belgique et la Germanie inférieure, d'autres villes que celles qui avaient été fondées par les Romains; et elles avaient toutes pour origine l'établissement d'un camp fortifié ou d'une colonie militaire. Les principales étaient Trèves et Cologne[3]. La colonie d'Agrippine occupait le plateau élevé dont la pente la plus forte est vers le Rhin. Elle était, à l'instar d'un camp romain, construite

[1] *Mœurs des Germains*, chap. XXVIII.

[2] *Histoires*, livre Ier.

[3] Sur le territoire des Ubiens, on trouvait : *Bingium*, Bingen; plus loin : *Bontobrice*, Boppart; *Confluentes*, Coblentz; *Antunnacum*, Andernach; *Bonna*, Bonn; *Colonia Agrippina*, Cologne. Sur la rive droite du Rhin : *Divitia*, Deutz; *Novesium*, Neuss; *Gelduba*, le village de Gelb, près de la petite ville d'Urdingen.

Digitized by Google

en forme à peu près quadrangulaire et enfermée dans des murailles de fonte flanquées de tours. Les traditions germaniques s'étant perdues, la colonie portait tout à fait l'empreinte du caractère romain. Elle avait adopté la religion, les mœurs et les usages de Rome. On y voyait un capitole, un amphithéâtre, des temples païens, un prétoire. Il ne faut pas, toutefois, se faire illusion sur la grandeur de cette colonie. Sous la domination romaine, Cologne était une ville d'une étendue très-médiocre; elle ne devint considérable et n'acquit son étendue actuelle qu'en 1187; les églises, fondées sous le règne de Constantin et postérieurement, se trouvaient hors de la première enceinte. Ammien Marcellin donnait à Cologne et à Tongres les épithètes de *amplis* et *copiosis*; elles ne prouvaient point que ces villes fussent de grandes cités, mais seulement qu'elles l'étaient par rapport aux autres villes de la Gaule [1].

On trouve encore aujourd'hui à Cologne beaucoup de vestiges de la domination romaine : des débris de l'ancien mur, des tours, des sarcophages, des pierres votives, des antiques et un grand nombre d'autres objets soigneusement conservés dans le musée Walraf. Le capitole occupait le monticule sur lequel Plectrude, veuve de Pepin de Herstall, éleva une église en l'honneur de la Vierge. Le prétoire était établi, dit-on, sur l'emplacement où a été bâti l'hôtel de ville. On montre au Schleiss-Kotten les vestiges de l'aqueduc souterrain qui allait de Cologne à Trèves. Toutes ces ruines ne sont pas également remarquables; on a peine à y distinguer l'empreinte du peuple-roi. Voulez-vous admirer dans toute leur majesté les souvenirs de la domination de Rome? suivez la Moselle et arrêtez-vous à Trèves.

Sous Constantin, les temples païens de la colonie d'Agrippine étaient abandonnés; le christianisme triomphant avait pris possession de la cité. La plus ancienne église de Cologne est celle de Sainte-Marie in Lyskirchen, fondée près du Rhin par saint Materne, le premier évêque de la colonie; la crypte de cet édifice est un souvenir précieux de cet âge héroïque. Il faut visiter ensuite l'église de Sainte-Ursule, dont la fondation remonte au commencement du cinquième siècle; et si vous êtes croyant, vous saurez rendre un pieux hommage aux ossements des onze mille vierges rangés dans la chambre d'or! Poetique légende, immortalisée par notre Memling, redis-nous comment une colombe marqua près du chœur la place où sainte Ursule doit reposer jusqu'à la fin des siècles! Mais les douces compagnes de sainte Ursule ne doivent pas nous faire oublier les valeureux compagnons de saint Géréon, les membres illustres de cette légion thébéenne deux fois décimée sous Dioclétien et sous Maximien. L'impératrice Hélène, mère de Constantin, éleva une église à Cologne en l'honneur de ces martyrs; cet édifice, restauré et achevé pendant le

[1] Voy. *Les Pays-Bas pendant la domination romaine*, de M. Schayes, t. 2.

Digitized by Google

onzième et le douzième siècle, est assurément un des monuments les plus remarquables de la ville. Sous le porche, des inscriptions romaines sont encastrées dans la muraille ; mais c'est à peine si on les remarque, tant l'architecture de cet édifice absorbe l'attention. C'est d'abord une coupole qui s'élève en décagone et qui existait sous Charlemagne ; car on assure que les colonnes de granit qui furent transportées à Aix-la-Chapelle provenaient de cette église ; une seule fut laissée à Saint-Géréon et brisée par les Français en 1794. En entrant dans le décagone, on aperçoit, à gauche, la niche qui était occupée par cette colonne. Mais où est le chœur ? où est le maître-autel ? — Sur une montagne de marbre. Le sol de l'église s'élève en forme de terrasse ; sept degrés conduisent de la rotonde au maître-autel ; treize degrés du maître-autel au chœur ; et enfin sept degrés du chœur à l'autel du presbytère. Évidemment, le sol a été exhaussé à dessein ; car le chœur repose sur une crypte sinon plus intéressante, du moins plus ancienne que celle de Saint-Bavon à Gand.

Cologne ne fut pas moins célèbre sous les Franks que sous les Romains. Au cinquième siècle, il ne restait debout, entre le Rhin et la Meuse, qu'un seul pouvoir, celui des rois Ripuaires qui, résidant à Cologne, faisaient administrer les autres cités par leurs *grafen* ou chefs de tribu qu'ils avaient décorés du titre romain de *comtes*. Ces Franks Ripuaires occupaient, en 480, la Germanie inférieure et la *cité* de Trèves, c'est-à-dire le même territoire que la Prusse rhénane de nos jours [1]. Mais ils durent enfin reconnaître la prédominance d'une autre tribu, à laquelle l'empire de l'Europe occidentale était destiné ; nous voulons parler des Saliens sortis de notre Campine. La manière dont Clovis s'empara de Cologne aurait dû être proposée comme exemple dans *le Prince* de Machiavel. Le fils du roi des Ripuaires, Chlodéric, avait suivi le chef des Saliens à Tolbiac et à Vouillé, subissant l'ascendant qu'il exerçait sur tous ses compagnons d'armes. En se séparant du jeune prince, Clovis lui insinua combien il était regrettable que son père s'obstinât à retenir la nation ripuaire dans les liens de la vieille barbarie ; que si la mort faisait disparaître cet obstacle, si le sceptre était remis à des mains plus jeunes et plus intelligentes, alors une liaison intime pourrait s'établir entre les deux branches de la race franke qui marcheraient de concert vers les hautes destinées auxquelles l'avenir les appelait. Fasciné par ces paroles, Chlodéric rejoignit son père qui chassait dans les immenses forêts de la Westphalie et le fit assassiner dans ces solitudes. Revenant ensuite à Cologne, il y fut proclamé roi par ses compagnons. Clovis, qui voulait réunir la Gaule et la Germanie sous un même sceptre et sous une même foi, marcha au but qu'il se proposait avec une dissimulation profonde. Chlodéric lui avait offert son amitié et une part de ses richesses. Deux officiers de Clovis vinrent à Cologne

[1] *Etudes sur l'époque mérovingienne*, par J. de Pétigny, t. I et II.

Digitized by Google

pour recevoir ce tribut; mais, tandis que le jeune prince leur montrait son trésor, l'un d'eux le frappa d'un coup de hache par derrière. A la suite de ce double assassinat dont on désignait le véritable auteur, un soulèvement général éclata contre le chef des Saliens; mais il comprima bientôt cette révolte, entra sans résistance à Cologne, repoussa avec horreur devant le peuple le soupçon d'avoir provoqué le meurtre de ses rois, puis il se fit élever sur un bouclier par les sujets de l'infortuné Chlodéric. Ces événements se passèrent en 511; en 717, les destinées de la race carlovingienne se décidèrent aussi dans la ville de Cologne. Charles Martel sauva cette race, et l'Europe, lorsqu'il brisa les portes de la prison dans laquelle le retenait sa marâtre Plectrude, qui voulait faire passer le sceptre dans les mains débiles de son petit-fils Théodebald. Que serait-il avenu si Charles avait succombé sous la haine des ennemis de sa mère Alpaïde, sous la réaction suscitée contre les Ostro-Franks par les Gallo-Romains? Tout changeait peut-être en Europe. Au lieu d'être exterminés à Poitiers, les Arabes entraient sans résistance dans la Gaule et la Germanie; et, au lieu d'être gouvernés par un Charlemagne, l'Europe aurait subi le joug du calife de Cordoue!

On présume que le palais où résidaient les rois et les gouverneurs francs occupait l'emplacement qui porte le nom de Burghof. Mais un autre monument de cette époque est encore debout en partie : c'est l'église du monastère élevé sur les ruines de l'ancien Capitole par Plectrude. Le chœur supérieur de cet édifice est contemporain du huitième siècle. En dehors du chœur, à l'est, on voit, encastré dans le mur, un portrait de Plectrude qui formait, suivant l'opinion commune, le dessus de son cercueil [1]. Cette église mérite sous tous les rapports l'attention des archéologues.

La domination séculière des archevêques de Cologne remontait au règne d'Othon le Grand, qui occupa glorieusement le trône germanique de l'an 936 à 973. L'empereur investit de la double juridiction, civile et épiscopale, son frère Bruno, *archiduc* de Lotharingie, cet habile et énergique administrateur qui, en s'opposant sans relâche aux envahissements des tyrans féodaux, sut faire respecter son autorité sur les bords du Rhin, de l'Escaut et de la Meuse. Chose remarquable, Cologne doit à la domination cléricale et sa grandeur et sa décadence. C'est l'archevêque Engelbert qui conçoit le plan de la fameuse basilique de Cologne; c'est Conrad de Hochsteden qui pose la première pierre

[1] On y lit cette inscription :

B.
PLECTRUDIS
HUJUS
ECCLESIÆ
FUNDATRIX.

Digitized by Google

du colossal édifice, le 12 août 1248; un de ses prédécesseurs, Philippe de Heinsberg, avait entouré la ville d'une ceinture de murailles flanquées de quatre-vingt-trois tours. Avant la conquête française, Cologne possédait onze églises collégiales, dix-neuf églises paroissiales, dix-neuf couvents d'hommes, trente-neuf couvents de femmes, quarante-neuf chapelles et seize hôpitaux. La plupart de ces fondations pieuses étaient dues à la munificence des archevêques électeurs. Leur dévotion n'excluait pas cependant les pensées mondaines; d'une main ils tenaient l'épée, et de l'autre la crosse épiscopale; ambitieux et batailleurs, ils ne cessaient au moyen âge d'inquiéter leurs voisins et de tourmenter la fière bourgeoisie de la capitale de leur électorat. Cologne tient, en effet, une place honorable dans les annales des nations libres; au douzième siècle sa constitution, enviée par d'autres villes, était réputée antique. C'est que la municipalité romaine avait surnagé, à Cologne, sur les flots des invasions successives des barbares. On y retrouvait une corporation de citoyens notables qui ressemblait de tout point à la curie, et dont les membres avaient des prétentions héréditaires à la descendance romaine; on y trouvait un tribunal particulier pour les actes de la juridiction volontaire, pour la *cession de biens*, institution exclusivement romaine. La corporation gouvernante s'appelait *die Richerzechheit*, et le tribunal civil *das Witzigeding* [1]. Le treizième siècle et une partie du quatorzième se passèrent en guerres entre la ville libre impériale de Cologne et ses archevêques. La commune finit toutefois par triompher, car à la fin du quatorzième siècle sa constitution était entièrement démocratique. « Tous les ans, dit un historien, les bourgeois étaient convoqués pour élire un conseil de quarante-neuf membres, présidé par six bourgmestres qui alternaient deux à deux dans le gouvernement, tandis que les autres étaient chargés des affaires financières. L'archevêque jurait, à son avénement, de respecter les franchises des bourgeois, et ceux-ci lui juraient fidelité. Il avait deux palais dans l'enceinte des murs, mais il ne lui était pas permis d'y séjourner plus de trois jours de suite, et il ne pouvait se montrer dans les rues qu'avec une faible escorte. » Cologne devait son importance à son admirable situation et à l'esprit tout à la fois belliqueux et aventureux qui animait sa bourgeoisie. A l'époque de sa grande prospérité, Cologne avait une population de 150.000 habitants, et elle pouvait mettre 30,000 hommes sous les armes; elle était un des principaux soutiens de la Hanse; ses relations commerciales embrassaient le monde; on voyait ses vaisseaux dans les parages du Nord, en Flandre et en Angleterre, qu'ils fréquentaient dès le règne de Guillaume le Conquérant. Une des premières et des principales causes de la décadence assez rapide de Cologne fut le fanatisme avec lequel on persécuta les Juifs d'abord, et ensuite les protestants. Les

[1] Voy. Augustin Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, chap. V.

Digitized by Google

artistes de Cologne, intelligents élèves des maîtres byzantins chassés de Constantinople, augmentaient la gloire et la splendeur de cette ville. Aujourd'hui encore, l'étranger instruit est attiré à Cologne par les œuvres magnifiques ou curieuses de ses anciens artistes, architectes, peintres, sculpteurs, ciseleurs, orfèvres.

Cologne doit la conservation d'une grande partie de ces trésors au zèle d'un de ses citoyens, le chanoine Walraff, mort en 1824. Ce savant antiquaire avait réuni les plus belles collections d'objets d'art qu'un particulier puisse posséder; il vivait dans l'indigence, passait même l'hiver sans feu, pour ne pas détacher une pièce rare de son cabinet, qu'il légua non à des collatéraux, mais à la ville même pour en former un musée. A l'entrée des Français, il montra de l'héroïsme; il disputait sans relâche les richesses artistiques de Cologne aux agents de la convention et du directoire. Il réussit, par son énergie, à sauver les vitraux de la cathédrale qu'on voulait enlever. Un jour il fit briser, en présence des commissaires français, un cercueil romain qu'ils voulaient emporter, afin d'en rassembler ensuite les débris et de pouvoir conserver le tout. Enfin, lors de la suppression des couvents, en 1802, il emprunta de ses amis une somme considérable pour sauver tout ce qui méritait de passer à la postérité.

On n'ignore pas que les provinces belges entretenaient des relations suivies avec Cologne pendant le moyen âge; des conventions formelles engageaient l'archevêque envers le comté de Flandre. En 1164, le comte Philippe d'Alsace avait obtenu de l'empereur Frédéric Barberousse une pleine liberté pour les Flamands d'aller et de venir par tout le territoire de l'empire. Les habitants de Cologne voulurent toutefois contester aux Flamands le privilége de remonter le Rhin en amont de leur ville, à laquelle ils prétendaient assurer un droit d'étape[1]. La querelle s'envenimait lorsque Philippe d'Alsace revint de la terre sainte; comme il devait passer par Cologne, ses sujets lui envoyèrent dans cette ville une députation pour lui exposer leurs griefs. Par ses instances énergiques le comte obtint en 1178 de l'archevêque une sentence arbitrale portant que les marchands de Flandre continueraient à jouir de la navigation du Rhin, qu'ils pourraient vendre librement leurs marchandises à Cologne et y acheter les bois, les vins, et les autres denrées que jusque-là les marchands de Cologne avaient coutume de leur apporter; il était statué en outre que l'on ne pourrait contraindre, à Cologne, les marchands de Flandre à se purger par le duel judiciaire, sauf dans le cas d'ho-

[1] La ville s'attribuait le droit d'achat sur les marchandises qui montaient ou qui descendaient le Rhin; les bateliers étaient tenus de les débarquer à Cologne et d'y attendre des acheteurs pendant trois jours.

Digitized by Google

micide[1]. Les droits et les priviléges dont les Flamands jouissaient à Cologne furent ensuite confirmés par un acte du 25 mars 1197. « On peut juger, dit M. Warnkœnig, de l'importance du commerce que les Flamands faisaient avec Cologne par l'acharnement que mirent les bourgeois de cette ville à l'entraver. Nous les voyons de nouveau prétendre au droit d'étape au mois de mai de l'année 1249, et statuer qu'il sera permis à tout bourgeois de Cologne d'arrêter tout marchand étranger, *même flamand ou brabançon*, qui refuserait de s'y soumettre. Mais cette prétention, qui occasionna la saisie des marchandises des négociants de Cologne à Gand, Bruges et dans toute la Flandre et le Hainaut, fut abandonnée dès le 16 novembre de la même année ; et les conventions entre les citoyens de Cologne et les bourgeois de Gand de 1197, furent renouvelées depuis par un acte spécial du mois de mai 1284[2]. » Quatre ans après la conclusion de ce traité, qui n'engageait que la Flandre, Jean le Victorieux, duc de Brabant, triomphait dans la bruyère de Woeringen de la coalition formée contre lui par Siffroid, archevêque de Cologne, et Renaud, duc de Gueldre. L'histoire rapporte qu'après cette victoire dont le prix fut l'acquisition du Limbourg, les habitants de Cologne décernèrent à Jean Ier le titre de *bourgeois*, et lui firent don d'un palais nommé la *Cour de Brabant*, avec droit d'asile.

Les deux monuments civils qui rappellent surtout la splendeur de la ville libre de Cologne au moyen âge sont l'hôtel de ville et le Gürzenich.

La place de l'hôtel de ville (*Rathhausplatz*) est assurément une des plus pittoresques des cités rhénanes; devant ce beffroi, ce porche de la renaissance, cette ancienne chapelle du sénat, l'imagination se transporte loin de notre époque d'usines et de hauts fourneaux. L'hôtel de ville, tel qu'il existe encore aujourd'hui, appartient à divers styles. Bâti au commencement du treizième siècle, il ne se composait d'abord que du rez-de-chaussée et d'une seule grande salle au premier étage, à laquelle on arrivait par un escalier couvert, pratiqué en dehors. Cette salle, où se tenaient les assemblées des députés de la Hanse, est construite dans le style gothique. Cologne ayant obtenu, en 1396, la constitution dont nous avons parlé, le sénat résolut de rattacher l'hôtel de ville à une tour, dans laquelle il tiendrait ses séances et conserverait les priviléges, les armes et les vins de la ville[3]. La construction de cette tour, bâtie entièrement en pierres de taille, fut commmencée en 1407 et achevée en 1414. Ce beffroi assez sombre forme un singulier contraste avec l'élégant portique par lequel on a voulu masquer, au seizième siècle, (1569 - 1571) l'ancien édifice. Ce portique a deux étages : la partie inférieure

[1] Voy. Oudegherst, *Chroniques des comtes de Flandre*, chap. 82.

[2] *Histoire de la Flandre*, t. II.

[3] Ces vins étaient donnés comme appointements aux membres du sénat et comme présents à des personnages importants.

Digitized by Google

est formée de seize colonnes de marbre richement ornées, avec cinq arcades ouvertes sur la façade et deux sur les côtés, de manière que ce rez-de-chaussée sert de galerie ou de promenoir. Le second étage est formé du même nombre de colonnes et d'arcades. Ces arcades sont dédiées par des inscriptions, effacées en partie, à Jules César, à Auguste, au fondateur de Cologne (*Vipsanius Agrippa*), à Constantin le Grand, à Justinien et à l'empereur Maximilien. « Sur la façade, dit Victor Hugo dans ses *Lettres sur le Rhin*, le sculpteur-poëte a ciselé trois bas-reliefs représentant les trois dompteurs de lions, Milon de Crotone, Pepin le Bref et Daniel. » L'illustre touriste ignorait peut-être que Cologne revendique un de ces trois dompteurs : le bas-relief du milieu représente le bourgmestre Gryn, qui soutenant les droits de la commune contre l'archevêque Angebert II, fut traîtreusement placé par deux chanoines en face d'un lion, dont il sut toutefois se rendre maître. Au rez-de-chaussée, on montre avec complaisance la grande salle, appelée la Coquille (*die Muschel*), où se réunissaient avant la conquête française les députés à la diète de Westphalie. Elle sert maintenant à la tenue des séances du conseil communal. Vous y admirerez six magnifiques tableaux en tapisserie faits à Bruxelles par J. D. Vos, d'après des dessins de Wouverman. Des peintures, représentant les quatre éléments, décorent le plafond. Dans le coin sud-ouest de la place s'élève l'ancienne chapelle du sénat; on y voyait naguère ce qu'on appelle, par excellence, *le tableau* de la cathédrale.

Le Gürzenich, dont la fondation remonte à l'année 1441, est en quelque sorte le monument symbolique de cette ville qui, pour employer des expressions classiques, n'aime pas moins Terpsichore que Mercure. La partie inférieure de cet édifice, garni de créneaux, servait et sert encore aujourd'hui de dépôt pour les marchandises; la partie supérieure forme une salle qui a cent soixante et quinze pieds de long sur soixante et dix de large et vingt-quatre de haut. Cette salle, où dansèrent des rois et des empereurs, est encore réservées pour les bals du carnaval et les fêtes musicales des sociétés du bas Rhin. Nous puiserons dans un ouvrage écrit à Cologne des détails authentiques et piquants sur les fêtes qui égayaient le Gürzenich il y a trois et quatre siècles. « Dès l'an 1452, le sénat arrêta, dit notre auteur, qu'à l'avenir les bourgmestres donneraient un dîner annuel (un grand repas à leur entrée en fonctions) dans la maison de nosseigneurs, située à *Obenmauern*. Depuis cette époque, on y a donné plusieurs fêtes brillantes. Ainsi, l'an 1474, un dimanche du mois de janvier, le Sénat donna un bal en l'honneur de Frédéric III, afin que, comme s'était exprimé l'empereur, il vît les plus belles dames de la ville réunies. L'archiduc Maximilien, fils de l'empereur, ouvrit le bal avec une demoiselle de la famille de Vinstingen. Deux pages de sa cour dansèrent devant lui, comme le rapporte la chronique de Cologne, et enfin les archevêques de Mayence et de Trèves disposèrent la danse de manière que les dames

Digitized by Google

et les demoiselles, se tenant par la main deux à deux, défilèrent en dansant devant l'empereur au nombre de trente-six couples, pendant que l'on faisait circuler avec des herbes aromatiques du vin vieux et du nouveau. Plus tard, en 1475, l'empereur Frédéric III présida au jugement du duc de Juliers qui, malgré son ordre, n'avait pas fait marcher ses troupes contre Charles, dernier duc de Bourgogne. Onze ans plus tard (1486), c'est ici que la ville donna des fêtes brillantes pour célébrer l'élection de Maximilien devenu roi des Romains. Comme empereur, il y tint en 1505 une diète qui fut fort fréquentée. Des jeux chevaleresques, des tournois, des combats au javelot et des tirs à la cible eurent lieu au *Heumarkt*, et un grand banquet fut donné, le 15 juillet, au Gürzenich, dans la salle de danse de la ville. Il est dit, dans une ancienne description, « qu'un digne Sénat donnait à boire, distribuait des bougies et des « torches, qu'il y avait deux grands tonneaux de vin et trois tonneaux de bière, « et qu'après que chacun eut bu autant qu'il désirait, les princes se mirent à « danser. Cela dura jusqu'à trois heures du matin. » Ce fut aussi dans cette salle, comme le rapporte Albert Dürer dans le journal de son voyage, que dans l'année 1520, le dimanche après la Toussaint, un bal et un banquet splendides furent donnés en l'honneur de Charles V. »

La grue symbolique de la cathédrale nous attire depuis longtemps vers ce merveilleux monument. Il est difficile d'en parler convenablement après Boisserée et Victor Hugo; la gravure d'ailleurs a popularisé le dôme de Cologne non-seulement sur les bords du Rhin, mais aussi en Belgique. Qui ne connaît la chapelle des trois mages, le tombeau de Conrad de Hochsteden, les vitraux dont notre duc Jean Ier fit présent à la cathédrale, après la bataille de Woeringen ? Hélas ! parmi ces monuments de tous les siècles, nous avons vainement cherché celui que méritait le plus ancien architecte de la cathédrale, maître Gérard de Saint-Trond ! Créateur mystérieux, il n'a laissé à l'histoire que son nom ! En pénétrant sur la place du dôme, en voyant ces pierres amoncelées, ces ouvriers à l'œuvre, nous nous rappelions le poétique discours prononcé, le 4 septembre 1842, par Frédéric-Guillaume IV, après qu'il eut posé la première pierre des travaux d'achèvement : « Là où gît la « pierre fondamentale, disait-il à la foule enthousiaste qui l'écoutait, là où « sont ces tours s'ouvriront les plus belles portes du monde. L'Allemagne les « construit..... Puissent-elles devenir les portes du plus sublime triomphe ! « et que ce grand œuvre soit pour la postérité la plus reculée le témoignage « d'une Allemagne grande, puissante, et même imposant au monde la paix de « ses peuples !.... » L'entendez-vous ? *la paix de ses peuples !* Frédéric-Guillaume IV ouvrira-t-il, en effet, les portes d'un nouvel avenir ? Achèvera-t-il en même temps la cathédrale de Cologne, devenue le symbole de l'unité germanique, et l'organisation libérale de la Prusse ? L'église retentit du bruit des marteaux, la presse des généreuses intentions du monarque. Oh ! si Frédéric-

Digitized by Google

Guillaume IV donnait raison à ses admirateurs, quelle belle place il occuperait dans l'histoire moderne !

Pour parler dignement des églises de Cologne, il faudrait consacrer à chacune une notice spéciale. Que de détails intéressants on pourrait recueillir sur l'église de Saint-Pantaléon, qui renferme le tombeau de son fondateur, l'archiduc Bruno et celui de la princesse grecque Theophania, femme de l'empereur germanique, Othon II ; sur l'église de Saint-Martin, dont les fonts baptismaux, ornés de têtes de lions et de pampres, furent un présent de Charlemagne au pape Léon III ; et sur l'église de l'Assomption, bâtie par les jésuites en 1629, dans ce style maniéré qui caractérise tous les édifices de cette société fameuse ! Les cloches, que vous entendez retentir, sont faites des canons pris par le Belge Tilly à la bataille de Magdebourg ; entrez : on vous laissera voir la robe grossière d'Ignace de Loyola et le chapelet de l'apôtre des Indes, saint François Xavier.

Comme il nous est impossible de tout décrire, dirigeons-nous du moins vers l'église de Saint-Pierre. En suivant une rue assez étroite, la *Sternengasse*, vous apercevrez un hôtel dont le style ne rappelle que l'opulence bourgeoise : arrêtez-vous ; c'est le n° 10 ; c'est la maison où naquit Rubens, où mourut dans l'indigence la veuve de Henri IV, Marie de Médicis. Des inscriptions en langue allemande, gravées sur des tables de marbre qui sont incrustées dans la façade de la maison, rappellent aux passants ces deux événements historiques. A gauche, vous lisez que Jean Rubens s'étant réfugié à Cologne, son fils, le grand artiste [1], naquit dans cette maison le 29e jour de juin 1577. L'inscription placée à droite indique que Marie de Médicis, reine de France, habita la même maison, et mourut le 3 juillet 1642, âgée de soixante-huit ans, dans la chambre où Rubens était né. Pauvre victime de Richelieu ! c'est le seul hommage rendu à ses malheurs. Derrière le maître-autel de la cathédrale, en face de la chapelle des trois mages, nous avons cherché sa pierre sépulchrale : la lame de cuivre, sur laquelle était inscrite son épitaphe, a été enlevée en 1794, et rien ne la remplace !

L'église de Saint-Pierre, édifice du quinzième siècle fondé sur les débris d'un temple païen, est située non loin de la maison Jabach. La petite chapelle où Rubens fut baptisé existe dans l'état où elle se trouvait à la fin du seizième siècle, et l'on peut encore admirer le splendide bassin dont on se servit pour cette cérémonie. Ayant appris que l'acte de baptême de Rubens était conservé dans les archives de la paroisse, nous voulions en prendre copie ; mais il nous fut répondu par le sacristain que l'on n'accordait pas cette autorisation aux étrangers.... Nous nous consolâmes en allant admirer le

[1] L'auteur de cette inscription, Walraff, a dit : « *Unser Rubens*.... » Faut-il qu'Anvers réclame contre cette petite supercherie ?

Digitized by Google

Crucifiement de saint Pierre qui décore le maître-autel. En 1636, la famille Jabach avait demandé à Rubens un tableau pour l'église de Saint-Pierre. Le grand peintre répondit d'Anvers, le 28 juillet 1637, au correspondant de cette maison (George Geldorp) : « S'il m'était donné de choisir ou de désirer « pour ma satisfaction quelque scène de la vie de saint Pierre, je m'arrêterais « au martyre de ce saint, attaché à la croix, les jambes en l'air, ce qui pour- « rait fournir un ouvrage extraordinairement beau (toutefois selon mon faible « pouvoir). Je porte une grande affection à la ville de Cologne, parce que j'y « ai été élevé jusqu'à l'âge de dix ans, et j'ai souvent désiré de la revoir, après « un aussi long temps [1]. » Quelque temps après, Rubens, ayant obtenu les apaisements qu'il demandait, écrivit au même correspondant, lorsque son tableau était déjà fort avancé, qu'il avait l'espoir d'en faire une des meilleures productions de son pinceau. On doit reconnaître, en effet, que c'est un ouvrage vraiment extraordinaire, aussi admirable par la hardiesse de la conception que par la vigueur du coloris. Rubens exécuta son premier projet : il a représenté saint Pierre attaché à la croix, les jambes en l'air ; un bourreau, placé à droite, tient une des mains du martyr, tandis qu'un autre exécuteur, placé à gauche et appuyé sur un genou, plante la croix en terre; trois autres aides sont occupés à lier et à clouer les pieds du saint. Du ciel descend un ange tenant dans ses mains une palme et une couronne. Ce chef-d'œuvre ne fut pas livré du vivant de Rubens : la famille Jabach l'acquit, après sa mort, au prix de 1200 florins et en fit présent à l'église de Saint-Pierre. Lors de la conquête française, ce tableau fut transporté au Louvre et y resta jusqu'en 1815.

Cologne, où se refugièrent un grand nombre de catholiques des Pays-Bas, fut cependant troublée aussi par les dissensions religieuses du seizième siècle. L'archevêque-électeur Gebhard Truchsess se fit calviniste pour épouser la belle comtesse Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Geresheim. Mais le chapitre et le sénat de Cologne, s'étant adressés à Rome et à l'empereur Rodolphe II, obtinrent contre l'archevêque l'excommunication de l'église et le ban de l'empire. Les troupes bavaroises et espagnoles mirent en possession de l'électorat Ernest de Bavière, qui fut aussi prince-évêque de Liége. Un historien remarque que les princes protestants, c'est-à-dire luthériens, souffrirent la déposition de Gebhard et son expulsion sans remuer, parce que l'électeur avait adopté les doctrines de Calvin et qu'ils haïssaient presque autant les calvinistes que les catholiques. Nous avons visité, non sans émotion, au delà de Bonn, sur l'ancienne montagne consacrée à Odin, sur le Godesberg, les ruines du château où Gebhard se renferma au mois de février 1583. De ces ruines, on domine les Siebengebirge, le plus beau panorama des bords du Rhin. Sous les archevê-

[1] Voy. L'*Historische levens beschryving van P. P. Rubens.*

Digitized by Google

ques bavarois, l'ancienne prospérité de Cologne disparut; par leurs hésitations, ils attirèrent sur les terres de l'électorat tantôt les armées de Louis XIV et tantôt celles des alliés. L'électeur Joseph-Clément suivit même la politique française dans ses écarts les plus déplorables. Louis XIV ayant révoqué l'édit de Nantes, l'électeur expulsa les protestants de Cologne en leur refusant le droit de bourgeoisie et celui de posséder des biens immeubles. Louis XIV avait appauvri son royaume et préparé la grandeur de la Prusse; l'électeur ruina l'industrie de Cologne et enrichit les villes rivales, Mulheim, Elberfeld, Crefeld, Eupen et Aix-la-Chapelle, où les industrieux protestants trouvèrent un asile. En résumé, la domination temporelle, exercée par des évêques, devint désastreuse pour Cologne; quand les troupes républicaines entrèrent dans cette ville, autrefois si renommée, sa population était descendue au chiffre de 40,000 habitants, dont le tiers se composait de mendiants.

De nos jours Cologne a repris une vie nouvelle : elle forme la cité la plus riche de ce beau duché du Bas-Rhin donné à la Prusse en 1815; sa situation, déjà si favorable, est devenue plus importante encore depuis que le chemin de fer relie le Rhin à l'Escaut et à la mer du Nord. Puissent les combinaisons d'une politique ambitieuse ne pas porter atteinte à cette prospérité! Puissent les paroles suivantes d'un économiste français être vraies longtemps encore : « On ne traverse plus le Rhin avec des armées; on ne jette plus de ponts de chevalets sur le Danube, pour les grandes batailles; on y établit des bateaux à vapeur! »

Digitized by Google

LE SERMENT DE WALLACE,

DRAME EN TROIS ACTES ET EN VERS, PAR M. WACKEN, DE LIÉGE.

Ne demandez pas à la Belgique le secret de son avenir littéraire. Il ne lui a pas été révélé encore. Quel sera un jour l'éclat, le caractère, l'originalité de notre littérature? A quelle heure, à quel point de l'horizon son étoile se lèvera-t-elle? Ces questions sont posées depuis seize ans; le temps s'est écoulé et a peu fait pour les résoudre. La nation n'a pas sommeillé; le mouvement lui est revenus avec son existence politique; dans les régions de la politique et de l'industrie une vie nouvelle s'est répandue; tout s'est ranimé, tout a marché; les intelligences, on n'en peut douter, sont en progrès; et cependant le développement littéraire est faible, il se traîne et languit. La Belgique politique, la Belgique industrielle secouent le linceul où elles s'étaient endormies pendant des siècles; la Belgique littéraire ne parvient pas à se dégager de ce voile funèbre; tant d'énergie semble encore dépasser ses forces. D'où natt cette différence? L'activité des études ne peut-elle revivre comme celle des affaires? Une nation longtemps affaissée ne retourne-t-elle au culte du beau intellectuel que par le dernier et le plus long effort de sa résurrection? Serait-ce peut-être que, dans leur préoccupation de l'utile, les peuples de bon sens finissent par où les peuples à imagi-

Digitized by Google

nation commencent ? Des écrivains flamands prétendent que la langue française est l'obstacle qui arrête notre élan littéraire ; ils oublient qu'elle ne peut être une entrave pour les provinces wallonnes dont les progrès ne sont pas plus rapides. D'autres se plaignent que le travail intellectuel manque de rémunération ; là, suivant eux, est l'unique source du mal. Ne savent-ils pas que l'argent n'a jamais créé de véritables vocations littéraires, que, de nos jours surtout, il en a perdu plus d'une ? L'opulence n'entoure pas le berceau des littératures. L'insuffisance du salaire ne décourage que les manœuvres de l'art ; elle ne saurait arrêter l'essor de ces hautes natures d'esprits, dont dépend la destinée d'une civilisation littéraire. Leur mission est plus impérieuse. Walter Scott n'a pas déserté la sienne pour avoir été obligé de subir les ennuis d'un greffe. Le besoin, qui a fait de Béranger le commis d'une maison de banque, n'a pas étouffé sa verve lyrique. Plus d'un de nos artistes belges a commencé sa renommée dans les plus humbles rangs des employés d'un ministère. Ce n'est pas l'argent qui fait de telles vocations. S'il leur faut des excitations, il en est d'un ordre plus élevé qui ont plus de prise sur elles, et qui malheureusement manquent, en Belgique, au travail littéraire autant au moins que la rémunération. Ce qui le provoque et le favorise avant tout, c'est l'influence d'une atmosphère sympathique, l'intérêt attentif que prennent à ses efforts des juges éclairés et nombreux. Un public indifférent glace l'écrivain, comme un auditoire distrait paralyse l'orateur. Peut-être la plus grande difficulté de la littérature belge est-elle d'avoir à créer à la fois les écrivains et leurs juges, les livres et les lecteurs, l'art de produire les fruits de l'intelligence et celui de les savourer. Il est douteux que le public littéraire de la Belgique, si on ne descend aux plus indifférents, comprenne plus de deux mille hommes. Encore si ces hommes étaient réunis sur un seul point du pays, leur contact développerait quelque activité d'esprit, quelque mouvement d'idées. Mais disséminés par petits groupes, isolés dans vingt localités différentes, nulle part ils ne forment un foyer vivace. Bruxelles n'a rien d'une capitale littéraire. L'atmosphère de nos villes d'universités est tout aussi froide. La Belgique n'a pas un seul corps savant qui donne, autour de lui, quelque impulsion au mouvement intellectuel ; tous sont frappés de langueur ; loin d'agir autour d'eux, ils ne parviennent pas à maintenir un peu d'énergie

Digitized by Google

vitale dans leur propre sein. Donnez à la Belgique un public qui ait le goût des jouissances littéraires, ou même une seule institution du sein de laquelle quelque chaleur rayonne sur les travaux de l'intelligence, et vous aurez plus fait que par les aumônes de vingt budgets. Mais qui se chargera de pareille œuvre ? qui fera de tels efforts? Le gouvernement, qui le pourrait avec plus de puissance et de suite que tout autre, combien de fois, depuis seize ans, a-t-il songé au développement littéraire de la Belgique ? Dans l'ordre d'idées où il se tient, qu'est-ce qu'un tel intérêt ? Et si un ministre arrivait un jour aux affaires avec des intentions plus élevées, quels obstacles ne trouverait-il pas autour de lui, chaque fois qu'il tenterait d'abandonner l'ornière des mesures étroites et les longues habitudes d'indifférence ?

Le développement du public et celui de la littérature dépendant l'un de l'autre, la Belgique, enfermée dans ce cercle fâcheux, semble condamnée à un progrès très-lent. On ne voit guère que deux circonstances qui pussent, si elles se réalisaient, suppléer aux longs efforts du temps. La première serait la répudiation des traditions d'indifférence et d'incapacité qui dominent, en ces matières, les hautes et basses régions du gouvernement; la transformation complète de l'esprit qui le dirige dans les choses du domaine de l'intelligence. Qu'un ministère rompe avec les tristes antécédents qui ont laissé tomber le soin de la civilisation intellectuelle du pays au rang des objets secondaires de l'administration; qu'il ose restituer à ces nobles intérêts leur place à côté, sinon au-dessus des intérêts de la civilisation matérielle; qu'il comprenne ce que la civilisation belge aura d'incomplet aux yeux de l'étranger et aux nôtres tant que le prestige de la gloire intellectuelle ne l'environnera pas; qu'il se rappelle ce que l'esprit national des peuples modernes doit à l'éclat de leurs grandes renommées littéraires, l'Allemagne à Leibnitz, à Kant, à Schiller, à Goëthe; l'Angleterre à Bacon, à Newton, à Shakspeare, à Milton; la France à Bossuet, à Montesquieu, à Pascal, à Descartes, à Corneille, à Racine, à Molière, à Rousseau, à Voltaire, à Mirabeau; qu'il apporte à l'accomplissement de cette mission de la sincérité, du dévouement, un esprit qui connaisse la valeur des influences morales, qui sache par quels chemins on arrive aux intelligences et comment on agit sur elles. On ne peut prévoir combien un tel fait, venant hâter l'œuvre du temps, pour-

Digitized by Google

rait s'il avait quelque durée modifier l'état des esprits et les conditions du travail intellectuel.

Il en est un autre dont l'effet serait encore plus sûr, mais dont l'accomplissement n'est pas plus facile. Que sur notre horizon se montre inopinément un de ces phénomènes littéraires dont le spectacle vient, à certains intervalles, émouvoir les nations; apparaisse une de ces puissantes natures, une de ces forces créatrices, qui se passent d'antécédents et de traditions, qui résument en elles tous les instincts d'un peuple et d'une époque; vienne, pour citer un exemple rapproché de nous, vienne un Walter Scott, qui à la fois commande l'admiration des esprits d'élite et fasse vibrer le cœur des masses; qui, profondément imprégné de l'esprit du pays, se saisisse de notre littérature naissante, lui crée d'un jet son moule national et, du même coup, lui donne à la fois son existence propre, sa forme, sa direction, son lustre et sa popularité. Oh! alors l'impulsion serait donnée; le succès aurait bientôt tout décidé, tout entraîné; l'émulation succèderait à la langueur, la faveur à l'indifférence; il n'y aurait plus à se préoccuper du soin de ranimer les sympathies publiques ou d'amener à soi l'esprit du gouvernement; on en serait bientôt à courtiser ce que naguère on dédaignait. Les encouragements sympathiques arriveraient d'autant plus empressés qu'ils seraient devenus moins nécessaires. Pourquoi faut-il que des événements aussi merveilleux éclatent sans qu'on ait pu les prévoir, sans qu'on ose les espérer! Qui sait cependant si l'étoile n'a pas déjà lui sur le berceau de notre messie littéraire? Il y eut souvent tant d'à-propos dans l'apparition des hommes supérieurs! Comme les grands périls créent les grands courages, il semble que les besoins impérieux de la société fassent éclore sous leur influence les esprits capables de les satisfaire.

Mais en attendant ces miracles, efforçons-nous, écrivains et public, d'avancer chaque jour de quelques pas, et ne nous laissons pas décourager par la longueur de la route. Si les grandes impulsions manquent, estimons le zèle de ceux qui trouvent en eux-mêmes le mobile de leurs efforts. Si nos yeux ne découvrent pas encore le front qu'illuminera la flamme du génie, ne soyons pas ingrats envers les hommes de talent qui nous conservent quelques étincelles du feu sacré.

C'est ce sentiment qui, déjà deux fois, nous a portés à signaler à

Digitized by Google

l'attention de nos lecteurs les essais dramatiques du jeune auteur liégeois qui vient de confier une œuvre nouvelle à la scène. Ces débuts, il est vrai, n'ont pas révélé en lui le fondateur d'une littérature nouvelle; ils n'avaient pas cette ambition et ne portaient pas l'empreinte d'une aussi puissante originalité. Ce qui les rendait surtout remarquables, c'étaient l'éclat et la poétique élégance du style. Ceux qui avaient apprécié cette face brillante du talent de M. Wacken, l'attendaient avec intérêt à une nouvelle épreuve, curieux de mesurer ses progrès et de reconnaître si le temps déjà avait mûri et complété les qualités de l'écrivain dramatique.

Le sujet du nouveau drame est d'une extrême simplicité. Wallace, le héros de l'Écosse à la fin du treizième siècle, est tombé au pouvoir des Anglais. Laissé pour mort, il s'est échappé, et s'est réfugié en secret dans les montagnes de sa patrie. L'armée anglaise se signale en Ecosse par ses dévastations et ses cruautés. Le plus odieux de ses chefs, Heselrig, voulut attenter à l'honneur de Fidelia, l'épouse fidèle de Wallace. Pour prix de sa résistance, la maison de Fidelia est incendiée; elle est brûlée vive avec ses serviteurs. Cette atrocité arrache un terrible serment à Wallace; il jure d'exterminer Heselrig, ses fils et toute sa race. Tels sont les événements accomplis. Au moment où la scène s'ouvre, Ada, sœur de Fidelia, est à la veille d'unir son sort à celui de Walter, jeune chevalier de l'armée anglaise, au cœur noble et pur, qui rougit des excès de ses compagnons d'armes et renonce à combattre dans leurs rangs. Ada avait cru Walter orphelin; il la fait frémir d'horreur en lui apprenant qu'il est fils d'Heselrig, l'assassin de sa sœur. Wallace reparaît avec les montagnards et se saisit d'Heselrig, au moment où le cruel Anglais tentait d'enlever Ada. Heselrig conduit au supplice, est enlevé par un corps d'Anglais. Walter, qui le commandait, tombe entre les mains des Écossais. Le moment est venu pour Wallace d'accomplir son serment; il va faire expier au fils les crimes du père. Ada, à l'aide d'un déguisement, s'introduit auprès de son amant captif, et veut se substituer à lui. Mais les deux armées ennemies en sont venues aux mains; une grande bataille se livre; la victoire couronne la valeur de Wallace. Heselrig est mortellement blessé. Avant d'expirer, il révèle le secret de la naissance de Walter. Walter n'est pas son fils, c'est un enfant écossais enlevé au berceau; c'est le fils d'un chef de Montagnards, de Dougal, l'ami de Wallace.

Digitized by Google

La victoire de Wallace, la mort d'Heselrig, l'union d'Ada et de Walter forment le dénoûment du drame.

Tel est, en peu de mots, le sujet de la pièce, dont les amours de Walter et d'Ada constituent la trame principale. Nous avons nommé les principaux personnages ; il faut y ajouter cependant Thomas le Rimeur, le barde prophète. Ce personnage fait dans l'ouvrage plusieurs apparitions heureuses. C'est à ce rôle que nous ferons un premier emprunt pour donner une idée du style de la nouvelle production de M. Wacken.

Voici comment le vieux barde se fait connaître au commencement du premier acte, et répond à l'interlocuteur qui lui demande son nom :

J'ai porté plusieurs noms. Lorsqu'en des temps plus beaux,
Sous le chêne d'Eildon aux magiques rameaux,
Près des bords enchantés du ruisseau des Génies,
A nos folles tribus dans la paix endormies
J'annonçais des malheurs, des pleurs, du sang versé,
Les gens de mon pays m'appelaient l'Insensé.
Maintenant que déjà leur misère est complète,
Tous d'une même voix me nomment le Prophète.

(Une pause. Ada, Dougal et Burk entourent Thomas avec les signes d'une vive curiosité : il reprend après avoir rassemblé ses souvenirs.)

Un jour, j'étais assis sous le chêne d'Eildon.
Je rêvais, les regards tournés vers l'horizon,
Quand douze chevaliers passèrent. A ma vue
Le plus âgé cria : « Que lis-tu dans la nue,
Toi dont l'œil de faucon s'attache au firmament?
Parle; on dit que jamais ta science ne ment. »
— « Je poursuis, répondis-je, un sinistre présage.
Je vois vers le midi s'amasser un orage,
Le plus grand que l'Écosse ait vu jusqu'aujourd'hui.
Quand l'aurore vingt fois sur ces monts aura lui
Vous verrez les torrents rouler des eaux souillées,
Et le sang, comme l'eau, remplira les vallées. »
— « Bien, dit le chevalier; nous allons donc savoir,
Vieux devin, ce qu'il faut penser de ton pouvoir.
Quand du vingtième jour étincela l'aurore. »
Sous le chêne sacré je vins m'asseoir encore :

Digitized by Google

Les douze chevaliers y vinrent à leur tour.
Le lever du soleil annonçait un beau jour :
Les seigneurs, en riant, s'écrièrent ensemble :
Eh bien! Thomas, l'orage est bien loin, que t'en semble? »
— « Attendez!... » Et ce mot n'était pas achevé
Qu'un long flot de poussière au loin fut soulevé:
Et nous vîmes venir à nous, à toute bride,
Un cavalier tremblant, haletant et livide,
Qui cria, quand ses cris purent être entendus :
« Messeigneurs, messeigneurs! le roi, le roi n'est plus! »
Tous se turent alors; tous baissèrent la tête,
Et moi je dis : « Voilà cette horrible tempête
Que mes regards lisaient dans un ciel menaçant,
Et qui doit inonder nos campagnes de sang!
Contemplez les effets d'un premier coup de foudre :
Le vieil arbre royal est couché dans la poudre;
Il n'a qu'un rejeton, qu'une fragile fleur
Par le ver tu tombeau déjà piquée au cœur!
Malheur! lorsqu'un roi mort laisse le trône vide,
Aux destins des sujets la discorde préside,
Et la guerre, au milieu de sa hideuse cour,
Sur le trône vacant vient s'asseoir à son tour!
— Mais, messeigneurs! celui que vous avez vu lire
Ce que le doigt de Dieu là-haut venait d'écrire,
Lit aussi la pensée écrite sur vos fronts.
Oh! je vous connais bien. Vous êtes hauts barons,
Issus du sang des rois dont le dernier succombe,
Et vous allumerez la guerre sur sa tombe!
L'Écosse, notre mère, est belle dans son deuil,
N'est-ce pas? quelle proie offerte à votre orgueil!
Qui de vous régnera sur elle? Ah! prenez garde!
La puissante Angleterre est là qui la regarde;
Les clairons sur la rive assemblent ses soldats :
Lui résisterez-vous? Vous ne l'oserez pas!
Vous courberez le dos sous le joug qu'elle apprête!
L'Écosse, pour renaître et venger sa défaite,
Doit dans des rangs plus bas chercher un plus grand cœur. »
— Je partis à ces mots, laissant dans la stupeur
Chacun des chevaliers immobile à sa place;
Et lorsqu'ils s'apprêtaient à punir tant d'audace,
J'étais hors de leur vue. — Et, ce moment passé,
Personne n'appela Thomas un insensé!

Digitized by Google

BURK.

J'ai le droit d'être fier, en disant qu'à cette heure
Un tel hôte a daigné visiter ma demeure!
C'est Thomas le Prophète!

THOMAS.

Oui, — Thomas le Rimeur.

ADA.

Ah! lorsque votre bouche entonne un chant vainqueur
Toutes les autres voix se taisent étouffées!
On dit, — serait-il vrai? — que la reine des fées
Sur les bords du Léder descendit un beau jour
Pour écouter vos chants, quand vous chantiez l'amour;
Qu'au fond de ses jardins semés de pierreries
Vous eûtes un baiser de ses lèvres fleuries,
Et que de là vous vint la douceur de vos vers.
Si les secrets des cieux, dit-on, vous sont ouverts,
Vous avez rapporté ce don de son royaume.

THOMAS, souriant.

La rose de nos monts donne son pur arome
A la fleur qui dans l'ombre auprès d'elle a germé:
Vous, jeune cœur, comme elle ouvert et parfumé,
Sur mon front sillonné par des douleurs amères
Répandez les trésors de vos saintes chimères!
Ce n'est pas un bonheur, de savoir l'avenir.

(Il baisse la tête et tombe dans une profonde rêverie.)

Les scènes d'amour sont celles où le talent de l'auteur s'est toujours déployé avec le plus de complaisance. Le style en est, cette fois encore, plein de grâce et d'imagination; il en a placé une au premier acte et une autre au troisième; nous citerons un fragment de cette dernière. Walter, retenu prisonnier dans la tente de Wallace, attend la mort. Ada, déguisée en montagnard, pénètre jusqu'à lui:

WALTER.

C'est elle!... Dieu! — Mon bien, mon trésor, mon idole,
Mon Ada! — près de moi! viens! dis une parole:

Digitized by Google

J'ai peur qu'en ce moment ton apparition
De mon esprit troublé ne soit la vision!
Parle!...

ADA.

Walter...

WALTER.

Ta main! oh! ta main dans les miennes,
Je ne douterai plus! — Se peut-il que tu viennes
Partager cette tombe où je suis enfermé?

ADA.

Votre tombe! Ah! Walter...

WALTER.

Non, non! j'ai blasphémé:
C'est un palais magique où tout rit, où tout chante,
Que ton regard bénit, que ton sourire enchante,
Que ta présence emplit de parfums, de clarté:
C'est un lieu de féerie où tu m'as transporté!
Oh! reste, — sur mon cœur, — ainsi que je te voie!
Dis-moi: serais-tu pas l'ange que Dieu m'envoie,
Auquel il a donné ce visage et ces yeux,
N'en trouvant pas de plus célestes dans les cieux?

ADA.

Oui, c'est bien moi, Walter... quelle pensée étrange!

WALTER.

N'est-ce pas? — j'aime mieux que ce soit toi que l'ange.

ADA.

Vous êtes pâle, ami, vous souffrez.

WALTER.

Non, Ada!
Non, je ne souffre plus lorsque vous êtes là.
Quand j'entends votre pas, mon cœur trop plein se brise.
Quand vous n'êtes plus là, — venez, que je vous dise!
Quand vous n'êtes plus là, le son de votre voix
Me reste, par l'écho répété mille fois;
L'air boit votre parole et vient me la redire;
Elle énivre mes sens, ma bouche la respire.

Digitized by Google

Elle seule est ma vie, elle seule à présent
Fait palpiter mon cœur, fait bouillonner mon sang!
Votre image, après vous, à mes côtés demeure :
Elle me rend léger le pas si lourd de l'heure,
Je crois vous voir encor, j'admire dans vos yeux
Ce sourire enchanté que vous prenez aux cieux!
Oh! que vienne la mort! cette image de flamme
Se penchera sur moi pour recevoir mon âme;
Elle viendra bercer mon sommeil éternel!
Elle doit m'apparaître à la porte du ciel;
A mon dernier soupir qu'un bon ange m'appelle,
En lui tendant les bras je croirai que c'est elle :
S'il empruntait ta voix et s'il me disait : Viens!...
Le baiser de la mort ressemblerait aux tiens.

On voit, par ces exemples, que le style de M. Wacken a conservé toute sa distinction. L'expression en est juste, le vers est facile, harmonieux et pur, l'image fraîche et poétique. A tous égards, le style nous semblerait en progrès, si la pensée s'y condensait plus souvent, si l'on y trouvait plus d'exemples de cette énergie concise qui fait la vie et le relief du dialogue, et constitue une des qualités les plus essentielles du style dramatique. En général, il faut le reconnaître, ce n'est point par le côté dramatique que le talent de M. Wacken a grandi. La fable est faiblement conçue ; la peinture des caractères est presque nulle. Car Thomas le Rimeur a seul une physionomie propre. Le patriotisme de Wallace, l'amour d'Ada, la générosité de Walter, la férocité d'Heselrig, tout cela est dessiné en traits vagues; rien ne porte l'empreinte ni du temps ni du lieu ; rien n'est individualisé. Ce que Wallace dit, les héros patriotes de tous les pays et de toutes les époques pourraient le dire ; le langage d'Ada convient à toutes les amantes dévouées, celui de Walter à tous les cœurs jeunes et généreux, celui d'Heselrig à tous les monstres. M. Wacken reste loin du *propriè communia dicere* d'Horace. Le modelé et la dégradation des teintes, c'est-à-dire l'observation attentive de la réalité, manquent à sa peinture, comme à celle de l'art primitif. Qu'est-ce cependant aux yeux de l'art qu'une œuvre dramatique sans développement de caractères? Et combien, sous ce rapport, l'Écosse et l'Angleterre du temps d'Édouard Ier offraient de ressources et

Digitized by Google

laissaient de liberté à l'imagination du poëte! Nous insistons sur cette lacune; car elle est si évidente que, pour ne pas avoir cherché à la combler, il faut que M. Wacken ait cédé à quelque faux système ou à quelque dangereux entraînement. A vrai dire, nous croyons que ce qui l'entraîne, c'est la passion des beaux vers. Le plaisir de faire parler ses personnages dans son style poétique le fait passer trop vite sur les travaux préliminaires de la composition. Dans son impatience, il prend le pinceau avant d'avoir mûri le plan de son tableau et sans en crayonner les contours sur la toile. Il a tort. Au point où son talent de diction est parvenu, il ne peut lui laisser d'inquiétude; son style devrait le préoccuper le plus tard possible. Qu'il médite longuement et soit difficile envers lui-même sur le choix du sujet, sur la contexture de la fable, et peut-être plus encore sur le dessin des caractères, qui formera toujours le mérite le plus imposant d'une grande œuvre dramatique. Qu'avant de les faire parler, il ait bien fixé la physionomie de ses personnages; qu'ils soient vivants dans son esprit, chacun avec ses traits individuels; que son imagination en soit assez satisfaite, assez éprise pour ne concevoir plus de jouissance supérieure à celle de les faire agir et parler suivant leur nature propre. Son style lui-même alors, auquel il aura fait moins de sacrifices, loin d'y perdre, aura accompli ce grand progrès que, derrière les personnages du drame, on n'apercevra plus sans cesse le poëte contemporain de Victor Hugo et de Lamartine, venant leur prêter ses idées et son langage; ce seront eux, au contraire, qui viendront, en quelque sorte, lui apporter le secret de leurs propres sentiments et parler par sa bouche. Nous aimerions à voir désormais M. Wacken inscrire sur ses ouvrages le nom de *tragédie* et non celui de *drame,* dénomination de mauvais augure qui, en paraissant appeler l'indulgence du public, accuse celle dont l'auteur a conscience de s'être rendu coupable envers lui-même.

A ces conseils nous en ajouterons un dernier. M. Wacken cultive à la fois la poésie dramatique et la poésie lyrique. Dans le champ de la poésie comme dans le monde, rien n'importe autant que de choisir sa véritable voie et de ne plus s'en écarter. Il ne faut surtout pas chercher à concilier deux vocations qui se contrarient et se nuisent. Le compositeur qui veut étendre son talent aux grandes proportions de la symphonie, a tort d'habituer ses inspirations à se

Digitized by Google

rapetisser dans le moule étroit de la romance ou de la chanson. Entre la poésie lyrique et la poésie de la scène, tout est dissemblance, désaccord et presque antipathie. La première décrit l'état intérieur de l'âme; la seconde idéalise la vie extérieure de l'homme. Celle-là est molle et lente comme la rêverie; celle-ci énergique et vive comme l'action. L'une s'adresse au lecteur solitaire, l'autre à une masse d'hommes réunis; l'une tantôt mélancolique, tantôt enjouée, tour à tour subtile et prolixe, chante pour chanter, s'abandonne à tous les caprices de son impression fugitive; tout chez elle est laisser-aller et fantaisie; l'autre est soumise à toutes les exigences d'un auditoire; elle est tenue de fournir une longue carrière, de suivre un plan tracé à l'avance, d'assujettir, en un mot, l'inspiration aux plus difficiles combinaisons de l'art. Ici c'est le nuage vaporeux qu'un souffle élève, abaisse, étend ou dissipe, qui flotte, sans but ni guide, au hasard des vents; là c'est la vapeur contenue et réglée, n'agissant qu'en vue d'un effet préconçu et pour accomplir des desseins savamment médités. Vouloir se partager entre des travaux si différens, soumettre un talent qui n'a pas atteint sa maturité au tiraillement d'habitudes si divergentes, c'est retarder sa marche et nuire à son développement. Le théâtre de M. Victor Hugo suffirait à lui seul pour montrer toute la funeste influence du lyrisme sur les inspirations de l'écrivain dramatique. Se rencontrât-il d'ailleurs quelques génies privilégiés qui eussent surmonté la difficulté, encore ne serait-ce pas une raison pour l'ajouter de gaieté de cœur à toutes celles dont le poëte tragique doit triompher.

M. Wacken en est déjà à sa troisième œuvre dramatique. Aucun de ses devanciers belges n'a eu ni cette ardeur, ni cette persévérance. C'est la preuve, sans doute, que le culte de l'art n'est pas chez lui une de ces velléités poétiques du jeune âge par où tout le monde a passé. Espérons que les vulgarités de la vie ne finiront pas par l'en détourner comme tant d'autres. Loin de se refroidir, que sa foi littéraire redouble de ferveur; qu'il ne vise plus désormais qu'aux succès les plus durables, qu'il se forme avec labeur et conscience aux parties les plus élevées de l'art, et se mesure courageusement avec ses plus grandes difficultés; que, plus il s'éloigne de son point de départ, plus il s'attende à voir croître les exigences du public. Après trois drames, la période des essais et des promesses est

Digitized by Google

épuisée pour lui. Ce sont les fruits de la maturité que ses juges commenceront désormais à lui demander. Qu'il se voue donc avec constance aux travaux sérieux de cette nouvelle phase de sa vie poétique, et que l'âge mûr de son talent accomplisse les brillantes promesses de ses débuts. Nos vœux le suivent dans la carrière.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUINZIÈME VOLUME.

Politique, Administration, Industrie, etc.

De la loi que suit le mouvement des voyageurs sur les chemins de fer. 65
Les derniers événements de la Romagne, par Massimo d'Azeglio. . . 107
Rapport général, présenté à la députation permanente du conseil provincial de la Flandre Occidentale, par le commissaire d'arrondissement de Roulers-Thielt. — Paupérisme, industrie linière. . . . 153

Histoire.

Louis Bonaparte en Hollande. — 1806-1810. 73
Histoire de la Flandre et des institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305, par L. A. Warnkœnig; traduite de l'allemand par A. E. Gheldolf. 142
Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Buzanval, ambassadeur ordinaire de Henri IV en Hollande, et de François d'Aerssen, agent des Provinces-Unies en France. 1598-1599. 209

Voyages.

Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale, par E. Carette, capitaine de génie, membre et secrétaire de la commission scientifique de l'Algérie. 12

Digitized by Google

Des voyages d'explorations botaniques et de leurs dangers. . . . 95
Voyage dans la Nouvelle-Zélande, par M. Dieffenbach. 216
Cologne 239

Sciences, Littérature, Beaux-Arts.

Quinten Matsys. 5
Botanique.—Production des légumes et des fruits. 25
De l'étymologie du nom de la ville de Gand. 126
Le peintre hollandais Jean Schoreel 157
Littérature étrangère.—Le théâtre de la princesse Amélie de Saxe. . 171
Les dernières chansons de Henri Heine. 181
La planète Leverrier. 201
Etymologie de quelques noms de lieux belges. 223
De la destination et de l'utilité des Pyramides d'Égypte et de Nubie contre les irruptions du Désert, par M. Fialin de Persigny. . . . 233
Le serment de Wallace, drame en vers de M. Wacken. 274

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

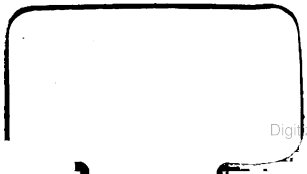
Digitized by Google

Digitized by Google